Mondes & Cultures

BULLETIN DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

La Globalisation et ses limites

2024 | 1

Tome LXXXIV | 1 - 2024

MONDES & Cultures

BULLETIN DE
L'ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

LA GLOBALISATION ET SES LIMITES

1

2024
JANVIER – AVRIL

Directeur éditorial

Le Secrétaire perpétuel Dominique Barjot

Secrétariat de rédaction

Pierre-Yves Belfils
Nathalie Cassou-Geay
Cécile Coursiéras

Secrétariat de rédaction adjoint

Laurence Caudroy
Julie Hardouin
Blandine Journoud

Comité de rédaction

Le Président Louis Dominici
La Vice-Présidente Christine Desouches
Le Secrétaire perpétuel Dominique Barjot
Marc Aicardi de Saint-Paul, Jeanne-Marie Amat-Roze, Pierre-Yves Belfils,
Claude Briand-Ponsart, Nathalie Cassou-Geay, Jean-Philippe Chippaux, Cécile Coursiéras,
Marie-Sybille de Vienne

Conseil scientifique

Membres de l'Académie

Jean du Bois de Gaudusson
Jean-Louis Chaléard
Pierre Jacquemot
Daniel Jouanneau
André Ronde
Brigitte Senut

Membres extérieurs

Jacques Battin
Jean-Pierre Dozon
Jacques Frémont
Jacques Perget
Jean-Claude Voisin
(Membre extérieur 4e section en cours de désignation)

Comité de lecture

Olivier de Bernon, Yves Boulvert, Denis Deschamps, Anne Fournier, Jacques Frémeaux,
Pierre Jacquemot, Jean-Marc de La Sablière, Alain Lamballe, Guy Lavorel, Christian Lochon,
Yves Marek, Emmanuel Maury, Éric Meyer, Chang Ming Peng, Roland Pourtier,
Stéphane Valter, Jean-Pierre Vidon, Jean-Louis Vivier

(18 membres extérieurs en cours de désignation)

AVANT-PROPOS

Dominique BARJOT
Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer

En 2021, l'Académie des sciences d'outre-mer s'est engagée, auprès de sa tutelle, le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation à mettre en œuvre, jusqu'en 2026, un ambitieux contrat quinquennal. C'est sur cette base que le ministère a accepté d'augmenter de 123 000 € par an le budget de l'Académie, le faisant passer ainsi de 228 000 € chaque année à 351 000 €, hors ressources propres ; le contrat quinquennal se fixe cinq axes stratégiques majeurs :

1. Développer le rayonnement de la Bibliothèque de l'Académie ;
2. Organiser l'accueil des chercheurs et multiplier les travaux de recherche ;
3. Diversifier les formats de séance et s'ouvrir à de nouveaux publics ;
4. Développer la communication, notamment en réunissant le contenu de la revue *Mondes et Cultures* et en accélérant la diffusion, en distinguant de façon claire entre, d'une part, ce qui ressort de la production scientifique *stricto sensu* et, de l'autre, de la vie interne de l'Académie et de la diffusion de l'information scientifique, technique et culturelle. La composition de l'équipe chargée des publications sera renouvelée et élargie ;
5. Préparer un programme de manifestations scientifiques et de déplacements, notamment dans le cadre des « Entretiens d'Outre-mer ».

La mise en route d'une revue *Mondes et Cultures* est donc une exigence essentielle de la tutelle. Or cette exigence prend corps aujourd'hui avec le numéro 2024/1 du nouveau *Mondes et Cultures*. Tout en conservant une présentation modernisée, en partie testée avec le volume 2023, la revue abandonne son format annuel, devenu bien lourd et encombrant (976 p. en 2022, 950 p. en 2023). Elle comporte désormais trois numéros, couvrant pour le premier les mois de janvier à avril, pour le deuxième, la période allant de mai à août, pour le troisième et dernier, d'octobre à décembre, et correspondant chacun, en gros, à l'un des trois trimestres actifs (hiver, printemps, automne) de l'Académie.

À la différence de ce que les académiciens ont connu depuis les origines de la revue, en 1923, *Mondes et Cultures* adopte désormais un format électronique. La raison principale tient au prix devenu prohibitif de l'impression papier. Certes le recours à une procédure d'appel d'offres a permis une baisse sensible

des coûts, mais celle-ci s'est avérée insuffisante en raison de la hausse très forte des prix du papier. Il n'est toutefois pas possible d'abandonner la formule papier : l'impression se limitera désormais à 60 exemplaires seulement, au dépôt légal, à la poursuite de nos collections, au respect de nos engagements contractuels et à ceux qui ne souhaiteraient pas opter pour la formule électronique. L'exemplaire électronique ne différera en rien, s'agissant de sa qualité éditoriale, de l'exemplaire papier, hormis le fait qu'il comportera de la couleur alors que ce même exemplaire papier ne sera édité qu'en noir et blanc.

La revue sera vendue, au choix, par abonnement annuel électronique ou papier, à l'unité avec les mêmes options, et, même, à l'article, puisque la revue sera mise en ligne sur Cairn, puis sur d'autres réseaux (JStor ?). Il nous faudra donc adhérer à la charte éthique de Cairn. Par ailleurs, les tarifs d'abonnement et d'achats aux numéros différeront de façon sensible, notamment pour tenir compte des coûts d'impression.

Mondes et Cultures devient une revue à comité de lecture. Elle comporte deux sections principales :

- Une première, constituée d'articles scientifiques : entre six et dix, d'en moyenne 35 000 à 45 000 caractères, accompagnés chacun d'une biographie, d'un résumé et d'un *abstract* de 120 mots chacun, ainsi que de dix mots-clés et *keywords*. Ces articles sont évalués chacun par deux (2) rapporteurs anonymes désignés par la rédaction (un rapporteur interne à l'ASOM et un rapporteur externe), selon quatre *scenarii* (acceptation, révision légère, révision lourde, rejet) – les cas deux et trois impliquant une navette conduisant à la décision finale d'acceptation ou de rejet.
- Une seconde section réunissant différentes rubriques, à savoir :
  a) Actualités de l'Académie : installations, activités de l'Académie (colloques, expositions et documentaires), ouvrages d'académiciens présentés à l'Académie, nécrologies ;

  b) Nouvelles de la Bibliothèque : Trésors de la Bibliothèque, sélection des meilleures recensions du trimestre (ouvrages importants bénéficiant de commentaires de qualité), ouvrages signalés (d'une double origine : nouvelles acquisitions de la Bibliothèque et recensions récentes publiées dans *Mondes et Cultures*), biographies (120 mots), table des matières.

La mise en route d'une revue à comité de lecture suppose une structure éditoriale élaborée :

- Une rédaction constituée d'un directeur éditorial (le secrétaire perpétuel), de trois secrétaires de rédaction assistés de trois secrétaires de rédaction adjoints intervenant en tandem pour chacun des numéros, et d'un comité de rédaction, se réunissant une fois par trimestre, lui-même composé de membres de droit (le directeur éditorial, les trois secrétaires de rédaction, le président et le vice-président de l'année) et de membres cooptés (cinq actuellement) ;

- Un conseil scientifique se réunissant une fois par an, formé à parité de représentants des sections et des membres libres (6) et de personnalités extérieures (6, soit 1 par section et 1 par l'ensemble des membres libres) ;
- Un comité de lecture, constitué à 50 % de membres de l'Académie (10 à 15) et de personnalités scientifiques extérieures (10 à 15).

Enfin il faut se représenter que l'objectif est d'arriver, en cette année de lancement, à publier en 2025, les trois numéros de 2024 – avril, juillet ou septembre, novembre. En 2026, paraîtront le numéro 1 (février), 2 (avril) et 3 (juin) 2025 et les numéros 1 (septembre) et 2 (novembre) de 2026. En 2027, les rythmes de parution devraient enfin atteindre leur régime de croisière : numéro 3 de 2026, numéros 1 et 2 de 2027, le numéro 3 devant sortir en février 2028.

Le défi est immense, mais l'objectif mérite d'être atteint dans l'intérêt de notre Académie. ✖

ÉDITORIAL

Louis DOMINICI
Président de l'Académie des sciences d'outre-mer

Fondée en 1922, l'Académie des sciences d'outre-mer est maintenant plus que centenaire. Fière de cette tradition et notamment de sa revue *Mondes et Cultures*, créée un an tout juste après sa fondation, elle y a consigné depuis cette époque l'essentiel d'une activité fort riche et qui n'a cessé d'évoluer avec son temps. Aujourd'hui, notre Compagnie regarde plus que jamais vers l'avenir, comme en témoigne l'ouvrage publié à l'occasion de son centenaire : *Penser le monde de demain* paru en 2022 aux Éditions du Cerf[1], et qui a fait l'objet d'un tiré à part de *Mondes et Cultures*[2] publié en 2023.

Cette capacité à considérer à la fois le passé, le présent et l'avenir, rien ne l'exprime mieux que sa devise fondatrice : « Savoir, comprendre, respecter, aimer ». C'est dans cet esprit de vision d'ensemble qu'a été prise en 2022, à l'occasion du centenaire, la décision d'organiser l'ensemble des activités de l'Académie autour d'un thème annuel assez large, assez universel pour embrasser sur un angle à la fois original et pertinent les problématiques du monde contemporain, sans couper avec les racines du passé. L'année 2023 a eu pour thème « La globalisation et ses limites ».

On sait que la deuxième moitié du XX^e^ siècle et les deux premières décennies du XXI^e^ siècle ont vu une accélération du processus conduisant à la constitution d'un monde global. L'irruption de nouvelles technologies, le développement considérable des échanges mondiaux de biens, de services et de capitaux, la montée des économies émergentes et l'interdépendance accrue des trajectoires nationales de développement, en ont été quelques-unes des manifestations les plus visibles.

On sait aussi que cette globalisation s'accompagne de crises financières et économiques successives, de désordres, d'affrontements et de guerres notamment en Afrique, en Asie et même en Europe, tandis que s'amplifient les mouvements migratoires et que se manifestent plus souvent et plus violemment les conséquences du réchauffement climatique. Le modèle

1. BARJOT Dominique, LOISELEUR DES LONGCHAMPS Hubert (dir.), *Penser le monde de demain*, Paris, Académie des sciences d'outre-mer/Les Éditions du Cerf, 2021.

2. GÉNY Pierre, « Cérémonie du centenaire », tiré à part de *Mondes et Cultures, Bulletin de l'Académie des sciences d'outre-mer*, 2023.

démocratique occidental que l'on avait cru universel est remis en question, tandis que s'aggravent les inégalités entre les régions et les pays du monde, et d'une manière générale entre les individus.

Mondes et Cultures qui paraissait une fois par an sous la forme d'un très gros volume, paraît désormais en trois numéros par an, plus commodes pour la lecture et la recherche. Il s'agit d'une revue à caractère résolument scientifique, exigeante et sélective avec comité de lecture et qui ne s'interdit pas de compléter son approche thématique par les problématiques particulières d'un ou deux articles de *varia*. De même, elle rend compte de l'actualité de l'Académie portée par ses membres français et étrangers et donne des nouvelles de sa bibliothèque, la Bibliothèque Félix Houphouët-Boigny, dont nous connaissons et apprécions la richesse ainsi que l'accessibilité aux chercheurs et aux étudiants.

Comme l'Académie dont elle émane, la revue *Mondes et Cultures* est une instance de dialogue entre ses membres et entre les institutions et les peuples qu'ils représentent. Notre devise, « Savoir, comprendre, respecter, aimer », ancienne par l'histoire et plus moderne que jamais par l'esprit, est une devise de fraternité et de paix. Je forme le vœu que notre revue dans sa nouvelle forme y contribue toujours davantage. ✖

ARTICLES

Le conflit israélo-palestinien

Henry LAURENS

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Le Moyen-Orient, depuis le début du XXIe siècle, est devenu une « terre de sang » : l'Iraq à partir de 2003, la Syrie à partir de 2011, mais aussi le Yémen et le Soudan, sans parler de la Corne de l'Afrique voisine. Les décomptes évoquent des centaines de milliers de morts, voire plus, et des millions de réfugiés. Pourtant ce qui domine dans les réactions internationales est l'exceptionnalité de la question de la Palestine, dite aussi conflit israélo-arabe et israélo-palestinien. Le sujet de cette conférence est de reprendre, à partir de la fin du XIXe siècle, le déroulement de la construction de cette exceptionnalité, que les terribles événements débutés le 7 octobre 2023 ont de nouveau révélée.

#Palestine – Israël – Moyen-Orient – Bande de Gaza – Antisémitisme – Sionisme – Question juive – Question palestinienne – Conflit – Actualités – Histoire.

ABSTRACT AND KEYWORDS

Since the beginning of the 21st century, the Middle East has become a 'land of blood': Irak since 2003, Syria since 2011, and also Yemen and Sudan, not to mention the neighbouring Horn of Africa. The death toll is in the hundreds of thousands, if not more, and millions of displaced refugees. Yet what dominates international responses is the exceptional nature of the Palestinian issue, also known as the Arab-Israeli or Israeli-Palestinian conflicts. The subject of this conference is to retrace the construction of this exceptionality since the end of the nineteenth century, an exceptionality that the terrible events of 7th October 2023 have once again brought to light.

#*Palestine – Israel – Middle East – Gaza Strip – Anti-Semitism – Zionism – Jewish Question – Palestinian Question – Conflict – News – History.*

Le conflit israélo-palestinien se définit – et c'est ce point que je souhaiterais appuyer – par son exceptionnalité.

Depuis le début du XXIe siècle, il y a, au Proche et au Moyen-Orient, une succession ou une cohabitation de « terres de sang » – *bloodlands* selon l'expression de Timothy Snyder – : des centaines de milliers de victimes en Iraq depuis 2003 ; plus de 500 000 morts et des millions de déplacés en Syrie depuis 2011 ; au moins – car nous ne sommes même pas en mesure de les chiffrer – des dizaines de milliers de victimes au Soudan… Sans parler de l'Éthiopie et de la Corne de l'Afrique… L'ensemble de la région est frappé par une catastrophe humanitaire ; pourtant, ce sont les événements débutés le 7 octobre 2023 qui retiennent l'attention de nos médias.

Autrement dit, il y a une exceptionnalité qui ne se caractérise pas par le nombre de victimes, mais par leur statut.

Pour tenter de comprendre cette exceptionnalité, il nous faut revenir sur une histoire ancienne, puisque le territoire que l'on nomme Palestine et Israël constitue la Terre sainte. Une terre triplement sainte, pour les trois religions monothéistes : la Terre sainte des juifs dans l'ancrage biblique de l'Ancien Testament (chrétien) ; la Terre sainte chrétienne depuis le IVe siècle et le périple de sainte Hélène pour retrouver les reliques du passage du Christ sur Terre ; et, depuis le VIIe siècle, la Terre sainte des musulmans, qui reprend toute une tradition orale venue des temps bibliques – *isra'iliyat* en arabe.

Un héritage tellement important d'ailleurs que nous pourrions presque en conclure que la seule chose judéo-chrétienne qui existe actuellement, c'est l'islam ; la religion à la convergence du christianisme et du judaïsme, comme le montrent les écrits du Coran. La Terre sainte renvoie donc à un héritage lointain, une histoire de plus de 2 000 ans, et à l'origine des religions monothéistes.

Au XIXe siècle, un courant a eu besoin de créer ou de recréer la Terre sainte[1], d'historiciser le concept. Dans le monde chrétien, l'enjeu concernait le statut de Dieu dans la société moderne. Face à la critique philologique de la Bible – conduite par David Strauss puis Ernest Renan[2], qui font de la Bible un texte historique, mais remettent en cause sa chronologie et sa nature religieuse –, l'archéologie du XIXe, dans un premier temps protestante avec le Palestine Exploration Fund (1865), puis catholique avec l'École biblique et archéologique française de Jérusalem (1890), semble démontrer la véracité des textes bibliques. Un second point concerne le statut des Lieux saints, dont il faut rappeler qu'ils sont à l'origine de la guerre de Crimée à partir de 1847. La zone de la Terre sainte devient ainsi un espace névralgique dans les relations

1. Laurens Henry, *La Question de Palestine – L'Invention de la Terre sainte*, Paris, Fayard, 1999.

2. Renan Ernest, *Histoire des origines du christianisme*, 7 volumes, 1863-1883.

internationales, d'autant que l'Empire ottoman crée le sandjak de Jérusalem, en liaison directe avec la capitale notamment, esquissant de fait les contours d'une entité qu'on nommera « palestinienne ». La question de la sacralisation de la terre, essentielle, se fait jour.

Les acteurs : la population juive

Le premier protagoniste de ce drame géopolitique est le peuple juif ; nous pourrions dire également les populations juives, les communautés juives, les Juifs… et multiplier ainsi les approches, tant les termes sont porteurs de sens, voire de parti pris.

Dans la grande Europe, comprenant l'Empire des tsars, 90 % des populations juives se trouvent en Europe centrale et orientale.

En Europe de l'Ouest, les communautés juives sont relativement « récentes », puisqu'elles ont réintégré cette région progressivement depuis le XVII^e^ siècle, après leur expulsion au Moyen Âge de France, d'Espagne et de Grande-Bretagne. La France voit l'installation de Séfarades en provenance d'Espagne, et de Marranes, à compter du XVII^e^ siècle ; elle retrouve également une population ashkénaze à l'est, par la conquête de l'Alsace. De même l'Empire russe, qui avait exclu les juifs, les retrouve en s'emparant d'une grande partie de l'ancien royaume de Pologne, de la Baltique à la mer Noire, où ces communautés s'étaient installées.

Dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle se pose la question de l'émancipation. En passant d'une société inégalitaire – statut de l'Ancien Régime – à une société égalitaire – « Tous les Hommes naissent libres et égaux en droit » –, émerge la question de l'émancipation des juifs, puisqu'il ne peut y avoir d'exception à la règle d'égalité de la décision de l'Assemblée constitutionnelle française de 1791 ; ce fut d'ailleurs l'un de ses derniers actes, avec la fameuse formule de Clermont-Tonnerre : « Il faut tout refuser aux Juifs comme nation et tout accorder aux Juifs comme individus »[3] – « nation » étant évoqué ici dans son acception de « communauté ». Cela reste jusqu'à ce jour la règle de la République ; il faut le rappeler.

Cette émancipation s'est ensuite progressivement étendue au reste de l'Europe, par le biais des armées napoléoniennes d'abord, puis par celui des relations internationales. La Suisse, par exemple, conserva des législations antisémites très dures, ce qui conduisit la monarchie de Louis-Philippe à menacer le pays d'invasion militaire si les juifs français n'accédaient pas à la totalité de leurs droits… obligeant de fait la Suisse à émanciper sa population juive.

Par ce mécanisme, l'affranchissement se diffuse, et il est à peu près terminé vers 1870 en Europe de l'Ouest. L'émancipation est cependant bloquée à

3. Clermont-Tonnerre Stanislas de, *Discours sur les Juifs*, 1789, Paris, L'Antilope, 2021.

l'est, dans l'Empire russe et la Roumanie en voie d'édification après 1850 ; le grand renoncement ayant lieu au Congrès de Berlin de 1878, au cours duquel les puissances occidentales échouent à imposer cet affranchissement à la Roumanie. Les juifs roumains n'accèderont officiellement à leurs droits qu'au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Apparition de la « question juive »

C'est de cette époque que l'on peut dater l'émergence de la « question juive », idée brassée et charriée par les vieux préjugés historiques, notamment en ce qui concerne le maniement de l'argent – le célèbre texte de Marx, « Sur la question juive », et l'identification des juifs à l'argent, date de 1843[4]. Il y a donc une « question juive », un « problème juif », qui dominera les relations internationales pendant un siècle. Cette « question juive » prendra deux formes : l'antijudaïsme et l'antisémitisme.

L'antijudaïsme est une vision religieuse entretenue par le christianisme qui considère que le message juif est aboli par l'arrivée de Jésus ; la synagogue, en ayant les yeux bandés sur les représentations chrétiennes, montre ainsi son refus de voir, de reconnaître, le messie Jésus-Christ. C'est ce que l'on appelle l'antijudaïsme chrétien[5].

L'antisémitisme est, quant à lui, un phénomène plus récent : la date officielle de création du terme est 1879, en Allemagne[6]. Il s'agit d'une forme de racisme, mais qu'il est difficile d'assimiler aux autres types de discrimination. En effet, le racisme est de plusieurs types.

Un premier racisme consiste en une division/interprétation raciale du monde, appelé ethnolinguistique. Il se forge sur l'idée, datant de la fin du XVIII[e] siècle, que la population européenne est divisée en races celtique, germanique, latine et slave, les uns et les autres se proclamant glorieusement de l'une d'elles. La France, par exemple, s'affirme latine – et s'en sert même comme argument politique dans la seconde moitié du XIX[e] siècle. Ce clivage ethnolinguistique s'appuie sur un travail d'orientalistes complètement absurde, qui prétend que, par exemple, la race latine correspond au catholicisme, la race germanique au protestantisme et la race slave à l'orthodoxie. Or les Polonais sont des slaves catholiques, et certains Allemands sont catholiques…

4. Marx Karl, "Zur Judenfrage", *Deutsch-Französische Jahrbücher*, 1843 ; Marx Karl, *Sur la question juive*, Paris, La Fabrique éditions, 2006, présenté et commenté par Daniel Bensaïd.

5. La défiance envers les juifs convertis au christianisme n'existe cependant pas, comme le montre le parcours du cardinal Jean-Marie Lustiger.

6. Le terme *Antisemitismus* est créé par le journaliste allemand Wilhelm Marr en mars 1879, dans un pamphlet intitulé : « La victoire du judaïsme sur la germanité considérée d'un point de vue non confessionnel » ("Der Sieg des Judenthums über das Germanenthum vom nicht confessionnellen Standpunkt aus betrachtet").

Un deuxième racisme est dit « phénotypique », c'est-à-dire basé sur l'aspect physique. Il renvoie à la traite Atlantique, à l'esclavage des Noirs. Ce thème complexe est le sujet de recherche de plusieurs historiens, notamment celui de Frédéric Régent[7], qui a démontré que le racisme anti-Noir était récent (fin XVII^e siècle, début XVIII^e siècle). De façon générale, le racisme phénotypique correspond à l'émergence d'une conception biologique de l'Homme qui n'est plus à l'image de Dieu et issu d'un couple primordial. Et il y a un racisme antijuif, qui n'est ni phénotypique – puisque l'on a obligé les juifs à porter un symbole particulier pour être reconnu comme tel –, ni ethnolinguistique, en l'absence d'une langue unique[8]. Ce racisme particulier, difficilement assimilable aux autres types de racisme, a conduit les associations de lutte à adopter la formule « contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations ».

L'Allemagne, qui se pense en tant que race, va faire des juifs une race à part ; cela conduira d'ailleurs Ernest Renan à affirmer, en 1871, qu'il se prépare des guerres « zoologiques »[9]. La France a également tenté de s'affirmer en tant que race – biologique ou culturelle –, sans succès ; les antisémites français vont donc exclure les juifs de son histoire, comme éléments de l'un des quatre « États confédérés » de Charles Maurras : les juifs, les francs-maçons, les protestants et les « métèques », qui ne sont « pas vraiment Français », selon Maurras[10]. On dirait aujourd'hui « Français de papier ».

Montée de l'antisémitisme

La décennie 1880 voit donc une montée et une affirmation de l'antisémitisme. À l'est, dans l'Empire russe, et à la suite de l'assassinat du tsar Alexandre I^er, nous assistons aux premières séries de pogroms. À l'ouest, l'affirmation des mouvements antisémites s'opère en Allemagne et en France – notamment avec l'action et les écrits d'Édouard Drumont[11].

La question juive devient essentielle.

Reste que l'Europe de la fin du XIX^e siècle est composée d'États de droit : l'antisémitisme est une opinion – Leroy-Beaulieu parle de « doctrine de la

7. Régent Frédéric, *La France et ses esclaves. De la colonisation aux abolitions (1620-1848)*, Paris, Grasset, 2007.

8. Il existe des langues juives, telles l'hébreu, le yiddish, le judéo-arabe… qui ont pour point commun d'être utilisées exclusivement ou presque par les communautés juives.

9. Renan Ernest, *La Réforme intellectuelle et morale de la France*, Paris, 1871.

10. Cette théorie des « quatre États confédérés » est présentée par Charles Maurras en 1905, au long de plusieurs articles publiés en épisode dans *La Semaine littéraire* de Genève, repris et annotés pour le lecteur français dans la *Gazette de France*. Le prétexte en est une réponse à l'ouvrage du politologue suisse Paul Seippel, *Les Deux Frances* (1905).

11. Drumont Édouard, *La France juive : essai d'histoire contemporaine*, Paris, C. Marpon & E. Flammarion, 1886.

haine »[12]. La violence y est avant tout symbolique et issue de la société civile ; l'antisémitisme n'est alors pas la résultante de l'appareil d'État.

Dans cette seconde moitié du XIX^e^ siècle, 80 à 90 % des juifs vivent en Europe centrale et orientale, dans le Yiddishland[13]. Mais grâce à la connexion, en 1880, du chemin de fer d'Ukraine à l'Europe de l'Ouest, un premier passage de repli est ouvert aux juifs de l'Empire russe persécutés : en quelques jours, *via* la Pologne, ils peuvent se rendre à Hambourg, puis à Ellis Island sur un bateau de la compagnie Hamburg America Line. Près de 2 millions de personnes emprunteront cette voie entre 1899 et 1914[14]. D'autres prennent la direction de l'Amérique latine, notamment l'Argentine, ou l'Afrique du Sud, soit ce que l'on appelle les « Nouvelles Europes ».

Une deuxième tendance, pour ces communautés opprimées de l'Empire russe, sera un repli religieux conservateur, avec un retranchement et un refus de contacts avec le monde extérieur.

La troisième solution consistera en l'émergence de l'idée d'un nationalisme sans territoire : la culture juive existe, fondée sur le yiddish ; une communauté nationale peut donc être créée. Ses droits sont garantis à l'intérieur du pays où elle se trouve, comme prôné par la théorie austro-marxiste en Autriche-Hongrie[15], et surtout la doctrine du Bund, le parti socialiste de l'Empire russe – territoire qui comprenait alors une grande partie de la Pologne actuelle.

Le sionisme

Lorsqu'il émerge vers 1880, le sionisme est le fait d'une petite minorité de gens, une forme de nationalisme spécifique à l'Europe centrale et orientale.

En effet les nouvelles nations qui s'organisent dans cette région du monde se construisent sur une triple identification : une religion, une langue et un héritage historique. Par exemple la Grèce antique, la langue grecque, l'orthodoxie ; pour les Serbes : le royaume de Serbie antique, la langue serbe, l'orthodoxie ; pour les Bulgares : le royaume médiéval des Bulgares, le bulgare, l'orthodoxie ; pour les Polonais : l'ancien royaume de Pologne, la langue polonaise, le catholicisme ; pour les Russes : l'Empire russe, la langue russe, la religion orthodoxe… Autrement dit, dans ce système à triple identification, les juifs n'ont pas de place, puisqu'il manquera toujours un élément : la religion.

12. Leroy-Beaulieu Anatole, *Les Doctrines de haine : L'antisémitiste, l'antiprotestantisme et l'anticléricalisme*, Paris, 1902.

13. Guillemoles Alain, *Sur les traces du Yiddishland : Un pays sans frontières*, Paris, Les Petits Matins, 2010 ; Silvain Gérard, Minczeles Henri, *Yiddishland*, Paris, Hazan, 1999.

14. Ce voyage se fera, pour la traversée de l'Allemagne, dans des wagons plombés, afin que les voyageurs « ne contaminent pas » le reste de la population.

15. Bauer Otto, *Die Nationalitätenfrage und die Sozialdemokratie*, 1907. Traduit en français sous le titre *La Question des nationalités*, Paris, Éditions Syllepse, 2017.

Le meilleur polonophone ne sera jamais Polonais s'il n'est pas catholique ; un grand écrivain de langue russe ne sera jamais Russe s'il est juif…

Le mouvement sioniste va essayer de recréer ces conditions. Pour le territoire antique, les Juifs vont revendiquer la Terre sainte ; pour la langue, ils vont l'inventer : ce sera l'hébreu moderne ; quant à la religion, les sionistes vont s'engager dans un combat contre les rabbins qui considèrent ce mouvement comme une atteinte aux droits de Dieu, un blasphème. Un judaïsme qui accepte, voire consacre le sionisme va apparaître.

Ce mouvement sioniste va se décliner dans toute une série de formes : sionisme culturel, sionisme colonisateur – ce que l'on appelle le sionisme pratique –, sionisme politique – l'organisation sioniste de Theodor Herzl, 1897[16] –, etc. T. Herzl affirme ainsi que la colonisation d'un espace géographique n'est pas suffisante ; il faut aussi une protection extérieure forte, une reconnaissance internationale de cet espace ; l'État juif – la colonisation juive de la Terre sainte – doit disposer d'un soutien international, global des puissances civilisées. Pour ce faire, Theodor Herzl va mener campagne auprès du pape Pie X, du Premier ministre russe, des Anglais, de Guillaume II, des Autrichiens… auprès de tout le monde, à l'exception notable des Français, en raison de l'action d'Edmond de Rothschild (voir *infra*).

Le sionisme se distingue donc, du Bund ou de l'austro-marxisme, par un passage au politique ; un passage au politique qui consiste à dire que seuls les Juifs seront capables de normaliser les juifs, les rendre heureux, en faire des « individus normaux » avec une langue, une culture, une civilisation et un État.

Les acteurs : la population arabe

Les populations

Il convient tout d'abord d'en finir avec le mythe de l'absence des juifs en Palestine, entre Vespasien et Hadrien : ils sont restés très largement, malgré la répression terrible de la révolte de Bar Kokhba (132-135). Une importante population juive vivait alors en Galilée, et l'on ne peut comprendre l'ampleur de l'*isra'iliyat* – la tradition juive orale passée dans l'islam – qu'en rappelant que des milliers de convertis juifs sont entrés dans l'islam dès son origine, dès l'arrivée des musulmans à Jérusalem en 637. On peut donc soutenir que la population arabe de Palestine est, généalogiquement, descendante des populations présentes en Terre sainte, il y a 2 000-3 000 ans.

16. Homme politique juif hongrois et journaliste (1860-1904), Theodor Herzl publie un manifeste fondateur du sionisme intitulé : "Der Judenstaat, Versuch einer Modernen Lösung der Judenfrage" (« L'État juif, recherche d'une réponse moderne à la question juive ») en 1896, où il expose sa thèse sur la nécessité pour les Juifs de créer leur propre État. En 1897, un congrès juif réuni à Bâle en Suisse, sous sa présidence, donne naissance au mouvement sioniste.

En parallèle à l'*isra'iliyat*, à cette dimension musulmane, il faut aussi prendre en compte les nouveaux arrivants : les populations en provenance de la péninsule Arabique, des tribus arabes de haute généalogie, qui se sont installées en Palestine à l'époque médiévale – particulièrement dans le Sud, dans le Néguev – ; le Moyen Âge voit l'arrivée des Kurdes avec Saladin (en arabe Ṣalāḥ ed-dīn) ; et, à une époque plus récente, les Arméniens qui accompagnaient les armées ottomanes dans leurs conquêtes ; le XVII^e^ siècle sera d'ailleurs le siècle arménien de la Palestine avec la constitution de leur quartier à Jérusalem.

Ce multiculturalisme, si l'on peut dire, subit le choc des Croisades[17]. Les musulmans avaient parfaitement saisi que le point d'achoppement était le pèlerinage à Jérusalem ; ils ont donc pris des mesures pour éviter le retour des pèlerins chrétiens et des croisés : la suppression des ports et l'interdiction d'approche du littoral palestinien[18] à la fin du XIII^e^ siècle, à la seule exception des pèlerinages catholiques, ouverts au début du XIV^e^ siècle par la Custodie franciscaine de la Terre sainte. Ainsi, il n'y a pas d'échelles[19] en Palestine ; l'échelle la plus proche est Saïda. Jérusalem n'étant pas une échelle, il n'y a pas de consulat européen. Cette interdiction ne sera levée que dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, avec le développement d'un « proto-État » autour de la ville d'Acre, et de la figure d'Aḥmad Djazzār pacha, qui triompha de Bonaparte à Acre en 1799.

Climat et mouvement de population

Mais, dans une perspective historique, il faut aussi prendre en considération le Petit Âge glaciaire. Cette période climatique arrive brutalement à la fin du XVI^e^ siècle en Méditerranée et se caractérise essentiellement par les inondations des espaces de basse altitude – ce que l'on appellerait aujourd'hui des épisodes méditerranéens à répétition –, obligeant les habitants à trouver refuge dans les hauteurs. Les Palestiniens migrent donc vers des espaces plus élevés, formant de fait une région dense de 600-700 villages, appelée alors Cisjordanie[20]. Ce territoire, situé sur les collines, était très dense, aussi bien en nombre de villages que d'habitants : 350 000 habitants en 1860[21] selon

17. Rappelons que les termes de « Croisades » et de « croisés » n'étaient alors pas utilisés. C'est au XV^e^ siècle que ces vocables apparaissent en français pour désigner ces expéditions. Ils seront par la suite amplement employés par les historiens.

18. La tradition historique crédite Saladin de cette décision essentielle. Il me paraît plus juste d'y voir ici l'action de Baïbars I^er^, le Grand Mamelouk.

19. Appellation des villes ouvertes aux Européens dans l'Empire ottoman.

20. Les contours de cette Cisjordanie ne correspondent pas à ceux de la région actuelle de Cisjordanie : le territoire était alors beaucoup plus vaste.

21. Une estimation de la population de la future Palestine mandataire à prendre avec beaucoup de précautions.

les sources fiscales ottomanes. De façon générale, il y a de fortes variations numériques dues aux épidémies, à l'ordre, à la sécurité.

À partir de la fin du XVIII[e] siècle, ces populations de la Cisjordanie redescendent vers le littoral pour le réhabiliter, un phénomène qui s'accélère à partir de 1850 et la fin du Petit Âge glaciaire.

Les « colons » juifs, ces nouveaux arrivants en Palestine, ne sont pas admis par les Ottomans déjà sur place. En effet, ces « migrants » sont sous la protection des consulats européens ; la première vague est même encadrée par des hommes envoyés par le baron français Edmond de Rothschild qui fonde les premières colonies agricoles. Ainsi, il suffit que le directeur de la colonie agricole soit Français pour que la protection consulaire s'étende, de fait, à l'intégralité de la colonie.

Une deuxième vague d'immigration va avoir lieu après la Révolution russe de 1905 et sera composée de sionistes purs et durs ; eux ne veulent aucunement fréquenter les Arabes, mais s'en séparer radicalement. Les sources arabes montrent d'ailleurs très clairement cette rupture de sociabilité – une sociabilité réelle avant cette date[22] – vers les années 1910-1914.

Les nouveaux immigrants s'installent dans les espaces encore libres, c'est-à-dire non en Cisjordanie, où la densité est déjà forte, mais dans les vallées de basse altitude : en Galilée. Géographiquement, cette installation juive suit une ligne le long du littoral, avec une entrée dans les terres au niveau de la Galilée et dans la Galilée elle-même ; ceci toujours en basse altitude, puisque la haute altitude est peuplée par les paysans arabes.

Début des oppositions et mandat britannique

À l'époque ottomane, la tension se fait jour à partir de 1908. C'est d'abord à cette date qu'arrive l'Organisation sioniste mondiale en Palestine. Pour mettre fin à une légende, précisons ici que les colonies rothschildiennes sont numériquement plus importantes que les colonies de l'Agence juive jusqu'au milieu des années 30 ; seulement, elles sont plus silencieuses, elles font moins parler d'elles.

D'autre part, la révolution des Jeunes-Turcs, en juillet 1908, va provoquer la naissance de l'antisionisme, de l'hostilité sioniste, qui devient, dans l'Empire ottoman également, un objet politique, avec les alliances, les débats politiques et parlementaires concomitants.

La situation ne s'apaise ni durant la Première Guerre mondiale, ni à la suite de la Déclaration de Balfour de 1917, ni lors de l'occupation britannique de la Palestine, contraire aux accords Sykes-Picot de 1916. En 1918, au cours

22. Un exemple parmi d'autres de cette ouverture confessionnelle : Mohammed Amine el-Husseini, le futur grand mufti de Jérusalem, a fait ses études à l'Alliance israélite universelle.

d'un entretien privé et secret entre Georges Clemenceau et Lloyd George, les Français abandonnent la Palestine aux Anglais[23].

Sur les violences de 1919, un rapport militaire britannique rapporte, en français dans le texte : « Cet animal est méchant ; il attaque quand il se défend ». C'est un peu la problématique, jusqu'à aujourd'hui.

Le mandat britannique rattache à l'ancien sandjak de Jérusalem les arrondissements du nord – ce que l'on appelle le Nord de la Palestine – et constitue un espace dénommé « Palestine mandataire », l'espace de référence. De 27 000 km² – soit la taille de la Bretagne – ce territoire sera en conflit durant tout le mandat.

Un motif de ces conflits est que les Palestiniens, dès le départ, sont convaincus que le mouvement sioniste va entraîner leur expulsion. Ils s'opposent donc à l'intégration dans le droit de la Déclaration de Balfour, qui évoque le « respect des droits civils et religieux des populations non juives ». Cette Déclaration ne parle ni des « Arabes », ni des « musulmans » ; de fait, les Palestiniens ne sont pas nommés et ils font remarquer aux Britanniques (1920-1921) que les « droits civils et religieux » sont des droits que l'on accorde aux étrangers. D'où le sentiment, pour les Palestiniens, d'être des étrangers sur leur propre terre.

En découle le problème insoluble du mandat britannique, chargé par la Société des Nations de créer à moyen terme, des États – ce que j'appelle une colonisation à durée déterminée. Or cette colonisation à durée déterminée ne peut, justement, être déterminée, puisqu'il est impossible de constituer un État en Palestine : il y a, au contraire, un développement séparé des communautés juives – avec la création de l'Agence juive en 1929 –, et un encadrement religieux des musulmans et des chrétiens autour du Conseil suprême musulman – fondé par les Britanniques et confié à Mohammed Amine el-Husseini, le grand mufti de Jérusalem. La mission de la Société des Nations n'est donc pas remplie.

Cet échec, en dehors des oppositions nationales, se base sur deux faits.

D'une part, le mandat repose sur un jeu à somme nulle : autrement dit, le progrès de l'un se fait au détriment de l'autre. Or, il n'a pas été possible de sortir de ce fonctionnement durant tout le mandat local ; des tentatives ont été faites, mais elles n'ont jamais fonctionné, tout simplement parce que les gens ne se font pas acheter.

D'autre part il y a, en Terre sainte, deux terres : la première est matérielle, celle sur laquelle se développe l'économie de la Palestine ; le seconde est

23. Voir Laurens Henry, « "Je veux Mossoul", dit Lloyd George », *Le Monde diplomatique*, juillet 2014 ; Laurens Henry, « Comment l'empire ottoman fut dépecé », *Le Monde diplomatique*, n°589, avril 2003.

religieuse. S'il est possible d'envisager des compromis sur la terre matérielle, aucun arrangement n'est concevable sur la terre sainte. Or l'essentiel des lieux religieux juifs sont musulmans : le mont du Temple, le Mur des Lamentations, le Tombeaux des Patriarches, le Tombeau de Joseph… autant de lieux saints musulmans, revendiqués par le judaïsme[24].

Malgré tout, les années 1920 peuvent être qualifiées de relativement « calmes ». Les vagues d'immigration juive, même si elles ont doublé pour représenter 15 % de la population en 1920, sont limitées. La raison en est économique : la Palestine n'est pas une « Nouvelle Europe » et les emplois sont plus rares qu'en France, par exemple – destination privilégiée de nombreux juifs polonais. Les Britanniques fixent donc des quotas d'entrée en fonction de la « capacité économique d'absorption ».

Cela va évidemment changer avec l'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933, les drames européens de la décennie des années 30 et la prédominance de la « question juive » dans les relations internationales.

Avant et après la Seconde Guerre mondiale

En Europe, les populations vivent dans le cauchemar de la Première Guerre mondiale, et la montée en puissance de l'Allemagne nazie laisse présager un affrontement pire que la Grande Guerre. En France, par exemple, des masques à gaz sont distribués aux populations urbaines, qui craignent des bombardements de gaz sur Paris et les grandes agglomérations.

Tout le monde sait que l'Allemagne nazie persécute les juifs. Les opposants à l'Allemagne nazie sont donc assimilés aux défenseurs des juifs. Par réduction, les juifs vont alors devenir, pour l'Europe de l'époque, des « fauteurs de guerre », des « bellicistes ». S'ensuivra une vague d'antisémitisme très violente, dans tous les pays européens, un antisémitisme qui recoupe alors le pacifisme ; il n'existe pas, à la fin des années 30, de mouvement pacifiste qui ne soit aussi antisémite.

Dans ce contexte, l'Empire britannique est tiraillé entre deux situations. Dans la première, les Britanniques adoptent une politique d'apaisement avec l'Allemagne nazie ; le départ des juifs d'Allemagne est facilité – à destination de la Palestine, par exemple. Mais dans ce cas, les Britanniques s'attirent les foudres des Arabes, ceux de Palestine mais aussi tous ceux du Moyen-Orient. Une situation fâcheuse, mais gérable. En revanche, si l'Empire britannique entre en guerre contre l'Allemagne nazie, les lignes de communication impériales, c'est-à-dire le Moyen-Orient, doivent être sécurisées ; il est alors inenvisageable d'envoyer les juifs en Palestine. Le drame est alors que

24. Les émeutes de 1929, dites aussi Massacre de 1929 ou révolte de la Buraq, ont opposé, du 23 au 29 août, juifs et musulmans sur l'accès au Mur des Lamentations. Elles feront un grand nombre de morts et de blessés dans l'un et l'autre camp.

la possibilité de faire la guerre à l'Allemagne nazie est conditionnée par l'abandon des juifs d'Europe, par la « vieille Europe » tout d'abord, puis par les États-Unis à partir de 1940-1941. Ce choix, cet abandon catastrophique, conduira à la Shoah, même s'il est important de rappeler que les décideurs de 1939 ne pouvaient pas, alors, imaginer ce qui allait se passer.

De la « question de la Palestine » à la « question israélo-arabe »

En 1945, les Juifs de Palestine composent à peu près 30 % de la population, majoritairement dans les espaces de basse altitude, sans être totalement absents de la Cisjordanie. Mais pour des raisons complexes, qui résultent souvent des situations de colonisation de peuplement, les populations indigènes ont réussi à les bloquer économiquement. Schématiquement, l'économie palestinienne est, en 1945, détenue à 45 % par les Arabes, et à un peu plus de 50 % par les Juifs ; la différence et la marge étant sous le contrôle des autorités mandatées par les Britanniques. Mais, à cette date, le mouvement sioniste ne peut plus acheter de terres, car il n'y en a plus de disponibles ; et le développement économique est bloqué par les Arabes. Le mouvement sioniste va se baser sur les événements de la Seconde Guerre mondiale pour exiger ou, tout au moins, essayer d'obtenir un État en Palestine ; les Britanniques tenteront de répondre à cette demande, mais sans succès, et la situation devient intenable.

En 1947, 100 000 soldats britanniques sont postés en Palestine ; un chiffre colossal, d'autant que les services de ces soldats sont requis sur le Rhin. La Grande-Bretagne décide alors de se désengager de Palestine : elle transmet le dossier à l'Onu qui établit – dans des conditions douteuses, avec des pressions exercées sur différents États directement par la Maison-Blanche – un plan de partage. Ce partage n'est pas accepté par les Anglais, qui se retirent. Comme en Inde, le départ des Anglais amènera une flambée du désordre et de la violence.

Cela va conduire les États arabes à intervenir et la « question de la Palestine » va se transformer en « question israélo-arabe » : les conventions d'armistice signées à Rhodes, entre février et juillet 1949, créent en effet un certain nombre de points de contentieux territoriaux entre la Jordanie, l'Égypte, la Syrie et l'État d'Israël. Les guerres de 1956 (dite crise du canal de Suez) et 1967 (dite guerre des Six Jours) sont d'ailleurs très largement liées aux contentieux des armistices de Rhodes.

L'autre point concernant au premier chef les Arabes est la *Nakba*[25] : l'expulsion de la majorité de la population arabe de Palestine des territoires

25. Ce terme, qui en arabe signifie « catastrophe » ou « désastre », évoque le mouvement de population arabe hors de Palestine en 1948, considéré pour certains comme une fuite et, pour d'autres, comme un exil forcé.

nouvellement conquis par les Israéliens, lors du conflit de 1948-1949. Les différentes étapes de cette expulsion – qui aurait commencé, selon certains historiens, avant même le début du conflit[26] – sont sujettes à discussions entre les historiens et les spécialistes[27]. Reste que l'expulsion devient de plus en plus systématique au fur et à mesure du temps : à l'automne 1948, l'armée israélienne expulse la population arabe du Sud de la Palestine, qu'elle vient de conquérir ; les communautés trouveront refuge dans la bande de Gaza. En 1951 – soit un an après la fin du conflit israélo-arabe – l'expulsion totale de la population arabe de la ville de Majdal – qui deviendra alors Ashkelon – est menée ; les populations s'installeront, là encore, dans la bande de Gaza. Il en découle que les deux tiers de la population de Gaza sont les descendants des réfugiés de 1948 et des années suivantes. Ils y sont par suite d'expulsions et non suite à de simples fuites.

Le conflit suivant, celui de 1967 – guerre des Six Jours – est lui aussi fondé sur les contentieux des armistices de Rhodes, mais aussi à la renaissance palestinienne qui s'opère à partir des années 60, avec la création du Fatah et de l'OLP, entre autres.

La représentation de soi : combattant ou victime

Les Juifs se sont installés en Palestine pour ne plus subir ; d'où une forme de violence qu'ils exercent envers ceux qui sont violents à leur encontre. Le modèle sioniste – pas forcément dans sa réalité, mais dans l'image qu'il projette – est l'inversion des stéréotypes de l'antisémitisme : le juif était un homme des villes, pâle, hâve, amaigri… ; le sioniste est un homme musclé, du grand air et qui porte les armes à la main. Il en est de même des Palestiniens lorsqu'ils reprennent la lutte armée dans les années 60 : les armes sont, pour eux, le moyen de regagner leur dignité.

Les deux cas renvoient au paradigme du combattant ; ce paradigme, qui dominera le monde dans les années 70 et 80, disparaîtra dans les années 80 au profit du paradigme de la victime. Progressivement, les jeunes ne vont plus se définir en tant que « combattant », mais en tant que « victime ».

Dans le paradigme du combattant, vous exposez les cadavres de vos opposants, mais pas les vôtres et jamais des corps d'enfants ; dans le paradigme de la victime, l'image des cadavres d'enfants est celle que les deux camps se projettent constamment l'un à l'autre. Cette grille d'analyse, que j'ai établie depuis fort longtemps, correspond parfaitement à ce que nous expérimentons depuis le 7 octobre.

---

26. Pappé Ilan, *Le Nettoyage ethnique de la Palestine*, Paris, La Fabrique éditions, 2024 ; Pappé Ilan, *Une terre pour deux peuples : Histoire de la Palestine moderne*, Paris, Fayard, 2004.

27. Morris Benny, *The Birth Of The Palestinian Refugee Problem*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989 ; Gelber Yoav, *Palestine 1948*, Brighton, Sussex Academic Press, 2006.

Il convient également de préciser un point : il faut bien distinguer l'Histoire, les sciences sociales et le juridique. Dans une situation, quelle qu'elle soit, il y a une définition qui renvoie à un texte juridique et qui sert de base à la création d'un modèle, un « idéal-type », pouvant – ou non – être appliqué dans d'autres situations. L'apartheid a créé, en Afrique du Sud, un modèle ; une convention pour l'interdiction et/ou la suppression de l'apartheid est établie, d'une valeur universelle. Ainsi l'apartheid est-il devenu un idéal-type, ne s'adressant plus uniquement à l'Afrique du Sud.

L'État d'Israël est, par définition, un État totalement sécuritaire : aux meilleures lois du monde, ce sont toujours les conditions sécuritaires qui seront priorisées. La Cour suprême israélienne est valide comme défenseur de la démocratie pour la population juive de l'État d'Israël ; en revanche, elle s'abstient en ce qui concerne les populations arabes, considérant dans ce cas qu'il s'agit d'une question sécuritaire. Il faut alors dissocier deux situations : dans l'État d'Israël et ses frontières de 1967, la population arabe israélienne n'a pas de droits nationaux et n'accède pas à la totalité des droits que possèdent les Juifs israéliens, même si elle vote aux élections ; nous sommes dans le cas présenté par Clermont-Tonnerre en 1791 : tout leur reconnaître en tant qu'individu, tout leur refuser en tant que nation.

Le second élément à prendre en compte est que les Juifs sont venus en Terre sainte, en Palestine et dans l'État d'Israël pour former un groupe soudé : ils vivent spontanément séparés des autres communautés, qu'ils évitent au maximum. En Israël, il n'y a que très peu d'espaces mixtes : la ville de Lod, Jaffa et Haïfa[28]. Un certain nombre d'institutions juives poussent également à la judaïsation de la terre avec des moyens que n'ont pas les habitants arabes : donc non seulement ils sont privés de droits nationaux, mais ils sont également soumis à des pressions et des restrictions. Cela dit, les Juifs sont aussi très divisés, entre laïques et religieux, Séfarades et Ashkénazes, habitants des villes – plutôt laïques – et les autres, etc. Il y a donc une succession de fermeture à l'intérieur même de l'État d'Israël. Quant au territoire occupé, la Cisjordanie, l'apartheid y est présent et total : séparation des populations, interdictions… Le président Biden avait, après une longue bataille, obtenu que les Américains d'origine palestinienne puissent entrer en Israël par l'aéroport de Lod ; depuis le 7 octobre, la question n'est plus d'actualité. L'État français en revanche ne défend absolument pas le droit des Français d'origine palestinienne à arriver en avion : ils sont obligés de passer par Amman et le pont Allenby ; il a capitulé depuis longtemps devant un traitement discriminatoire de nos propres concitoyens.

28. Le statut de la ville de Jérusalem est plus compliqué puisque, d'un point de vue international, il s'agit d'un territoire occupé.

Aux objections internationales, l'État d'Israël répond qu'il s'agit de mesures de sécurité : la totalité des catégories juridiques – droits de l'Homme, conventions internationales… – perdent leur force face à l'autorité suprême sécuritaire.

La solution à deux États ?

Les deux peuples ont besoin de symboles nationaux forts et fédérateurs : un hymne national, une équipe nationale de football, une fête nationale… Or, un État avec des Juifs et des Arabes ne peut avoir une fête nationale unique, puisqu'elle serait le symbole de la défaite des uns ou des autres. Il faudrait donc une structure à deux États, pour produire un sentiment national des deux parties.

Et c'est là qu'intervient de nouveau la question de la dimension du territoire – à peine plus grande que celle de la Bretagne – : dans un espace si restreint, la gestion doit et ne peut qu'être commune ; non celle du « fort » sur le « faible », mais une gestion équitable. Une solution était en bonne voie d'être trouvée lors des accords d'Oslo du 13 septembre 1993 (entre le Premier ministre israélien Yitzhak Rabin et le président du comité exécutif de l'OLP Yasser Arafat, sous le patronage du président des États-Unis Bill Clinton), mais ils ont échoué.

Depuis, la situation ne fait que se détériorer, et elle s'aggrave de plus en plus ces derniers mois.

Nous avons actuellement deux populations qui sont, je dirais, intriquées dans un corps à corps mortel, dont elles n'arrivent pas à sortir ; la situation est dramatique. La voie diplomatique, ces dernières décennies, a abouti à des « masques », des « fictions » : des « incitations » ont été proclamées, mais aucune pression n'a été exercée sur les acteurs des deux camps.

La situation dans ce conflit israélo-arabe me rend particulièrement pessimiste, car il est au long court. Un parallèle peut être posé avec la situation en Irlande du Nord : les Anglais ont investi l'Irlande du Nord au XIII^e^ siècle ; il y a eu des guerres, des massacres, des attentats, des heurts, des traités de paix… Mais concrètement, aujourd'hui, ils sont toujours en Irlande du Nord[29]…

La Shoah est, plus qu'il y a trente ans, présente dans les esprits, tout comme la *Nakba* chez les Palestiniens… tout comme la mémoire du Génocide de 1915 pour les Arméniens…

La résonance du passé, pour un camp comme pour l'autre, rend, à mon avis, une résolution du conflit simple et rapide extrêmement improbable.

29. Pour aller plus loin : Laurens Henry, *Le Passé imposé*, Paris, Fayard, 2022.

Il me semble que le drame d'aujourd'hui soit le retour de la « question juive » avec la référence obsédante à l'antisémitisme, ce qui veut dire l'échec de la normalisation du peuple juif. S'en tenir à l'antisémitisme comme fondement de l'analyse est revenir à avant le sionisme et à une histoire dite « lacrymale », celle d'être la victime perpétuelle incapable d'être l'agent de sa propre histoire. Le sionisme se voulait être un passage au politique mais ne peut accepter une mise en question politique de ses actions.

Une victoire militaire au prix de dizaines de milliers de morts arabes ne lui donnera aucune légitimité dans la région où il s'est établi en dépit de la démonstration de force. ✖

ARTICLES

La fragmentation de l'économie mondiale

Christian de Boissieu

Résumé et mots-clés

D'habitude, les crises se succèdent, plus ou moins fréquemment. L'originalité de la période actuelle tient à la conjugaison de plusieurs crises systémiques, aux effets économiques et sociaux évidents : la Covid encore là, la guerre en Ukraine, l'affrontement au Proche-Orient… Ces différents chocs ont accentué une fragmentation de l'économie mondiale qui avait commencé avant, avec le début de la guerre commerciale États-Unis/Chine, et qui revêt de multiples facettes : ruptures dans les chaînes d'approvisionnement, mesures protectionnistes, ralentissement des échanges au plan mondial, mais intensification de ces échanges dans certains « blocs », contestation croissante par les BRICs, plus largement le Sud global, de la domination occidentale, en particulier américaine (*cf.* la « dédollarisation », aujourd'hui plus un leitmotiv qu'une réalité !). Jusqu'où ira ce mouvement ? La fragmentation va rester là, sans aller jusqu'à une démondialisation. Elle va quand même se heurter à des limites : technologiques, économiques, géopolitiques… Elle appelle à des progrès, incertains mais nécessaires, de la gouvernance mondiale qu'il s'agisse du G7, du G20, des rapports Nord-Sud ou des organismes internationaux (dont bien sûr l'OMC).

#Économie mondiale – Mondialisation – Fragmentation – Géopolitique –IDE – Sud global – Dédollarisation – Mobilité des capitaux – Intégration mondiale – Gouvernance – Politique – Actualités.

Abstract and keywords

Crises usually follow one another, more or less frequently. The originality of the current period lies in the combination of several systemic crises, with obvious economic and social effects: Covid again, the war in Ukraine, the confrontation in the Middle East, etc. These different shocks have accentuated a fragmentation of the global economy that had begun earlier, with the start of the US-China trade war, and which has many facets: disruptions of supply chains, protectionist measures, a slowdown in world trade, but an intensification of these exchanges in some "blocs", growing challenges from the BRICs, and more broadly from the Global South, to Western domination, particularly by the USA (cf. "de-dollarisation", today more of a leitmotiv than a reality). How far will this movement go? Fragmentation will remain, without going as far as de-globalisation. It will nevertheless come up against limits: technological, economic, geopolitical... It calls for progress, uncertain but necessary, in global governance, whether in the G7, the G20, North-South relations or international organizations (including, of course, the WTO).

#*World economy - Globalisation - Fragmentation - Geopolitics -IDE - Global South - De-dollarisation - Capital mobility - Global integration - Governance - Politics - News.*

Au regard du temps long, de ce que Schumpeter appelait la « dynamique grandiose », la mondialisation n'a pas été et n'est pas un processus continûment en croissance. En fait, derrière une tendance née en particulier des nouvelles technologies, qui rapprochent et intègrent les espaces économiques aussi bien que les personnes, elle connaît des cycles de long terme dans lesquels les retournements viennent de chocs systémiques. Il y a plus de vingt ans, Susan Berger (2003), professeure d'histoire économique au MIT, avait caractérisé ce qu'elle a appelé « notre première mondialisation » – en gros la période 1880-1914 – ,durant laquelle la mobilité des personnes, des biens et des capitaux a été intense. Une phase d'ouverture réciproque des économies avec des flux impressionnants d'importations et d'exportations, avec des investissements directs étrangers (IDE) conséquents et des mouvements migratoires multiples.

Cette phase de mondialisation n'était bien sûr pas la « première », contrairement à la présentation de Susan Berger. Car, durant les siècles précédents et par exemple pendant La Renaissance, le monde avait déjà connu des périodes d'ouverture, de libéralisation et d'intégration suivies de phases de repli sur soi. Ainsi, le cycle d'essor de la mondialisation au tournant des XIX^{e} et XX^{e} siècles a été stoppé par deux chocs systémiques de nature différente mais convergents : la Première Guerre mondiale et la crise financière de 1929 et ses conséquences. À partir de là s'affirme la phase de démondialisation des années 30, avec la montée du protectionnisme, la multiplication des dévaluations compétitives, expression d'une guerre monétaire qui a précédé (aidé à provoquer ?) la vraie guerre, la Seconde Guerre mondiale.

L'objet de cet article est d'analyser et de caractériser l'évolution en cours, mais aussi, si possible, celle prévisible de l'économie mondiale, à la lumière d'un certain nombre de facteurs structurels qui en déterminent la dynamique d'évolution. Nous étudierons d'abord les signes de fragmentation de cette économie mondiale, qui tendent à se multiplier. Puis nous verrons les limites du processus de fragmentation, mais aussi les leçons que les politiques publiques devraient tirer de tout cela.

Les tendances à la fragmentation

Retour sur les composantes de la mondialisation

La mondialisation, en expansion depuis le début des années 1960, une fois écoulée la phase de reconstruction après la guerre, s'est traduite par plusieurs phénomènes :

- Un commerce international augmentant plus vite que le PIB mondial. Durant les Trente Glorieuses, le commerce mondial augmentait en moyenne annuelle deux fois plus vite que le PIB mondial (élasticité égale à 2), traduisant

une interdépendance croissante de nos économies. Avec des avantages et des inconvénients : chaque pays profite alors aussi de la croissance de ses voisins, mais inversement pâtit de leurs difficultés, par exemple de leur récession. Pour le meilleur et pour le pire, nous sommes dans le même bateau !

- Des flux migratoires intenses, qui nécessiteraient une analyse plus fine en distinguant les migrations contraintes des migrations désirées, les migrations de nature économique des autres motivations de la mobilité internationale des personnes ;
- Une mobilité parfaite des capitaux, expression de ce que l'on appelle la globalisation financière. Sans trop insister sur les débats sémantiques, la globalisation financière est la dimension financière du phénomène de mondialisation. La croissance des IDE est l'une des facettes de l'intégration financière. Cette dernière fait aussi référence aux interconnexions sans limites entre les marchés de capitaux nationaux. C'est vraiment le krach d'octobre 1987 qui nous a fait prendre conscience de l'intensité des liens financiers et de ses implications. Une conscience qui n'a fait que s'enraciner depuis…

La conjugaison de ces différents traits a été renforcée elle-même par le jeu des nouvelles technologies qui poussent aussi dans la direction de l'intégration : les ordinateurs, Internet, l'IA, ne connaissent pas les frontières nationales. Deux traits caractérisent cette période mondialisation :

- L'intégration internationale n'a pas été de même intensité pour tous les marchés. C'est ainsi qu'a prévalu, et que prévaut encore aujourd'hui, cette double inégalité : nous vivons dans un monde dans lequel la mobilité des capitaux, quasiment totale, est supérieure à la mobilité des biens, elle-même supérieure à la mobilité des personnes. Cette double inégalité s'applique aussi dans l'Union européenne, et la notion de marché unique, colonne vertébrale du projet européen, ne doit pas nous faire oublier que les marchés financiers sont plus interdépendants que d'autres types de marchés ;
- Même aux meilleurs moments de la coordination internationale des politiques publiques, *via* le G7, le G20, le FMI et d'autres instances – ces moments ont d'ailleurs été rares et éphémères ! –, la gouvernance mondiale a été et demeure en retrait par rapport à la mondialisation. Autrement dit, les politiques économiques nationales sont moins coordonnées que les systèmes productifs ne sont intégrés, et cet écart, que je qualifie de « critique » et qui est de nature structurelle, explique à mon avis une bonne part de l'instabilité financière à laquelle nous sommes confrontés de manière récurrente.

Que se passe-t-il dans l'économie mondiale ?

La fragmentation en cours de l'économie mondiale comporte plusieurs dimensions complémentaires.

Le ralentissement des flux commerciaux et des flux d'IDE

Le temps d'une élasticité de 2 du commerce mondial vis-à-vis du PIB mondial est révolu depuis longtemps, bien avant la crise de la Covid. En particulier, la crise financière mondiale enclenchée en 2007-2008 a constitué une rupture, dans ce domaine comme dans d'autres.

La Covid a accentué, à partir de 2020, un mouvement antérieur, avec en particulier la fermeture des économies au nom de la protection et de la souveraineté sanitaires. L'exemple le plus marquant a été la fermeture prolongée de la Chine, mais elle n'a pas été la seule à s'isoler. Il en a découlé une rupture dans les chaînes d'approvisionnement : moins d'importations et d'exportations de biens et services alors que, pour chaque pays, le contenu en importations des exportations est devenu prépondérant ; crise, certes passagère, du fret maritime ; volonté affirmée des États de retrouver de la souveraineté dans les filières stratégiques du médicament et de la santé, mais pas seulement. La Covid n'est pas terminée, mais elle est en quelque sorte « normalisée ». La Chine s'est rouverte, et avec elle d'autres pays asiatiques qui avaient, peu ou prou, suivi sa démarche. Et pourtant, les chaînes de valeur n'ont pas aujourd'hui l'intensité et le niveau d'intégration, sur le plan international, qu'elles affichaient avant la pandémie. Ajoutons que, de ce point de vue, la géopolitique a rajouté une couche dans le sens de la fragmentation commerciale, avec les conséquences de la guerre en Ukraine, les affrontements au Proche-Orient et l'augmentation récente mais impressionnante des coûts du fret maritime, due aux drones et missiles venus du Yémen et la nécessité pour les bateaux de contourner l'Afrique.

Ce qui se constate pour le commerce international vaut aussi pour les IDE, devenus plus frileux face aux chocs géopolitiques et aux incertitudes économiques et financières. La tendance de ces dernières années ne pourra être inversée qu'avec le retour de la confiance, l'arrêt des bruits de bottes, et le retour de l'esprit de coopération face à l'esprit d'affrontement. Je parle vraiment d'affrontement, à ne pas confondre avec la concurrence, mécanisme indispensable au bon fonctionnement des économies de marché.

La montée des mesures protectionnistes

Depuis des années, l'économie mondiale est plombée par l'affrontement commercial Est-Ouest, plus spécifiquement entre la Chine et les États-Unis. De ce point de vue, du côté américain, il n'y a guère de différence entre une administration démocrate et une administration républicaine. On ne peut pas prétendre que le conflit sino-américain était moins intense sous Barack Obama ou Joe Biden qu'avec Trump I. Le retour de Trump à la Maison-Blanche ne va pas, bien sûr, arranger la situation, mais Trump II, de ce côté-là, sera à mon avis dans la continuité de l'administration démocrate.

La mesure protectionniste la plus claire du côté américain a été l'adoption en 2022 de l'IRA (Inflation Reduction Act) qui, sous couvert de lutte contre l'inflation et de préoccupations écologiques, consiste à subventionner les entreprises, américaines ou non, établies sur le sol américain. Du côté des États-Unis, il était assez malin de prétendre mettre en œuvre un dispositif de lutte contre le changement climatique pour, en fait, doper la compétitivité des entreprises. Face à l'IRA, que Donald Trump a critiqué à plusieurs reprises mais qu'il va possiblement conserver pendant son second mandat, l'Europe n'a pas trouvé de parade à la hauteur du défi, la Chine non plus.

En fait, l'IRA est clairement un dispositif de politique industrielle qui dit plus ou moins son nom. On constate qu'un peu partout, et pas seulement aux États-Unis, la Covid a suscité un mouvement de réindustrialisation et de localisation ou relocalisation d'activités, souvent au nom d'un regain recherché de souveraineté nationale. La maîtrise de la filière santé/médicament en est l'illustration la plus connue, mais la démarche est assez générale, touchant de nombreuses branches (les batteries, l'automobile, l'aéronautique, l'agro-alimentaire…). Le retour des politiques industrielles, marqué par la tentation de mesures protectionnistes, ne concerne pas que l'industrie au sens strict (aujourd'hui, seulement 10 % du PIB français contre 20 % en Allemagne). Il touche aussi une grande partie des services, en priorité ceux qui sont directement ou indirectement liés à l'industrie (transports, logistique, informatique…).

Quelle est l'aire de référence pertinente pour traiter aujourd'hui de politique industrielle ? Il faut en pratique pouvoir compter sur le jeu des économies d'échelle, donc sur des effets de taille. Le marché américain a la taille requise pour beaucoup de secteurs. En revanche, en Europe, la fragmentation, persistante malgré le marché unique, empêche beaucoup d'entreprises de profiter des effets de taille, et la politique européenne de la concurrence mise en œuvre jusqu'à présent freine la constitution de grandes firmes comparables à leurs homologues américains, chinois, indiens ou japonais. Tout cela contribue aux écarts de croissance et de productivité entre les États-Unis et l'Europe, et le rapport Draghi (2024) a eu raison de nous le rappeler et d'appeler les Européens à un peu plus d'ambition et à un peu moins de naïveté !

L'annonce par Donald Trump de nouveaux droits de douane vis-à-vis du Canada, du Mexique, de la Chine, et sans aucun doute de l'Europe, renforce la tentation protectionniste et unilatérale des États-Unis. Face à l'impuissance actuelle, et qui risque de perdurer, de l'OMC, la principale limite à la hausse des tarifs douaniers américains pourrait venir du probable regain d'inflation aux États-Unis, avec deux implications principales : une défiance, voire une contestation, des consommateurs américains face à leurs pertes de pouvoir d'achat, et l'arrêt de la baisse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale.

Même quand on est les États-Unis et que l'on s'appelle Donald Trump, il est difficile de gagner sur tous les tableaux à la fois…

L'essor de blocs régionaux

La fragmentation de l'économie mondiale s'exprime aussi dans la constitution de blocs régionaux, dans lesquels le degré de solidarité et les ambitions de coordination, voire d'intégration, varient d'un exemple à l'autre.

L'essor du « Sud global » est l'illustration la plus actuelle d'une solidarité régionale soudée par la volonté de contester la domination de l'Occident, la puissance américaine et ses privilèges, parmi lesquels figure en bonne place le rôle du dollar comme monnaie de réserve par excellence. Cette notion de « Sud global » demeure aujourd'hui floue, par insuffisance de convergences économiques et politiques entre les pays participants. Elle trouve sa raison d'être dans son positionnement négatif – la contestation du Nord sous de multiples facettes – plus que dans une vision plus positive que constituerait le partage d'une vision et d'un projet communs entre pays du Sud.

Les BRICS constituent aujourd'hui le noyau dur du « Sud global », même si ce dernier va bien au-delà des cinq membres initiaux du groupe (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). L'élargissement des BRICS fait partie des évolutions significatives récentes. Aux cinq d'origine, se sont ajoutés depuis le sommet d'août 2023, quatre nouveaux membres : l'Iran, les Émirats arabes unis, l'Éthiopie ainsi que l'Égypte. L'Arabie saoudite, apparemment intéressée, n'a pas confirmé à ce jour son entrée. Quant à l'Argentine, l'accord de participation donné en août 2023 a été annulé par le président Milei dès son investiture.

Les BRICS se sont organisés pour mettre en place des institutions communes : une mini-Banque mondiale avec la New Development Bank (NDB) ; un mini-FMI avec le Contingent Reserve Arrangement (CRA) ; des systèmes de paiement et de règlement permettant de contourner en partie les sanctions contre les banques russes, désormais exclues du système SWIFT ; des coopérations entre banques centrales *via* des accords de swap… Il ne faut pas négliger l'affirmation d'une telle coopération entre pays du Sud. Je fais l'hypothèse que le groupe des BRICS+ – à ce jour composé de neuf pays membres – va s'élargir dans les années qui viennent, car il y a là une force d'attraction pour nombre de pays émergents ou de pays en développement qui n'émergent pas trop… On susurre, par exemple, que le Maroc serait candidat, mais aurait été bloqué à l'entrée par l'Afrique du Sud. Le groupe des BRICS+ risque par ailleurs de faire face au même dilemme que l'Europe : il est difficile de faire en même temps l'élargissement et l'approfondissement. Pour le moment, les BRICS sont en phase d'extension, même si la présence de l'Iran dans le club pourrait décourager certains candidats potentiels et,

en cas d'entrée, « refroidir » leurs relations bilatérales avec les États-Unis. C'est probablement de la crainte de représailles américaines que proviennent les hésitations de l'Arabie saoudite à rejoindre le groupe. Néanmoins, de nouveaux élargissements des BRICS sont attendus ; ils risquent d'accentuer l'hétérogénéité économique, les divergences politiques et le jeu des rapports de force à l'intérieur du groupe.

Il existe dans le monde d'autres espaces de coopération régionale : le Mercosur, l'ASEAN, l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale (SAARC), l'ALENA (ou plutôt ce qu'il risque d'en rester à la suite des déclarations intempestives de Donald Trump à l'égard du Mexique et du Canada), la zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)… À ce jour, l'Union européenne, malgré tous les défis auxquels elle fait face, demeure le projet le plus ambitieux au monde en matière de coopération et d'intégration régionales (marché unique pour vingt-sept pays et monnaie unique, avec l'euro, pour vingt pays membres).

Les travaux de la CNUCED (2024) indiquent que, par-delà la décélération globale du commerce mondial, le commerce intra-bloc a crû plus vite que le commerce entre blocs régionaux. Il y a là un autre signe de fragmentation de l'économie mondiale. On constate aussi que les sanctions contre la Russie, à la suite de l'invasion de la Crimée en 2014 puis de l'Ukraine à partir de février 2022, ont engendré des courants commerciaux et financiers de substitution en comparaison de la situation antérieure. La Russie a voulu « compenser » vers l'Asie, le Moyen-Orient, l'Afrique… les flux commerciaux et financiers perdus en Occident du fait des sanctions. Et elle y a en grande partie réussi, au point de réduire fortement, ou au moins de retarder, l'impact de ces sanctions sur sa croissance économique. De même, le commerce bilatéral intra-BRICS, entre la Russie et la Chine, entre l'Inde et la Russie… s'est intensifié depuis deux-trois ans.

La dimension monétaire de la contestation par le Sud : une « dédollarisation » ?

La contestation de la domination occidentale, tout spécialement de la puissance américaine, revêt une dimension monétaire. Le « Sud global » veut favoriser l'usage des monnaies locales, en particulier du yuan chinois, dans les échanges Sud/Sud. L'Inde signale aussi, mais plus modestement, son souhait d'accroître le rôle de la roupie, tandis que la Russie n'a pas abdiqué toute prétention à l'essor du rôle international, ou au moins régional, du rouble. On note aussi le recours au bitcoin pour contourner le billet vert. En revanche, pour des pays du Sud qui voudraient recourir à des « stablecoins », l'intention n'est plus la même car, en pratique, ces cryptoactifs sont généralement ancrés au dollar américain avec une parité fixe. L'appel à l'euro est également une manière de réduire un peu le rôle international du dollar.

Il faut constater aujourd'hui que la « dédollarisation » reste pour l'essentiel un slogan politique et une velléité monétaire. Pour prendre la mesure des rôles respectifs des principales monnaies de réserve sur le plan international, il faut partir non pas de leurs taux de change, très volatils tant que nous continuons à vivre au niveau mondial avec des taux de change flottants, mais de leurs parts de marché. Sous cet angle, le dollar fait de la résistance. Pour prendre un seul critère – mais les autres indicateurs pertinents confirment le diagnostic –, le dollar représentait encore 59 % des réserves de change des banques centrales dans le monde à la fin de 2024 (à l'exclusion de l'or, statistiques du FMI), contre environ 70 % il y a vingt ans. Intervient une érosion de la part de marché du dollar, mais elle est lente. Les taux de change bougent d'un jour à l'autre, mais les parts de marché se déforment très progressivement. Il a fallu, au XX^e^ siècle, plus de vingt ans pour que le dollar prenne la relève de la livre sterling dans le système monétaire international. Le temps des transitions monétaires est un temps long, qui appartient à la « dynamique grandiose » de Schumpeter. À la même date de fin 2024 et pour le même indicateur, l'euro avait une part de marché de 20 %, le yuan d'environ 3 %. Tant que la devise chinoise ne sera pas pleinement convertible, son rôle international sera plafonné. Aujourd'hui, le système (ou plutôt le non-système) monétaire et financier international correspond à un duopole dollar/euro, duopole encore fortement asymétrique en faveur du billet vert. Dans dix ans prévaudra probablement une triade dollar/euro/yuan. Ajoutons d'ailleurs que plus de symétrie dans la configuration monétaire n'implique pas nécessairement moins d'instabilité financière. Les modèles disponibles à ce sujet ne débouchent pas sur des conclusions nettes.

On enregistre tous les jours des écarts entre la volonté des pays du Sud, ou du moins de plusieurs poids lourds des BRICS, de contourner le dollar, et le fonctionnement réel des marchés financiers et des systèmes de paiement. Quand les BRICS prétendent promouvoir l'usage de leurs devises, ils sont tenus, à la fin de la journée, de revenir vers le billet vert s'ils doivent se brancher sur la finance mondiale. Le billet vert a encore de beaux jours devant lui !

La crise du multilatéralisme

Cette crise prend des formes multiples. Le G20 a été impuissant face aux chocs systémiques des dernières années, qu'il s'agisse de la Covid, des conséquences économiques de la guerre en Ukraine ou au Proche-Orient. Certes, la participation de la Russie à ce format paralyse le processus de concertation, même quand elle ne participe pas réellement aux sommets, mais ce serait un peu trop facile d'y voir la principale raison de la faiblesse structurelle du G20. Le G7 fonctionne comme un club de pays avancés contents de se retrouver, mais surtout soucieux de ne pas trop s'engager. Quant au G8 – le G7 plus la Russie –, cela fait des années qu'il est aux abonnés absents pour des raisons faciles à comprendre.

Certains organismes internationaux de premier plan ne se portent pas mieux. J'ai déjà évoqué ce qu'il faut bien qualifier de crise de l'OMC. Par ces temps de fragmentation et de tentations protectionnistes, nous aurions encore plus besoin d'un arbitre, capable de faire respecter les règles du jeu du commerce mondial, telles qu'elles sont précisées depuis le GATT et reprises dans les textes de l'OMC. Or, la seule instance vraiment efficace de cette organisation, l'ORD (Organe de règlement des différends), est paralysée par le fait que les Américains, sous administration démocrate comme durant l'administration républicaine, n'ont pas désigné leur juge à l'ORD. L'absence de sanctions ouvre la voie à toutes sortes de comportements non coopératifs, et c'est vrai en matière monétaire et financière comme pour le commerce international.

Il ne faut pas rêver : ce n'est pas Donald Trump de retour à la Maison-Blanche qui va relancer l'OMC, pas plus qu'il ne contribuera au rebond du multilatéralisme, du G20 et des autres instances de coopération internationale. L'unilatéralisme, activé par Trump avec la hausse unilatérale des droits de douane, a lui aussi de beaux jours devant lui.

Limites et défis de la fragmentation

La fragmentation en cours n'est pas une vraie démondialisation

Même si le contexte géopolitique et économique actuel est compliqué, hautement incertain et stressant, nous ne sommes pas dans les années 1930. Il faut effectivement parler de tentations protectionnistes plus que de protectionnisme généralisé. La « guerre des monnaies », plus précisément la « guerre des changes » existe, et la Chine en est l'un des principaux protagonistes, certainement pas le seul. Mais, là encore, nous ne sommes pas dans le scénario des dévaluations compétitives où, au bout du compte, il n'y avait que des perdants…

Pour que la fragmentation en cours se transforme en véritable démondialisation, il faudrait, ce qu'à Dieu ne plaise, que se cumulent des chocs systémiques encore plus graves que la crise financière mondiale enclenchée en 2007-2008, que la Covid ou les guerres en cours, déjà suffisamment meurtrières. Telle est la leçon tirée de l'analyse déjà évoquée de Susan Berger à propos du cycle de mondialisation/démondialisation.

La division internationale du travail (DIT) repose sur le principe des avantages comparatifs, en vertu duquel chaque pays doit se spécialiser dans les productions pour lesquelles il est relativement bien doté en facteurs de production. C'est la DIT qui explique l'interdépendance nécessaire des économies : pour exporter, il est nécessaire d'importer des biens ou services non fabriqués, ou fabriqués de manière non compétitive, par le pays considéré.

Il est rationnel d'opérer ainsi une décomposition internationale des processus productifs, autre façon de rendre compte de la solidarité née des chaînes de valeur internationale. Pour nombre de pays, et pas seulement l'Allemagne, la demande étrangère est la source principale de la croissance domestique. Une croissance indispensable pour l'emploi et la satisfaction des biens communs (éducation, santé…) est compatible, contrairement à ce que prétendent les partisans de la décroissance, avec la lutte contre le changement climatique.

Nous traversons, en ce qui concerne la mondialisation, un plateau ; peut-être une phase de « digestion » des innovations et des changements structurels intervenus depuis plusieurs décennies plutôt qu'un franc recul. Le contenu en importations des exportations, expression de cette DIT, ne va pas retrouver son niveau des années 50, ne serait-ce que pour des raisons techniques liées aux processus productifs.

On ne peut pas négliger pour autant la question des liens entre mondialisation et inégalités. Des travaux convergents montrent que si la mondialisation a réduit les inégalités entre pays en facilitant le phénomène de « rattrapage » par les pays émergents ou en développement, elle a eu tendance à accroître les inégalités de revenu et/ou de patrimoine dans chaque pays. D'aucuns, en inversant la dynamique, pourraient penser qu'un peu de fragmentation permettrait *ipso facto* de réduire les inégalités. Ce type de raisonnement ne tient pas, comme le suggère l'expérience de ces dernières années où la fragmentation s'est accompagnée d'une extension des inégalités intra-pays. Si l'on estime qu'il faut réduire les inégalités dans un pays, ce n'est pas par le protectionnisme et l'isolement qu'on y arrivera, mais c'est par la politique fiscale. Une politique fiscale qui d'ailleurs, malgré la fragmentation actuelle, doit tenir compte de la concurrence internationale sauf à provoquer, *via* une fiscalité très décalée du reste du monde, des phénomènes de délocalisation d'activités, de personnes, de capitaux.

Les technologies et la finance fixent des limites à la fragmentation

Comme indiqué, les nouvelles technologies, qu'il s'agisse d'Internet, de la Blockchain ou de l'IA, n'ont pas de frontières. On le voit bien avec l'emprise mondiale des GAFAM américaines, et les velléités européennes de trouver, face aux géants américains, la parade industrielle et/ou la riposte réglementaire. Dans le monde d'aujourd'hui, l'information c'est le pouvoir, et l'accès aux données (les data, dans la langue d'aujourd'hui) est l'enjeu d'une concurrence sans bornes entre pays et entre firmes. La protection par le corpus réglementaire est d'efficacité limitée, comme on le pressent lorsque les autorités européennes visent à contrer l'influence économique, mais aussi politique d'un Elon Musk et des autres milliardaires américains dans

l'entourage proche du président Trump. La Commission européenne paraît démunie face aux offensives de la « Big Tech » américaine contre la volonté des Européens de réguler leur espace numérique.

Pour en revenir à l'impact propre à la technologie, à supposer que pour des raisons géopolitiques la fragmentation actuelle vire à une réelle démondialisation, les nouvelles technologies fixeraient à mon avis un plancher à une telle démondialisation, un seuil en-dessous duquel elle ne pourrait pas tomber.

Aujourd'hui, la finance et la technologie s'appuient l'une sur l'autre. Les cryptoactifs sont créés grâce à la Blockchain, et le lien entre les deux dimensions est apparu dès le lancement du bitcoin en 2009. De même, les FinTechs – rencontre de la finance et de la technologie – viennent, par leur agilité et leur capacité d'innovation, concurrencer les banques traditionnelles, au point que ces dernières réagissent par de l'intégration verticale en rachetant telle ou telle de ces FinTechs. Dans ce monde-là, les tentations protectionnistes sont déjouées par la mobilité internationale des capitaux et par les comportements de contournement et d'arbitrage fiscal et réglementaire. Prétendre s'isoler par un contrôle des changes est encore moins efficace que par le passé, ce qui n'empêche pas certains pays de continuer à le mettre en œuvre malgré la perte d'efficacité. Vouloir interdire l'usage des cryptoactifs est voué à l'échec, comme on l'a vu pour la Chine, l'Algérie…

La lutte contre les paradis fiscaux a progressé avec la multiplication des conventions bilatérales pour l'échange d'informations entre administrations nationales et les accords promus par l'OCDE en faveur d'un impôt minimum sur les sociétés. Mais, même dans ce domaine où la coopération internationale a avancé, l'exécution laisse à désirer. Nombre de pays, et non des moindres, refusent l'accord OCDE. Plusieurs pays avancés, y compris des pays européens, laissent prospérer leurs propres paradis fiscaux. Là encore, la technologie rend des services éminents, ne serait-ce que pour améliorer la transparence des opérations et la traçabilité des flux financiers, mais elle catalyse aussi des comportements de contournement réglementaire et d'arbitrage sur le plan mondial.

Le besoin d'une gouvernance mondiale

Le bilan de la coordination internationale des politiques économiques depuis cinquante ans est globalement décevant. Le G7 et le G20 ont multiplié les sommets et les communiqués sans grande effectivité réelle. La coordination des politiques monétaires et des politiques budgétaires et fiscales nationales est demeurée, et demeure encore, d'une insigne faiblesse. Du côté des taux de change, il est inenvisageable, à mon avis pour longtemps, de revenir à un système de changes stables proche de ce qu'était le système de Bretton Woods.

Nous allons continuer à vivre pendant encore longtemps, sur le plan mondial, avec des changes flottants et avec l'incertitude et l'instabilité qu'ils créent.

On note malgré tout des progrès de la gouvernance mondiale dans deux domaines précis. Je pense d'abord à la gouvernance climatique, malgré la nouvelle sortie des États-Unis de l'accord de Paris. Il existe aujourd'hui, grâce aux travaux du GIEC et de quelques autres instances spécialisées, grâce aussi aux COP successives, un large consensus sur la nécessité de lutter contre le changement climatique. Tout converge aujourd'hui pour s'alarmer du fait que les engagements pris en 2015, lors de la COP21 de Paris, seront quasiment impossibles à tenir. On ne pourra pas limiter la hausse de la température d'ici la fin de ce siècle à 2°, encore moins à 1,5°, par rapport à l'ère préindustrielle. Pour le reste, les désaccords subsistent. Un exemple frappant concerne les transferts Nord/Sud indispensables pour aider les pays du Sud à financer leur propre transition écologique. La COP29 de Bakou, fin 2024, a décidé de porter l'engagement annuel de transferts en provenance des pays du Nord à 300 milliards de dollars contre 100 milliards auparavant. Les pays du Sud estiment que cela reste très insuffisant et qu'il leur faudrait pouvoir compter sur 1 000 à 1 500 milliards de dollars par an. Ambiance…

L'autre domaine dans lequel des progrès notables de la coordination internationale ont été enregistrés touche à la réglementation bancaire, avec les accords successifs négociés dans les instances compétentes à Bâle (aujourd'hui, c'est la version Bâle 3 qui prévaut). C'était, et cela reste une bonne idée d'éviter l'alignement des pays vers le moins-disant réglementaire, car nous avons tous besoin de banques solides et suffisamment capitalisées. Donc, par-delà l'aspect purement technique du sujet, l'enjeu touche à la nécessité d'endiguer les crises bancaires et financières et leurs répercussions négatives sur la croissance et l'emploi. Petit bémol : tous les pays n'appliquent pas aujourd'hui Bâle 3, et même les Américains – qui ont pourtant été à l'origine de la crise des subprimes et directement concernés par la faillite de leur méga-banque Lehman Brothers – ne l'appliquent que très partiellement ! Même constat pour la Chine, pour laquelle le sentiment d'un écart entre les objectifs affichés et la réalité domine. De ce point de vue, les Chinois sont en bonne compagnie…

À travers ces différents exemples et le bilan plus que mitigé de la gouvernance mondiale, on touche du doigt les limites du « droit mou » (*soft law*). Le G7, le G20, le Conseil de stabilité financière à Bâle… ne peuvent faire au mieux que des recommandations. Il n'existe pas d'instance au plan mondial en capacité d'imposer de la discipline et d'éventuelles sanctions aux pays déviants, sauf lorsque ces derniers doivent faire appel à des concours du FMI, de la Banque mondiale ou d'autres banques de développement, et qu'ils se soumettent alors à la conditionnalité de ces institutions. En dehors de ces cas de figure, prévalent la tentation et la fréquence de comportements non coopératifs de la part de nombre de pays, alors que les sujets en cause – la croissance mondiale, le climat,

la stabilité financière… – sont clairement des biens communs. Le FMI par exemple, et contrairement à ce qui est souvent affirmé, ne remplit pas ce rôle de gendarme financier mondial. Après le déclenchement de la crise financière mondiale en 2007-2008, certains avaient suggéré la création d'une OMF, Organisation mondiale de la finance, transposant à la finance la formule de l'OMC. Une idée vite abandonnée, à juste titre. Car c'est un leurre de vouloir, face aux nouveaux défis, multiplier les nouvelles institutions. Mieux vaut éviter ce que j'appelle « l'inflation institutionnelle », et renforcer les compétences des organisations déjà en place. De plus, pour les raisons déjà soulignées, l'OMC, totalement bloquée depuis des années, est loin de pouvoir servir de modèle.

Malgré les défis et les difficultés, plusieurs pistes devraient être suivies pour développer une gouvernance mondiale encore dans l'enfance. En voici quelques exemples :

1. Modifier la composition du G20. L'Afrique y est sous-représentée en comparaison des autres continents et compte tenu de son poids démographique, économique et géopolitique. L'Afrique du Sud est son porte-parole, mais il faudrait que le Nigeria, le Kenya, le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, la rejoignent. Le président Macky Sall a obtenu que l'Union africaine participe au G20 au même titre que l'Union européenne. C'est un bon début, nécessaire mais insuffisant. Élargir la participation des Africains au G20, sans trop accroître le nombre de participants, supposera de simplifier la représentation des pays européens et de l'Asie. Du côté européen, ne faudra-t-il pas, à terme (c'est-à-dire pas tout de suite…) que la zone euro soit représentée par un seul pays membre désigné à tour de rôle ?

2. Instaurer un Secrétariat permanent du G20, doté d'une capacité d'évaluation et de suivi des recommandations faites lors des sommets. Une telle permanence est parfaitement compatible avec la rotation annuelle de la présidence du G20. Elle me paraît plus décisive pour le G20 que pour le G7. Car le format G7 porte la marque du passé plutôt que l'espérance de l'avenir : quel est l'intérêt d'aborder les grands défis de l'économie mondiale dans la version G7, c'est-à-dire sans les grands pays émergents ? Ne partons pas de l'idée que le G20 serait définitivement impuissant. On peut espérer que la guerre en Ukraine se terminera rapidement et qu'alors la Russie reviendra autour de la table.

3. Accélérer l'*aggiornamento* des institutions de Bretton Woods. En particulier, il convient de faire une place accrue aux pays du Sud dans la gouvernance du FMI et de la Banque mondiale. Une place justifiée par leur démographie, leur poids économique et financier croissant, leur place dans la géopolitique mondiale. L'accord implicite, selon lequel l'Europe doit assurer la direction générale du FMI et les États-Unis la présidence de la Banque mondiale, n'a plus grand sens. Le remettre en cause serait un signal important pour améliorer les relations Nord/Sud.

4. Ne pas se résigner à l'impuissance actuelle de l'OMC. Bien sûr, nous ne pouvons pas obliger les Américains à désigner leur juge à l'ORD. Bien sûr, il ne faut pas compter sur la nouvelle présidence de Donald Trump pour avancer sur ce dossier. Mais il faudrait globaliser les négociations avec Washington plutôt que de négocier point par point, et peut-être espérer que les réactions de l'opinion publique américaine, face au probable regain d'inflation dû à la hausse des droits de douane, fixeront une limite à l'unilatéralisme de l'oncle Sam. On peut toujours rêver…

Et l'Europe dans tout cela ?

Il est légitime de reprocher à l'Europe d'être trop passive et absente face aux conflits qui structurent l'économie mondiale, qu'il s'agisse de l'affrontement Est/Ouest entre la Chine et les États-Unis ou de la confrontation entre le « Sud global » et le Nord. Ce retrait en pratique de l'Europe des grands débats internationaux est la conséquence aussi de son effacement économique, même si la guerre en Ukraine, donc sur le sol européen, n'aide pas.

Que l'Europe ait perdu du terrain en matière d'investissements, d'innovation, de croissance et de productivité vis-à-vis des États-Unis, mais aussi de la Chine, est parfaitement documenté dans le rapport Draghi. À quoi s'ajoute la fragmentation intra-européenne malgré les ambitions du marché unique, soulignée par ce rapport mais aussi dans le rapport Letta (2024), antérieur de quelques mois. Par exemple, les entreprises européennes, les grandes comme les PME, souffrent de la fragmentation des marchés financiers dans l'Union européenne quand il s'agit de rivaliser avec des firmes ayant accès aux marchés de capitaux américains, plus profonds et plus liquides.

Pour que l'Europe arrête de décrocher et remplisse une vraie place dans l'économie mondiale, plusieurs voies sont à emprunter, pour la plupart évoquées avec force et talent dans le rapport Draghi :

- L'Europe, pour rattraper son retard vis-à-vis des États-Unis en matière d'innovation, de R&D, de formation de talents, doit prendre une initiative de croissance pour sortir de taux de croissance insuffisants à tous égards, car souvent proches de 1 % par an quand ils ne sont pas en-dessous. En 2000 avait été lancé l'agenda de Lisbonne, centré sur l'innovation, la R&D, les talents. Une stratégie à l'époque trop vite abandonnée face aux tribulations du court terme. Il faudrait reprendre l'idée, mais cette fois-ci la mener à son terme. Il y a beaucoup d'épargne privée en Europe. Tout le problème est de la canaliser, *via* les instruments financiers et la fiscalité adéquats, vers le financement de l'innovation, de la transition écologique, des infrastructures… Soit dit en passant, cela ne serait pas une bonne idée de lancer trop vite un second emprunt mutualisé au niveau européen tant que le premier emprunt, de 750 milliards d'euros et levé en 2020 en pleine Covid, n'aura pas été pleinement déboursé (à fin 2024, il l'était seulement à environ 50 %).

- Comme indiqué, l'Europe doit absolument modifier sa politique de la concurrence et se départir de la naïveté dont elle fait preuve en la matière. Surtout ne pas s'opposer à des fusions-acquisitions respectueuses de la concurrence et qui permettraient aux firmes européennes de bénéficier d'économies d'échelle et d'atteindre la taille critique, comme le font nombre d'entreprises américaines, japonaises, chinoises…

- La relance du projet d'Union des marchés de capitaux (UMC) serait aussi un signal fort. Lancé en 2015, donc avant le référendum sur le Brexit au Royaume-Uni, ce projet est à l'arrêt depuis. Avec le Brexit, l'Union européenne doit faire l'UMC sans Londres, et même contre Londres. C'est plus difficile, mais cela reste possible à condition que la place financière de Francfort et Euronext parviennent à s'entendre, et que les États membres acceptent d'aller vers plus d'intégration financière, en conférant de nouveaux pouvoirs au régulateur financier européen, l'ESMA (European Securities and Markets Authority).

- Plus généralement, l'Europe doit absolument améliorer sa propre gouvernance économique et politique. Tant qu'elle n'a pas progressé dans cette voie, elle n'est pas audible de ses partenaires non européens quand elle leur propose de promouvoir une vraie gouvernance mondiale. Les pistes sont assez bien identifiées. Il s'agirait de réduire la part des décisions exigeant l'unanimité des pays membres. Il faudrait mieux reconnaître que l'Europe fonctionne déjà aujourd'hui à plusieurs vitesses, et donc avancer avec ceux qui le peuvent et les veulent. Pour la zone euro, la gouvernance budgétaire a été à peine améliorée par le nouveau pacte de stabilité et de croissance. L'euro, même s'il a bien percé dans la finance mondiale, demeure fragilisé par les carences dans la gouvernance économique et politique de la zone. ✖

Références

Berger Suzanne, *Notre première mondialisation : Leçons d'un échec oublié*, Paris, Seuil, 2003.

Boissieu Christian de, Schwartz Marc, *La Nouvelle Guerre des monnaies*, Paris, Odile Jacob, 2025.

Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « Rapport sur le commerce et le développement. Croissance, dette et climat : réformer l'architecture financière mondiale », Genève, ONU, 2023.

Draghi Mario, "The future of European competitiveness – A competitiveness strategy for Europe", Bruxelles, Union européenne, 2024.

Letta Enrico, "Much more than a Market: Speed, Security, Solidarity. Empowering the Single Market to Deliver a Sustainable Future and Prosperity for all EU Citizens", rapport présenté au Conseil européen du 18 avril 2024. ✖

ARTICLES

Le Bangladesh face aux périls de l'eau

Alain LAMBALLE

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Le Bangladesh couvre les deux tiers du plus grand delta du monde formé par le Gange et le Brahmapoutre et dans une moindre mesure par la Meghna. Très vulnérable, il doit faire face aux périls de l'eau, pénurie en saison sèche et inondation à la saison des pluies. Il dépend de l'Inde, pays amont dont proviennent le Gange et le Brahmapoutre, et indirectement du Népal et du Bhoutan, dont sont originaires des affluents de ces deux fleuves, et même de la Chine. L'accord conclu entre le Bangladesh et l'Inde en 1996 pour le partage des eaux du Gange arrive à expiration en 2026. Le Bangladesh estime qu'il lui est défavorable. Cet accord est le seul signé par les deux pays qui partagent 54 cours d'eau. L'exploitation du bassin du Brahmapoutre par la Chine, mais aussi par l'Inde, préoccupe le Bangladesh qui craint une diminution du débit du fleuve sur son territoire. Le Bangladesh doit faire face à un autre péril, en provenance de l'océan Indien dont les eaux montent, provoquant une salinité grandissante des sols et risquant à plus ou moins long terme de submerger la zone deltaïque des Sunderbans. Ainsi des migrations écologiques pourraient s'ajouter aux migrations politiques et économiques. Pour réduire les risques des eaux fluviales et profiter au maximum des potentialités offertes par les bassins du Gange et du Brahmapoutre, une coopération régionale entre le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Bhoutan et la Chine s'impose.

#Dérèglement climatique – Bangladesh – Eau – Inde – Gange – Brahmapoutre – Fleuve – Barrage – Inondation –Chine – Eau douce – Bengale-Occidental – Zone inondable – Suderbans.

ABSTRACT AND KEYWORDS

Bangladesh covers two-thirds of the world's largest delta, formed by the Ganges and Brahmaputra rivers and, to a lesser extent, the Meghna. Highly vulnerable, the country has to cope with the perils of water shortages in the dry season and flooding in the rainy season. Bangladesh is dependent on India, the upstream country from which the Ganges and Brahmaputra rivers originate, and indirectly on Nepal and Bhutan, from which tributaries of these two rivers originate, and even on China. The 1996 agreement between Bangladesh and India to share the waters of the Ganges is due to expire in 2026. Bangladesh considers that this agreement – the only one signed by the two countries, which share 54 rivers – as unfavourable. This agreement is. The exploitation of the Brahmaputra basin by China, but also by India, is of concern to Bangladesh, which fears a reduction in the flow of the river through its territory. Bangladesh is also threatened by the rising waters of the Indian Ocean, which are increasing the salinity of the soil and threatening to submerge the deltaic area of the Sunderbans in the medium to long term. Ecological migration could thus be added to the political and economic migration of Bangladeshis fleeing their country to neighbouring India and other countries. Regional cooperation between Bangladesh, India, Nepal and Bhutan is needed to reduce the risks posed by river water and to maximise the potential of the Ganges and Brahmaputra basins.

#*Climate change – Bangladesh – Water – India – Ganges – Brahmaputra – River – Dam – Flood – China – Freshwater – West Bengal – Flood zone – Suderbans.*

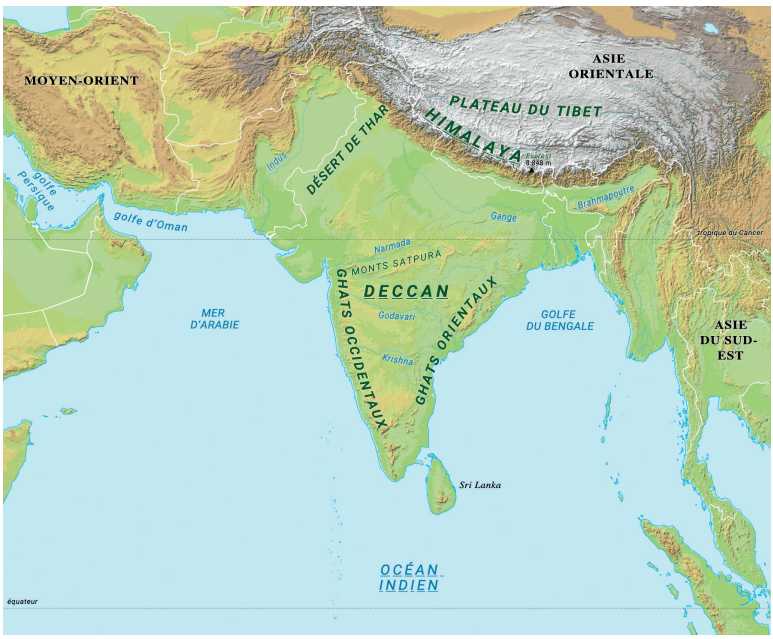

Carte de l'Asie du Sud © Encyclopædia Universalis France.

Le Bangladesh est un pays où l'eau joue un rôle majeur, existentiel même. Pays aquatique, deltaïque, vulnérable, il est confronté à deux périls : la mainmise indienne sur l'amont des cours d'eau communs et la submersion de ses basses terres par les eaux de l'océan Indien. Des négociations s'imposent entre le Bangladesh et l'Inde dans l'intérêt des deux pays. Une inclusion dans les pourparlers des pays amont que sont la Chine, le Népal et le Bhoutan permettrait une gestion plus globale et rationnelle des cours d'eau issus du plateau du Tibet et de l'Himalaya.

Péril de l'eau douce

Le Bangladesh est entouré par l'Inde à l'ouest, au nord et partiellement à l'est. De ce fait il est coupé géographiquement du Népal et du Bhoutan. C'est avec le Bangladesh que l'Inde possède sa frontière la plus longue, 4 095 km, une frontière pour la plupart fermée par une clôture sur sa partie terrestre, et contrôlée par des senseurs sur sa partie fluviale, laquelle s'étale sur plus de 1 100 km. Les tronçons fluviaux de la frontière peuvent évoluer en fonction des changements de lits des cours d'eau, relativement fréquents. Cette frontière est traversée par cinquante-quatre cours d'eau, les plus importants étant le Gange (appelé Padma au Bangladesh) et le Brahmapoutre (appelé Jamuna au Bangladesh), la Meghna apportant un apport significatif. Le Gange, la rivière la plus sacrée pour les hindous, sert de frontière entre les deux pays sur environ 144 km avant de pénètrer au Bangladesh.

Carte bassin du Gange et du Brahmapoutre © *Le Monde diplomatique.*

Le partage des eaux du Gange constitue un grave sujet de discorde entre le Bangladesh et l'Inde. L'accord sur la répartition des eaux du fleuve entre les deux pays, signé en décembre 1996 pour une durée de trente ans, arrive à échéance en 2026. Il contraint l'Inde à un partage égal des eaux du fleuve si son débit est inférieur à 70 000 m^3/seconde, une obligation non respectée selon le Bangladesh. Entre le 1er janvier et le 31 mai de chaque année, l'Inde peut soutirer 40 000 m^3/seconde. Le Bangladesh s'estime défavorisé. Une partie importante des eaux du fleuve s'écoule en effet dans le défluent le plus occidental, le bras dénommé Bhaghirati puis Hooghly, traversant Kolkata (nouveau nom de Calcutta) et son avant-port d'Haldia. Ce dernier bénéficie ainsi d'un effet de chasse permettant la navigation en toutes saisons. Le barrage de Farakka, achevé en 1975 près de la frontière, donne à l'Inde la possibilité d'alimenter librement la Bhaghirati et de fixer le débit de l'eau disponible au Bangladesh. En cas de fortes pluies, l'Inde peut évacuer le surplus au Bangladesh qui se trouve inondé.

Malgré son imperfection, l'accord a l'avantage d'exister. Sa reconduction, après une mise à jour nécessaire, n'est nullement acquise car les provinces indiennes en amont, l'Uttar Pradesh, le Bihar, le Jharkhand et le Bengale-Occidental, veulent utiliser le fleuve en priorité sans se préoccuper des besoins du Bangladesh en aval. Du fait de l'importance de leurs populations, leurs besoins sont énormes. Avec 220 millions d'habitants, l'Uttar Pradesh est plus peuplé que le Bangladesh ; le Bihar rassemble 120 millions d'habitants ; le Jharkhand 40 millions et le Bengale-Occidental 110 millions. La population totale de ces quatre provinces indiennes atteint 490 millions. L'Inde pourrait

néanmoins faire des concessions au Bangladesh en lui accordant davantage d'eau, mais pas sans contreparties, notamment politiques. Elle pourrait demander en échange au gouvernement bangladais de lutter avec davantage de rigueur contre les mouvements sécessionnistes du Nord-Est indien ayant des bases arrière au Bangladesh, et de bloquer les immigrations clandestines qui se produisent depuis des décennies vers le Bengale-Occidental – de même culture et de même langue –, mais aussi vers l'Assam et dans les autres provinces du Nord-Est. Des hindous fuient le Bangladesh où, minoritaires dans ce pays presque exclusivement musulman, ils s'estiment en danger face à la radicalisation de l'islam. Des musulmans se réfugient aussi en Inde où ils espèrent trouver de meilleures conditions de vie.

La Constitution indienne accorde aux provinces des droits importants dans la gestion de l'eau. Le gouvernement central cherche à accroître ses pouvoirs sans y parvenir pleinement ; il doit tenir compte de l'avis des provinces dans la définition de sa politique étrangère, notamment dans le domaine hydraulique. Le poids des provinces s'accroît lorsque le gouvernement central a besoin du soutien des partis politiques régionaux pour se maintenir au pouvoir. Si des partis politiques opposés se trouvent au pouvoir à New Delhi et dans les provinces, la gestion de l'eau se complique, y compris sur le plan international.

Le Bengale-Occidental avait approuvé l'accord sur le Gange en 1996 mais il s'est opposé au tout dernier moment, en septembre 2011, à la conclusion d'un accord de partage des eaux de la Teesta, un affluent majeur du Brahmapoutre sur sa rive droite, qui prend sa source au Sikkim ou, selon certains, au Tibet, et traverse le Bengale-Occidental avant de pénétrer au Bangladesh. Plus de 20 millions de Bangladais vivent dans la partie méridionale du bassin de la Teesta (d'une longueur de 315 km dont 113 au Bangladesh). Le Bangladesh se plaint d'une pénurie d'eau provoquée par d'importants pompages au Bengale-Occidental sur ce cours d'eau à partir de barrages au Sikkim (barrage de Chungthang achevé en 2017) et au Bengale-Occidental (barrage de Gajoldoba achevé en 1987 d'où part un canal alimentant la Mahananda, la Mechi et la Fulhar[1]). Il dénonce aussi les lâchers d'eau en cas de pluies fortes et prolongées qui provoquent de graves inondations sur son territoire. En octobre 2021, le Bangladesh s'est plaint de ne pas avoir été averti de l'ouverture des vannes du barrage de Gajoldoba au Bengale-Occidental. Il en est résulté d'importants dommages. La construction par l'Inde d'un canal allant de la Dharla, un affluent du Brahmapoutre, vers la Teesta pour accroître le débit de cette dernière risque d'empirer la situation[2].

---

1. "Steep decline in Teesta water flow", *The Daily Star*, 23 février 2012 ; "Editorial", *Dhaka Tribune*, 28 mai 2015 ; Anam Khan Shahedul, "And dry flows the Teesta… still", *The Daily Star*, 10 avril 2017.

2. Wadud Tahin, "Can India do whatever it wants with common rivers?", *Prothom Alo*, 30 août 2024.

L'aménagement du Brahmapoutre préoccupe aussi le Bangladesh. L'Inde envisage de construire de très nombreux barrages dans sa province d'Arunachal Pradesh. Si, par ailleurs, elle met en œuvre un projet de liaison par un canal avec le Gange, le débit du Brahmapoutre au Bangladesh sera encore plus affecté. De manière générale, le projet indien de jonction par des canaux de ses cours d'eau au Deccan et sur ses marches orientales suscite des craintes au Bangladesh[3].

Le Bangladesh déplore la construction par l'Inde, dans sa province du Manipur, d'un barrage à Tipaimukh, sur la rivière Barak, dont les eaux contribuent à former la Meghna. L'Inde affirme que ce barrage ne servira qu'à produire de l'électricité et ne sera pas utilisé pour l'irrigation ; de ce fait le débit de la Meghna ne sera pas affecté. En fait, l'Inde a construit en aval, sur la même rivière, un autre barrage à Fulertal, destiné, lui, à l'irrigation, au détriment donc du Bangladesh. L'Inde pourrait, en cas de pluies abondantes et continues, utiliser la Barak pour se décharger du trop-plein, comme elle le fait pour les autres cours d'eau, Gange et Teesta notamment, provoquant ainsi des inondations en territoire bangladais. L'Inde s'est néanmoins engagée, par un accord conclu en septembre 2022, à réguler la rivière Kushiyara, donnant naissance, avec la Surma, à la Meghna[4]. Une satisfaction pour le Bangladesh, car l'accord lui permettra de mieux irriguer la région de Sylhet. Il avait auparavant accordé un privilège à l'Inde : un accord de portée limitée et ponctuel a en effet été conclu en octobre 2019 entre le Bangladesh et l'Inde autorisant cette dernière à pomper de l'eau dans le petit fleuve Feni afin d'alimenter la ville de Sabroom au Tripura.

Le Bangladesh bénéficie des études conduites par le River and Delta Research Centre (RDRC) situé à Dacca. Le nouveau gouvernement du Bangladesh, formé en août 2024, se fait l'ardent défenseur d'une coopération internationale pour la gestion des cours d'eau impliquant tous les pays amont. Ceux-ci devraient fournir au Bangladesh des informations concernant le volume des précipitations afin de prévenir d'éventuelles inondations. Ils devraient de plus informer le Bangladesh des infrastructures qu'ils envisagent de construire. Le message transmis par Syeda Rizwana Hasan, conseillère auprès du ministre des Ressources en eau, s'adresse à l'Inde mais aussi au Népal, au Bhoutan et à la Chine[5]. Il correspond aux préoccupations des populations très sensibles

3. "We are deeply concerned", *The Daily Star*, 1er mars 2012 ; Hanasz Paula, "Power flows: hydro-hegemony and water conflicts in South Asia", *Security Challenges*, vol. 10, n°3, 2014, p. 111 ; "Bangladesh expresses concern about India's river-linking plan", *Daily Times*, 26 juillet 2015.

4. La Surma et la Kushiyara sont deux rivières issues de la Barak. Ce sont en réalité des bras de la Barak qui se rejoignent pour former ce qu'on appelle la Meghna.

5. "Info gap over structures on common rivers poses risks: Syeda Rizwana", *Prothom Alo*, 25 septembre 2024.

aux problèmes de l'eau et qui réagissent souvent sous le coup des émotions avec un relent nationaliste anti-indien. Pour promouvoir une intégration régionale, le Bangladesh envisage même d'apporter une contribution financière au développement des infrastructures hydroélectriques népalaises[6].

Le Bangladesh possède une frontière terrestre avec un second pays, la Birmanie, longue de 271 km. Trois cours d'eau sont communs, la Sangu, la Matamuhuri et la Naf, cette dernière servant de frontière sur une grande partie de son parcours.

Hormis les Chittagong Hill Tracts dont le sommet culmine à un peu plus de 1 000 m, la majeure partie du pays est à moins de 12 m au-dessus du niveau de la mer. Lorsque le Gange et le Brahmapoutre pénètrent au Bangladesh, l'altitude ne dépasse guère 20 m. Ces fleuves s'écoulent donc sur un pays ultraplat, en s'étalant largement pendant les moussons et provoquant de graves inondations. Elles ont été nombreuses au cours des siècles, les plus récentes étant intervenues en 1988, 1998, 2004, 2007, 2016 et 2024. Celles d'août 2024 ont déplacé des millions de personnes et tué environ 50 000 animaux domestiques. Le Bangladesh s'est plaint de ne pas avoir été informé par l'Inde lorsque celle-ci a ouvert les vannes de barrages en amont, totalement remplis. Les zones inondables recouvrent la majeure partie du territoire et correspondent aux régions les plus densément peuplées.

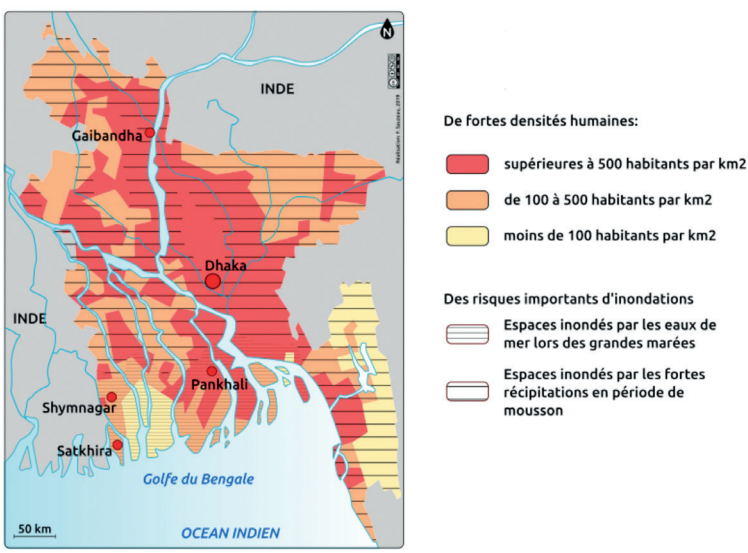

Carte densité de population et zones inondables
© D'après Université de Columbia, NYC, 2023, réalisation F. Sauzeau, 2019.

Le faible dénivelé n'empêche pas l'érosion des berges, faisant disparaître de la terre arable. Par ailleurs, les changements de lits des cours d'eau provoquent

6. "Dhaka expresses interest to invest in hydroelectric projects in Nepal", *Dhaka Tribune*, 19 janvier 2018.

des déplacements de population. Le dernier réalignement massif a concerné la Jamuna en 1787 ; de nombreux morts furent à déplorer. Au cours des siècles passés, des lits asséchés ont laissé subsister des étendues d'eau, plus ou moins grandes.

Partout où elles se produisent, les ponctions d'eau en Inde sur les cours d'eau communs accroissent la salinité au Bangladesh. Elles nuisent aussi à la navigation en saison sèche. De son côté le Bangladesh ne consent pas les efforts nécessaires pour maintenir l'infrastructure des voies navigables ; leur dragage laisse beaucoup à désirer. Le faible développement des réseaux routiers et ferroviaires dans certaines régions les rend pourtant indispensables à la circulation des marchandises et des biens et, plus marginalement, des personnes. Environ 6 000 km permettent la navigation à la saison des pluies, mais seulement 3 800 km à la saison sèche ; une réduction par rapport au passé[7]. En fait, beaucoup de cours d'eau s'assèchent, surtout du fait des activités humaines.

Malgré la dégradation du réseau fluvial bangladais, souvent due à un défaut d'entretien, le protocole concernant la navigation conclu par le Bangladesh et l'Inde en 1972 continue de s'appliquer. Ce *Protocol on water inland water transit and trade* (PIWTT), valable deux ans, est régulièrement renouvelé. Moyennant redevance, l'Inde bénéficie ainsi de la possibilité de faire transiter des marchandises par les voies navigables du Bangladesh entre sa province du Bengale-Occidental et ses provinces excentrées du nord-est. Le réseau fluvial lui permet aussi d'utiliser les ports maritimes bangladais de Mongla et Chattogram (nom officiel de Chittagong) et le port fluvial d'Ashuganj, porte d'entrée pour Agartala, capitale de la province du Tripura[8]. Pour le rendre plus opérationnel, l'Inde devrait apporter une contribution financière substantielle destinée au dragage systématique des cours d'eau empruntés.

La topographie du Bangladesh ne permet pas la construction de barrages hydroélectriques, à l'exception de la région de collines, les Chittagong Hill Tracts. Le seul barrage hydroélectrique du pays, Kaptai, achevé en 1962, se situe sur le petit fleuve Karnaphuli provenant du Mizoram indien et qui débouche sur le golfe du Bengale, à Chattogram. La construction de ce barrage a nécessité le déplacement de populations aborigènes de la communauté des Chakma, en majorité bouddhistes, laissant un profond ressentiment à l'égard du gouvernement central et alimentant des mouvements sécessionnistes. Certaines de ces personnes déplacées ont trouvé refuge en Inde, notamment en Arunachal Pradesh.

7. "Waterways shrinking for lack of dredging", *The Daily Star*, 23 avril 2009.

8. "The existing water protocol, suitably amended, could serve as an interim arrangement", *The Daily Star*, 28 février 2012.

Les seules ressources en eau d'importance uniquement nationale sont les nappes phréatiques, mais elles sont victimes d'une pollution naturelle à base d'arsenic[9]. De plus, étant trop sollicitées, elles s'épuisent. À cette pollution s'ajoute celle d'origine humaine. Les efforts déployés pour remédier à la détérioration des sources d'eau potable restent insuffisants. Les villes, dont la capitale Dacca – maintenant peuplée de plus de 23 millions d'habitants avec son agglomération –, sont sévèrement impactées par leurs usines, en particulier de textiles et leurs tanneries, et par l'insuffisance de centres de traitement des eaux usées. Les pêcheries et les terres cultivables irriguées, notamment les rizières, sont contaminées. De nombreuses rivières sont mortes[10]. La salinité des sols s'accroît[11]. De ce fait, les situations alimentaire et sanitaire deviennent préoccupantes partout dans le pays.

Péril de l'eau salée

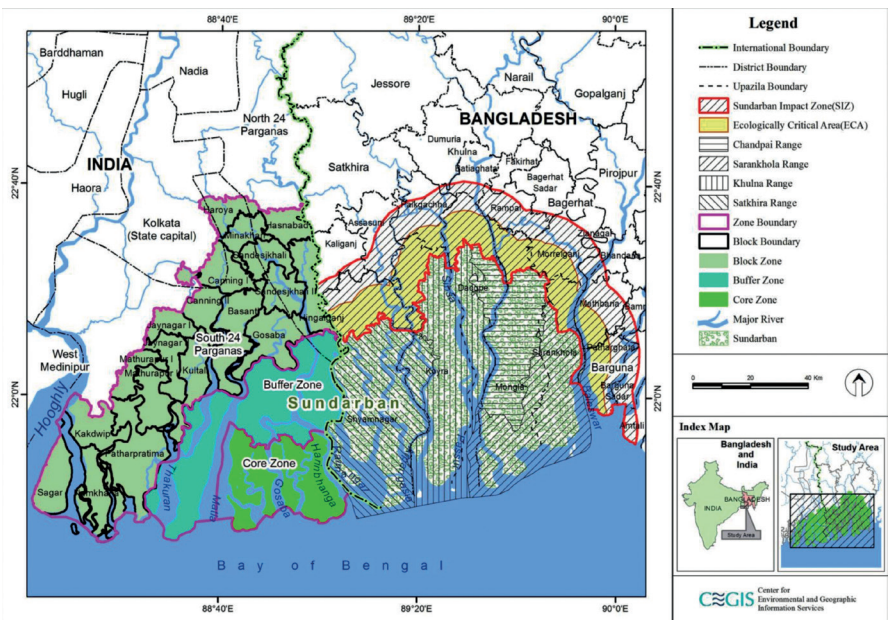

Carte des Sunderbans © Center for Environmental and Geographic Information Services.

La pollution n'épargne pas la zone deltaïque. C'est au Bangladesh que se trouve la majeure partie – les deux tiers – du plus grand delta du monde, formé par le Gange et le Brahmapoutre, deux fleuves puissants auxquels se mêlent les eaux de la Meghna. Un delta recouvert par la plus vaste mangrove

9. Galus Christiane, « Un empoisonnement massif à l'arsenic menace le Bangladesh », *Le Monde*, 7 décembre 2002.

10. "One river gone, 97 others near death", *The Daily Star*, 14 février 2012 ; Sarder Md Asik, "Our rivers are dying", *Dhaka Tribune*, 1er février 2017.

11. "Bangladesh strong development growth threatened by worsening water quality", Futuredirections.org.au, 5 décembre 2018.

du monde sur environ 10 000 km², avec une flore et une faune abondantes et spécifiques. C'est le domaine du célèbre tigre du Bengale, un monde aquatique magnifiquement décrit par l'écrivain bengali indien Amitav Ghosh dans son livre écrit en anglais *The Hungry Tide* (2004) et traduit en français sous le titre *Le Pays des marées* (Paris, Robert Laffont, 2006).

Ce monde intermédiaire entre la mer et la terre, dénommé « Sunderbans », où l'eau est saumâtre, est menacé par la montée des eaux de l'océan Indien. Certes, la mangrove constitue une protection, mais la création d'usines et d'une centrale à charbon à sa périphérie nord, ainsi que la rétention de sédiments et de limons par le barrage indien de Farakka la fragilisent. Le Bangladesh réclame sa démolition. Les provinces indiennes du Bengale-Occidental et du Bihar la demandent aussi, à cause des inondations qu'il engendre en amont sur leurs territoires. Il est de fait que le dépôt de sédiments dans le réservoir du barrage réduit sa capacité de stockage et donc provoque des débordements sur les rives du fleuve.

La submersion des Sunderbans, côté bangladais, aboutirait à la disparition de 6 500 km². Selon un rapport de la Banque mondiale de 2023, 20 % du Bangladesh pourrait disparaître sous les eaux d'ici la fin du siècle[12]. Si l'océan maintient sa pression en grignotant des territoires au nord des Sunderbans, des millions de Bangladais devront fuir leur pays. Où trouveront-ils refuge ? L'Inde, pays voisin en amont, ne souhaite nullement accueillir un si grand nombre de réfugiés, d'autant qu'une menace identique pèse sur ses côtes, notamment au Bengale-Occidental. Subissant déjà des migrations de Bangladais pour des raisons politiques et économiques, l'Inde s'opposera à des migrations écologiques. Mais pourra-t-elle vraiment endiguer les flux ? Ce n'est nullement certain.

Des cyclones tropicaux et des raz-de-marée (tsunamis) frappent régulièrement les côtes du Bangladesh, dont la longueur est estimée à environ 600 km (difficile à chiffrer exactement à cause de la nature dentelée et déchiquetée des Sunderbans). En 1970, le cyclone de Bhola fit 500 000 morts ; en 1991, un tsunami provoqua la mort de 138 000 personnes. Certaines îles (*chars* en bengali) au large des côtes et dans les Sunderbans sont submergées et peuvent disparaître ; en cas de scénario catastrophe, c'est même une bonne partie du pays qui pourrait être engloutie. Le Bangladesh a fait part de ces menaces lors de la COP28 qui s'est tenue à Dubaï du 30 novembre au 12 décembre 2023, il a demandé aux pays développés d'aider financièrement les pays en voie de développement pour lutter contre le réchauffement climatique, dont ils ne sont nullement responsables. Le Bangladesh a estimé à 8,5 milliards de dollars l'aide qu'il devrait recevoir chaque année.

12. Satapathy Sachi, "Rising stakes of rising waters", *Dhaka Tribune*, 7 octobre 2024.

Contraint de produire de l'électricité avec des centrales à charbon, le Bangladesh s'efforce néanmoins de réduire ses émissions de gaz à effet de serre, à vrai dire limitées, en construisant, avec l'aide de la Russie, une centrale nucléaire.

Le Bangladesh et l'Inde ont conclu un accord délimitant leur frontière maritime, mettant fin en principe à tout conflit pour l'exploitation éventuelle de pétrole et de gaz off-shore.

Comment parer aux périls ?

Le Bangladesh doit d'abord utiliser au maximum ses potentialités en matière hydraulique.

Un barrage sur la Padma, dans le centre du pays, à Pangsha, à environ 100 km en aval du barrage de Farakka, est envisagé depuis longtemps[13]. Un projet sans doute irréaliste à cause de la topographie qui ne permet pas de grandes retenues d'eau. Un projet controversé aussi parce que le remplissage du réservoir risquerait de provoquer des inondations et des dégradations en amont, y compris en Inde. L'Inde n'envisage pas de faciliter ce projet bangladais, mais la Chine a manifesté son intention de contribuer à sa réalisation. En fait, aucune décision n'a été prise.

Un barrage pourrait également être construit sur le tronçon bangladais de la Teesta pour réguler son débit et assurer une irrigation permanente. Il permettrait de stocker de l'eau pendant la période de la fonte des neiges dans la partie supérieure himalayenne de la Teesta, au printemps et en été, au moment où l'Inde ouvre les vannes de ses barrages pour éviter des inondations au Sikkim et au Bengale-Occidental. L'eau ainsi stockée serait disponible l'hiver pour l'irrigation. La dépendance à l'égard de l'Inde serait réduite. La Chine a proposé son aide en 2020 pour construire le barrage mais tarde à tenir sa promesse. Si ce barrage est édifié, il serait le second en territoire bangladais sur la Teesta, un premier barrage ayant été achevé à des fins d'irrigation à Dalia, à 15 km environ de la frontière indienne, en 1979.

Pour faire face aux besoins grandissants et aux ressources en diminution, une gestion plus rigoureuse de l'eau s'impose. Certes la législation existe : le Bangladesh Water Act 2013, le National River Conservation Commission Act de 2013, le Draft National River Conservation Commission de 2020[14]. Mais elle est insuffisante et mal appliquée. Pour remédier au manque d'eau, la collecte des eaux de pluie devrait être généralisée, à commencer dans les bâtiments publics. Des réservoirs doivent être construits à partir des zones

13. Roy Pinaki, "Ganges barrage project goes slow", *The Daily Star*, 24 juillet 2013 ; Byron Rejaul Karim, "Ganges barrage project: Execution after changes in design", *The Daily Star*, 5 septembre 2018.

14. Anam Mahfuz, "Rivers and our future", *The Daily Star*, 12 août 2022.

humides existantes, dont les *haors* (dépressions peu profondes)[15]. Le recyclage des eaux usées, actuellement très insuffisant, doit être développé. La culture d'espèces de riz moins gourmandes en eau, devrait être encouragée.

En réalité, les solutions nationales ne suffisent pas. Des ententes régionales s'imposent.

Les problèmes posés par les cours d'eau communs au Bangladesh et à l'Inde, cinquante-quatre au total, sont examinés par la Joint River Commission (JRC), créée en 1972. Elle devait se réunir deux fois par an mais cela n'a pas toujours été le cas. La mission de cette commission ne se limite pas à examiner l'application de l'accord sur le Gange ; elle étudie l'ensemble des problèmes hydrauliques bilatéraux. En fait, son inefficacité est notoire, du fait essentiellement de l'Inde. De même, un protocole sur le transit fluvial, conclu également en 1972 et renouvelé tous les deux ans, ne fonctionne pas plus ; il devait permettre à l'Inde de transporter des marchandises vers ses provinces du Nord-Est, évitant un long détour terrestre par le Nord.

Le Bangladesh dispose de moyens de pression suffisants pour contraindre l'Inde à prendre ses besoins en compte. Pour transporter l'électricité qui sera produite en Arunachal Pradesh vers le Bengale-Occidental et les autres provinces indiennes, l'Inde aura besoin de la faire transiter par le territoire bangladais. Le passage des lignes à haute tension par l'étroit corridor de Siliguri, entre le Bhoutan et le Bangladesh, s'avère en effet trop risqué. Ce corridor, déjà très encombré par des routes, voies ferrées et canaux, pourrait être aisément coupé par la Chine en cas de conflit[16]. À vrai dire, une partie de l'électricité pourrait être achetée par le Bangladesh.

Le Bangladesh et l'Inde auraient tout intérêt à conclure un accord global sur la gestion des cours d'eau communs, incluant le partage des eaux, la lutte contre l'érosion des berges, la pollution et la navigation. En plus, ils devraient inclure la gestion des aquifères partagés. Pays amont, l'Inde devrait faire quelques concessions au Bangladesh, pays aval, en prenant en considération ses légitimes besoins.

Une démarche régionale pour l'aménagement des bassins du Gange et du Brahmapoutre, incluant les pays himalayens en amont, le Népal et le Bhoutan, serait bénéfique pour tous. Des barrages construits dans ces deux pays himalayens, aux potentiels hydroélectriques très importants et largement supérieurs à leurs besoins, pourraient profiter à l'Inde et au Bangladesh avides d'énergie. De plus, par leurs retenues d'eau, les barrages népalais et bhoutanais seraient susceptibles de réguler les débits des affluents des deux fleuves – donc

15. Hafiz Q. M. Shahjahan, "Rain harvesting: our only means of survival", *The Daily Star*, 9 juillet 2018 ; "Wetlands crucial for Dhaka water supply", *The Daily Star*, 8 juin 2014.

16. Taiyeb Faiz Ahmad, "No power corridor to India before further research", *Prothom Alo*, 18 septembre 2024.

des deux fleuves eux-mêmes –, en opérant des lâchers d'eau en période de sécheresse ou, au contraire, en stockant l'eau pour éviter des inondations en aval. Le Bangladesh est très favorable à de tels projets dans le cadre d'une coopération régionale regroupant quatre pays. L'Inde se montre réticente, préférant des ententes bilatérales avec le Népal et le Bhoutan. Toutefois, elle a récemment assoupli sa politique en acceptant la transmission par son territoire d'électricité produite au Népal vers le Bangladesh[17].

Ensemble également, le Bangladesh et l'Inde devraient contribuer à la sauvegarde des Sunderbans qui constituent une protection naturelle contre les cyclones et tsunamis et, partiellement, contre la montée des eaux.

Sur le plan international, il n'y a rien à attendre de la South Asian Association for Regional Cooperation (SAARC) qui regroupe tous les pays d'Asie du Sud. Cette association est moribonde du fait des mauvaises relations entre l'Inde et le Pakistan. C'est aussi la mésentente régnant entre plusieurs pays d'Asie du Sud qui explique le manque d'efficacité du South Asia Cooperative Environment Programme (SACEP), établi en 1982 sous l'égide des Nations unies, pour protéger l'environnement[18]. Mais la Bay of Bengal Initiative for Multi-Sectoral Technical and Economic Cooperation (BIMSTEC) peut être un cadre de discussion utile. Cette association regroupe l'Inde, le Bangladesh, le Népal, le Bhoutan, le Sri Lanka, la Birmanie et la Thaïlande.

La Convention sur le Droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1997 et entrée en vigueur en 2014, a une vocation universelle. Certes, l'Inde ne l'a pas signée et n'est donc soumise à aucune contrainte. Néanmoins, elle peut difficilement ne pas en tenir compte. Elle s'est abstenue lors du vote, alors que trois pays ont voté contre : la Chine, la Turquie et le Burundi. Curieusement, le Bangladesh n'a pas signé cette convention alors qu'il soutient son application. Le Bangladesh et l'Inde expriment les mêmes craintes à l'égard du projet chinois de détourner une partie des eaux du Brahmapoutre à partir de l'endroit où le fleuve incurve son parcours vers le sud. Ces inquiétudes doivent toutefois être tempérées par le fait que le Brahmapoutre, sur son tronçon indien, bénéficie de la mousson et reçoit l'apport d'importants affluents, dont la Subansiri et le Lohit, qui proviennent certes du Tibet mais sur de faibles longueurs et donc difficilement exploitables par la Chine.

17. *Prothom Alo*, 4 octobre 2024.

18. Rahman Saeed ur, "Isn't Bangladesh a trash of water", *The Daily Star*, 26 mai 2006.

Conclusion

Une prise de conscience se manifeste car le Bangladesh est l'un des pays les plus menacés par le changement climatique. Des mesures d'urgence s'imposent pour permettre aux populations de vivre de façon décente et pour éviter des migrations massives lesquelles, majoritairement musulmanes, déstabiliseraient l'Asie du Sud, tout particulièrement l'Inde voisine majoritairement hindoue.

En 1947, environ 30 millions d'habitants peuplaient ce qui constitue le territoire bangladais actuel. La population dépasse aujourd'hui les 170 millions. L'accroissement démographique se traduit par des demandes en eau douce et potable de plus en plus importantes. L'attention doit se porter sur l'entretien des cours d'eau, la préservation des nappes souterraines, des zones boisées et des zones humides, la constitution de réservoirs et le traitement des eaux usées. Pays parsemé de cours d'eau, le Bangladesh se doit de maintenir en état ces voies de communication indispensables.

Pour compléter les mesures nationales, une coopération régionale impliquant non seulement l'Inde mais aussi les pays en amont – Népal, Bhoutan et Chine – paraît indispensable. L'année 2026, date de l'échéance de l'accord sur le Gange, semble une date butoir dans les relations entre le Bangladesh et l'Inde.

L'eau salée constitue un autre sujet de préoccupation. Là aussi, des actions communes entreprises par le Bangladesh et l'Inde s'imposent pour sauver les Sunderbans qui abritent la plus grande mangrove du monde, avec les deltas de la Padma (Gange), de la Jamuna (Brahmapoutre) et de la Meghna.

Des pays tiers partageant, à travers le monde, des préoccupations communes peuvent mettre en commun leurs expériences et apporter leur contribution. Ainsi, le Bangladesh s'est inspiré d'un plan néerlandais pour mettre au point son Delta Plan 2100[19]. Prenant en compte le changement climatique, ce plan concerne l'aménagement du delta et la lutte contre les catastrophes naturelles. De manière plus générale, le Bangladesh et les Pays-Bas coopèrent pour la consolidation des berges des cours d'eau afin d'empêcher leur érosion. Un protocole d'accord a été conclu entre les deux pays en 2012. La Commonwealth Scientific and Industrial Research Organisation (CSIRO) basée en Australie travaille avec diverses institutions bangladaises pour améliorer la gestion des ressources en eau[20]. Le Japon a accordé une aide complémentaire à celle de la Chine pour installer une usine de traitement à Chattogram[21].

19. "Bangladesh delta plan taken", *The Daily Star*, 23 mai 2012.

20. "Balanced use of water must for Bangladesh", *The Daily Star*, 14 juin 2012.

21. "Ctg water plant. Tk 302 cr deal with Chinese cosigned", *The Daily Star*, 16 juin 2011.

Le Bangladesh aurait tout intérêt à profiter des expériences acquises en matière de gestion de l'eau par Singapour et Israël. Un rapprochement avec Singapour, un modèle pour la gestion de l'eau en milieu urbain, ne devrait pas poser de problèmes. Mais il est peu probable que les militants islamistes, qui ont le vent en poupe au Bangladesh, acceptent de se tourner vers Israël, un pays pionnier dans le domaine de l'irrigation au goutte à goutte, dans le recyclage des eaux usées et dans le dessalement de l'eau de mer. ✖

Annexes

Accords hydrauliques entre le Bangladesh et l'Inde

12 décembre 1996 : accord sur le barrage de Farakka, répartissant les eaux du Gange entre les deux pays. Valable trente ans, il arrive à expiration en 2026.

Octobre 2019 : accord autorisant l'Inde à pomper de l'eau dans le petit fleuve Feni afin d'alimenter la ville de Sabroom au Tripura. La Feni est l'un des cinq cours d'eau venant de la province indienne du Tripura et pénétrant au Bangladesh (les autres sont la Muhuri, la Gumti, le Khowai et la Manu).

Septembre 2022 : accord dans lequel l'Inde s'engage à réguler la rivière Kushiyara donnant, avec la Surma, naissance à la Meghna, accordant ainsi un débit minimum au Bangladesh pour l'irrigation dans le district de Sylhet.

Bibliographie

Chellaney Brahma, *Water: Asia's new battleground*, Washington, Georgetown University Press, 2011.

Galland Franck (dir.), *Eau et conflictualités*, Paris, Choiseul, 2012.

Iyer Ramaswamy R., *Living Rivers, Dying Rivers: A Quest through India*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

Lamballe Alain, *L'Eau en Asie du Sud : confrontation ou coopération ?* Paris, L'Harmattan, 2009.

Lamballe Alain, « La Teesta, une rivière qui divise et qui unit, ou l'eau dans la diplomatie du Bangladesh », *Asie21*, septembre 2020.

Lamballe Alain, « L'importance de l'eau dans la diplomatie indienne », *Diplomatie*, juin-juillet 2013. ✖

ARTICLES

État, religion et société au Bangladesh : quelles perspectives pour les étudiants de madrasa ?

Charza SHAHABUDDIN

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Le Bangladesh est le quatrième pays le plus peuplé de musulmans au monde, pourtant cet islam est qualifié de périphérique. Cette méconnaissance est liée à la singularité de la trajectoire politique du Bangladesh en Asie du Sud. Cette jeune Nation est la seule, dans la région, à avoir obtenu son indépendance politique en sortant victorieuse d'une sanglante guerre contre le Pakistan, un État postcolonial à majorité musulmane. Elle possède également la spécificité d'être une République sécullariste avec l'islam comme religion d'État. Cette contradiction apparente résume les enjeux politiques et sociaux du Bangladesh : l'imbrication entre religion et politique. L'islam au Bangladesh est héritier de multiples traditions. Cela explique la compétition qui existe entre les différents entrepreneurs islamistes et politiques et les pratiques des fidèles musulmans dans la production de normes islamiques. Enfin, dans un contexte de rétrécissement des libertés politiques, la Première ministre Sheikh Hasina a remporté en 2024 un cinquième mandat au terme d'un scrutin boycotté par l'opposition.

Bangladesh – Religion musulmane – Islam – Madrasa – Éducation.

ABSTRACT AND KEYWORDS

Bangladesh is the fourth most populous country in the world in terms of Muslim population, yet this Islam is described as peripheral. This lack of awareness is linked to the uniqueness of Bangladesh's political trajectory in South Asia. This young nation is the only one in the region to have achieved political independence by emerging victorious from a bloody war against Pakistan, a post-colonial state with a Muslim majority. It is also unique in that it is a secular republic with Islam as the state religion. This apparent contradiction sums up the political and social issues at stake in Bangladesh: the intertwining of religion and politics. Islam in Bangladesh is the heir of multiple traditions. This explains the competition, in the production of Islamic norms, between the various Islamist and political entrepreneurs and the practices of the Muslim faithful. Finally, against a backdrop of shrinking political freedoms, Prime Minister Sheikh Hasina won a fifth term in office in 2024 in a ballot boycotted by the opposition.

Bangladesh – Muslim religion – Islam – Madrasa – Education.

Introduction

La localisation du Bangladesh dans le golfe du Bengale lui confère un avantage géographique, des opportunités économiques et un rôle central dans le golfe du Bengale au sein de la région indo-pacifique. Avec une superficie de 143 998 km², le Bangladesh est trois fois plus petit que la France. Il est presque entièrement entouré par l'Inde – majoritairement hindou – sur trois côtés, au nord, à l'ouest et à l'est, et avec le Myanmar – majoritairement bouddhiste – au sud-est. Le pays partage également les eaux du Gange avec l'Inde, le Népal et la Chine. La population du Bangladesh dépasse les 171 millions d'habitants[1] et la population sunnite musulmane au Bangladesh représente environ 91 % de la population et les hindous environ 8 %[2].

La prédominance de la population musulmane semble justifier l'inscription de l'islam comme religion d'État dans la Constitution du Bangladesh. Pourtant, la période qui a succédé à la partition de 1947 a montré l'échec du nationalisme musulman unitaire entre le Pakistan oriental et le Pakistan occidental, qui a conduit le nouvel État bangladeshi à préciser sa nature fondamentale. Entre le 26 mars et le 16 décembre 1971, la guerre a opposé l'armée pakistanaise aux *muktijoddhas*, combattants pour la liberté bangladeshis. L'armée pakistanaise a propagé l'idée d'un Bengali faible, trop proche des coutumes hindoues, le présentant comme un « faux musulman ». Les milices de la Jamaat-e-Islami (Jamaat) ont soutenu l'armée pakistanaise et ont participé au massacre des populations civiles, majoritairement musulmanes[3].

1. Banque mondiale, "Population Growth (annual %)", 2023.

2. En 2011, la population hindoue représentait 10 % de la population du Bangladesh, contre 7,95 % en 2022.

3. La Jamaat-e-Islami Bangladesh est issue de la branche pakistanaise fondée en 1941 par Abū-l-Aʿla Maudūdī. Opposés à l'indépendance du Pakistan oriental du Pakistan occidental (actuel Pakistan), les principaux leaders de la branche bangladeshie ont créé les milices Al-Badr et Al-Shams pour combattre à leur côté. Entre mars et décembre 1971, ils ont arrêté, torturé, violé et assassiné de nombreux intellectuels et civils bengalis. L'estimation des chiffres – entre 1 à 3 millions de personnes tuées – varie. Quel que soit le chiffre retenu, la responsabilité de ces milices dans le ciblage systématique des civils reste très conséquente. Entre 1971 et 1975, le parti est interdit sur le sol bangladeshi avant d'être réhabilité sous les différentes dictatures militaires. Depuis 2013, la Jamaat ne peut plus se porter candidate aux élections, néanmoins son influence à l'échelle locale, notamment celle des écoles coraniques restent d'envergure. Voir Shahabuddin Charza, « La production de normes islamiques au Bangladesh : production, négociation, violences », thèse de doctorat soutenue le 17 décembre 2024, sous la direction de Michel Boivin, École des Hautes Études en Sciences sociales.

Cette guerre a donc opposé des musulmans pakistanais (Pakistan occidental) à des musulmans bengalis (Pakistan oriental)[4]. Cette confrontation a eu des conséquences majeures sur la manière dont la nation bangladeshie se représente et a renforcé la place de l'islam dans cette région.

Pour se différencier du Pakistan dont la raison d'être était l'islam, le nationalisme bengali s'est appuyé sur la langue, le bengali, et le principe constitutionnel de sécularisme. Les architectes de la Constitution du Bangladesh ont fait la promotion d'un nationalisme-sécullariste et du rejet de l'islam politique. Le principe de sécularisme *dhormonirpekkhotha*, traduit du bengali par « neutralité religieuse », devait permettre une coexistence entre les différentes communautés religieuses. Ce positionnement répondait à deux nécessités majeures : se démarquer du projet national pakistanais fondé sur un nationalisme religieux, en adoptant un nationalisme linguistique comme pierre angulaire de son identité nationale. La promotion de ce sécularisme par l'État devait permettre de prévenir de futures instrumentalisations de l'islam par des forces politiques islamistes, à l'instar de la Jamaat. Ainsi, tout semblait prédisposer le Bangladesh à emprunter la voie d'un sécularisme d'État, appuyé sur un ethno-nationalisme transcendant les appartenances religieuses. Or, ce principe constitutionnel a été à de nombreuses reprises bafoué.

Revendiquant l'héritage des combattants de la liberté de 1971, la Ligue Awami, symbole de ce nationalisme-sécullariste, a été rapidement écartée par des régimes militaires, disposés à céder aux pressions islamistes et religieuses.

4. Selon que l'histoire ait été écrite par les perdants ou les gagnants de la guerre, les femmes qui ont perdu leurs proches, celles qui ont été victimes d'abus, l'histoire établie par l'élite politique ou encore par les populations locales « du bas », l'écriture d'un récit unique de 1971 n'est pas possible. Voir Samaddar Ranbir, "Interpretations of the Bangladesh War", *India International Centre Quarterly*, vol. 24, n°2/3, 1997, pp. 219-227. Les ouvrages rédigés par des généraux pakistanais ou indiens montrent l'imbrication de la guerre de 1971 dans l'écriture de nombreux autres récits, à l'échelle régionale notamment. Voir Raja Khadim Hussein, *A Stranger in my own country: East Pakistan, 1969-1971*, Dhaka, University Press Ltd, 2012 ; Singh Sukhwant, *India's Wars Since Independence, Vol. 2, Defence of the Western Border*, Noida, Vikas, 1981.

Après l'assassinat, par des militaires, de l'un des principaux pères fondateurs du Bangladesh[5], Ziaur Rahman accède au pouvoir et fonde le Bangladesh National Party (BNP), parti d'obédience de droite nationaliste et principal rival de la Ligue Awami, parti présenté initialement comme de centre-gauche et prônant le sécularisme[6]. En 1977, il utilise la loi martiale pour autoriser à nouveau les partis politiques basés sur la religion, à l'instar de la Jamaat-e-Islami et supprime la mention de « sécularisme » des quatre principes fondamentaux, pour le remplacer par la déclaration suivante : « La confiance et la foi absolues dans le Tout-Puissant Allah seront la base de toutes les actions. » Plus tard, en 1981, le général Ershad, qui accéda au pouvoir après l'assassinat de Zia, s'appuya encore davantage sur les milieux religieux. Finalement, l'ajout, sous le gouvernement du général Hossain Mohammad Ershad, en 1988, de l'islam comme religion d'État dans la Constitution, a redéclenché une discussion publique importante sur la place de l'islam dans la nation, et de ce qu'impliquait le sécularisme. À cette époque, plusieurs associations membres du réseau Naripokkho (« Du côté des femmes ») ont déposé un recours auprès de la Cour suprême du Bangladesh. En 2010, la Cour suprême du Bangladesh déclare le V^e^ amendement illégal et restaure le principe de sécularisme. En mars 2016 néanmoins, elle revient sur cette décision et rejette le recours de 1988 qui exigeait le retrait de l'islam comme religion d'État.

La Ligue Awami a longtemps été présentée comme un parti sécullariste ; pourtant, au fur et à mesure des élections générales (2008, 2014, 2018, 2024), le terme « sécularisme » a progressivement disparu de ses manifestes

5. Depuis l'éviction de la Ligue Awami du pouvoir le 5 août 2024, un gouvernement de transition dirigé par Muhammad Yunus est à la tête du pays. À compter du 1^er^ janvier 2025, les manuels scolaires ont été modifiés pour supprimer la mention de Sheikh Mujibur Rahman en tant que père fondateur du Bangladesh. Ils affirment désormais que Ziaur Rahman, alors haut gradé militaire pendant la guerre d'indépendance et futur fondateur du BNP, fut le premier à proclamer l'indépendance à la radio les 26 et 27 mars. Auparavant, les manuels indiquaient que Sheikh Mujibur Rahman avait enregistré et diffusé un message radio dès le 26 mars. En réalité, le titre de père fondateur du Bangladesh devrait inclure plusieurs leaders politiques dont quatre figures majeures de la Ligue Awami – Tajuddin Ahmad (1925-1975), Syed Nazrul Islam (1925-1975), le capitaine Muhammad Mansur Ali (1917-1975) et Abul Hasnat Muhammad Kamaruzzaman (1926-1975) – qui ont joué un rôle tout aussi crucial que Sheikh Mujibur Rahman et Ziaur Rahman dans la libération du pays. Tragiquement, ces quatre dirigeants ont été assassinés dans la prison centrale de Dacca le 3 novembre 1975, sans qu'aucune enquête ne soit jamais ouverte.

6. Dans la réalité, les deux partis politiques ont promu un modèle soutenant l'ouverture économique, les investissements étrangers, et la modernisation des infrastructures. La Ligue Awami, tout en maintenant une intervention étatique dans certains secteurs et les programmes sociaux, conserve un héritage socialiste désormais principalement symbolique. Le BNP a soutenu des politiques néolibérales, favorisant le secteur privé, la dérégulation et la privatisation, notamment sous Ziaur Rahman et Khaleda Zia, mais ses alliances islamistes et son nationalisme tempèrent son adhésion totale à cette idéologie.

électoraux, jusqu'à être complètement abandonné en 2014. Sous la direction de Sheikh Hasina – fille de Sheikh Mujibur Rahman –, le parti a fait des compromis avec la droite religieuse. Si la Jamaat-e-Islami a été interdite sur le territoire bangladeshi en raison de son rôle en 1971, ses militants traqués et emprisonnés, l'ancienne Première ministre a toutefois multiplié les concessions avec d'autres organisations islamistes, à l'instar du Hefazat-e-Islam. Fondé en 2010, ce groupe rassemble des étudiants et des enseignants de « qawmi madrasas »[7], l'un des deux grands types de madrasas au Bangladesh. Ces compromis ont renforcé l'influence des organisations politico-religieuses dans le débat public et la régulation des comportements, tandis que les factions les plus radicales recouraient à la violence pour « purifier » et établir un islam « authentique ». Parallèlement, durant les quinze années de gouvernance de la Ligue Awami et de la Première ministre Sheikh Hasina, le Bangladesh a été marqué par une corruption institutionnalisée, du népotisme, un autoritarisme croissant, une répression de la liberté d'expression, ainsi que des violences et des disparitions forcées[8].

Ces restrictions démocratiques et les inégalités économiques expliquent l'ampleur du mouvement étudiant qui a secoué le Bangladesh entre juin et août 2024. Initialement axé sur la refonte du système de recrutement des fonctionnaires, demandant un critère basé sur le mérite plutôt que sur l'hérédité, le mouvement s'est transformé en une mobilisation nationale. Près de mille personnes ont perdu la vie, entraînant l'intervention de l'armée en août 2024 et le renversement, le 5 août, d'un régime devenu autoritaire. Ce jeune État-nation est marqué par une histoire de violences politiques, et fait face aujourd'hui à une profonde crise sociale, économique, institutionnelle et politique qui a conduit à la chute du gouvernement de la Ligue Awami.

Au lendemain de la chute du régime, le mot d'ordre des manifestants était clair : ni Ligue Awami, ni Bangladesh National Party (BNP), ni Jamaat-e-Islami (Jamaat). Chacune de leurs expériences du pouvoir a été entachée par des scandales de corruption, de violence et de torture. Depuis 2009, les militants de l'opposition, notamment du BNP et de la Jamaat, ont été victimes de violences politiques constantes. Cette répression brutale leur permet de

7. Au Bangladesh, on distingue principalement deux grandes filières de madrasas. D'un côté, les alia madrasas (de l'arabe, *alia* signifie supérieur) sont les madrasas qui enseignent à la fois matières laïques et matières religieuses ; elles sont reconnues par l'État. Les qawmi madrasas (de l'arabe, *qawmi* signifie national) enseignent quant à elles essentiellement des matières religieuses et leurs programmes ne sont pas soumis à validation étatique. Dans la pratique, dans un grand nombre de madrasas, la transmission de certains textes – notamment ceux qui doivent développer chez l'élève un sens de la tolérance religieuse – sont à la discrétion des enseignants.

8. Fédération internationale pour les droits humains, "Enforced disappearances in Bangladesh: Government must hold perpetrators accountable, ensure justice and reparation for victims, survivors, and their families", www.fidh.org, 29 août 2024.

se poser en victimes du régime de Sheikh Hasina, à l'instar des étudiants cet été, et de se présenter comme des défenseurs stables et respectueux des processus démocratiques. Après avoir levé, fin août, l'interdiction pesant sur la Jamaat, le parti islamiste le plus influent du pays, Muhammad Yunus a multiplié les rencontres avec les principaux leaders du BNP, de la Jamaat et d'autres formations politiques islamistes.

Les deux principaux défis du Bangladesh – pays âgé de seulement 53 ans – sont d'établir un récit national stable et de favoriser une réconciliation autour de la mémoire de la guerre de libération. Cependant, la Jamaat-e-Islami, largement responsable des crimes de guerre en 1971, ciblant systématiquement les populations hindoues, se présente déjà comme un défenseur de l'harmonie religieuse sous le nouveau gouvernement intérimaire[9], organisant par exemple des rassemblements de soutien à la communauté hindoue[10]. Pourtant, sa branche militante, le Shibir, est tout aussi violente que la branche armée de la Ligue Awami. Sous le gouvernement intérimaire, ses membres se sont mobilisés par exemple sous la bannière d'une autre organisation islamiste, Students for Sovereignty, et ont exigé le retrait du terme *ādivāsī* de certains manuels scolaires[11]. *Adivāsī* signifie littéralement « les premiers habitants » et désigne les populations non banglaphones et non bengalis ethniquement, qui ont été exclues du processus de construction nationale alors même qu'elles avaient participé à l'effort de guerre de libération. Les militants islamistes du Shibir, ainsi que ceux d'autres organisations islamistes, ont attaqué des étudiants ādivāsī, faisant plusieurs blessés. Ils sont reconnaissables par les slogans qu'ils scandent lors de ces agressions, ciblant particulièrement les femmes : *Tumi ke, ami ke? Bangalee, Bangalee* (« Qui es-tu, qui suis-je ? Bangali,

9. Le 5 août 2024, la Première ministre Sheikh Hasina, au pouvoir depuis quinze ans, quitte le Bangladesh après deux mois d'une mobilisation citoyenne sans précédent et se réfugie en Inde. Le 8 août, les responsables du mouvement anti-discrimination forment un gouvernement intérimaire avec à sa tête l'économiste Muhammad Yunus, lauréat du Nobel 2006 et fondateur de la Grameen Bank, l'un des organismes de référence du microcrédit. Le gouvernement est chargé de préparer les prochaines élections annoncées pour décembre 2025, néanmoins, avec l'interdiction de la Ligue Awami de prendre part à la vie politique, cela s'annonce compliqué.

10. "Hindu rally of Jamaat-e-Islami held in Khulna", *The Daily Star*, 11 novembre 2024.

11. Des étudiants ādivāsī du groupe Songkhubda Adivasi Chhatra Janata ont organisé une manifestation devant le NCTB en janvier pour protester contre la suppression du mot « ādivāsī » de la quatrième de couverture du manuel de grammaire et de composition des 9e et 10e années. Ce mot apparaissait précédemment sur la couverture, accompagnée d'une image représentant un arbre à cinq feuilles, chacune portant un terme désignant une communauté religieuse ou ethnique du Bangladesh : musulmane, hindoue, chrétienne, bouddhiste et ādivāsī. À côté de l'image, un message précisait : « Il est interdit de déchirer les feuilles ». L'image a été retirée de la version en ligne du manuel après que les étudiants de l'organisation Students for Sovereignty (une nouvelle appellation pour désigner les étudiants de l'Islamic Chhatra Shibir, l'aile étudiante de la Jamaat-e-Islami) aient encerclé les locaux du NCTB le 12 janvier.

Bangali ») et *Na`rah-e takbīr, Allah-o ākbar*[12] (« Allah est le plus grand », en ourdou[13]). Ce dernier slogan était également le cri de guerre des milices de la Jamaat en 1971.

Cette intolérance n'est pas l'unique transmission d'une culture politique au sein d'un parti islamiste, elle provient également d'une éducation religieuse musulmane. Les madrasas au Bangladesh sont divisées en plusieurs filières, avec deux principales catégories. D'un côté, les « alia madrasas », de l'arabe supérieur, sont reconnues et financées par le gouvernement ; elles enseignent matières religieuses et laïques. De l'autre côté, les « qawmi madrasas », de l'arabe national, fonctionnent quant à elles de manière autonome et le gouvernement n'a ni le droit ni le souhait de contrôler le contenu du programme d'études. L'enseignement est entièrement ciblé sur les questions religieuses. Les qawmi madrasas sont majoritairement supervisées par le Hefazat-e-Islam. L'enseignement au sein de ces madrasas cible particulièrement l'identité musulmane et la culture islamique arabe, sans insister sur la culture bengalie et encore moins les cultures ādivāsī. Cette intolérance ne se limite pas aux madrasas, elle peut également se retrouver au sein de la filière laïque. Par le passé, des militants de la Ligue Awami ont été tenus responsables de tractations politiques impliquant des violences communautaires. Cependant, les mentalités dans les madrasas, en raison de leur organisation non mixte, sont particulièrement hostiles envers les femmes et les autres communautés et traditions religieuses, notamment la culture soufie bāul, considérée comme hérétique. Depuis plusieurs décennies, la répétition de violences communautaires a entraîné une diminution notable de la population hindoue, qui émigre vers l'Inde voisine. Cela remet en question la spécificité du Bangladesh, qui, en 1947 puis en 1971, a vu la population hindoue rester sur le territoire bangladeshi, défiant ainsi la théorie des deux nations fondées sur l'identité religieuse.

Le reste de la population au Bangladesh est majoritairement chrétienne, avec environ 400 000 catholiques romains, et environ un million de bouddhistes theravāda-hīnayāna. La population bouddhiste a, elle aussi, connu une légère baisse, de 0,62 % à 0,61 % ; la population chrétienne de 0,31 % à 0,30 % et les autres religions sont passées de 0,12 % à 0,14 %[14]. Le pays compte également

12. Mizan Mashfiq, Rahaman Arafat, "Removal of word 'adivasi': Indigenous group attacked at NCTB; 20 hurt", *The Daily Star*, 16 janvier 2025.

13. Durant la guerre d'indépendance en 1971, les soutiens de l'armée pakistanaise et les milices de la Jamaat-e-Islami qui ont commis des crimes de guerre contre les populations bengalies (en visant systématiquement les populations hindoues) se rallient sous le slogan, en ourdou, *Na`rah-e takbīr, Allah-o ākbar* tandis que les combattants pour la liberté scandaient *Joy Bangla*, « Vive le Bangladesh ».

14. Government of the People's Republic of Bangladesh, Bangladesh Bureau of Statistics, Ministry of Planning, জনশুমারী ও গৃহগণনা 2022, *Jonnoshumari o Grihogona* 2022, Population and Housing Census, 2022.

un petit nombre de musulmans chiites, de musulmans ahmadis, de bahaïs, d'animistes, d'agnostiques et d'athées. Les dirigeants de ces communautés religieuses minoritaires continuent d'estimer leur nombre respectif de fidèles entre quelques milliers et 100 000[15].

Les transformations socioéconomiques du Bangladesh et la nécessité d'éduquer sa jeunesse

Né de la sécession du Pakistan oriental du Pakistan occidental, ce jeune État-nation – que le conseiller américain Henri Kissinger qualifiait de « basket case » en 1971[16] – est depuis devenu la seconde économie la plus large en Asie du Sud et devrait devenir la 24e économie sur 191 pays d'ici 2036[17]. Après l'indépendance en 1971, 80 % des Bangladeshis vivaient sous le seuil de pauvreté, ce pourcentage est tombé à 20 % en 2023[18]. Depuis 2015, le Bangladesh a rejoint la catégorie des pays à revenu intermédiaire inférieur. Avec un PIB par habitant de 2 734 dollars, il est en voie de quitter le statut de pays moins avancé (PMA) d'ici novembre 2026. Cette dynamique économique repose sur un marché intérieur en pleine expansion, des investissements étrangers significatifs, une classe moyenne croissante et une adoption rapide du numérique. Bien que la notion de classe moyenne soit une construction socioculturelle, elle peut être définie simplement comme les individus gagnants entre 2 et 20 US$ par jour. Selon cette acception, la classe moyenne du Bangladesh s'est développée pour atteindre entre 37 et 40 millions de personnes, soit 22 % de la population totale[19] et d'ici à 2030, ce pourcentage devrait passer à 25 % de la population. Cependant, le récit de ce succès économique doit être nuancé puisque son PIB par habitant le place au 144e rang du classement mondial. Bien que la classe moyenne se soit largement développée, de nombreuses disparités existent au sein même de cette tranche[20]. En 2023, le Bangladesh doit encore faire face à de nombreux défis, dont le premier est la répartition des richesses : 10 % des plus riches détiennent 41 % des revenus[21].

15. Office of International Freedom, "Report on International Religious Freedom: Bangladesh", US Department of States, 2022.

16. Tripathi Salil, "Bangladesh's Remarkable Journey From 'Basket case' to Rising Star", *Foreign Policy*, 10 avril 2021.

17. "Bangladesh to become 24th largest economy by 2036: Report", *The Business Standard*, 26 décembre 2021.

18. Nuzhat Fatima, "Where do 'new' poor fit?", *United Nations Development Bank Blog*, 10 avril 2023.

19. "Who are the middle class in Bangladesh?", *The Business Standard*, 4 octobre 2020.

20. Damon Julien, « Les classes moyennes : définitions et situations », *Études*, vol. 416, n°5, 2012, pp. 605-616.

21. Shah Jahangir, "Wealthiest 10pc holds 41pc income in Bangladesh", *Prothom Alo English*, 26 juin 2023.

Une manière de pallier ces inégalités a été de considérer la forte démographie du Bangladesh comme une opportunité, source de croissance et d'emplois grâce à la consolidation de la coopération avec les pays étrangers en quête de main-d'œuvre peu qualifiée. Les principaux pays exportateurs de pétrole membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG) sont les principales destinations des migrants bangladeshis[22]. Depuis les années 90, les travailleurs peu qualifiés bangladeshis se sont également dirigés vers des pays comme la Malaisie, Singapour, la Jordanie et le Liban, tous majoritairement musulmans. Pour de nombreux musulmans du Bangladesh, travailler dans ces régions ou accomplir le pèlerinage à La Mecque est un rêve de toute une vie. Parallèlement, cette forte démographie exerce une pression sur les secteurs de l'éducation et de l'emploi. Offrir un accès à une éducation de qualité, assurer une bonne formation pour les enseignants, des salaires décents, des infrastructures adéquates et de réelles opportunités d'emploi pour près de 35 millions d'étudiants, soit 20 % de la population, constitue un défi majeur. L'émigration de ces travailleurs influence également la production de normes islamiques au Bangladesh, notamment à l'échelle des villages, où les familles des travailleurs émigrés soutiennent et financent l'établissement de madrasas.

Depuis son adoption en 1972, la Constitution du Bangladesh garantit une éducation gratuite et obligatoire pour tous. Après avoir remporté les élections en décembre 2008, le gouvernement de la Ligue Awami avait promis l'allocation budgétaire la plus élevée pour le secteur éducatif, un taux de scolarisation net de 100 % dans les écoles primaires pour 2011 et l'élimination de l'analphabétisme pour 2017. Conformément à la politique nationale d'éducation de 2010, l'enseignement primaire est gratuit et elle a été étendue aux classes de quatrième[23]. La mise en place de plusieurs incitations financières a permis au Bangladesh de réaliser d'impressionnants progrès en matière d'éducation, avec un taux de scolarisation de 98 % en 2015. Néanmoins, tous les jeunes du Bangladesh – soit 45,9 millions sur une population de 174 millions – ne sont pas scolarisés. Garantir une éducation de qualité à plus de 40,34 millions d'élèves[24] et de réelles opportunités d'emploi restent un défi majeur. Le nombre élevé d'élèves explique la diversité et la multiplicité des types d'écoles créées au fil des décennies. En 2017, 74 % des 18,6 millions d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire fréquentaient des écoles publiques. Les autres écoles primaires, au nombre de plus de 50 000, sont réparties entre les écoles communautaires, les organisations non

22. Banque mondiale, 2023.

23. Mamun Abdullah, "Government extends free primary schooling up to grade eight", *Dhaka Tribune*, 22 mai 2024.

24. Bangladesh Education Statistics, 2021.

gouvernementales, les madrasas et les jardins d'enfants[25]. Le paysage éducatif du Bangladesh a donc progressivement évolué pour s'adapter et proposer différentes filières, notamment des écoles publiques, des écoles privées, des écoles gérées par des ONG et des écoles catholiques. Les systèmes spécialisés avec l'éducation pour les handicapés, l'apprentissage du sanskrit et du pāli, le système anglophone et le système technique/professionnel font partie de ce secteur de l'éducation.

Scolarisation massive grâce au développement des madrasas

La diversité de l'offre éducative se reflète également dans le secteur des madrasas, qui se divise en plusieurs sous-secteurs. Historiquement, les premières madrasas du sous-continent indien ont été créées à partir de 1206 sous le sultanat de Delhi pour former le personnel administratif des souverains musulmans. Sous l'Empire moghol, la très puissante famille Farangi Mahall a jeté les bases du programme éducatif Dars-e-Nizami, d'inspiration persane, qui se traduit littéralement par « Programme systématique ». Après la mort de son fondateur, le mollah Nizam al-Din Sahalwi, le programme a progressivement évolué pour inclure davantage de textes et mettre l'accent sur l'étude des sciences rationnelles. Il est ensuite devenu « une franchise de programme pour toutes les madrasas »[26]. En 1780, le gouverneur général Warren Hastings a créé la madrasa de Calcutta, aujourd'hui connue sous le nom de « alia madrasa », et a utilisé le même programme pour former des officiers compétents pour la Cour de justice et la Compagnie des Indes orientales. Après la partition de 1947, la Madrasa-e-Alia du gouvernement a été déplacée à Dacca et les alia madrasas ont continué à être soutenues par les gouvernements successifs. Au cours de cette période, les enseignements et les objectifs des alia madrasas ont trouvé un écho dans l'idéologie du Jamaat-e-Islami de Maudūdī au Pakistan. Au sein des alia madrasas, on enseigne toutes les matières laïques, telles que les mathématiques, la comptabilité, le bengali, l'anglais et l'histoire, ainsi que la religion.

Depuis l'indépendance, les gouvernements successifs ont soutenu le développement de ce double cursus bilingue combinant des matières religieuses et laïques. En 1978, sous la dictature militaire de Ziaur Rahman (1975-1981), le Bangladesh Madrasah Education Board, nouvellement créé, a été conçu comme une institution autonome. Son gouvernement soutenait directement les madrasas et reconnaissait leurs diplômes. D'un point de vue théologique et herméneutique, les madrasas encouragent la compatibilité et l'enseignement des études islamiques et des études générales laïques. Sous le gouvernement d'Ershad (1982-1990), les madrasas sont devenues des institutions autonomes. Dès le début, la question de la distinction religieuse entre *dīn* (religieux) et

25. Banque asiatique de développement, 2018.

26. Moosa Ebrahim, *What is a madrasa?*, Edinburgh, Edinburgh University Press, 2015, p. 83.

dunyā (séculier) s'est manifestée dans le débat sur l'intégration de matières modernes dans le programme des madrasas. Bien que cette discussion ne soit pas nouvelle, elle est revenue sur le devant de la scène après les événements du 11 Septembre, avec l'assimilation des madrasas aux talibans. Pour relever ce défi, le Bangladesh a reçu, en 2011, un financement externe de 100 millions de dollars pour réformer les alia madrasas en y introduisant l'anglais, les mathématiques et les sciences, afin de les rendre plus ouvertes aux valeurs et idéaux laïques[27]. Ces établissements offrent désormais un enseignement combinant matières religieuses et laïques, sous la supervision du Madrasah Education Board, financé par l'État. Leur programme, similaire à celui des écoles publiques, accorde une place plus importante aux matières liées à l'arabe. Cependant, la sélection des textes à étudier, rédigés par divers auteurs, est laissée à la discrétion de chaque madrasa. Cela entraîne une tendance, chez les enseignants affiliés à la Jamaat-e-Islami ou à d'autres groupes islamistes, à écarter les œuvres d'auteurs hindous, pourtant essentielles pour favoriser la tolérance interreligieuse chez les jeunes musulmans. Bien qu'un programme d'études homogène soit théoriquement suivi, les contenus varient d'une madrasa à l'autre. Le pays compte actuellement plus de 10 450 alia madrasas, qui accueillent environ 2 409 373 élèves[28].

Bien que certains considèrent la réforme des programmes des alia madrasas comme un succès, la diversité et le manque de contrôle ne garantissent pas que les changements aient été pleinement appliqués. En réalité, les programmes des différents niveaux du cadre alia sont souvent présentés uniquement sur papier, et la plupart des cours généraux ne sont pas réellement dispensés. Les mathématiques avancées sont rarement proposées au niveau Dakhil (Secondary School Certificates – SSC) et Alim (Higher Secondary Certificate – HSC), tandis que des matières telles que l'économie, les sciences politiques et la sociologie sont à peine enseignées au niveau Fazil (licence). De plus, dans les programmes des alia madrasas, l'omission de textes écrits par des auteurs non musulmans et la remise en question des théories évolutionnistes présentent des risques pour la société. En effet, les textes inclus dans les manuels scolaires au Bangladesh échappent en pratique au contrôle gouvernemental.

L'autre grande catégorie de madrasas, les qawmi madrasas sont des institutions privées financées par des dons privés et issues de la tradition déobandi. Elles dispensent principalement un enseignement en arabe, avec peu ou pas de place pour les sciences, le commerce, la grammaire ou la littérature bangladeshie. Cependant, « le nombre de qawmi madrasas au Bangladesh reste indéterminé »[29] : ni le ministère de l'Éducation, ni les quatre conseils

27. "Bangladesh plans $100m madrassa reform programme", BBC, 31 mai 2011.

28. Bangladesh Bureau of Educational Information and Statistics, 2016.

29. Riaz Ali, *Faithful Education: Madrassahs in South Asia*, New Brunswick, Rutgers University Press, 2012, p. 120.

des qawmi madrasas ne connaissent leur nombre exact, le nombre d'élèves inscrits ou le nombre d'enseignants. Toutefois, il est probable que ce nombre s'élève à environ 1,4 million d'étudiants répartis dans plus de 14 000 qawmi madrasas[30]. Ces établissements fonctionnent de manière autonome et le gouvernement n'a ni le droit ni le souhait de contrôler le contenu du programme d'études. Dans la majorité des cas, les élèves peuvent lire l'arabe, mais ils ne savent pas le parler, si ce n'est en récitant par cœur le Coran. Le succès des qawmi madrasas s'explique par le fait que ces établissements s'adressent aux familles les plus démunies, qui souhaitent que leurs enfants bénéficient d'une éducation religieuse. Depuis sa création, le séminaire de déobandi est favorable aux pauvres et a été considéré comme un « projet de la classe moyenne émergente »[31]. Les qawmi madrasas tirent leur légitimité de leur capacité à recruter dans les milieux les plus défavorisés, car elles aident les plus démunis.

La toute première mosquée de la tradition déobandi était une petite école coranique à Hathazari, établie en 1897, suivie de près par la Darul Uloom Muinul Madrasah à la périphérie de Chittagong en 1901. Dans un souci de normalisation et de centralisation, ce n'est qu'en 1978 que le Befaqul Madarisil, mieux connu sous le nom de Bangladesh Qawmi Madrasah Education Board, a été créé. Les qawmi madrasas se considèrent comme les gardiennes de la pratique islamique authentique, par opposition à d'autres modèles islamiques, et rejettent les traditions ahmadiyya et barelvi. Pour les qawmi madrasas, la version proposée aux alia madrasas est une version abrégée, diluée et superficielle du programme Dars-e-Nizami[32]. En outre, les qawmi madrasas désapprouvent la finalité des études des alia madrasas, critiquant leur formation partielle à l'étude des textes sacrés, qui vise l'obtention de postes dans l'administration, une préoccupation matérielle, alors que pour les étudiants des qawmi madrasas, la foi prime et l'éducation est vue comme un engagement spirituel. À l'inverse, les militants du Jamaat qui soutiennent le courant alia ne croient pas à l'étude de l'islam « pour devenir imam de mosquée ou professeur de religion ». Pour eux, les architectes du curriculum Nizami ont structuré leur projet autour de la complémentarité du *manqūlat*, les sciences religieuses islamiques, et du *ma'qulat*, les sciences rationnelles ou instrumentales, afin d'acquérir les compétences nécessaires pour entrer sur le marché du travail[33].

30. Ahmed Mustak, "1.4 m students study in 14,000 Qawmi madrasas", *Prothom Alo*, 24 mai 2015.

31. Pernau Margrit, *Ashraf into Middle Classes: Muslims in Nineteenth-Century Delhi*, New Delhi, Oxford University Press, 2013, p. 273.

32. Roy Sudipta, Huq Samia, Rob Aisha Binte Abdur, "Faith and education in Bangladesh: A review of the contemporary landscape and challenges", *International Journal of Educational Development*, vol. 79, 2020.

33. Moosa Ebrahim, *op. cit.*, p. 210.

La plupart des enseignants des qawmi madrasas ont eux-mêmes étudié dans des qawmi madrasas et leur niveau de formation et de qualification n'est pas contrôlé. Les personnes disposant de moyens financiers plus importants, conscientes des inconvénients de l'enseignement dispensé dans les qawmi madrasas, envoient la plupart de leurs enfants dans des écoles publiques ou dans des alia madrasas. Les qawmi madrasas ne laissent que peu ou pas de place à des matières telles que l'anglais, l'économie, l'histoire ou la littérature bengalie, comme rapporté dans de nombreux entretiens d'étudiants en madrasa[34]. Pour assurer un avenir viable à l'enseignement dans les madrasas, l'État doit contrôler le contenu de l'enseignement et ne pas le laisser entre les mains de soi-disant enseignants non éduqués et conservateurs. Les qawmi madrasas ne sont pas des lieux où les jeunes étudiants peuvent développer un esprit tolérant, notamment envers les autres communautés religieuses, ni le respect de l'égalité des sexes dans une société patriarcale et suivant un modèle islamiste. Elles doivent rapidement intégrer des matières laïques dans leur programme, faute de quoi le fossé entre les générations éduquées dans les qawmi madrasas et celles formées dans les écoles anglophones et bangladeshies deviendra de plus en plus difficile à surmonter.

Éducation en madrasa : coûts réduits, mobilité sociale et préservation de l'honneur familial

À l'échelle rurale, de nombreux parents expliquent choisir l'éducation en madrasa pour leurs enfants, estimant que celle-ci est bien moins coûteuse, alors que l'enseignement dans les écoles publiques générales est gratuit au Bangladesh. Les familles les plus défavorisées économiquement n'ont pas à dépenser d'argent supplémentaire pour la nourriture et le logement de leurs enfants. De plus, ils n'ont pas à payer de frais de scolarité supplémentaires, notamment pour les sessions de tutorat en dehors des horaires d'écoles, contrairement aux systèmes scolaires privés anglophones et banglophones. De plus, la construction d'une madrasa est bien moins onéreuse que celle d'une école ordinaire. Tous les types de madrasas ont introduit la pratique du *zaegir*[35], qui consiste à prendre en charge des enfants issus de milieux défavorisés pour les éduquer. Le *zaegir*, système de solidarité entre villageois, place l'enfant dans une autre famille du village disposant de plus de ressources financières (souvent déjà pauvre elle-même). Ce système exerce une pression sur les autres familles et non directement sur les madrasas, mais on leur explique que c'est aussi une façon de montrer leur *īmān*, leur foi. Les plus petites qawmi madrasas dépendent également de différents types de fonds, dont le *Musti Chal*. Chaque semaine, les jeunes élèves collectent des dons de

34. Entretiens menés durant la thèse de doctorat.

35. Le terme *zaegir* a été recueilli à partir de mes entretiens oraux, il s'agit de ma propre retranscription car il n'existe pas de trace écrite de ce terme.

riz auprès des fidèles villageois. En plus de la dimension économique, pour les familles croyantes et précaires, envoyer leurs enfants dans les madrasas est un moyen de préserver leur *ʿizzot*, honneur. La possibilité qu'un membre de la famille accède à l'éducation religieuse garantit un meilleur statut social, l'éducation dans les madrasas est perçue comme un moyen d'acquérir du prestige et un signe de mobilité sociale. Un enfant éduqué dans les études islamiques pourrait, par exemple, devenir un *ḥāfiz*, celui qui mémorise le Coran. Toutefois, les diplômés des madrasas ont des perspectives de carrière limitées. Ils occupent généralement des postes d'imams dans les mosquées ou d'enseignants dans des écoles théoriquement laïques. Traditionnellement, ces rôles se chevauchaient, car de nombreuses écoles primaires étaient situées dans les mosquées des villages. Dans les qawmi madrasas, ils peuvent également devenir des chefs religieux au sein de leur communauté ou des enseignants dans la même filière. Certains choisissent de quitter le domaine religieux pour soutenir leur famille, en travaillant comme ouvriers, agriculteurs ou gérants de stands de thé dans leur village d'origine.

Moderniser l'éducation en qawmi madrasa ?

Ces possibilités de carrière limitées sont liées à la nécessité de moderniser les programmes des qawmi madrasas, en intégrant des matières telles que le bengali, l'anglais, l'histoire et les mathématiques en complément des études religieuses. Cependant, les qawmi madrasas résistent à cette réforme et ne considèrent pas favorablement l'introduction de ces changements dans leur programme. Depuis 2018, l'ancien gouvernement de la Ligue Awami reconnaît le diplôme de Dawra al-ḥadīth (où *ḥadīth* désigne les paroles attribuées au Prophète et *Dawra* est le titre du dernier livre de *ḥadīth*). Ce diplôme est reconnu depuis comme équivalent à un master en études arabes et islamiques dans le cursus général. Cette équivalence a été présentée comme un moyen d'intégrer les diplômés de cette filière sur le marché du travail. Cependant, ses détracteurs ont souligné que ces étudiants seraient toujours stigmatisés, et qu'aucune banque, administration ou institution gouvernementale ne serait prête à les recruter en priorité. Beaucoup estiment que le gouvernement de la Ligue Awami a pris cette mesure pour des raisons politiques, dans le but de séduire le puissant lobby islamiste Hefazat-e-Islam en vue des élections.

La modernité peut également être comprise comme la nécessité de rénover et renouveler, dans le sens d'une amélioration des infrastructures, car la plupart des madrasas aujourd'hui ne sont pas équipées de technologies et d'ordinateurs. Les demandes de réforme des étudiants concernent principalement le contenu des cours, en particulier l'enseignement de l'informatique, de l'anglais ou des cours de commerce, ainsi que les besoins matériels : « des installations universitaires, de meilleures conditions de vie, une meilleure alimentation, plus de livres à emprunter à la bibliothèque, plus d'enseignants, plus de

personnel »[36]. Ces demandes soulignent l'évolution des objectifs éducatifs des étudiants des qawmi madrasas : de l'éducation religieuse islamique pour les étudiants issus de milieux modestes à la nécessité d'une éducation dans certaines matières laïques et modernes, telles que l'informatique ou l'anglais, afin de trouver un emploi sur le marché du travail. Au sein de l'école Déobandi, un camp prône la complémentarité entre modernité et tradition. Ils défendent l'idée d'une synthèse entre les savoirs modernes et traditionnels : les sciences, les sciences sociales vont de pair avec l'apprentissage traditionnel. D'autre part, il y a ceux qui soutiennent la tradition ascétique, qui croient que l'introspection, la piété et l'acquisition de connaissances islamiques sont nécessaires au salut.

La tradition et la modernité sont deux éléments constitutifs du déobandisme que suivent les qawmi madrasas[37]. Le déobandisme peut être décrit comme traditionnel dans sa dépendance au *ḥadīth* et à la loi islamique, et moderne dans son imitation des aspects du British College à sa création. Dans ce contexte, la modernité doit être comprise en termes d'innovation pédagogique. La naissance même du déobandisme était une tentative de réforme interne et un contre-modèle pour les musulmans qui ne faisaient pas partie de l'élite coloniale. Progressivement, les fondateurs de déobandi ont introduit d'autres innovations : un programme d'études fixe pour tous les étudiants, une série d'examens pour évaluer leurs progrès, des cérémonies officielles de remise des diplômes, une bibliothèque centrale, un corps enseignant salarié et des structures spécialement conçues pour l'étude et l'enseignement plutôt que des mosquées ou des maisons.

Inégalités scolaires et possibilités de carrière limitées pour les femmes

L'enjeu de moderniser les qawmi madrasas et ses contradictions concernent particulièrement la scolarisation des filles. Par rapport à 1998, le Bangladesh a atteint d'excellents taux de scolarisation des filles : 77 % en 2022, contre 41 % en 1998[38]. Cela est dû en grande partie à l'ouverture des madrasas aux filles depuis les années 90, grâce à la mise en œuvre de diverses incitations financières. L'introduction du Female Secondary Stipend and Assistance Program (FSSAP) en 1994, avec le soutien des partenaires de développement, a permis d'augmenter le taux de scolarisation et d'achèvement des études secondaires chez les femmes et de décourager les mariages précoces.

36. Bhuiyan Nurul Momen, "Creating 'Good Muslims': Qawmi Madrasa Schooling in a Rural Town of Bangladesh", thèse de doctorat en Philosophie, soutenue en 2010, Uxbridge, Université Brunel, sous la direction de P. Froerer, p. 53.

37. Ingram Brannon D., *Revival from Below: The Deoband Movement and Global Islam*, Berkeley, University of California Press, 2018.

38. Banque mondiale, 2022.

Toutefois, le mariage des enfants reste un problème majeur, en particulier dans les villages isolés. Une enquête de l'échantillon des statistiques de l'état civil du Bangladesh réalisée en 2023 a montré qu'au moins 41,6 % des jeunes femmes au Bangladesh étaient mariées avant l'âge de 18 ans[39]. Leur niveau d'éducation est également nettement inférieur : le pourcentage d'étudiants de madrasa accédant à l'enseignement universitaire est très faible en général, et encore plus faible pour les filles et les diplômés de qawmi madrasas (bien qu'un certain pourcentage d'étudiants de alia madrasas parviennent à intégrer les universités).

La mentalité qawmi madrasa défend l'idée que les femmes doivent être supervisées[40], cela n'a pas empêché Maulana Halim d'ouvrir au Bangladesh, début des années 90, une qawmi madrasa gérée par des hommes, mais réservée aux filles. Le fondateur craignait qu'avec la mondialisation et l'homogénéisation des valeurs sociales, les femmes ne soient culturellement transformées et finissent par être éduquées dans le cadre du programme d'enseignement général. Après plusieurs années d'études en Arabie saoudite, Maulana Halim a proposé un contre-modèle éducatif en créant la première qawmi madrasa dédiée aux filles. Dès sa création, le programme de cette madrasa ne comprenait pas toutes les matières enseignées dans son homologue masculin. Les matières liées à la jurisprudence, à la philosophie, à la logique ou à la grammaire arabe ne sont pas enseignées au sein des qawmi madrasas réservées aux filles.

L'objectif de ce type de madrasa est d'enseigner aux femmes des écoles coraniques comment devenir la « femme musulmane idéale ». Les enseignants justifient cette pédagogie en affirmant que les femmes ne devraient pas occuper des postes nécessitant ces matières. Offrir aux femmes une éducation limitée par les hommes, c'est renforcer la ségrégation entre les sexes, notamment en termes de salaire, mais aussi, dans les milieux les plus conservateurs, en termes d'accès à l'espace public. Dans ces milieux religieux, le rôle de la femme se résume à la reproduction, et son éducation à celle de devenir une bonne musulmane, et de préférence, une bonne mère[41].

Pour de nombreuses familles musulmanes, notamment en milieu rural, l'éducation des filles dans les madrasas représente un compromis entre éducation et préservation de leur dignité, leur permettant de suivre des études tout en portant le purdah, garantissant leur pudeur et leur mobilité selon les

39. Jahan Nilima, "An alarming upswing in child marriage", *The Daily Star*, 28 mars 2024.

40. Entretiens menés lors de mes enquêtes de terrain pour la rédaction de ma thèse, entre 2017 et 2024 au Bangladesh.

41. Entretiens menés lors de mes enquêtes de terrain pour la rédaction de ma thèse, entre 2017 et 2024 au Bangladesh.

préceptes islamiques[42]. Cependant, les diplômées des madrasas font face à des préjugés et à de nombreux obstacles à l'emploi dans leur domaine. L'éducation des femmes est largement entravée par la mentalité dominante selon laquelle elles doivent rester à la maison pour s'occuper des enfants et de la famille, tandis que les hommes pourvoient aux besoins financiers. L'éducation nationale joue un rôle de légitimation auprès du public. Les institutions éducatives, en particulier les écoles coraniques et publiques, ont un impact majeur sur la représentation des femmes dans la vie publique par la diffusion de stéréotypes sexistes dans les manuels scolaires.

Le gouvernement dit séculariste de la Ligue Awami a déjà cédé à de nombreuses pressions des groupes religieux comme le Hefazat-e-Islam. Depuis 2017, les élèves de première année de l'enseignement général apprennent que la lettre « O » signifie « *orna* », un foulard porté par les filles, au lieu de « *ol* », une sorte d'igname, en réponse aux demandes des groupes religieux. Pour les femmes diplômées des écoles coraniques, les possibilités de carrière sont encore plus limitées que pour les hommes, avec un taux d'abandon plus élevé, car elles se marient souvent plus tôt. Celles qui poursuivent leurs études se retrouvent souvent cantonnées à l'éducation religieuse, dans laquelle les rôles de supervision restent masculins. Les madrasas réformées, censées offrir un programme égalitaire, ne permettent toujours pas aux femmes d'accéder aux mêmes postes religieux que les hommes. Le rejet de la candidature d'Ayesha Siddiqa en 2014, par la Haute Cour du Bangladesh, en est une illustration : cette diplômée de Dinajpur s'était vu refuser un poste d'officier d'état civil pour les cérémonies de mariage, au motif que la société bangladaise ne lui permettait pas d'exercer cette profession[43].

42. Asadullah Mohammad Niaz, Wahhaj Zaki, "Going to School in Purdah: Female schooling, mobility norms and madrasas in Bangladesh", *IZA Discussion Paper*, n°7059, 2012.

43. Mahmood Farzana, "If not Siddiqa, Then who?", *Daily Sun*, 16 janvier 2021.

Conclusion

Le Bangladesh est un jeune État-nation marqué par une trajectoire politique singulière en Asie du Sud. D'une part, la succession d'épisodes de violences entre communautés religieuses suivie d'épisodes migratoires ont conduit à la partition de 1947, puis cette division a donné lieu à un tracé des frontières incongru, donnant naissance au Pakistan occidental et au Pakistan oriental. D'autre part, contrairement à d'autres États d'Asie du Sud qui se sont affranchis de la domination coloniale par le biais de négociations politiques, le Bangladesh a obtenu son indépendance à l'issue d'une guerre de libération meurtrière[44] opposant les deux Pakistan à majorité musulmane. Au lendemain de l'indépendance, les régimes successifs ont soutenu la filière des madrasas en parallèle de la filière générale. L'islamisation par le haut, notamment à travers des réformes constitutionnelles, menée durant les deux régimes militaires (1975-1990), a fait des instances religieuses islamiques des acteurs politiques incontournables.

L'État, tout comme les organisations islamistes, a soutenu la création de madrasas pour pouvoir répondre au défi d'éduquer près de 40 millions d'élèves (2022). Cette filière a connu un essor considérable grâce au faible coût de rémunération des enseignants et à la construction de bâtiments ne répondant pas aux normes traditionnelles. Les gouvernements successifs ont tenté de réformer le système des madrasas en intégrant des matières laïques aux côtés des enseignements religieux. Ces établissements font face à de nombreux défis : des infrastructures souvent délabrées, une formation des enseignants insuffisante et un manque de ressources, l'absence de formation adaptée à un monde globalisé (notamment en anglais et en bengali), le manque de débouchés professionnels et l'intolérance envers les autres communautés religieuses. Le système d'éducation religieuse reste stigmatisé malgré la piété de la société bangladeshie. Ce problème ne réside pas dans les capacités des élèves, mais dans les moyens limités pour les éduquer et le manque de réflexion sur leur avenir après l'enseignement secondaire. À l'exception de quelques madrasas équipées de nouvelles technologies, les ressources matérielles et pédagogiques font cruellement défaut. Les élèves issus de zones rurales ou de milieux modestes n'ont pas accès aux emplois de qualité réservés à l'élite politique et économique. Dans les alia madrasas réformées, les étudiants doivent jongler entre les matières religieuses et laïques, ce qui alourdit leur charge de travail. Si les diplômés les plus brillants peuvent accéder à l'université, la majorité se voit contrainte de poursuivre des carrières religieuses. Il est également

44. Pour les acteurs indo-pakistanais, 1971 est souvent qualifié de troisième guerre indo-pakistanaise ; en termes techniques, cette guerre est qualifiée de « guerre de sécession ». Or, pour apprécier l'historicité propre de 1971, j'ai choisi de garder « guerre de libération », le terme usité par les acteurs bangladeshis éduqués. Ils utilisent ainsi le terme de মুক্তিযুদ্ধ, *muktijoddha*, ou le terme anglais *Liberation War*.

crucial d'assurer la parité hommes-femmes dans l'enseignement supérieur, de créer des débouchés professionnels pour les filles et de fournir davantage de ressources pour lutter contre les mariages précoces.

Ces objectifs nécessitent un fort engagement de la part de l'État. Cependant, les politiques éducatives du Bangladesh restent profondément influencées par son histoire coloniale, ce qui affecte son approche des langues et des différences linguistiques. La fierté autrefois attachée à la maîtrise du bengali et de la littérature bengalie a diminué, remplacée par une élite économique pour laquelle cette langue est moins valorisée. Ce contexte appelle à repenser le rôle des langues dans un monde en mutation rapide. Malgré des progrès notables, le Bangladesh consacre seulement 2 % de son PIB à l'éducation, un des taux les plus bas d'Asie du Sud[45]. Bien que le taux net de scolarisation ait augmenté, l'alphabétisation universelle reste un objectif lointain. Plus encore, le système éducatif, caractérisé par une pluralité d'acteurs, est l'un des plus inégalitaires[46].

L'avenir de l'éducation au Bangladesh dépend de la manière dont les politiques publiques s'attaquent non seulement aux inégalités économiques, mais aussi aux inégalités sociales. Les décideurs bangladeshis doivent prendre le temps d'adopter une approche plus holistique et philosophique de l'éducation et de la société qu'ils souhaitent créer. Il s'agit d'abord de dépasser les décisions à motivation politique en matière d'éducation, et de donner la priorité à un avenir prospère pour les jeunes – un avenir qui inclut des connaissances garantissant l'épanouissement personnel et spirituel, ainsi que la sécurité de l'emploi. ✖

45. Banque mondiale, 2022.

46. On dénombre au moins quatorze types de prestataires dans l'enseignement primaire, onze types d'examens dans l'enseignement secondaire, et 93,62 % des écoles secondaires sont privées. La coexistence de systèmes privés et d'écoles anglophones compromet l'idéal d'une éducation égalitaire. Les familles modestes, attirées par la possibilité pour leurs enfants de devenir *ḥāfiẓ* et de maîtriser l'arabe, privilégient souvent les madrasas.

ARTICLES

La géopolitique du Bangladesh

Jean-Luc Racine

Résumé et mots-clés

Cent soixante-sept millions d'habitants et un PNB supérieur à celui du Pakistan, le Bangladesh, avec une relative discrétion, définit sa politique étrangère en cherchant une posture d'équilibre entre la Chine, qui le cultive et l'intègre aux Routes de la soie, et l'Inde, qui l'aida à conquérir l'indépendance et qui s'appuie sur le régime de Sheikh Hasina. Le même principe, au-delà des discours, vaut pour les relations avec les États-Unis, partenaire commercial majeur, et la Russie et son nucléaire civil. La question birmane et l'exode des Rohingya, comme la faiblesse des organisations régionales (SAARC au point mort, BIMSTEC) témoignent des incertitudes qui définissent, elles aussi, une géopolitique du Bangladesh qui entend préserver, à la mesure de ses moyens, un maximum d'autonomie stratégique.

Politique du Bangladesh – Routes de la soie – Birmanie.

Abstract and keywords

With a population of one hundred and sixty-seven million and a GNP greater than that of Pakistan, Bangladesh has been relatively discreet in defining its foreign policy, seeking to strike a balance between China, which is cultivating the country and integrating it into the Silk Roads, and India, which helped it gain independence, and which relies on Sheikh Hasina's regime. The same principle, beyond the rhetoric, applies to relations with the United States, a major trading partner, and Russia and its civil nuclear programme. The Burmese question and the exodus of the Rohingya, like the weakness of regional organisations (SAARC at a standstill, BIMSTEC) bear witness to the uncertainties that also define the geopolitics of Bangladesh, which intends to preserve as much strategic autonomy as it can.

Bangladesh politics – Silk Roads – Burma.

La chute du gouvernement de Sheikh Hasina, le 5 août 2024, à la suite de longues manifestations étudiantes portées d'abord par la question des quotas dans les emplois publics, puis visant clairement la fin du régime de la Ligue Awami, a plongé le Bangladesh dans une transition complexe, conduite par un gouvernement intérimaire dirigé par Muhammad Yunus, chantre du microcrédit et prix Nobel de la paix en 2006. Fille du « père de la nation » Sheikh Mujibur Rahman, qui avait mené la lutte pour la sécession du Pakistan oriental, devenu Bangladesh en 1971, Sheikh Hasina dirige la Ligue Awami depuis 1981. Elle a été Première ministre de 1996 à 2001 et de 2008 à 2024, l'opposition majeure étant celle du Parti nationaliste du Bangladesh (BNP), fondé en 1978 par le général Ziaur Rahman, arrivé au pouvoir en 1977 après trois coups d'État militaires, le premier ayant renversé Sheikh Mujibur Rahman, assassiné en 1975. Khaleda Zia, veuve de Ziaur Rahman, assassiné en 1981, prit la tête du BNP en 1984, et s'opposa au général Ershad, arrivé au pouvoir en 1982 après un nouveau coup d'État. Elle devint par la suite Première ministre par deux fois : 1991-1996 et 2001-2006.

À compter de 1991, le Bangladesh connut ainsi, après deux décennies agitées, une stabilité relative, les deux héritières se succédant au pouvoir, mais dans un contexte de rivalité politique de plus en plus aiguisée. Cette stabilité permit au pays de se redresser, au point d'avoir, en 2023, un PNB supérieur à celui du Pakistan, pourtant plus peuplé que lui[1]. Mais l'autoritarisme croissant de Sheikh Hasina allait causer sa perte. Depuis, le gouvernement de Yunus marginalise ce qui reste de la Ligue Awami, et entend mener des réformes avant que de nouvelles élections ne viennent clore la phase de transition. Le BNP de Khaleda Zia espère, le jour venu, prendre sa revanche et revenir au pouvoir, avec l'appui éventuel de partis islamistes.

Dans ce contexte complexe, analyser la géopolitique du Bangladesh demande d'éclairer d'abord l'héritage du passé, depuis les questions structurantes, dues à l'histoire et à la géographie du pays, jusqu'aux années Hasina. Dans un second temps, l'attention portera sur la transition actuelle qui rebat en partie les cartes, particulièrement vis-à-vis de l'Inde.

L'héritage : les facteurs structurant la géopolitique du Bangladesh

Terre basse de delta, où les eaux du Gange et du Brahmapoutre se mêlent avant de rejoindre le golfe du Bengale, le Bangladesh, 147 570 km^2, et 1 150 habitants au km^2, est un pays de grande cohérence linguistique, le

1. Population selon les derniers recensements : Bangladesh 2022 : 169,8 millions ; Pakistan 2023 : 241,4 millions. PNB nominal en 2023, en millions de dollars : Bangladesh : 437,4 ; Pakistan : 338,3. https://dataworldbank.org

bengali étant la langue maternelle de plus de 98 % de la population, qui est musulmane à 91 %, les hindous comptant pour près de 8 %, devant les bouddhistes (0,61 %), les chrétiens (0,30 %) et d'autres minorités[2].

Langue et religion : voilà les clés de la genèse du Bangladesh. D'abord la religion, clé de la partition de 1947 qui sépara le Pakistan oriental de ce qui devint le Bengale-Occidental indien. Puis la langue, qui cristallisa le mécontentement du Pakistan oriental, manipulé par les dirigeants du Pakistan occidental, détenteurs du pouvoir central. En résulta une insurrection séparatiste qui, avec l'appui militaire indien, bref mais efficace, mit à genoux l'armée pakistanaise. Le Pakistan oriental devint ainsi Bangladesh, proclamant son indépendance le 26 mars 1971.

À la tête du pays jusqu'à son assassinat en 1975, Sheikh Mujibur Rahman définit une politique étrangère non alignée. Le pays rejoint le Commonwealth dès 1972 et, deux ans plus tard, le Premier ministre pakistanais, Zulfikar Ali Bhutto, décide de reconnaître l'État sécessionniste. Le Bangladesh entre à l'Onu en 1974, où il met en avant le slogan « Amitiés envers tous, malveillance envers personne ». Le Bangladesh rejoint la même année l'Organisation de la Conférence islamique.

La relation à l'Inde

Comme tout pays, le Bangladesh doit d'abord gérer son voisinage. Dans le cas présent, la situation est très particulière, puisque le Bangladesh est *de facto* cerné par l'Inde. Sur ses 4 427 km de frontières terrestres, celles avec l'Inde en couvrent 4 096. Le Bangladesh est ainsi cerné par cinq États indiens : Bengale-Occidental, Assam, Meghalaya, Tripura, Mizoram. Le reste de la frontière, sur 271 km, sépare le Bangladesh de la Birmanie, des Chittagong Hill Tracts à la mer.

La question frontalière a toujours été sensible, à commencer par les enclaves : 106 villages indiens enclavés au Bangladesh, 92 villages bangladais enclavés en Inde. Un premier accord signé en 1974 entre Sheikh Mujibur Rahman et Indira Gandhi n'a pas été appliqué après l'assassinat de Mujib, mais en 2015 Narendra Modi ratifie avec Sheikh Hasina un nouvel accord, cette fois mis en œuvre, tandis que s'intensifient les relations économiques entre les deux pays, l'Inde offrant une ligne de crédit de 2 milliards de dollars à son voisin, les compagnies indiennes Reliance et Adani emportant de gros contrats pour des centrales thermiques[3].

2. Bangladesh Bureau of Statistics, "Population and Housing Census 2022. National Report, volume 1", 2023.

3. Quadir Serajul, "India, Bangladesh sign historic land boundary agreement", *Reuters*, 6 juin 2015.

Reste un lourd contentieux, celui des migrations illégales du Bangladesh vers l'Inde, sujet des plus sensibles depuis des décennies. Au-delà des hindous du Pakistan oriental ayant fui la répression précédant l'indépendance, les chiffres postérieurs fluctuent de quelques millions, selon le recensement indien de 2001, à quelques dizaines de millions selon diverses communications gouvernementales, des chiffres exagérés selon nombre d'experts. La question prit un tour très sensible en Assam quand, en 1978, les noms de dizaines de milliers de migrants illégaux furent décelés sur les listes électorales. Un mouvement antimigrants se développa alors jusqu'en 1985. Lui succéda en 1990 la phase active du Front uni de libération de l'Assam (ULFA), séparatiste, qui bénéficia du soutien du Bangladesh sous le régime de Khaleda Zia. Le premier gouvernement de Sheikh Hasina (1996-2001) et son retour au pouvoir en 2008, pour trois mandats successifs jusqu'aux élections de 2024, permirent de calmer le jeu : l'épisode a évidemment laissé des traces dans l'histoire des relations bilatérales, et explique pourquoi New Delhi a toujours préféré Sheikh Hasina à Khaleda Zia. Cela étant, la construction de barrières grillagées par l'Inde, sur quelque 3 000 km de frontière, fut une source d'accrochages entre l'India Border Security Force et les garde-frontières du Bangladesh. De nombreux civils, au fil des ans, ont été pris entre deux feux.

Les frontières maritimes et les zones économiques exclusives ont pour leur part fait l'objet de longues négociations. La Cour permanente d'arbitrage de La Haye a finalement rendu en 2014 un avis favorable au Bangladesh, et accepté par Narendra Modi, soucieux de conserver des relations positives avec son voisin.

Reste une autre question très sensible, celle du partage des eaux, qu'illustre deux dossiers principaux. Le plus important est celui du barrage de Farakka, inauguré par l'Inde sur le Gange en 1975, près de la frontière du Bangladesh, qui se jugeait handicapé par cette infrastructure, jusqu'au traité bilatéral signé en 2017. Plus modeste, mais plus sensible sur le plan géopolitique est le cours de la Teesta, qui prend sa source au Sikkim himalayen, et se jette dans le Brahmapoutre au Bangladesh. Affecté par le changement climatique, le cours de la Teesta balance entre sécheresse et inondations, avec des effets pervers pour le Bangladesh[4]. En juin 2024, Sheikh Hasina et Narendra Modi se mirent d'accord pour qu'une équipe d'experts indiens vienne aider à la bonne gestion du fleuve qui, par ailleurs, fait l'objet d'une proposition chinoise de constructions de barrages, sous considération.

Voir des ingénieurs chinois sur la Teesta au Bangladesh serait problématique pour New Delhi, d'autant que Pékin occupe toujours Doklam, que le Bhoutan

4. Shahabuddin Charza, « La politique régionale du Bangladesh avec ses voisins immédiats », Paris, Asia Centre, mai 2024, pp. 12-13.

revendique : les deux positions, stratégiques, permettraient ainsi à la Chine de surveiller de près le « cou de poulet », la bande étroite de terre indienne entre Bhoutan et Bangladesh reliant tout le Nord-Est indien au reste du pays[5]. Mais là encore la chute d'Hasina pourrait changer la donne. De même, le projet annoncé par Pékin de construction de nouveaux barrages gigantesques sur le cours du haut Brahmapoutre (le Yarlung Zangpo tibétain) devrait inquiéter Inde et Bangladesh, en dépit des propos rassurants tenus par les autorités chinoises[6].

En matière de défense, Bangladesh et Inde ont conclu, sous Hasina, des accords portant sur des exercices conjoints terrestres et maritimes et sur des livraisons d'armes : en 2019, l'Inde a ouvert à cet égard une ligne de crédit de 500 millions de dollars à Dacca. Une autre ligne de crédit, de 8 milliards de dollars depuis son ouverture en 2016, porte sur le champ essentiel des infrastructures de transports et de la connectivité entre les deux pays. Au-delà des enjeux bilatéraux, l'Inde souhaite accéder plus facilement à ses sept États du nord-est, *via* le Bangladesh. Pour l'heure, le commerce entre le Bangladesh et l'Inde est relativement modeste (14 milliards de dollars en 2023-2024), mais le Bangladesh est le premier partenaire commercial de l'Inde en Asie du Sud, et l'Inde le second partenaire commercial du Bangladesh, après la Chine[7].

La Birmanie et la question des Rohingyas

On l'a dit, la frontière entre Birmanie et Bangladesh est courte, mais elle est le principal point de transit des migrants venus du sud, de longue date. Sont en jeu les Rohingyas, minorité musulmane localisée dans l'État de Rakhine, rebaptisé Arakan en 1974, voisin du Bangladesh. Pays à majorité bouddhiste, habitué des coups d'État militaires, les autorités birmanes n'ont pas reconnu aux Rohingyas un statut de citoyens. Les migrations vers le Bangladesh ont pris une ampleur nouvelle avec la sanglante répression lancée par le régime militaire en 2016-2017 : un nettoyage ethnique qualifié de génocide par une enquête onusienne[8]. Plus de 740 000 réfugiés ont alors cherché asile au Bangladesh, dans la région de Cox's Bazar, qui abrite ainsi la plus grande communauté de réfugiés du monde, répartie dans trente-trois camps.

---

5. Parashar Sachin, "Eye on China, India to help Bangladesh conserve Teesta River", *The Times of India*, 23 juin 2024.

6. Ministry of Foreign Affairs The People's Republic of China, "Foreign Ministry Spokesperson Mao Ning's Regular Press Conference", Beijing, 27 décembre 2024.

7. Raval Fiona, Ahmed Muneer, *et al.*, "Bangladesh in Transition. Domestic Contenders, External Players and Future Scenarios", New Delhi, Institute for Peace and Conflict Studies, Special report #218, septembre 2024, voir pp. 8-11.

8. Human Rights Council, "Report of the independent international fact-finding mission on Myanmar", 12 septembre 2018.

Au total, le Bangladesh compte plus d'un million de résidents rohingyas, vivant le plus souvent dans des conditions très difficiles, surtout pour ceux qui ont été déplacés, à compter de 2000, vers l'île de Bhasan Char sujette aux cyclones. Le Bangladesh souhaite rapatrier les Rohingyas, source de tensions locales, mais la dictature birmane refuse toujours de leur accorder la citoyenneté, d'autant qu'elle a d'autres problèmes à résoudre avec, depuis 2023, la montée en puissance dans divers États du pays de factions armées. Parmi celles-ci, l'Armée du salut des Rohingyas de l'Arakan (ARSA), qui se définit comme « ethno-nationaliste » tout en étant accusée d'être islamiste. L'ARSA et l'Organisation de solidarité avec les Rohingyas, qui opère près de la frontière avec le Bangladesh, ont pu infiltrer les camps de réfugiés, en lien avec des milices islamistes du pays, croisant militantisme jihadiste et activités criminelles (traite d'êtres humains, travail forcé, drogues venant de Birmanie). Dans ce contexte, le Bangladesh de Sheikh Hasina a recherché un difficile équilibre entre le régime birman, pour lutter contre la menace jihadiste, et l'ARSA, qui pourrait éventuellement, le moment venu, faciliter le retour des Rohingyas en Arakan[9].

L'Inde, de son côté, n'entend pas s'opposer de front à la Birmanie des militaires, où elle a investi dans le port de Sittwe, la capitale de l'Arakan, et elle n'entend pas non plus laisser le champ libre dans le pays à la seule Chine, qui y voit un accès direct vers le golfe du Bengale. Dans le même temps, New Delhi cherche à fermer la frontière, au grand dam du Mizoram et du Manipur.

La relation avec la Chine

Si la relation avec l'Inde, bonne ou mauvaise, est incontournable étant donné la géographie et l'histoire des deux pays, la relation du Bangladesh à la Chine répond à une logique spécifique, celle de la puissance chinoise en Asie. Comme tous les pays d'Asie du Sud (et bien au-delà), le Bangladesh s'inscrit dans la doctrine de « la diplomatie chinoise dans l'ère nouvelle » définie par Xi Jinping, mais avec des spécificités : voisin de l'Inde, principal compétiteur de la Chine en Asie, le Bangladesh est aussi pays riverain du golfe du Bengale qui est, pour Pékin, un espace stratégique à double titre : en soi d'abord, comme accès possible à l'océan Indien, *via* des corridors terrestres, en cas de blocage du détroit de Malacca, et comme espace de surveillance des capacités indiennes, navales et spatiales. Sans surprise, la relation bilatérale s'appuie donc sur deux piliers, l'économie et la défense, Pékin cultivant de bonnes relations avec Dacca, quel qu'en soit le régime : comme l'Inde, la Chine avait félicité puis invité Sheikh Hasina après sa réélection en janvier 2024.

9. Shahabuddin Charza, *op. cit.*, pp. 16-19.

Depuis 2016, le Bangladesh est partie prenante de la Belt and Road Initiative lancée par Pékin, qui y a investi dans une quinzaine de projets d'infrastructures (routières et ferroviaires, entre autres), les technologies de la communication, l'énergie, l'agriculture, quelque 700 entreprises chinoises étant actives dans le pays[10]. La Chine est depuis plus d'une décennie le principal partenaire commercial du Bangladesh, dont la balance est déficitaire, et la dette envers la Chine se monte à 5 milliards de dollars.

Au-delà des relations économiques, la coopération de défense est active. La Chine est le principal fournisseur d'armement du Bangladesh, à hauteur de 73 % selon une source indienne[11] (tanks, frégates, avions de chasse), les premiers exercices militaires conjoints s'étant déroulés en mai 2024. Quelques semaines avant sa chute, en juillet 2024, Sheikh Hasina, à Pékin, signait un accord bilatéral élevant la relation des deux pays au rang de « partenariat de coopération stratégique global », Dacca reconnaissant au passage la souveraineté chinoise sur Taïwan[12].

Tant sur le plan économique que sur celui de la défense une zone mérite attention, celle, stratégique, de Chittagong et de Cox's Bazar, sur la côte méridionale du pays. En 2023 fut décidé l'établissement d'une zone économique spéciale à Chittagong, tandis qu'à Cox's Bazar le Bangladesh ouvrait sa première base de sous-marins avec assistance chinoise, une infrastructure encore en développement : deux sous-marins, achetés à la Chine, y sont attachés, quatre autres devraient suivre[13].

La relation avec la Russie

Si l'URSS avait soutenu la guerre de libération de 1971, la relation avec le nouveau Bangladesh s'était enlisée après l'assassinat de Sheikh Mujibur Rahman. Elle reprit vigueur avec l'arrivée de Sheikh Hasina au pouvoir, un accord de coopération technico-militaire étant signé en 1999 et des MIG29 fournis à Dacca. La Russie est aujourd'hui la seconde pourvoyeuse d'équipements de défense du Bangladesh, derrière la Chine. En 2017, un nouveau champ s'est ouvert, celui de la construction de la centrale nucléaire de Rooppur, à l'ouest de Dacca, sur un bras du Gange, deux réacteurs de 1 000 MW étant prévus[14].

---

10. Yao Wen, "China-Bangladesh Relations in 2023: Laying Solid Foundation for Splendid Future", Diplomatic Correspondent Association of Bangladesh (DCAB), 31 décembre 2023.

11. Raval Fiona, Ahmed Muneer, *et al.*, *op. cit.*, p. 14.

12. Ministry of Foreign Affairs Bangladesh, "Joint Statement between the People's Republic of China and The People's Republic of Bangladesh on the Establishment of Comprehensive Strategic Cooperative Partnership", Dacca, 10 juillet 2024.

13. Raval Fiona, Ahmed Muneer, *et al.*, *op. cit.*, p. 14.

14. World Nuclear Association, "Nuclear Power in Bangladesh", 13 mai 2024.

La visite de Sergueï Lavrov à Dacca, en septembre 2023 – la première d'un ministre de ce rang depuis 1971 –, souligne l'intérêt renforcé de la Russie pour le Bangladesh, même si le respect des sanctions occidentales contre la Russie contrarie Moscou, qui doit aussi s'accommoder, comme Pékin, de la doctrine Indo-Pacific Outlook, présentée par Dacca en 2023, et qui tend à trouver un équilibre diplomatique entre les partenaires russe et chinois, et les pays du Quad, la structure de dialogue États-Unis, Inde, Japon, Australie, visant à un Indo-Pacifique « libre et ouvert ». La relation Russie-Bangladesh illustre ainsi, à sa façon, la « volonté russe de réinventer des relations négligées et de courtiser les pays en développement », à l'heure des tensions aigües avec l'Occident, après l'attaque russe de l'Ukraine[15].

Le Bangladesh, l'Occident et le Japon

En quête de marges de manœuvre, le Bangladesh cultive aussi l'Occident autant que la Chine. Côté américain, la page de 1971 est tournée, quand l'administration Nixon refusa de critiquer la répression pakistanaise, et envoya un porte-avions dans le golfe du Bengale pour intimider l'Inde[16]. Dès avril 1972, Washington reconnut le Bangladesh. Depuis, les États-Unis sont devenus le premier investisseur étranger dans le pays, et le principal importateur de ses productions, textiles pour l'essentiel. La coopération militaire inclut formations et exercices conjoints. Si les visions affichées sur l'Indo-Pacifique sont partagées, les critiques émanant d'instances américaines sur les failles démocratiques du régime de Sheikh Hasina ont été mal reçues, des sanctions étant imposées contre des responsables de la répression, mais Washington a mis en place une politique d'aide en matière d'éducation et de santé, et a dédié quelque 2 milliards de dollars pour faciliter l'accueil des Rohingyas.

Pour sa part, l'Union européenne a mis en place un régime commercial préférentiel, se félicitant des progrès économiques accomplis par le Bangladesh, tout en suivant les questions de migrations et de droits de l'Homme, le dialogue politique s'étant intensifié à compter de 2022. Le président Macron s'est rendu à Dacca en septembre 2023. Un long communiqué conjoint a souligné les convergences entre France et Bangladesh, les projets en matière de défense, de sécurité, d'espace, confirmé l'achat d'Airbus par Dacca, en concluant par la volonté de « porter le partenariat pour la paix, la prospérité et les peuples à un niveau stratégique. »[17]

15. Zakharov Aleksei, "From Neglect to Revival: Making Sense of Russia's Outreach to Bangladesh", New Delhi, Observer Research Foundation, 29 janvier 2024.

16. US Department of State, "Foreign Relations, 1969-1976, Volume XI, South Asia Crisis, 1971", Archives.

17. Présidence de la République française, « Communiqué conjoint entre la France et le Bangladesh : Partenariat pour la paix, la prospérité et les peuples », Paris, 11 septembre 2023.

Le Japon, lui aussi, a élevé sa relation avec le Bangladesh au rang de partenariat stratégique, en avril 2023, lors de la visite de Sheikh Hasina à Tokyo. Le pays est de longue date un pourvoyeur d'aide et d'infrastructures – le Bangladesh étant le premier receveur d'aide du Japon – et la déclaration conjointe alors signée témoigne d'un engagement croissant, et diversifié[18]. Commerce, défense, technologies de l'information et cybersécurité, agriculture, pêche, transport : les champs sont multiples, le plus spectaculaire, outre le métro de Dacca inauguré en 2022, étant le port de Matarbari, le premier en eaux profondes du pays, entre Chittagong et Cox's Bazar, qui devrait être opérationnel en 2029 : une composante majeure du projet BIG-B (Bay of Bengal Industrial Growth Belt) proposé par le Premier ministre japonais Shinzō Abe en 2014.

Les incertains projets de coopération régionale et de grande connectivité

La permanence du partenariat entre Japon et Bangladesh et ses effets concrets font d'autant plus sens que les grands projets de connectivité régionale ne se sont pas concrétisés à la hauteur des espoirs initiaux. L'Association pour la Coopération régionale en Asie du Sud (SAARC), inaugurée en 1985, devait beaucoup à l'initiative de Ziaur Rahman, président du Bangladesh assassiné en 1981 : il s'agissait, pour lui comme pour nombre de pays de la région, de pouvoir parler à l'Inde hors d'un cadre bilatéral asymétrique. Mais les tensions permanentes entre Inde et Pakistan ont eu raison de la SAARC, belle endormie, dont les réunions au sommet n'ont plus cours, même si ses instances techniques sont toujours en place. Pour se libérer du Pakistan, l'Inde mit en valeur la BIMSTEC, association régionale des pays du golfe du Bengale créée en 1997, à Bangkok : au départ Bangladesh, Inde, Myanmar, Sri Lanka, Thaïlande (BIMST-Economic Cooperation), l'acronyme se développant en 2004, après l'intégration du Népal et du Bhoutan, en Bay of Bengal Initiative for Multi-Sectoral Technical and Economic Cooperation. Dans cette configuration, le Bangladesh, en position centrale, fait charnière entre Asie du Sud et Asie du Sud-Est, et compte tirer parti des partenaires himalayens, le Népal en particulier, fournisseur d'énergie *via* l'Inde.

Pour autant, les grands projets de connectivité macrorégionale sont à la peine, essentiellement en raison de la situation birmane. Le projet multimodal sur le fleuve Kaladan doit relier le port birman de Sittwe, où l'Inde a des intérêts, au Mizoram, pour ouvrir le Nord-Est indien à la mer. Il longe la frontière bangladaise, sans que les bénéfices éventuels pour Dacca soient clairs. Plus ambitieux, mais plus encore compromis par les troubles birmans et par le refroidissement des relations sino-indiennes après les accrochages de 2020 dans

18. Ministry of Foreign Affairs of Japan, "Japan-Bangladesh Joint Statement on Strategic Partnership", Tokyo, 26 avril 2023.

l'Himalaya, est le grand corridor Bangladesh-China-India-Myanmar (BCIM) censé relier le Yunnan chinois à Calcutta, *via* la Birmanie et le Bangladesh. Au départ proposé par des think tanks de Kunming, de Delhi et de Dacca, le projet fut intégré dans les Routes de la soie de Xi Jinping. Or l'Inde, opposée à un autre grand axe de ces routes, le corridor économique sino-pakistanais qui traverse le nord du Cachemire revendiqué par New Delhi, refuse de s'associer aux Routes de la soie. Mal en point, le BCIM illustre combien la quête d'un équilibre entre les grands acteurs est délicate…

Après la chute d'Hasina, où va le Bangladesh ?

Réprimé dans le sang, le mouvement étudiant sur les quotas d'emplois public n'en prit que plus de force, et devint un appel à la révolution contre le régime de la Ligue Awami et Sheikh Hasina. Le refus de l'armée de poursuivre la répression entraîna la chute d'Hasina, évacuée vers l'Inde le 5 août 2024. Le gouvernement intérimaire de « conseillers », présidé par Muhammad Yunus, entend mener un certain nombre de réformes avant d'appeler à de nouvelles élections générales fin 2025 ou en 2026. La Ligue Awami étant sujette à répression depuis la chute d'Hasina, une victoire du Parti nationaliste du Bangladesh semble pour l'heure probable, avec ou sans coalition avec les partis islamistes ciblés jadis par Hasina. Pour l'heure le pays est à reconstruire politiquement, et l'année 2025 sera décisive à cet égard[19].

Dans ce contexte bouleversé, comment se dessine la géopolitique du « nouveau Bangladesh » ? Devant l'Assemblée générale de l'Onu, le 26 septembre 2024, Muhammad Yunus rappela au monde ce que fut l'esprit du mouvement de juillet-août « contre l'autocratie, l'oppression, la discrimination, l'injustice et la corruption », ajoutant que « cette volonté collective doit définir le Bangladesh de demain en tant qu'État responsable et réactif dans le comité des nations », et appelant la communauté internationale à s'engager avec le nouveau Bangladesh, avant d'évoquer les réformes envisagées, puis de dresser un large tour d'horizon des défis du monde contemporain : guerres de Palestine et d'Ukraine, changement climatique et nécessité de mettre en œuvre les financements pour les pays en développement, la question des Rohingyas et, pour le Bangladesh passant dans la catégorie des « pays à revenus moyens », l'impératif de savoirs et de technologie, rappelant aussi que le Bangladesh est le troisième pourvoyeur de Casque bleus, ayant conduit plus de 60 missions dans 43 pays et qu'il entend travailler à la paix[20].

19. Amin Aasha Mehreen, "Why 2025 is a crucial year for Bangladesh", *The Daily Star*, 1er janvier 2025.

20. Bangladesh Sangbad Sangstha, "Full text of Chief Adviser speech at UNGA", 27 septembre 2024.

Les grands acteurs et la continuité : États-Unis, Chine, Russie, Japon, Union européenne

À New York, Yunus rencontra un président Biden chaleureux, assurant un « soutien continu au Bangladesh mettant en œuvre son nouvel agenda de reformes ». Le Secrétaire d'État Blinken souligna divers points : faciliter les investissements étrangers, assurer de futures élections libres, reconnaître les droits des travailleurs et les droits de l'Homme, y compris pour les minorités et pour les Rohingyas. Une dualité reprise par le conseiller à la Sécurité nationale Jake Sullivan le 23 décembre, offrant à Yunus « le soutien constant des États-Unis pour faire face aux défis auxquels le Bangladesh est confronté », tout en évoquant le respect des droits de l'Homme, indépendamment des affiliations religieuses : un écho des attaques anti-Hindous ayant fait suite à la chute d'Hasina[21].

Côté chinois, pas de surprise : le 10 juillet, Hasina étant à Pékin, une déclaration conjointe haussa la relation bilatérale au niveau de « partenariat de coopération stratégique globale ». Le 9 août, le lendemain de la prise de fonction de Muhammad Yunus, le ministère chinois des Affaires étrangères entérine le fait avec satisfaction et précise : « La Chine adhère strictement au principe de non-interférence dans les affaires intérieures des autres pays. Nous respectons l'indépendance du Bangladesh, sa souveraineté, son intégrité territoriale et la voie de développement choisi indépendamment par le peuple du Bangladesh. Nous maintenons fermement notre politique de bon voisinage et d'amitié avec tous les Bangladeshis. »[22]

Même attitude côté russe. Le 2 septembre, l'ambassadeur Mantytskiy est reçu par Muhammad Yunus. Il le félicite, tout en « réitérant l'engagement de la Russie pour un travail constructif conjoint au niveau gouvernemental dans un esprit d'amitié, soulignant les perspectives de développer une coopération multi-dimensionnelle dans divers champs, particulièrement l'énergie, l'agriculture, l'éducation. »[23] Reste à savoir quel tour prendra l'enquête lancée par le parquet anticorruption bangladeshi, fin décembre, sur le soupçon de détournement de fonds, pour 5 milliards de dollars, porté à l'encontre du régime Hasina sur le contrat de la centrale nucléaire de Rooppur.

---

21. U.S. Embassy, "Readout of President Joe Biden's Meeting with Chief Adviser Muhammad Yunus of Bangladesh", Dacca, 25 septembre 2024 ; US Department of State, "Secretary Blinken's Meeting with Chief Advisor Muhammad Yunus", 26 septembre 2024 ; White House Briefing Room, "Readout of National Security Advisor Jake Sullivan's Call with Chief Adviser Muhammad Yunus of Bangladesh", 23 décembre 2024.

22. Embassy of The People's Republic of China, "Foreign Ministry Spokesperson's Remarks on Bangladesh Forming an Interim Government", Pékin, 9 août 2024.

23. Ministry of Foreign Affairs of Russian Federation, "Russian Ambassador Alexander Mantytskiy meets Chief Adviser Muhammad Yunus", Moscou, 2 septembre 2024.

Les proches d'Hasina, comme la compagnie russe Rosatom, ont démenti toute malversation[24].

Comme attendu, la coopération entre Japon et Bangladesh reste sur les rails, Tokyo soutenant l'agenda réformateur de Muhammad Yunus. Les investisseurs japonais continueront leurs partenariats, le Japon soutenant aussi les propositions du leader bangladeshi sur la question des Rohingyas : maintenir l'accueil des réfugiés ; organiser une conférence internationale sur le sujet et suggestion de créer dans l'État birman de Rakhine une zone de sureté sous protection de l'Onu pour y accueillir temporairement les candidats au retour, dans l'attente de la fin des conflits birmans[25].

De même, l'Union européenne a manifesté de façon récurrente, de septembre à décembre 2024, son soutien aux réformes voulues par Muhammad Yunus, sa lutte contre la corruption, et la transition vers les énergies renouvelables[26]. Reste une question sensible : alors que le Bangladesh est le second exportateur de vêtements vers l'Union européenne, les préférences tarifaires accordées à Dacca pourraient disparaître avec le passage du Bangladesh, prévu en 2026, au statut de pays à revenus moyens, selon la classification de la Banque mondiale. Il y aura là matière à négociations, des phases de transition semblant envisageables.

La relation avec l'Inde : tensions et incertitudes

Beaucoup plus complexe est la relation entre Inde et Bangladesh. Historiquement, New Delhi a toujours soutenu la Ligue Awami de Sheikh Hasina, même si celle-ci pouvait critiquer l'Inde sur les questions de partage des eaux, ou sur la nouvelle loi sur la citoyenneté, votée en 2020, permettant de naturaliser des réfugiés du Bangladesh, du Pakistan ou d'Afghanistan, sauf s'ils étaient musulmans. Or, au-delà du Parti nationaliste du Bangladesh et de la Jamaat-e-Islami, le mouvement étudiant de 2024 fut et reste très critique de l'Inde, soutien d'Hasina. Celle-ci, réfugiée à Delhi, fait l'objet de deux demandes d'extradition, pour l'heure sans réponse. Les attaques contre la minorité hindoue, sous le nouveau régime, ont nourri en Inde une campagne anti-Bangladesh, amplifiée après l'arrestation, en novembre 2024, d'un leader religieux hindou, C. K. Das. En décembre, les déclarations de Mahfuz Alam, leader étudiant promu conseiller de Muhammad Yunus, ont envenimé les choses, Alam appelant à redessiner les frontières du Bangladesh en incorporant des territoires indiens. La presse bangladaise dénonce de son côté des campagnes de désinformation qui seraient menées en Inde, ainsi

24. Laskar Rezaul H., "Bangladesh anti-graft panel alleges Sheikh Hasina involved in corruption in nuclear plant", *The Hindustan Times*, 23 décembre 2024.

25. "Japan pledges to continue supporting Bangladesh", *Dhaka Tribune*, 11 décembre 2024.

26. "EU assures Prof Yunus of all support", *New Age Bangladesh*, 7 novembre 2024.

que « l'incapacité de l'Inde à comprendre le nouveau Bangladesh »[27]. Le gouvernement nationaliste hindou, qui avait qualifié en 2018 les migrants illégaux venus du Bangladesh de « termites », continue pour sa part la chasse aux migrants, d'autant que nombre d'États du Nord-Est indien sont gouvernés, comme le pouvoir central, par le BJP de Narendra Modi, tandis que la frontière voit s'étendre, côté indien, des barrières de barbelés[28]. Certes, en décembre, le Foreign Secretary indien a rencontré à Dacca Muhammad Yunus, dans l'espoir de rebâtir de meilleures relations bilatérales, mais, comme le souligne un éditorial commentant la rencontre, il faut pour cela « respect mutuel et équité »[29].

Conclusion : la quête d'équilibre

In fine, le Bangladesh du gouvernement intérimaire entend conduire une politique d'équilibre entre les puissances en jeu, particulièrement Chine, Inde et États-Unis[30].

La démarche, légitime, implique impérativement de rétablir avec Delhi de nouveaux rapports, à l'heure où Trump l'imprévisible arrive au pouvoir. *A fortiori* si les futures élections ramenaient au pouvoir le Parti nationaliste du Bangladesh, ce serait finalement Pékin qui, par sa politique de non-interférence dans les affaires intérieures de ses partenaires, pourrait conforter ses positions. Reste que la géographie s'impose parfois à la géopolitique : bonne ou mauvaise, la relation Inde-Bangladesh reste incontournable… ✖

27. Munir Shafqat, "India is failing to understand Bangladesh's new reality", *The Daily Star*, 9 septembre 2024.

28. Dans son ouvrage *India's Near East: A New History* (Londres,Hurst, 2024), Avinash Paliwal illustre comment le nationalisme hindou redéfinit la politique régionale indienne vis-à-vis du Bangladesh et de la Birmanie. Voir chapitre 10 : "Termites. Saffron geopolitics in the shadow of China's rise", pp. 283-316.

29. "Dhaka-Delhi ties must be defined by mutual respect and fairness", *The Daily Star*, 11 décembre 2024.

30. Hossain Touhid, "Dhaka has to balance ties with, India, China, US", *The Daily Star*, 29 décembre 2024.

ARTICLES

Demain la Chine : guerre ou paix ?

Jean-Pierre Cabestan

Résumé et mots-clés

Taïwan fait face à une situation internationale de plus en plus précaire mais sa survie n'est pas en danger. La République populaire de Chine de Xi Jinping veut accélérer le processus d'unification, usant à la fois de mesures attractives visant à arrimer plus encore Taïwan à l'économie chinoise, et d'une multiplication des gesticulations militaires dans le détroit, destinées à contraindre l'île à accepter l'ouverture d'une négociation en vue de l'unification de la patrie, évidemment aux termes de Pékin. Le problème est que personne à Taïwan n'est séduit par cette perspective ni par la formule « un pays, deux systèmes » appliquée à Hong Kong et à Macao. Les Taïwanais s'identifient à une autre Chine, la République de Chine, héritière de celle de Tchang Kaï-chek. L'île renforce ses capacités de défense afin de tenter de dissuader la Chine de passer à l'attaque. Mais surtout, elle reste protégée par les États-Unis. Par conséquent, alors qu'une déclaration d'indépendance de Taïwan constituerait un *casus belli* et une décision que Washington réprouverait, toute unification forcée de Taïwan et disparition de la République de Chine semblent dans un avenir prévisible improbable. Bien qu'ils ne se reconnaissent pas, les deux États chinois sont donc condamnés à coexister.

#Taïwan – Chine – Économie – Réunification – Indépendance – Équilibre mondial – Histoire – Asie du Sud-Est.

Abstract and keywords

Taiwan is facing an increasingly precarious international situation, but its survival is not in danger. The People's Republic of China under Xi Jinping wants to speed up the process of unification, using a combination of attractive measures to tie Taiwan even more closely to the Chinese economy, and increase of military intimidations in the Strait to compel the island to agree to the opening of unification negotiations, obviously on Beijing's terms. The problem is that nobody in Taiwan is seduced by this prospect or by the "one country, two systems" formula applied to Hong Kong and Macao. The Taiwanese identify with another China, the Republic of China, heir to that of Chiang Kai-shek. The island is strengthening its defence capabilities to dissuade China from attacking. But above all, it remains protected by the United States. Consequently, while a declaration of independence by Taiwan would be a casus belli *and a decision that Washington would disapprove of, any forced unification of Taiwan and disappearance of the Republic of China seems unlikely in the foreseeable future. Although they do not recognise each other, the two Chinese states are condemned to coexist.*

#*Taiwan – China – Economy – Reunification – Independence – Global balance – History – Southeast Asia.*

Les causes immédiates d'un conflit armé dans lequel la Chine serait impliquée ne manquent pas : les prétentions de Pékin en mer de Chine du Sud, le différend territorial sino-japonais autour des Senkaku (Diaoyu) et surtout la volonté farouche de Xi Jinping de réunifier coûte que coûte Taïwan à la République populaire constituent les principaux barils de poudre qui peuvent à tout moment exploser. De fait, les prédictions d'un affrontement militaire dans le détroit de Formose d'où la Chine sortirait vainqueur se multiplient.

Néanmoins pour l'heure, ce que l'on observe avant tout est un recours de plus en plus fréquent du gouvernement chinois à ce qu'on appelle la stratégie des « zones grises » entre la paix et la guerre, autant de prises de risques calculées destinées à pousser son avantage sur le terrain (ou en mer) sans pour autant s'aventurer à dépasser le seuil d'un conflit armé ouvert. Cette stratégie s'est étendue à d'autres théâtres, par exemple en 2020, à la longue frontière sino-indienne. Cette stratégie n'est pas sans présenter des risques de crises et d'escalade. Mais, comme le montre chaque jour la guerre en Ukraine, outrepasser le seuil de la guerre contraint la Chine à entrer dans un processus beaucoup trop coûteux, contraignant, dont elle aura du mal à s'extraire rapidement et aux conséquences incalculables.

La stratégie des zones grises

En mer de Chine méridionale

C'est sans doute en mer de Chine méridionale que la stratégie des zones grise a le mieux réussi. Sans fondamentalement modifier la carte des occupations, la République populaire de Chine (RPC) domine aujourd'hui cette zone dont elle revendique 90 % des eaux et la totalité des surfaces émergées. Certes, par le passé le gouvernement chinois y a avancé ses pions : en 1974, il a pris le contrôle de la totalité des Paracels (îles Xisha) ; en 1988, il a expulsé les Vietnamiens de plusieurs récifs importants des Spratleys (Nansha, en vietnamien Trường Sa) ; en 1995, il a fait de même avec les Philippins aux récifs Mischief ; en 2012, il a annexé le récif de Scarborough (Huángyán Dǎo) revendiqué par Manille ; et depuis plusieurs mois, il conteste par diverses gesticulations – dont l'utilisation de canons à eau – l'occupation par les Philippines de l'atoll Second Thomas (Rén'ài Jiāo). Mais plus important, après l'arrivée au pouvoir de Xi Jinping en 2012, Pékin a transformé ces éléments en îles artificielles, dont certaines sont équipées de longues pistes d'atterrissage, puis les a militarisées. Par ailleurs, par le nombre de ses garde-côtes et l'importance de sa Marine et de sa « milice maritime », la Chine domine désormais la zone dans son ensemble, surveillant et rendant potentiellement vulnérable tout mouvement naval, y compris des marines étrangères, notamment de l'US Navy, qui pourtant poursuit ses opérations en vue d'y garantir la liberté de navigation.

En ce sens, Pékin n'a pas besoin de fondamentalement modifier le statu quo, et encore moins d'engager les hostilités. Il lui suffit de maintenir sa pression sur les autres pays présents en mer de Chine méridionale pour la dominer et la contrôler. En outre, cette stratégie présente l'avantage de ménager l'ASEAN, ensemble régional très dépendant sur le plan économique de la PRC, et avec lequel cette dernière entend conserver dans l'ensemble de bonnes relations afin d'y réduire l'influence des États-Unis et de leurs alliés. C'est pourquoi dans ce contexte Pékin fait tout pour isoler Manille, capitale avec laquelle les tensions sont les plus fortes, développant une posture bien plus accommodante à l'égard de Hà Nội, qui pourtant conteste plus encore ses prétentions en mer de Chine méridionale.

Autour des Senkaku (Diaoyu)

Vieux conflit territorial qui remonte à l'occupation en 1895 par le Japon de ces îles que celui-ci déclare alors *terra nullius* – c'est-à-dire sans propriétaire en titre –, les Senkaku (Diaoyu) ne sont véritablement revendiquées par la Chine et Taïwan que depuis le début des années 70, c'est-à-dire le moment où les États-Unis s'apprêtent à restituer Okinawa et les Senkaku audit Japon. Sans solution, ce différend est volontairement laissé de côté par Deng Xiaoping à la fin des années 70, alors que les relations entre les deux grandes puissances d'Asie orientale s'améliorent, à la fois pour contenir la menace soviétique et favoriser le développement économique de la République populaire. Après la fin de la guerre froide, à mesure que les rivalités sino-japonaise et sino-américaine se renforcent, le conflit des Senkaku resurgit peu à peu. Mais c'est à compter de 2010, et surtout 2012, au moment où Xi Jinping accède au pouvoir, que les incidents se multiplient. Depuis lors, la Chine s'efforce d'affirmer sa souveraineté sur les eaux environnantes de ces îles, surtout sur les eaux contiguës (24 milles marins) et parfois les eaux territoriales (12 MN). Les incursions des garde-côtes chinois sont régulières, contraignant les garde-côtes japonais à intervenir pour tenter de les éloigner. Sur le plan diplomatique, Pékin est parvenu à arracher à Tokyo un communiqué commun sur cette question en 2014, condition de toute amélioration des relations bilatérales. Toutefois, ce communiqué reste ambigu, le Japon ne reconnaissant pas formellement, contrairement aux espoirs chinois, l'existence d'un différend territorial autour de ces îles.

En outre, Pékin sait pertinemment qu'il ne peut pas annexer ces îles : toute tentative de débarquement ou de prise de contrôle des Senkaku provoquerait une réaction militaire du Japon et déclencherait l'article 5 du traité de sécurité entre Tokyo et Washington ; le gouvernement américain a été à plusieurs reprises très clair sur ce point. Donc ce sont aussi dans les zones grises que le gouvernement chinois privilégie son action, s'efforçant de contester l'administration japonaise de ces îles et de faire connaître *urbi et orbi*

sa revendication, afin de tenter de la légitimer. Sur ce front, le succès de la stratégie chinoise est loin d'être évident, alimentant au contraire la méfiance japonaise à l'égard de la République populaire et stimulant le réarmement de l'archipel.

Les tensions sur la frontière sino-indienne

Les incidents frontaliers sino-indiens de juin 2020 ont pour la première fois depuis les années 70 provoqué mort d'hommes : vingt soldats du côté indien et au moins quatre du côté chinois. On pouvait craindre une escalade ; il n'en a rien été. Les relations sont restées médiocres sur le plan politique mais les échanges commerciaux, en hausse régulière, n'ont guère été perturbés, mis à part l'interdiction d'un certain nombre d'applications chinoises – dont TikTok – sur le sol indien. Du moins jusqu'au sommet des BRICS à Kazan en octobre 2024, qui a été l'occasion pour Xi Jinping et le Premier ministre Modi de trouver un accord de désengagement mutuel le long de la ligne de démarcation sur l'Himalaya entre les deux pays.

Que s'est-il passé ? Le conflit frontalier est ancien et porte sur deux principaux secteurs : l'Aksai Chin à l'ouest, occupé par la Chine, et l'Arunachal Pradesh à l'est – appelé par la Chine « Tibet méridional » –, administré par l'Inde. Mais la tension se focalise surtout sur le tracé de la frontière de fait, la *Line of Actual Control* (LAC) : celle-ci est imprécise et contestée de part et d'autre en certains points. Afin de consolider la délimitation qu'elle privilégie, la Chine a construit de nombreuses routes et infrastructures de son côté de la LAC. Le gouvernement Modi n'a réagi que tardivement, décidant à son tour de renforcer sa présence le long de la LAC en y construisant également routes et infrastructures. C'est autour du lac de Galwan que ces incidents meurtriers ont eu lieu, non du fait de l'usage d'armes à feu – interdit selon un accord sino-indien qui remonte aux années 80 –, mais provoqués par des affrontements à coup de gourdins et de pierres entre militaires indiens et chinois déployés le long de la LAC.

Depuis, la tension a peu à peu baissé. Mais jusqu'en 2024 le nombre de troupes amassées de part et d'autre de la LAC est resté important (50 000 de chaque côté). Plus violents qu'en mer de Chine méridionale, ces affrontements participent néanmoins de la stratégie des « zones grises » : pousser son avantage, au besoin par la contrainte, mais tout en restant au-deçà du seuil de la guerre. Plusieurs experts chinois et indiens ont spéculé sur les risques de guerre, pour rapidement les écarter, tant la Chine et l'Inde ont intérêt à rester en paix. Membres fondateurs des BRICS, ces deux grandes puissances du Sud partagent trop d'intérêts communs, non seulement économiques mais aussi politico-diplomatiques. En 2017, Delhi (et Islamabad) ont rejoint l'Organisation de coopération de Shanghai créée par Pékin, Moscou et quatre

des cinq capitales d'Asie centrale en 2001. Et depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine en 2022, la Chine et l'Inde ont maintenu une relation étroite avec la Russie, lui achetant plus de pétrole et continuant de s'y fournir en armement.

Tous ces facteurs ont favorisé une baisse progressive de la tension. Mais il a fallu attendre plus de quatre ans avant que Pékin accepte de désengager ses troupes de la LAC et d'en revenir au *statu quo ante*, Delhi faisant de ce désengagement une condition de toute amélioration des relations bilatérales dans leur ensemble[1].

Les risques de guerre autour de Taïwan

Pour l'instant, face à Taïwan, la Chine se cantonne à une intensification de sa stratégie des zones grises. Mais on ne peut garantir que cette stratégie, dont le succès reste pour l'heure incertain, ne se métamorphose en conflit armé, tant le besoin d'accélérer l'unification avec Taïwan semble pressant à Pékin et dans l'entourage de Xi Jinping.

La stratégie des zones grises face à Taïwan

Cette stratégie des zones grises s'étend à Taïwan depuis la fin des années 2010, c'est-à-dire l'élection de Tsai Ing-wen à la présidence de la République de Chine – RDC, le nom officiel de Taïwan – en 2016 et le retour du Parti démocrate progressiste (PDP) au pouvoir la même année. À compter de 2019, probablement dans le but d'empêcher la réélection de Mme Tsai et la victoire de son parti, de tendance indépendantiste, en 2020, les gesticulations de l'Armée populaire de libération (APL) dans le détroit de Formose se sont multipliées. Les avions de chasse et les bombardiers chinois ont commencé à défier systématiquement la ligne médiane qui sépare dans son milieu le détroit, les pilotes de l'APL niant ouvertement son existence, et plus largement la zone d'identification de défense aérienne (ZIDA) de Taïwan, un vaste périmètre qui inclut l'ensemble du détroit et même une partie de la province du Fujian, administrée par la RPC. Or jusqu'en 2019, à de très rares exceptions près, Pékin respectait cette ligne médiane. De même, les bateaux de l'APL pénètrent plus souvent dans la ZIDA taïwanaise, sans pour autant, pour l'heure, aller jusqu'à lancer des incursions dans les eaux territoriales ou même contiguës de l'île.

À chaque fois que la tension monte entre Pékin et Taipei – ou Pékin et Washington –, ces gesticulations s'intensifient. Cela a été en particulier le cas au début août 2022, après la visite à Taïwan de Nancy Pelosi, à l'époque présidente de la Chambre des représentants des États-Unis. Le gouvernement chinois a réagi en demandant à l'APL de simuler un blocus de Taïwan, et

1. Ranjan Amit, Donnellon-May Geneviève, "Have India and China achieved a border breakthrough?", *The Interpreter*, 25 octobre 2024.

de procéder à un certain nombre de tirs de missiles à proximité et au-dessus de l'île – c'est-à-dire dans la partie supérieure de son espace aérien –, dont certains ont terminé leur course dans la zone économique exclusive du Japon, provoquant des protestations officielles de Tokyo.

Cela a aussi été le cas plus récemment, fin mai 2024, après le discours d'investiture du nouveau président taïwanais, Lai Ching-te, également du PDP. Soixante-deux avions et vingt-sept navires de l'APL ont franchi la ligne médiane du détroit pour exprimer la mauvaise humeur de Pékin et lancer un avertissement au nouveau chef d'État taïwanais. Dans son discours, celui-ci avait notamment indiqué que la RPC et la RDC, les deux États chinois qui, de fait, coexistent plus ou moins pacifiquement depuis 1949, n'étaient pas subordonnées l'une à l'autre. Une évidence, mais que le Parti communiste chinois n'aime pas entendre, la RPC monopolisant le siège de la Chine à l'Onu depuis 1971 – pour mémoire, rappelons que la RDC le monopolisait également avant.

Au total, le nombre d'incursions aériennes à proximité de Taïwan est passé de 970 en 2021, à environ 1 700 en 2022 et 2023, et à plus de 3 000 en 2024[2].

Parallèlement, le gouvernement chinois est allé plus loin. Le prétexte en a été la noyade en mars 2024 de deux pêcheurs chinois, dont l'embarcation tentait de s'enfuir après s'être incrustée de manière illégale, non seulement dans les eaux territoriales, mais aussi dans la zone restrictive de l'île de Kinmen (Quemoy ou Jinmen, île située à dix kilomètres des côtes du Fujian), au cours d'une course-poursuite avec les garde-côtes taïwanais. Depuis, les garde-côtes chinois ont commencé à pénétrer dans les eaux territoriales autour de cette île, affirmant ainsi à la fois leur souveraineté (*zhuquan*) et leur juridiction (*guanxia*) sur ces eaux, et contestant à Taïwan leur administration. Les garde-côtes taïwanais ont dû intervenir à plusieurs reprises pour les en éloigner. Mais ce dernier développement en date est source de nouvelles frictions, voire d'incidents plus graves.

La question est de savoir si ces intimidations vont porter leurs fruits et obliger – du moins dans un premier temps, l'objectif de Pékin restant la mise en place d'un processus d'unification – le président Lai et son parti à endosser le soi-disant « consensus de 92 », approuvé verbalement par les négociateurs officieux chinois et taïwanais en novembre 1992, selon lequel il n'y a qu'une seule Chine, mais chaque côte du détroit en conserve sa propre définition : en effet, pour le PC chinois, la Chine unique est la RPC, la RDC ayant disparu à ses yeux en 1949, et pour le Kuomintang, (KMT ou Parti nationaliste), le principal parti d'opposition taïwanais, alors au pouvoir, la Chine unique est la RDC, celle-ci exerçant officiellement (pour le KMT) sa souveraineté sur l'ensemble de la Chine, mais sa juridiction uniquement sur Taïwan, les

2. Davidson Helen, Symons Harvey, Swan Lucy, "The maps that show how China's military is squeezing Taiwan", *The Guardian*, 8 janvier 2025.

îles Pescadores (Penghu), Kinmen (Jīnmén) et Matsu (mǎzǔ lièdǎo). Cette distinction entre les frontières juridiques et politiques de la RDC est contestée par le PDP qui, de fait, reconnaît l'existence de la RPC et, il faut l'admettre, échappe à la plupart des observateurs. Dans la réalité, on l'a déjà indiqué, il y a deux États chinois qui ne se reconnaissent pas formellement mais qui existent *de facto* depuis 1949. Pour mémoire, rappelons que traditionnellement les autorités de la RDC, et le KMT encore aujourd'hui, ne font jamais référence à la RPC pour parler du continent chinois (*dalu*) mais aux « communistes chinois » (*zhonggong*) qui ne font qu'exercer leur juridiction, longtemps considérée comme illégitime, sur ce dernier.

Dans un avenir prévisible, il est peu probable que Lai Ching-te et son parti acceptent le « consensus de 92 » et donc le principe de la « Chine unique ». En outre, l'Administration Biden a récemment rappelé que la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies 2758 du 25 octobre 1971, qui est à l'origine de l'accession de la RPC à l'Onu, ne mentionne pas Taïwan mais simplement « les représentants de Tchang Kaï-chek », accusant Pékin de la déformer volontairement afin de refuser à l'île tout espace international[3]. En conséquence, le statut international de Taïwan reste plus indéterminé que ne le pense Pékin. À cet égard, il sera intéressant d'observer si l'Administration Trump reprendra à son compte cette interprétation de la résolution 2758[4]. À noter que depuis 2024 plusieurs Parlements occidentaux, dont l'australien, le britannique et le néerlandais, ont endossé cette relecture dans le but de tenter d'améliorer le statut international de Taïwan.

Ces intimidations n'ont pas, pour l'instant, atteint le moral ni le point de vue des Taïwanais. S'il y a un consensus sur l'île, c'est autour de l'idée que Taïwan est un pays démocratique attaché à ses libertés et dont la loi fondamentale est la Constitution de la République de Chine. En conséquence, presque personne à Taïwan ne s'identifie à la RPC et n'est disposé à accepter la formule « un pays, deux systèmes » appliquée à Hong Kong et Macao : plus de 85 % des Taïwanais s'y opposent[5]. De fait, la grande majorité des Taïwanais s'identifie à la RDC. En outre, plus des deux tiers ont développé une identité politique uniquement taïwanaise, le dernier tiers affichant une

3. Voir à cet égard l'étude très fouillée de Glaser Bonnie S., DeLisle Jacques, "Why UN General Assembly Resolution 2758 Does Not Establish Beijing's 'One China' Principle: A Legal Perspective", GMF Report, avril 2024.

4. L'interprétation de l'Administration Biden a été développée par Laura Rosenberger, la présidente de l'American Institute in Taiwan, "AIT Chair Laura Rosenberger's Press Roundtable Remarks at AIT Taipei" le 16 janvier 2024, et par Marc Lambert, le sous-secrétaire d'État adjoint pour la Chine et Taïwan en avril 2024.

5. Mainland Affairs Council, Republic of China (Taiwan), "Taiwanese Public Opposes CCP's Long-term Hybrid Pressure Towards Taiwan, Supports the Government's Policy Position of Upholding Constitutional System and Maintaining Cross-Strait Status Quo", 5 décembre 2024.

identité mixte, à la fois taïwanaise et chinoise[6]. Et dans le langage courant, le terme « continent » ou « continent chinois » n'est plus guère utilisé pour qualifier la République populaire (ou les communistes chinois). Dans l'esprit des Taïwanais, celui-ci s'identifie désormais à la Chine (Zhōngguó), les termes « République de Chine » pour décrire Taïwan n'étant plus utilisés que dans les documents officiels. De même, sur les passeports taïwanais, « République de Chine » continue d'apparaître en petits caractères, à la fois en chinois et en anglais, alors que « Taiwan » y est imprimé de manière bien plus visible.

La principale conséquence des pressions militaires et psychologiques de la RPC a été double : d'une part un renforcement de l'effort de défense taïwanais ; d'autre part, un resserrement des liens de sécurité entre Taïwan et les États-Unis, et un engagement moins ambigu de ces derniers à défendre, y compris militairement, le statu quo dans le détroit. Au cours de son mandat, le président Biden a déclaré au moins quatre fois qu'en cas d'attaque non provoquée de Taïwan par la Chine, les États-Unis interviendraient. Il y a donc indéniablement une montée des risques de guerre dans le détroit.

Une montée des risques de guerre

La montée des tensions dans le détroit ne peut qu'inciter Taïwan à mieux se préparer à la guerre. Son budget de la défense a rapidement augmenté pour se situer autour de 20 milliards de dollars en 2024 contre 10 milliards dix ans auparavant. Le gouvernement taïwanais a lancé un programme de sous-marins conventionnels dont le premier exemplaire (sur huit) a été mis en eau en février 2024. Au début de cette année, le service militaire, réduit à quatre mois en 2008 par Ma Ying-jeou, alors président KMT de Taïwan, est passé de nouveau à une durée d'un an. Les forces de réserve de Taïwan ont commencé à suivre un entraînement plus sérieux, et certains segments de la société civile se préparent à la défense civile, notamment la Puma Academy. Bref, en adoptant une stratégie dite du « porc-épic » (protection des centres névralgiques du pays) et en renforçant ses moyens défensifs, Taïwan cherche à accroître sa capacité de dissuasion conventionnelle, dans l'espoir d'augmenter le coût pour l'APL de toute action militaire, et donc de contraindre Xi Jinping à réfléchir à deux fois avant de se lancer dans une aventure militaire contre Taïwan.

Il est indéniable que beaucoup reste à faire et qu'aux yeux de nombreux experts américains, les Taïwanais restent mal préparés à un conflit. Le service militaire demeure perçu comme une corvée qui prépare mal les conscrits à un conflit. Impressionnantes sur le papier, les forces de réserve sont peu opérationnelles : une faible partie d'entre elles ne reçoit qu'un entraînement

6. Election Study Center, "Taiwanese / Chinese Identity (1992/06~2024/12)", données de juin 2024, National Chengchi University, Taipei.

d'une à deux semaines par an. Et les initiatives de défense civile apparaissent encore bien superficielles, pour ne pas dire folkloriques.

Néanmoins, le déclenchement de l'invasion russe de l'Ukraine a indéniablement marqué les esprits à Taïwan, faisant prendre conscience à un plus grand nombre de l'environnement périlleux dans lequel leur pays se trouve. Si elle a nourri un certain fatalisme chez certains, elle a dans l'ensemble renforcé la volonté de défendre l'île contre toute agression : en septembre 2024, 67,8 % des personnes interrogées se déclaraient désireuses de se battre, contre 23,6 % qui pensaient le contraire[7].

La stratégie américaine est également fondée sur la dissuasion : ce qui importe à présent est de convaincre Pékin que Washington ne restera pas inerte en cas d'attaque de l'île par l'APL. En raison de l'évolution du rapport des forces sur le plan conventionnel entre les armées américaines et chinoises, les États-Unis sont désormais contraints d'adopter une stratégie asymétrique, privilégiant les missiles – si possible hypersoniques – et les drones à longue portée, et postant ses bâtiments et son dispositif militaire loin des côtes chinoises. En effet, l'APL possède des missiles, de plus en plus souvent hypersoniques, capables d'atteindre les bases américaines au Japon, en Corée du Sud et même à Guam. Et la Marine de l'APL a désormais plus de bateaux que l'US Navy (370 contre 295) ; cela ne signifie pas qu'elle est plus puissante. En outre, rappelons que l'APL n'a pas combattu sur terre depuis 1979, et jamais vraiment en mer. Elle n'a donc pas encore fait ses preuves. Mais indéniablement, le coût matériel et humain pour Washington découlant d'un conflit armé entre la Chine et les États-Unis serait bien plus élevé qu'il y a ne serait-ce que dix ans. Les simulations développées par les centres de recherche américains sont devenues plus alarmistes[8]. En outre, force est d'indiquer que les risques de nucléarisation du conflit ne peuvent être écartés, précipitant Pékin comme Washington sur un terrain inconnu et particulièrement périlleux[9]. La première capitale peut menacer Los Angeles en cas d'intervention de la seconde. Mais pour autant, peut-elle vraiment mettre à exécution sa menace ? Les Américains hésiteront-ils vraiment à défendre Taïwan si une telle menace était proférée ? Nul ne le sait.

Parmi les scénarios de conflit, le plus fréquemment évoqué et le plus crédible est celui du blocus armé. En effet, les précédents nous ont enseigné qu'un tir massif de missiles sur Taïwan a peu de chance de faire céder l'île,

7. Sondage organisé par l'Institute for National Defense and Security Research de Taïwan, "Most Taiwanese would defend island against China, poll finds", *Deutsche Welle*, 9 octobre 2024.

8. Cancian Mark F., Cancian Matthew, Heginbotham Eric, "The First Battle of the Next War: Wargaming a Chinese Invasion of Taiwan", Washington DC, CSIS, janvier 2023.

9. Cancian Mark F., Cancian Matthew, Heginbotham Eric, "Confronting Armageddon. Wargaming Nuclear Deterrence and Its Failures in a U.S.-China Conflict over Taiwan", Washington DC, CSIS, décembre 2024.

en dépit des destructions provoquées. De même, à ce jour et dans un avenir prévisible, l'APL paraît incapable de réussir une opération aussi compliquée qu'un débarquement armé sur un point de l'île, afin d'en prendre le contrôle à partir d'une ou de plusieurs têtes de pont. C'est pourquoi, le blocus maritime et aérien est l'opération qui est la plus nettement à la portée de l'APL, et susceptible de contraindre Taïwan à faire des concessions.

Toutefois, n'oublions pas qu'un blocus est un acte de guerre ; on quitte donc irrémédiablement les zones grises. Certes, ce blocus peut être dans un premier temps « pacifique », interdisant, sans coup férir si on peut dire, tout mouvement maritime ou aérien, afin de contraindre la partie adverse – les forces armées taïwanaises – à ouvrir le feu et donc formellement entamer les hostilités les premières, dans le but de briser ledit blocus ou d'y ouvrir une brèche. Cela étant, un blocus reste un acte de guerre susceptible de provoquer des réactions en chaîne, à la fois aux États-Unis mais aussi dans la région, en particulier au Japon. Plus largement, un tel blocus serait immanquablement gros de conséquences militaires, politiques et économiques multiples, que Pékin aura certainement à l'esprit avant de l'imposer.

Militairement, un blocus chinois de Taïwan peut contraindre l'US Navy à escorter les bateaux et les avions taïwanais, avec les risques évidents d'escalade et de propagation du conflit découlant de ces décisions. Il peut aussi contraindre le Japon à apporter son soutien logistique aux forces armées américaines engagées dans le conflit, notamment dans la zone de Nansei, les îles méridionales des Ryūkyū situées à proximité de Taïwan, telles Ishigaki et Yonaguni. Il est aussi probable que les Philippines soient impliquées, ne serait-ce que par le truchement des bases américaines situées au nord de Luçon et que le conflit aura rendues opérationnelles.

Politiquement, les condamnations des pays développés et démocratiques risquent d'être unanimes et fortes. Tout un chapelet de sanctions seront mises en œuvre, avec les conséquences négatives que cela pourrait avoir tant pour l'économie chinoise que pour les économies occidentales. Il est vrai que l'impact de ces sanctions sur les économies occidentales serait immanquablement plus lourd que celui des pénalités prises contre la Russie après le déclenchement de son invasion de l'Ukraine. Mais, inversement, les membres du G7 peuvent-ils rester inertes en cas d'acte de guerre de la Chine contre Taïwan ?

Enfin, par-delà les sanctions qui pourraient être appliquées, économiquement, tout blocus de Taïwan désorganiserait de fond en comble les chaînes d'approvisionnement, non seulement dans la zone, mais aussi dans le monde entier. Le rôle capital que joue Taïwan dans le domaine des semi-conducteurs les plus sophistiqués ne constitue sans doute pas le « bouclier de silicone » (*silicon shield*) espéré par certains. Cependant, ce rôle reste à ce jour difficile à remplacer, en dépit des investissements massifs de TSMC, le leader

taïwanais dans ce domaine, et d'autres sociétés de semi-conducteurs aux États-Unis. Plus largement, déjà estimées en 2022 par l'Institut Rhodium à plus de 2 000 milliards de dollars, les conséquences d'un blocus pour l'économie mondiale seraient en réalité incalculables[10].

Est-ce à dire que la Chine hésitera à imposer un blocus autour de Taïwan si elle en perçoit la nécessité ? Probablement non. De plus, elle fait déjà tout son possible pour minimiser le coût des éventuelles sanctions économiques, renforçant chaque jour un peu plus son autonomie technologique et industrielle. Mais Pékin est conscient du coût global, en particulier humain et militaire, et des conséquences négatives d'une telle décision.

De même, est-ce à dire que les États-Unis hésiteront à intervenir militairement en cas d'acte de guerre de l'APL contre Taïwan ? Peut-être, et on ne peut exclure qu'à l'avenir ils choisissent de faire pression sur les autorités taïwanaises pour éviter un conflit armé avec la Chine. D'une certaine manière, les annonces faites par le candidat Trump en 2024 offrent un avant-goût de cette possible évolution. Cela étant, en cas d'ouverture des hostilités, on se doit ici de prendre le problème de manière inverse : Washington a-t-il vraiment l'option de ne rien faire ou de limiter sa réaction à des condamnations politiques et des sanctions économiques ? Que resterait-il de sa crédibilité à Tokyo, Séoul, Manille ou même Canberra, si la Maison-Blanche décidait de ne pas bouger ? Que resterait-il des alliances nouées par les États-Unis avec ces capitales après la Seconde Guerre mondiale ? Que resterait-il de la *Pax Americana* dans le Pacifique occidental, et même dans l'ensemble de l'Indo-Pacifique ?

Enfin, on peut imaginer qu'un blocus de Taïwan par l'APL provoque un chaos non seulement économique mais aussi politique sur l'île. La polarisation, entre d'une part le camp dit « bleu » – aujourd'hui le KMT et le Parti du peuple taïwanais (PPT), la petite formation dirigée jusqu'en janvier 2025 par Ko Wen-je, à ce jour en détention pour corruption, qui ensemble occupent depuis janvier 2024 la majorité des sièges au Yuan législatif, le Parlement de l'île –, et d'autre part le camp « vert » – dominé par le PDP et qui contrôle la présidence de la République et le gouvernement –, est connue. En outre, bien qu'il soit difficile de mesurer l'opinion politique des militaires taïwanais, ceux-ci sont traditionnellement plus proches du KMT que du PDP. S'ils sont prêts à garantir la sécurité et la survie de la République de Chine, ils seraient bien moins disposés à défendre Taïwan, si d'aventure l'île déclarait l'indépendance. Pékin peut tenter de tirer avantage de ces divisions : par exemple, un blocus assorti d'une exigence de reconnaissance par l'Administration de Lai Ching-te du « consensus de 92 » est tout à fait envisageable. Mais cette dernière acceptera-t-elle d'accéder à cette exigence ? On peut en douter, d'autant

10. Vest Charlie, Kratz Agatha, Goujon Reva, "The Global Economic Disruptions from a Taiwan Conflict", Rhodium Group, 14 décembre 2022.

plus que l'opinion publique taïwanaise a de fortes chances de s'y opposer, et que le gouvernement américain ne cherchera probablement pas, en ces circonstances, à tordre le bras aux autorités taïwanaises, du moins dans un avenir prévisible[11].

Certes, à plus long terme, en cas de menace réelle de blocus de l'île, Washington cherchera sans doute à négocier au-dessus de la tête des Taïwanais un compromis avec Pékin, qui conduira la première capitale à rassurer la seconde par des garanties supplémentaires – par exemple une opposition explicite à l'indépendance de Taïwan, ainsi qu'à toute amélioration de son statut international – et contraindra Taipei à faire quelques concessions. Mais ces concessions mettront-elles fin à l'existence de la RDC et à l'indépendance de fait de Taïwan ?

Pour toutes ces raisons, on peut penser que Taïwan et les États-Unis continueront de mieux se préparer à l'éventualité d'un conflit militaire, afin de dissuader plus efficacement la Chine d'être tentée par cette option. On peut aussi penser que Xi Jinping et son successeur continueront de réfléchir à deux fois avant de se lancer dans une telle aventure. Mais il n'est pas exclu qu'un risque réel de conflit oblige Washington à rassurer par divers moyens Pékin, limitant un peu plus la marge de manœuvre de Taipei.

Pékin continuera de privilégier la carotte et le bâton

En réalité, nombre d'analystes estiment que le gouvernement chinois est plutôt susceptible de poursuivre la stratégie double qu'il a développée depuis plusieurs années, mêlant la carotte et le bâton : d'une part intensifier les incursions de l'APL, dans ce que je serais tenté d'appeler « l'espace vital » taïwanais ; et d'autre part renforcer la politique dite de « front uni » du PC chinois. Relevant essentiellement de la guerre psychologique, la première stratégie vise à accroître le sentiment d'insécurité des Taïwanais et à faire croire au monde – et pas seulement aux États-Unis ou au Japon – que l'APL se prépare ardemment à un conflit armé. On l'a vu, le but de cette stratégie est d'obtenir des concessions politiques de part et d'autre, le « consensus de 92 » de la part de l'ensemble des Taïwanais – et pas seulement du camp « bleu » – ; une promesse plus explicite de ne pas soutenir l'indépendance de Taïwan, voire d'œuvrer à l'unification future de la nation chinoise, de la part des États-Unis en particulier.

La seconde stratégie n'a rien de nouveau : elle appartient à l'histoire du PC chinois et est destinée à tenter de gagner les élites de Taïwan à la cause

11. À noter, par exemple, que 71 % des Taïwanais s'opposent à la position du PC chinois selon laquelle la communication et les négociations entre les deux rives du détroit ne peuvent reprendre que si Taïwan endosse le « consensus de 92 », voir le sondage organisé par le Mainland Affairs Council, *op. cit.*

de l'unification, à la fois les élites économiques, intellectuelles et politiques. D'abord du camp « bleu », c'est-à-dire du KMT et les autres partis qui, depuis janvier 2024, contrôlent le Yuan législatif ; puis des modérés du camp « vert », dominé par le PDP, dans le but d'isoler les indépendantistes les plus déterminés.

Cette double stratégie peut-elle réussir ? Le PC chinois est devenu un expert de la méthode qui consiste à « diviser pour régner ». Il peut tabler sur les dissensions au sein de la classe politique taïwanaise pour y enfoncer un coin et fragiliser le camp « vert ». Néanmoins, même si d'aventure le camp « bleu » revient au pouvoir, le problème « République de Chine » ne va pas disparaître : la question de la souveraineté de la RDC restera entière. La seule solution pour Pékin et Taipei restera donc la formation d'une confédération de deux États chinois (*Zhonghua banglian*) qui formellement ne se reconnaissent pas mais, conscients des liens particuliers – et qui restent à définir – qui les unissent, acceptent de coexister pacifiquement à long terme. En effet, de même qu'on a du mal à imaginer une réunification entre la Corée du Sud et la Corée du Nord, peut-on vraiment concevoir, du fait de la profonde différence entre les deux systèmes politiques, une réunification entre la RPC et la RDC ? On peine à imaginer la RDC accepter de se dissoudre pour laisser la place à une « région administrative spéciale de Taïwan », à l'image de la RAS de Hong Kong ou de Macao. Cette option est tout simplement inconcevable, aussi bien pour Taïwan que pour les États-Unis ou tout autre pays respectueux des principes de liberté et de démocratie, tant que la RPC refuse de se démocratiser. Sauf évidemment contraint par la force des armes et une annexion violente de l'île par l'APL. Ce qui nous ramène à notre point de départ.

Conclusion

Pour toutes ces raisons, il est plus probable que la Chine et l'APL continuent de privilégier la stratégie des zones grises plutôt que de s'embarquer dans un conflit armé, y compris pour ce qui concerne Taïwan.

La stratégie actuelle de Pékin présente un certain nombre d'avantages : elle permet d'exercer des pressions psychologiques plus efficaces sur l'adversaire ; elle permet aussi à l'APL et aux autres agences de sécurité chinoises d'améliorer leur capacité de projection de force et leur préparation au combat. Elle permet enfin de répandre l'idée que la Chine de Xi Jinping – comme la Russie de Vladimir Poutine – ne craint pas d'aller jusqu'à l'ouverture d'hostilités pour atteindre ses objectifs. Mais il n'en demeure pas moins que les enjeux d'une guerre ouverte, et pas uniquement avec les États-Unis, restent énormes, incitant l'APL à, d'abord, envisager des « opérations extérieures » plus limitées et moins dangereuses, pour tester ses capacités.

Pour ces raisons, bien que nul ne puisse contrôler les passions humaines, et sans pour autant exclure l'irruption de crises militaires, la Chine et les États-Unis s'orientent davantage vers une guerre froide d'un nouveau type, que vers une guerre chaude qui pourrait rapidement se nucléariser. ✖

ARTICLES

Taïwan, une puissance industrielle globalisée aux portes de la Chine

Gilles GUIHEUX

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

L'économie taïwanaise a connu des changements structurels spectaculaires. Son moteur est passé de l'agriculture à l'industrie manufacturière, puis de l'industrie manufacturière aux services. Avec la délocalisation massive des entreprises manufacturières en la Chine continentale dans les années 90, le secteur s'est fortement réorienté, passant d'activités à forte intensité de main-d'œuvre à une industrie à forte intensité de capital et de technologie. Aujourd'hui, Taïwan est confrontée à un certain nombre de problèmes structurels : le vieillissement de la population, la stagnation des salaires, l'augmentation du coût des prestations sociales, la hausse des prix du logement, la surréglementation des marchés et ce que beaucoup considèrent comme une dépendance excessive à l'égard de la Chine.

Économie – Économie mondiale – Taïwan – Hégémonie chinoise – Conflits territoriaux.

ABSTRACT AND KEYWORDS

The Taiwanese economy has undergone spectacular structural change. Its driving force has shifted from agriculture to manufacturing, and then from manufacturing to services. With the massive relocation of manufacturing companies to mainland China in the 1990s, the sector underwent a major shift from labour-intensive activities to a capital- and technology-intensive industry. Today, Taiwan faces several structural problems: an ageing population, wage stagnation, rising welfare costs, rising housing prices, over-regulated markets and what many see as excessive dependence on China.

Economy – Chinese hegemony – Territorial conflicts – Taiwan – World economy.

« La République de Chine qui a pris racine à Taïwan […] et la République populaire de Chine ne sont aucunement subordonnées l'une à l'autre », déclarait le nouveau président Lai Ching-te, en fonction depuis le printemps, lors de la fête nationale du 10 octobre 2024. Il affirme ainsi sa ferme intention de résister « à l'annexion ou aux violations de souveraineté » alors que « la Chine n'a aucun droit de représenter Taïwan ». En réponse, le gouvernement de Pékin déploie avions et navires de guerre, dans le cadre de manœuvres militaires présentées comme un « sérieux avertissement » aux autorités « séparatistes » de l'île. Ce n'est pas la première fois que des propos tenus par les plus hauts responsables du gouvernement en poste à Taïwan déclenche l'ire du gouvernement de Pékin, et les citoyens de la République de Chine ont désormais l'habitude des menaces verbales et des exercices militaires menaçants. Reste que ces gesticulations sont de plus en plus nombreuses depuis le premier mandat (2016-2020) de la présidente Tsai Ing-wen et qu'elles alarment les capitales occidentales, au premier rang desquelles Washington. Le détroit de Taïwan est devenu en quelques années l'un des points les plus chauds du globe.

L'inquiétude est d'autant plus vive que l'île joue un rôle clé dans les chaînes de valeur globalisées des produits de haute technologie. Vingtième économie mondiale pour le montant de son PNB selon le Fonds monétaire international en 2020, Taïwan se range au treizième rang si l'on prend en considération le PNB par habitant en termes de parité de pouvoir d'achat. D'une économie agraire dans l'immédiat après Seconde Guerre mondiale, l'île est devenue en quelques décennies l'un des premiers producteurs mondiaux de semi-conducteurs. C'est au début des années 60 que l'île entreprend son décollage industriel, parfois évoqué sous le terme de « miracle »[1], qui lui vaut de figurer parmi la première génération de Nouveaux Pays Industrialisés d'Asie – à côté de Hong Kong, Singapour et de la Corée du Sud –, et d'être un objet pour les études comparatives sur le développement. Entre 1963 et 1996, la croissance annuelle est de 9 % ; dans les décennies qui suivent, elle se ralentit et n'atteint plus que 4,09 % entre 1996 et 2019. Depuis, le taux a encore diminué. Ces décennies de croissance sont liées à une très forte insertion dans l'économie mondiale ; depuis le début des années 2000, la somme des importations et des exportations est supérieure à 100 % du PNB. L'industrialisation de l'île s'est donc faite grâce au commerce international.

Cette contribution identifie les principaux facteurs à l'origine de la performance remarquable de ce petit pays – 23,4 millions d'habitants sur 36 000 km^2. Elle revient ensuite sur les principales questions qui pourraient oblitérer l'avenir de cette brillante trajectoire.

1. Gold Thomas B., *State and Society in the Taiwan Miracle*, New York, Routledge, 1986.

Aux origines du miracle

Une pluralité de facteurs ont permis à Taïwan de passer d'une économie agricole à une économie industrielle fortement insérée dans les circuits mondiaux de valeur. La littérature scientifique insiste sur les conséquences à long terme d'un demi-siècle d'occupation japonaise, la réforme agraire de 1953, la stratégie de promotion des exportations dans les années 60, les stratégies sectorielles de l'État développementaliste dans les décennies 1970 et 1980.

L'héritage colonial

L'héritage de la colonisation japonaise (1895-1945) est multiple. Il tient d'abord aux efforts de rationalisation de la production agricole entreprise par l'occupant sur la base d'une production de connaissances multiples : enquêtes sur la propriété terrienne, sur les ménages, sur les populations aborigènes, etc. Rapidement, l'île devient le grenier à riz et à sucre de la métropole. Entre 1900 et 1938, la production de riz est multipliée par 6, celle de sucre par 31 et celle de patates douces par 36. Cette production est massivement destinée à l'archipel : en 1926, le sucre représente 40 % des exportations. Les intérêts japonais posent également les bases d'une industrie locale. En 1934 est construite une première centrale hydro-électrique sur le site du Sun Moon Lake qui permet de développer des industries grosses consommatrices d'électricité : la chimie, l'aluminium, la sidérurgie. L'industrialisation accompagne la militarisation de l'économie, de telle sorte qu'en 1939 la production industrielle dépasse pour la première fois en valeur la production agricole.

La réforme agraire

Le décollage économique tient aussi aux initiatives prises après le repli des forces nationalistes de Tchang Kaï-chek sur l'île en 1949. Au mois de juin, une réforme monétaire jugule l'inflation et, en 1951, sous la pression des alliés américains, une réforme agraire – à laquelle le Kuomintang avait renoncé sur le continent – est engagée : la terre est distribuée aux exploitants. Les propriétaires non exploitants sont indemnisés par des actions dans les entreprises nationalisées saisies aux Japonais, donnant naissance à un embryon de classe capitaliste. Le métayage est interdit. Émerge ainsi une classe de paysans petits propriétaires. Si, après le déclenchement de la guerre de Corée, l'aide américaine est à forte dimension militaire, à la fin de la décennie, la dimension économique l'emporte – Taïwan importe par exemple du coton américain à bas prix, ce qui permet aux industriels shanghaiens du textile réfugiés sur l'île avec leurs machines de développer le secteur. Dans cette

première décennie, à côté du textile, les plus grandes entreprises privées qui émergent sont liées à l'agriculture : production d'engrais et agroalimentaire[2].

La promotion des exportations

Au début des années 60, un virage s'engage, lié à la prise de conscience des autorités politiques que le séjour sur l'île, initialement perçu comme provisoire, est amené à durer. Même si la fiction d'un gouvernement ayant théoriquement autorité sur toute la Chine est maintenue – elle perdurera jusqu'à la démocratisation dans les années 80 –, et sous la pression américaine, le Kuomintang engage une vraie politique de développement du territoire. Au milieu des années 60, une stratégie de promotion des exportations est adoptée. Alors que, durant cette même décennie, le Japon remonte la chaîne de valeurs en investissant dans la sidérurgie ou la chimie, Taïwan – tout comme la Corée du Sud – développe des industries manufacturières intensives en main-d'œuvre : textiles, transistors radiophoniques, postes de télévision en noir et blanc puis en couleur… autant de produits qui sont exportés vers les pays industrialisés[3]. Le pays se dote de zones économiques destinées à accueillir des investissements étrangers, préfiguration de ce qui sera la stratégie économique de la Chine continentale deux décennies plus tard[4]. La première zone franche est ouverte en 1965 à Kaohsiung, la grande ville de Sud. Les investisseurs y bénéficient de facilités d'embauche et de privilèges fiscaux. Cette offre de conditions d'investissements favorables rencontre les intérêts de sociétés, notamment américaines, soucieuses de diminuer leurs coûts – Texas Instruments figure parmi les premiers investisseurs sur l'île.

Dans la décennie suivante, Taïwan poursuit cette stratégie de *follower*, accueillant des industries étrangères à la recherche de délocalisations. Alors que le Japon développe son industrie automobile et son industrie mécanique, Taïwan développe une industrie des pièces détachées automobiles. Si des tentatives ont bien lieu pour faire émerger un fabricant local de véhicules, comme en Corée du Sud, le marché intérieur s'avère trop étroit. Le développement de l'île est fortement lié à la trajectoire japonaise et à des transferts technologiques. Dans les années 70, Taïwan commence à investir à l'étranger, d'abord en Asie du Sud-Est, et ensuite sur le continent chinois après l'ouverture au début des années 80. Les accords monétaires du Plaza (septembre 1985) sont suivis d'une réévaluation du Nouveau dollar de Taïwan (NT$) ; Taïwan, jusque-là importateur de capitaux, devient exportateur.

---

2. Guiheux Gilles, *Les Grands Entrepreneurs privés à Taiwan : La main visible de la prospérité*, Paris, CNRS Éditions, 2002.

3. Hamilton Gary G., Kao Cheng-shu, *Making Money: How Taiwanese Industrialists Embraced the Global Economy*, Stanford, Stanford University Press, 2018.

4. Fitting George, "Export Processing Zones in Taiwan and the People's Republic of China", *Asian Survey*, 22(8), 1982, pp. 732-744.

Les politiques sectorielles de l'État développementaliste

Dans les années 80, alors que les industries intensives en main-d'œuvre entament leur délocalisation sur le continent chinois, Taïwan tourne une nouvelle page de son histoire économique en se portant vers les industries de haute technologie. À nouveau, l'État taïwanais joue un rôle essentiel – que Robert Wade a qualifié de « governing the market »[5] – en prenant toute une série d'initiatives : construction d'infrastructures (transports, bâtiments) ; mesures attractives pour attirer les ingénieurs partis aux États-Unis (notamment dans la Silicon Valley californienne) ; mise en place de *clusters* associant institutions de recherche et industriels. Le politiste américain Chalmers Johnson, théoricien de l'État développementaliste incarné par le ministère japonais de l'Industrie et du Commerce (le fameux MITI[6]), retrouve à Taïwan les caractéristiques identifiées au Japon[7] : une bureaucratie stable protégée de toute influence politique ; la coopération entre secteurs public et privé pilotée par une agence de planification ; des investissements élevés dans le système éducatif ; le respect des mécanismes du marché.

L'institution au cœur de ce tournant industriel est l'Industrial Technology Research Institute (ITRI) créé en 1973, qui est non seulement engagé dans la recherche, mais joue aussi un rôle d'incubateur de sociétés de haute technologie. L'ITRI est installé à Hsinchu, au Nord-Ouest de l'île, où se situe déjà l'université Tsinghua : c'est là que sera créé en 1980 le parc scientifique où seront localisées les principales sociétés taïwanaises des semi-conducteurs. Le plus grand succès de l'ITRI est la création de Taiwan Semiconductor Manufacturing Company (TSMC), appelée à devenir le plus grand fabricant mondial de puces. En 1985, Morris Chang[8], qui a travaillé pendant vingt-cinq ans aux États-Unis chez Texas Instruments jusqu'à en devenir vice-président responsable de la partie semi-conducteurs, accepte de venir diriger l'ITRI. En 1987, le gouvernement taïwanais finance la création de TSMC à hauteur d'un peu moins de la moitié des 200 millions de dollars nécessaires, à la condition qu'une multinationale du secteur des semi-conducteurs figure parmi les autres investisseurs ; c'est finalement Philips qui s'engage à hauteur de 40 millions de dollars et des transferts de technologies. TSMC est localisée au sein du parc scientifique de Hsinchu. L'usine s'installe dans des locaux

5. Wade Robert, *Governing the Market: Economic Theory and the Role of Government in East Asian Industrialization*, Princeton (NJ), Princeton University Press, 1990.

6. Johnson Chalmers, *MITI and the Japanese Miracle: The Growth of Industrial Policy, 1925-1975*, Stanford (California), Stanford University Press, 1982.

7. Johnson Chalmers, "Political Institutions and Economic Performance: The Government-Business Relationship in Japan, South Korea, and Taiwan", dans Deyo Frederic C. (dir.), *The Political Economy of the New Asian Industrialism*, Ithaca (NY), Cornell University Press, 1987, pp. 36-164.

8. https://www.semi.org/en/Oral-History-Interview-Morris-Chang

loués à l'ITRI et produit des puces sur une technologie de 3 µm et 2,5 µm déjà développées au sein de l'ITRI, et de 2 µm avec l'aide de Philips. Puis les améliorations du processus s'enchaînent avec le 1,5 µm en 1988, le 1,2 µm en 1989 puis le 1,0 µm en 1990, date à laquelle la seconde usine est ouverte. TSMC ouvre des usines en 1990 (Fab 2), 1995 (Fab 3), 1996 (Fab 4) et 1997 (Fab 5). La société prend des parts de marché à ses concurrents et comble petit à petit son retard technologique. En 1999, 2000 et 2001, avec l'arrivée du 180 nm, 150 nm et 130 nm, TSMC fait partie des précurseurs au même titre qu'Intel, IBM ou Samsung. En 2025, l'entreprise compte quatre sites de production à Taïwan, à Hsinchu, Tainan et Taichung ; deux usines en Chine, à Shanghai à et Nankin ; une usine au Japon à Kumamoto ; et deux en construction en Arizona aux États-Unis. Aujourd'hui, TSMC, qui compte parmi ses clients Apple et Nvidia, contrôle plus de la moitié de la production mondiale de semi-conducteurs[9].

L'évolution de la répartition de la population active par secteurs d'activités (Graphique 1) illustre les transformations spectaculaires de l'économie taïwanaise au cours de ce dernier demi-siècle. En 1961, la part de la population active employée dans l'agriculture passe sous la barre des 50 %. En 1973, elle est dépassée par la part de la population active employée dans l'industrie. Quinze ans plus tard, en 1988, c'est la part employée dans le secteur tertiaire qui dépasse la part de l'industrie. À la fin des années 80, l'économie taïwanaise a rejoint le club des pays industriels les plus avancés.

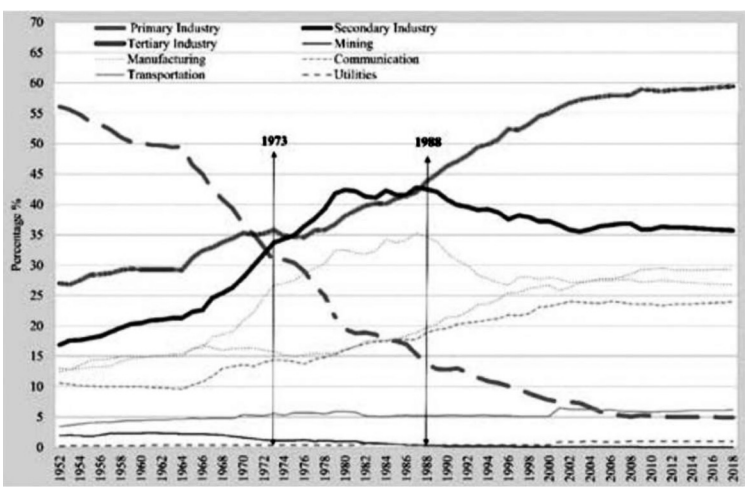

Graphique 1. Parts de la population active dans les différents secteurs (1952-2018), données issues du Taiwan Statistical Data Book, 2019.
© Tiré de Chow Peter C.Y. (dir.), *A Century of Development in Taiwan: From Colony to Modern State*, Cheltenham (UK), Edward Elgar, 2022, p. 159.

9. Yeung Henry Wai-chung, "Explaining Geographic Shifts of Chip Making toward East Asia and Market Dynamics in Semiconductor Global Production Networks", *Economic Geography*, 98(3), 2022, pp. 272-298.

Au terme de cette trajectoire, Taïwan est ainsi devenu le leader mondial d'une industrie stratégique. À la différence de la Corée du Sud, qui fabrique des produits de haute technologie destinés aux consommateurs finaux – téléphones portables, tablettes ou ordinateurs –, les entreprises taïwanaises produisent des produits intermédiaires dans les chaînes globales de valeur. En 2023, les circuits intégrés représentent près de 40 % de la valeur des exportations de l'île[10].

Les sujets économiques en débat

Pourtant, bien des sujets sont aujourd'hui en débat et pourraient oblitérer la poursuite de cette trajectoire. On s'interroge sur la capacité de l'État à conduire des politiques sectorielles dans une économie désormais largement ouverte sur le monde. La dépendance à l'économie chinoise est un sujet constant d'inquiétude. La croissance des inégalités et la situation démographique constituent d'autres ombres à ce tableau.

Le déclin de l'État développementaliste

Durant la décennie 1990, plusieurs facteurs contribuent à une érosion de l'État développementaliste[11]. Des entreprises publiques ou possédées par le parti nationaliste sont privatisées. Le secteur financier est aujourd'hui, de fait, passé sous le contrôle de quelques grands groupes familiaux[12]. Les droits de douane sur les produits importés diminuent et accroissent la concurrence internationale. Les conditions de l'investissement étranger son libéralisées. Ce sont autant de facteurs qui contribuent à un rôle décroissant de l'État dans le pilotage de l'économie nationale et à un rôle croissant du secteur privé. L'État n'intervient plus directement mais à travers son rôle de régulateur. La capacité déclinante de l'État à influencer l'économie est aussi liée à l'extraversion des entreprises taïwanaises, dont l'activité dépend de moins en moins de l'économie nationale, et de plus en plus de leur insertion dans des circuits mondialisés d'échanges. Dans ce nouveau contexte, parler d'un État développementaliste n'a plus de sens[13].

---

10. Chiffres du ministère des Finances, cités dans Huang Kai-Shen, "Taiwan's Semiconductor Export Conundrum", *The Diplomat*, 11 octobre 2024.

11. Chu Yun-Peng, "The Mutionous Mutation of the Developmental State in Taiwan Revisited", dans Hsieh John Fuh-sheng, Cox Robert, *Democratic Governance in Taiwan*, Londres, Routledge, 2022, pp. 63-77.

12. Lee Zong-Rong, "A brief review of the economic sociology of Taiwan's development", *Economic sociology. Perspectives and conversations*, 23(1), 2021, pp. 28-33.

13. Voir Fuller Douglas B., "The Increasing Irrelevance of Industrial Policy in Taiwan, 2016–2020", dans Schubert Gunter, Lee Chun-yi (dir.), *Taiwan during the first Administration of Tsai Ing-wen. Navigating in Stormy Waters*, Londres, Routledge, 2021, pp. 128-141 ; Hamilton-Hart Natasha, Yeung Henry Wai-chung, "Institutions under pressure: East Asian states, global markets and national firms", *Review of International Political Economy*, 28(1), 2021, pp. 11-35.

La question de la politique énergétique est un bon exemple des faiblesses de la bureaucratie économique[14]. Dans les années 70, en période d'industrialisation rapide, et en l'absence de ressources énergétiques naturelles importantes, Taïwan a commencé à s'appuyer sur l'énergie nucléaire. Au milieu des années 80, elle possède trois centrales avec six réacteurs en activité. Ces centrales nucléaires faisaient partie intégrante du bouquet énergétique, représentant 52,4 % de l'ensemble de l'électricité consommée à son apogée dans les années 80. Au tournant du nouveau siècle, les débats sont intenses, notamment au sujet de la place du nucléaire dans le mix énergétique sur un territoire exposé à de réguliers tremblements de terre. Arrivé au pouvoir en 1999, Chen Shui-bian, le premier président issu du Parti démocrate progressiste, remet en cause la quatrième centrale nucléaire, dont la construction était pourtant déjà amorcée, et qui ne sera finalement jamais réalisée. Après la catastrophe de Fukushima en 2011, les débats sont relancés. En août 2017, le pays connaît une coupure d'électricité sans précédent, due à une erreur humaine, qui impacte sept millions de foyers, et menace l'industrie des semi-conducteurs, très grosse consommatrice d'énergie. Cet épisode engendre la démission du ministre de l'Économie. Quelques mois plus tard, en juin 2018, le gouvernement est contraint de redémarrer en urgence un réacteur nucléaire pour répondre à une demande exceptionnelle. En 2023, la présidente Tsai Ing-wen annonce la sortie du nucléaire pour 2025, sans que la question du stockage des milliers de tonnes de combustible usagé ne soit réglée. Comme des améliorations significatives de l'alimentation électrique ne sont toujours pas en vue et que la construction de nouvelles centrales électriques prendra du temps, TSMC et d'autres grands utilisateurs d'énergie dans l'industrie des semi-conducteurs font aujourd'hui pression pour que cet objectif soit révisé. De ce point de vue, les projets de TSMC d'implantation aux États-Unis et au Japon sont aussi une réponse à la crise énergétique latente sur l'île. Pour Yun-Peng Chu, l'incapacité de l'État taïwanais à trouver des solutions et le constat d'une croissance économique plus faible sont les conséquences de « décennies perdues ».

La dépendance vis-à-vis de l'économie chinoise

La forte dépendance de l'économie taïwanaise vis-à-vis du continent chinois est un second motif d'inquiétude. Les délocalisations ont contribué à la stagnation des salaires sur l'île, tandis que le gouvernement de la République populaire ne s'est pas privé d'utiliser les investisseurs taïwanais pour exercer des pressions sur le gouvernement de Taipei. Enfin, en cas de conflit militaire dans le détroit, les chaînes mondiales de valeur des industries de haute technologie pourraient être durement affectées. Les conditions dans lesquelles

14. Gorska Sylwia M. , "Nuclear Safety and Energy Security in Taiwan: A Divided Society", *Global Taiwan Brief*, 9(17), 2024.

le gouvernement du président Ma Ying-jeou (2008-2016) a préparé un accord commercial avec Pékin est à l'origine du Mouvement des Tournesols en 2014 et de l'occupation du Parlement par une partie de la jeunesse.

Alors que la Chine était devenue le premier partenaire commercial de Taïwan en 2005 et représente, au début de la décennie 2020, près de 40 % de ses exportations et 20 % de ses importations, les relations économiques entre les deux rives du détroit sont en train de se distendre. Plusieurs éléments contribuent à cette évolution. C'est d'abord l'augmentation rapide des salaires en Chine depuis vingt ans qui a contribué à diminuer l'avantage comparatif du continent en matière de coûts. La politique autoritaire de zéro-Covid pendant la crise pandémique (2020-2023) a par ailleurs entaché la réputation de fiabilité du pays, interrompant durablement les livraisons. Enfin, l'obsession du gouvernement de Pékin pour les questions de sécurité – une nouvelle loi anti-espionnage, entrée en vigueur le 1er juillet 2023, donne plus de pouvoir aux autorités pour faire face aux menaces à la sécurité nationale – accroît les risques pour les investisseurs soumis à une surveillance et à des contrôles impromptus accrus. Tous ces facteurs conduisent tous les investisseurs à ralentir ou à diminuer leur présence en Chine, et cela concerne aussi les Taïwanais.

Bien que la Chine reste le premier partenaire commercial de l'île, sa part dans le commerce extérieur n'a cessé de diminuer depuis 2021. Cette année-là, les importations de la Chine et les exportations vers le continent représentaient environ un quart du total des échanges. En 2023, ce montant avait chuté de près de 20 %, soit à peine plus d'un cinquième du total[15]. En revanche, la même année, les échanges de Taïwan avec l'Asie du Sud-Est ont augmenté de près de 10 %. La dépendance de Taïwan à l'égard de la Chine en matière d'exportations s'est également réduite. Même en incluant Hong Kong, les chiffres récents montrent qu'elle n'a jamais été aussi faible depuis 2018. La majeure partie de la différence est allée à l'Asie du Sud-Est. La structure des échanges commerciaux (Graphique 2) évolue donc sous l'effet de la réorganisation des chaînes de production, des tensions sino-américaines – qui ont conduit les importateurs américains à substituer certains biens en provenance de Chine par des biens achetés directement aux producteurs taïwanais – et de la nécessité pour Taïwan de réduire sa dépendance économique à la Chine.

15. Ezrati Milton, "Taiwan Is Rapidly Moving Away From China", *Forbes*, 26 juin 2024.

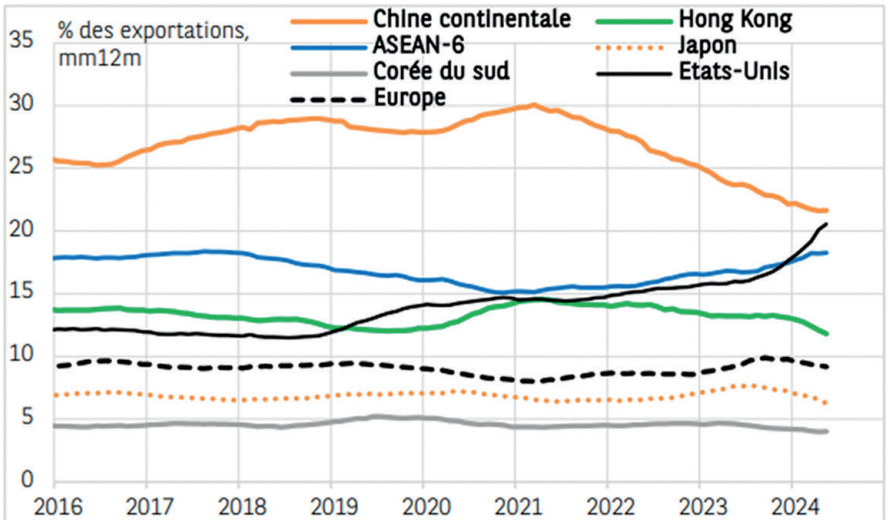

Graphique 2. Principaux partenaires commerciaux de Taïwan (2016-2024).
© Source : ministère des Finances, cité dans « Taiwan, croissance solide dans un climat conflictuel », *BNP-Études économiques*, 12 juillet 2024.

Les entrepreneurs taïwanais ont commencé à investir en Chine dans les années 80. De faible ampleur au début, ces investissements se sont fortement accrus dans les années 90, pour exploser dans les années 2000. Avec le durcissement du régime sous l'autorité de Xi Jinping, président de la République populaire depuis mars 2013, la question du risque pour Taïwan d'une trop grande dépendance de l'économie de l'île vis-à-vis de la Chine se pose depuis dans des conditions nouvelles. Les investissements en Chine se réduisent depuis plusieurs années, et leur baisse s'est accélérée en 2023 (Graphique 3). Ils représentaient 11 % du total des flux d'investissements directs en 2023, contre 33 % en moyenne en 2020-2022 et 50 % en 2015. À l'inverse, les investissements directs taïwanais dans les pays de l'ASEAN et aux États-Unis ont augmenté à un rythme soutenu[16].

16. *Ibid.*

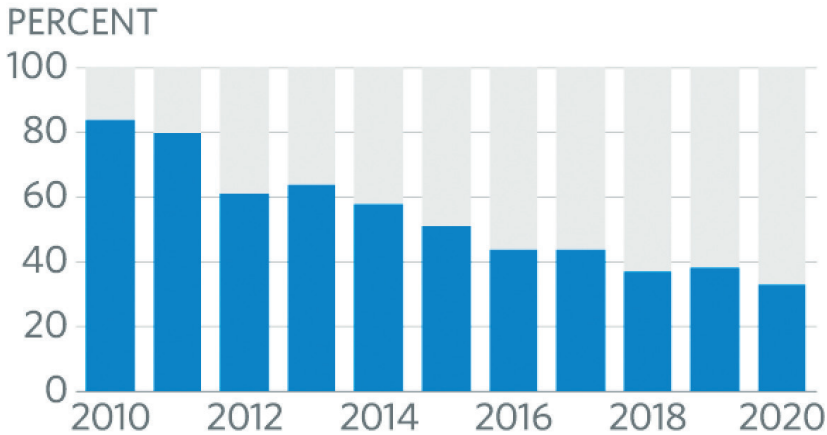

Graphique 3. Part des investissements directs en Chine
en pourcentage du total des investissements à l'étranger.
© Source : "The Evolving Taiwan-China Relationship, Part 1: The Economy",
Rane-Worldview, 17 juin 2021.

La croissance des inégalités

La stagnation des salaires et l'augmentation des inégalités sont un autre sujet d'inquiétude pour l'avenir. En 1989, le salaire minimum taïwanais était entre 1,6 et 2 fois plus élevé que celui de la Corée du Sud, de la Grèce et du Portugal. Il était également plus élevé que le salaire minimum espagnol. En 2019, il est inférieur à celui de tous ces pays. Il représente moins de la moitié de celui de la Corée du Sud (48,3 %), moins des deux tiers de celui de l'Espagne (62,9 %), et les neuf dixièmes de ceux de la Grèce (87,1 %) et du Portugal (94,3 %). La Corée du Sud est le pays où le salaire minimum a le plus progressé depuis 1989, puisqu'il a été multiplié par 12 par rapport à son niveau de 1989. Les salaires minimums de l'Espagne, de la Grèce et du Portugal ont été multipliés par quatre ou cinq par rapport à leur niveau de 1989. Le salaire minimum de Taïwan, quant à lui, n'est qu'environ 2,6 fois plus élevé qu'en 1989[17]. À Taïwan, à l'exception des secteurs les plus insérés dans l'économie mondiale, à commencer par les semi-conducteurs, les salaires ont stagné, et sont restés faibles, en particulier pour les femmes qui représentent une partie importante des salariés des services.

Pendant que les salaires stagnaient au cours des vingt dernières années, les prix de l'immobilier se sont envolés. Dans la capitale, le rapport entre les salaires et le prix de l'immobilier est parmi les plus élevés au monde. Selon les recherches menées par l'équipe de la World Inequality Database, l'immobilier est l'actif qui connaît la croissance la plus rapide et le principal facteur

17. Ngerng Roy, "Taiwan's Sluggish Minimum Wage Growth Has Fallen Behind Its Contemporaries", *CommonWealth Magazine* 天下杂志, 19 août 2019.

contribuant à l'écart de richesse entre les générations. Selon une étude récente, les quadragénaires détenaient 25 % de la valeur nette totale du patrimoine en 2004, soit à peu près la même proportion que les quinquagénaires. En 2020, la part des quadragénaires n'était plus que de 14 %. Les personnes de moins de 50 ans, à Taïwan, sont entrées sur le marché du travail au moment où les prix des logements ont commencé à monter en flèche après l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) en 2003. À l'échelle nationale, le ratio prix du logement/revenu est passé de 2,4 à l'époque, à près de 10 à la fin de l'année 2023. À Taipei, ce ratio est passé de 6 il y a vingt ans à 15,7[18]. Le coût élevé du logement à Taïwan contraint de nombreux quadragénaires à abandonner toute perspective d'enrichissement. Leur inquiétude quant à leur avenir financier, qui pourrait un jour déclencher une régression démocratique, constitue un formidable défi.

Le vieillissement et la diminution de la population

Dernière ombre sur les perspectives à venir, à Taïwan (comme en Corée), la fécondité est durablement tombée en dessous du niveau de remplacement de 2,1 enfants par femme depuis le début des années 80. En 2022, l'île connaît un ratio historiquement bas de 0,89 enfant par femme[19]. C'est l'un des plus faibles au monde. Les nouvelles générations d'adultes sont découragées d'avoir des enfants par des perspectives de carrière incertaines, des salaires d'entrée faibles, des prix de l'immobilier trop élevés, et un soutien insuffisant à la prise en charge des jeunes enfants.

En conséquence, la part de la population âgée de moins de 15 ans, qui représentait 45 % de la population totale en 1960, a fortement diminué pour ne plus représenter que 12 % en 2022. Au cours de la même période, la part des personnes âgées de 65 ans et plus est passée de 3 % à 18 % de la population totale. La part de la population active âgée de 15 à 64 ans a également chuté de manière significative depuis 2014. En raison de la diminution de la population active, le taux de dépendance, qui mesure par le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus pour 100 personnes, relativement au nombre de personnes âgées de 20 à 64 ans, devrait augmenter. Le gouvernement estime qu'en 2040 un Taïwanais sur deux âgé de 15 à 64 ans devra s'occuper d'une personne âgée de plus de 65 ans[20].

18. Cheng Vincent, "Rescuing Taiwan's Anxious Middle Class", *CommonWealth Magazine* 天下杂志, 1er mai 2024.

19. Cheng Yen-hsin Alice, « Les politiques pronatalistes à Taïwan et en Corée du Sud », *Informations sociales*, n°211, 2023/3, pp. 79-87.

20. Chiang Min-hua, "Taiwan's Graying Economy Challenges its Growth Prospects", *Global Taiwan Brief*, 8(16), 2023.

Pour Taïwan, à la différence de ses voisins coréen et japonais, le vieillissement de la population ne pose pas seulement des problèmes de croissance économique, mais pourrait également accroître l'incertitude quant à la manière dont l'île sera en mesure de financer ses besoins en matière de sécurité nationale face à la menace militaire chinoise. Tous les observateurs s'accordent pour considérer que toute politique de développement économique devrait inclure des mesures telles que l'assouplissement des conditions d'emploi et des jours de travail pour les couples mariés, des logements publics abordables, la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes, afin de créer un environnement favorable aux familles.

Conclusion

Taïwan fut longtemps un objet d'études pour les sciences politiques du fait du passage sans révolution de l'autoritarisme policier de Tchang Kaï-chek à une démocratie avancée qui pratique l'alternance. Les économistes du développement ont salué les conditions de construction d'une industrie à la pointe des technologies, particulièrement insérée dans les circuits mondiaux d'échanges. L'île est aujourd'hui confrontée à des défis qu'elle partage avec ses voisins et les économies capitalistes les plus avancées : ralentissement et vieillissement démographique ; écarts croissant des richesses ; difficultés des hommes politiques et de la bureaucratie à dessiner un avenir. Simultanément, Taïwan est aussi un cas singulier du fait du degré d'interpénétration de son économie avec celle de son puissant voisin continental. Malgré les délocalisations, et grâce à une spécialisation dans des secteurs de haute technologie, l'île est restée une puissance industrielle. Les incertitudes géopolitiques sont nombreuses, et à une période de mondialisation heureuse succède une réorganisation du commerce international autour de blocs. Parce qu'elle dessine une voie possible dans un monde de plus en plus complexe, la trajectoire à venir de l'île mérite de retenir toute notre attention. ✖

ARTICLES

Le modèle économique coréen en perspective internationale

Dominique BARJOT et Rang-Ri BARJOT

RÉSUMÉ ET MOTS-CLÉS

Depuis le début des années 60, la Corée du Sud a connu un authentique « miracle économique » répondant au schéma de développement dit « en vol d'oies sauvages ». Né de la confrontation Est-Ouest, le pays a engendré de gigantesques conglomérats (les « chaebols »), devenus, après la crise asiatique de 1997, de véritables multinationales. La montée en gamme rapide des « trois blancs » (riz, sucre, coton) à l'électronique de pointe, la sidérurgie, les constructions navales et l'automobile, ont permis au pays de s'imposer comme l'un des grands exportateurs mondiaux et, dans un certain nombre de domaines, comme un leader technologique. Il le doit à un investissement massif dans le capital humain. Plus récemment, le pays a réalisé de spectaculaires progrès en matière de développement durable et de promotion d'un *soft power* envié. Cependant le modèle demeure fragile, à la fois pour des raisons internes et externes. Outre un très haut degré d'insertion dans le système international des échanges, la Corée du Sud demeure sous la menace constante de la Corée du Nord, de la forte concurrence de la Chine continentale et des conséquences du rapprochement entre Pyongyang et Moscou. Comme Taïwan, la Corée du Sud constitue aujourd'hui une pièce fondamentale dans la stratégie américaine d'endiguement de la Chine.

#Économie – Économie mondiale – Corée du Sud – Hégémonie chinoise – Conflits territoriaux – Atouts technologiques – Hyundai – Chaebol – Samsung – Entreprises – LG – Construction navale – Automobile – Posco – Sidérurgie.

ABSTRACT AND KEYWORDS

Since the early 1960s, South Korea has experienced a genuine 'economic miracle', in line with the so-called 'wild goose flight' pattern of development. Born of the East-West confrontation, the country has spawned gigantic conglomerates (the 'chaebols') which, after the Asian crisis of 1997, have become veritable multinationals. The rapid move upmarket from the 'three whites' (rice, sugar and cotton) to cutting-edge electronics, steel, shipbuilding and cars has enabled the country to establish itself as one of the world's major exporters and, in several areas, as a technological leader. This is thanks to massive investment in human capital. More recently, the country has made spectacular progress in terms of sustainable development and the promotion of an enviable soft power. However, the model remains fragile, for both internal and external reasons. In addition to a very high degree of integration into the international trading system, South Korea remains under constant threat from North Korea, strong competition from mainland China and the consequences of the rapprochement between Pyongyang and Moscow. Like Taiwan, South Korea is now a key part of the US strategy to contain China.

#*Economy – World economy – South Korea – Chinese hegemony – Territorial conflicts – Technological advantages – Hyundai – Chaebol – Samsung – Companies – LG – Shipbuilding – Automotive – Posco – Steel industry.*

Introduction

Aujourd'hui, la Corée du Sud s'est imposée comme une grande puissance industrielle[1].

1/ La Corée du Sud, une grande puissance industrielle

En effet, elle a mieux surmonté la crise de la Covid-19 que la plupart des économies. En 2020, son PIB n'a diminué que de - 1,9 %, contre - 4,3 % pour les États-Unis, - 5,3 % pour le Japon, - 6 % pour l'Allemagne, - 9,8 % pour la France et - 12,8 % pour l'Espagne. À l'inverse, Taïwan (0 %) et la République populaire de Chine (+ 1,9 %) ont fait mieux. Depuis, le pays a connu une reprise soutenue, mais qui se ralentit (+ 4,3 % de croissance du PIB en 2021, mais + 5 % pour Taïwan et + 8 % pour la RPC), + 2,6 % en 2022 (+ 3,3 % pour Taïwan, + 3,2 % pour la Chine populaire), et seulement + 1,4 % en 2023 (au lieu de + 3,7 % pour Taïwan et + 5,3 % pour la RPC). La Corée du Sud demeure toujours 2e producteur mondial de puces électroniques (Samsung a fourni 17 % de leur production mondiale en 2021, contre 54 % à TSMC[2], le leader mondial taïwanais). Elle est aussi au 2e rang mondial pour la production de batteries électriques, avec 23,7 % de la production mondiale en 2022, contre 60,4 % à la Chine et 7,3 % au Japon.

2/ Une reprise de confiance des milieux d'affaires internationaux, notamment liée à deux facteurs

En 2023 s'est produit une reprise de confiance des milieux d'affaires. Elle est liée notamment à deux facteurs[3] :

2.1/ L'élection du président Yoon Suk-yeol, un catholique, le 10 mai 2022. Procureur général de Corée de 2019 à 2021, il a contribué de façon décisive à la condamnation de la présidente Park Geun-hye, du président de Samsung Lee Jae-yong, mais aussi du ministre de la Justice de son prédécesseur Moon Jae-in, Cho Kuk. Désigné comme candidat par le principal parti d'opposition, le Parti de la liberté de Corée, il a remporté l'élection présidentielle avec 48,5 % des voix contre 47,8 % à son rival du Parti démocrate. Yoon Suk-yeol a imprimé une nouvelle ligne politique. En effet, le président a fait preuve

1. Barjot Dominique, "The Korean Economic 'Miracle' between the State and the Chaebols (1953-Today)", dans Barjot Dominique, Schroeter Harm G., Yago Kazuhiko (eds.), *Theory and Empirical Performance. Economic Paradigm and Performance in the Long Run (18th to 21st century) - Théorie et performance empirique. Paradigme économique et performance à long terme (du XIXe au XXe siècle)*, Paris, Éditions SPM, 2022, pp. 309-323. Voir aussi, dans une perspective plus large : Barjot Dominique, « L'ascension économique de l'Asie : quels facteurs ? Quels modèles ? », *Entreprises et histoire*, n°90, 2018, pp. 6-24.

2. Taiwan Semiconductor Manufacturing Company.

3. Mesmer Philippe, « Corée du Sud », *Le Bilan du Monde. Édition 2024*, *Le Monde* Hors-Série, pp. 190-191.

d'une plus grande fermeté vis-à-vis de la Corée du Nord (enquête sur les syndicats), s'est rapproché du Japon et est revenu à une politique plus libérale inspirée de Milton Friedman : allongement de la durée du travail de 52 à 69 h par semaine, privatisation de Hyundai Merchant Marine, Hanwah Ocean Company et Korea Aerospace Industries, réduction d'impôts, reprise en main du groupe audiovisuel public KBS, amnistie de Lee Jae-yong, Shin Dong-bin (Lotte) et Lee Myung-bak, ancien président de la République (2008-2013).

2.2/ Il en a résulté un changement de ligne internationale. Le premier volet concerne le rapprochement avec le Japon. Il s'agit, sur le plan économique, de lutter contre une trop grande dépendance vis-à-vis de la Chine. Sur le plan politique, la Corée du Sud se montre favorable au Quad, alliance antichinoise réunissant États-Unis, Australie, Japon et Inde. Ainsi le 18 août 2023, une réunion s'est tenue entre les chefs d'État américain, japonais et sud-coréen face aux menaces chinoises et nord-coréennes. De même la Corée du Sud s'est rapprochée des États-Unis. Ce rapprochement s'est opéré malgré le scandale d'avril 2023, né de fuites prouvant un espionnage américain du président Yoon à propos de la livraison d'armes sud-coréennes à l'Ukraine, le pays ayant également une stratégie d'exportation en direction de la Pologne. La Corée du Sud s'est montrée favorable à l'achat d'un système de missile THAAD supplémentaire, rendant possibles des frappes préventives contre la Corée du Nord.

En effet la Corée du Sud a durci ses positions par rapport à son homologue du Nord. La première est favorable à la dénucléarisation de la péninsule, ce qui implique que la Corée du Nord renonce à l'arme nucléaire. En ont résulté, en 2023, de grandes manœuvres avec les États-Unis, mais aussi un déménagement de la présidence de la Maison-Bleue au ministère de la Défense. Surtout, le gouvernement sud-coréen envisage la possibilité d'un moratoire à l'accord de défense conclu en 2018, aboutissant à la création de zones tampons et de zones d'exclusion aérienne autour de la DMZ (*Demilitarized Zone*) afin de limiter les accrochages. Il s'agit de faire face aux risques accrus d'infiltration, sur le modèle de celles pratiquées par le Hamas contre Israël le 7 octobre 2023.

2.3/ En revanche, l'investissement sud-coréen en faveur du climat s'est ralenti. Il est vrai que le pays a connu des difficultés climatiques : d'abord des pluies torrentielles en juillet 2023, puis la canicule et le typhon Khanun, lequel a menacé la tenue du jamboree international des scouts et contraint à l'évacuation en urgence de 43 000 jeunes. Par ailleurs, la Corée du Sud a procédé à un rééquilibrage en faveur du nucléaire par rapport aux énergies nouvelles (éolien, solaire). De fait, la Corée du Sud n'a pas participé à la COP28. À l'inverse s'est tenu, à Busan, le dernier Sommet international de lutte contre la pollution par les plastiques.

3/ Un miracle économique spectaculaire, mais discuté

La Corée du Sud a connu un miracle économique spectaculaire, mais discuté[4]. Ce miracle apparaît ambivalent. D'une part le pays a bénéficié d'un décollage à bien des égards miraculeux : celui d'une petite nation privée de matières premières et, en 1960, plus pauvre que l'Éthiopie en termes de revenus par tête d'habitant, victime de la partition Nord-Sud de la péninsule, et ayant misé sur l'économie de la connaissance et les technologies de pointe. De l'autre, l'économie du pays est généralement décrite comme dominée par de puissants conglomérats familiaux, les *chaebols*, mis en place des années 50 aux années 70, à la fois admirés et détestés[5]. L'analyse présente à coup sûr une certaine réalité (ainsi Hyundai, Daewoo, Lotte, Hanwha, Hanjin). Le capitalisme sud-coréen ne s'y résume cependant pas : Samsung ou LG diffèrent sensiblement des *chaebols* classiques, tandis qu'il existe des entreprises familiales authentiques, à l'instar de Doosan (chaudières nucléaires).

Ce miracle s'explique par plusieurs facteurs. En premier lieu, le capitalisme coréen est plus ancien qu'on ne l'a cru longtemps. Même s'il a été stimulé par la modernisation forcée opérée sous l'impulsion du Japon, ses racines remontent au moins à la période Joseon. De plus, le pays a connu, au XIX^e^ siècle, un renouveau du confucianisme. Au contact du protestantisme, il s'est transformé en néoconfucianisme. Celui-ci constitue l'une des clés de lecture majeure de la montée en puissance du capitalisme familial, mais aussi du succès des entreprises publiques privatisées dans les années 90, à l'instar de Posco ou Kepco. De plus, avec la Covid-19, une nouvelle génération d'entrepreneurs est apparue dans les biotechnologies et l'économie de la santé.

---

4. Barjot Dominique, « Le "miracle" économique coréen (1953-2013). Réalités et limites », *Outre-Terre*, n°39, avril-mai-juin 2014, pp. 37-65. Voir aussi Parc Jimmyn, "An eclectic approach to enhancing the competitive advantage of nations: analyzing the success factors of East Asian economies with a focus on the development of South Korea", thèse de doctorat en Histoire économique contemporaine soutenue le 17 juin 2014, université Paris Sorbonne en cotutelle avec la Seoul National University.

5. Kang David C., *Crony Capitalism. Corruption and Development in South Korea and the Philippines*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, 2002 ; Kang Myŏng-hŏn, *The Korean Business conglomerate. Chaebol then and now*, Berkeley, (Calif.), Institute of East Asian Studies, 1996 ; Moon Hwy-Chang (ed.), *The Next Generation of Competition for Korean Firms*, Séoul, Seoul School of Integrated Sciences & Technologies, 2010.

I/ Le miracle économique coréen : fruit de la coopération entre État et entreprise privée

La Corée du Sud, enfin l'exemple d'un autre miracle que le Japon[6]. Pourtant un lourd héritage s'y opposait, un héritage triple : celui du « Royaume ermite » du XIX^e^ siècle et de ses blocages technologiques économiques et sociaux[7] ; celui de l'occupation japonaise ; celui enfin de la guerre de Corée de 1950 à 1953[8]. À partir des années 60, la Corée du Sud a connu une croissance économique forte fondée sur une expansion soutenue des exportations et, avec un certain retard, du marché intérieur.

I.1/ Réalités et limites de la coopération entre l'État et les chaebols

Trois explications ont été mises en avant à propos de cette croissance soutenue : l'aide américaine (et japonaise)[9] ; une excellente coopération entre l'État et les grands conglomérats que sont les *chaebols* (*chae* : richesse, propriété ; *bol* : faction, clan)[10] ; une remarquable mobilisation du capital humain[11]. En ce qui concerne le rôle des *chaebols*, de nombreux arguments vont en ce sens : ainsi dans les constructions navales, l'industrie automobile[12] ou la chimie.

---

6. Barjot Dominique, « Le développement économique de la Corée depuis 1950 », *Les Cahiers de Framespa*, 2011 ; Barjot Dominique, Park-Barjot Rang-Ri (dir.), « Aux origines du miracle coréen », *Conflits actuels*, n°22, 2008-2 ; Delissen Alain, « Corée », dans Rotermund Harmut O. (dir.), *L'Asie orientale et méridionale aux XIX^e^-XX^e^ siècles. Chine, Corée, Japon, Asie du Sud-Est, Inde*, Paris, PUF, 1999, pp. 135-232. Voir aussi : Amsden Alice H., *Asia's Next Giant: South Korea and Late Industrialization*, New York, Oxford University Press, 1989 ; Lee Hyung-Koo, *The Korean Economy. Perspectives for the Twenty-First Century*, New York, State University of New York Press, 1996 ; Lee John W., *The Korean Economy and its Prospects, Lessons from a Developmental State*, Washington DC, East-West Research Institute, 2003 ; Song Byung-Nak, *The Rise of the Korean Economy*, Hong Kong, Oxford University Press, 1997 ; Whang In-Joung, *Economic Transformation of Korea, 1945-95: Issues and Responses*, Séoul, The Sejong Institute, 1997.

7. Barjot Dominique, Park-Barjot Rang-Ri, « La société coréenne face à l'impérialisme japonais (1875-1945) : entre exploitation économique, modernisation forcée et assimilation », dans Klein Jean-François, Laux Claire, (dir.), *Les Sociétés coloniales à l'âge des empires : Afrique, Antilles, Asie (années 1850-années 1950)*, Paris, Ellipses, 2012, pp. 96-104.

8. Barjot Dominique, « L'impact de la guerre de Corée sur le redécollage économique du Japon », dans Journoud Pierre (dir.), *La Guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 283-302.

9. Park Tae-Gyun, *An Ally and Empire. Two Myths of South Korea-United States Relations, 1945-1980*, Séoul, The Academy of Korean Studies Press, 2012.

10. Moon Woo-Sik, "Industrial bank in Korea: a legacy of German Banking or French Banking?", *Entreprises et histoire*, n°32(1), 2003, pp. 107-119.

11. Park-Barjot Rang-Ri, Parc Jimmyn, « Le capital humain : facteur clé du modèle coréen de développement », *Outre-Terre*, n°39(2), 2014, pp. 74-90.

12. Parc Jimmyn, "Does cartelization deteriorate or enhance industrial competitiveness? A case study of the Korean automotive industry", *Entreprises et histoire*, n°76(3), 2014, pp. 92-106.

Néanmoins tous les secteurs n'obéissent pas à ce modèle, comme le montre l'exemple de l'électronique, avec LG et Samsung.

En définitive, ont joué trois explications majeures :

1 - Le facteur numéro 1 tient à l'existence de puissants groupes industriels. En 2022, les dix plus importants étaient les suivants, par ordre d'importance de chiffre d'affaires : Samsung (1), Hyundai Motors Company (2), SK (3), LG (4), Posco (5), Lotte (6), GS (7), Hanwha (8), Nonghyup (9) et Hyundai Heavy Industries (10). Si l'on s'en tient aux seules entreprises, ce classement devient celui-ci : Samsung Electronics (1), Hyundai Motors Corporation (2), SK holdings (3), Posco (4), LG Electronics (5), Korea Electric Co. Power Corporation (Kepco, 6), Kia Motor (7), Hanwha (8), Hyundai Heavy Industries (9), KB Financial Group (10).

2 - Le facteur numéro 2 tient à une stratégie d'exportation toujours rentable[13]. La Corée du Sud était, en 2021, le 8e exportateur mondial – et bénéficiait du 8e excédent d'exportation – derrière la Chine (1), les États-Unis (2), l'Allemagne (3), la France (4), le Japon (5), le Royaume-Uni (6) et les Pays-Bas (7). Cette stratégie d'exportation réside dans la conjonction d'une bonne compétitivité (19e rang mondial derrière l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, mais devant le Canada, la France, l'Australie, l'Espagne, l'Italie, la Chine et l'Inde) et un excellent positionnement stratégique (électronique, NTIC, constructions navales, automobile, sidérurgie).

3 - Le facteur numéro 3 consiste dans une politique économique volontariste. Celle-ci a pris la forme d'un développement, dit « en vol d'oie sauvage » et voyant se succéder trois étapes :

1. Développement d'industries textiles ;
2. Relais par la sidérurgie, les constructions navales et le bâtiment ;
3. Puis par l'automobile et l'électronique.

Centré sur l'exportation, ce modèle de développement a connu un changement décisif avec la crise asiatique de 1997 au profit du marché intérieur. L'État sud-coréen a été, à partir des années 60, un État stratège, ce qu'illustrent trois exemples : le mouvement agraire Saemaul durant la présidence de Park Chung-hee ; le développement d'universités technologiques fondées tantôt par l'État (KAIST ou Korea Advanced Institute of Science and Technology) ou par les entreprises (Postec ou Pohang University of Science and Technology par Posco) ; la croissance verte promue sous la présidence de Lee Myung-bak pendant la deuxième moitié des années 2000[14].

13. Parc Jimmyn, Park-Barjot Rang-Ri, « L'internationalisation comme facteur de développement économique : des dragons à l'envol de la Chine », *Géostratégiques*, n°42, 2014, pp. 81-108.

14. Park-Barjot Rang-Ri, Parc Jimmyn, « Le capital humain : facteur clé du modèle coréen de développement », *op. cit.*

I.2/ Effets positifs de la spécialisation internationale : l'exemple de Hyundai

D'un point de vue macroéconomique, la Corée du Sud bénéficie des effets positifs de la spécialisation internationale. Tel est le cas dans les constructions navales, la sidérurgie et l'électronique. Comme le montre l'exemple des constructions navales, deux facteurs majeurs semblent jouer[15]. En 2022, la Corée du Sud se plaçait au 2e rang mondial avec 25 % du tonnage produit contre 48 % à la Chine et 15 % au Japon. Elle doit cette 2e position, en premier lieu, à l'existence d'un puissant oligopole de très grandes entreprises – à savoir Hyundai Heavy Industries (HHI), Daewoo Shipbuilding and Marine Engineering (DSME) et Samsung Heavy Industries (SHI), respectivement numéro 1, numéro 2 et numéro 3 nationaux. En second lieu, de puissants *clusters* se sont formés autour des chantiers navals, selon le modèle analysé par Michael Porter, à Ulsan, Geoje, Busan, Gwangyang et Posco. En ont résulté une croissance rapide du chiffre d'affaires et des emplois, des gains de productivité horaire supérieurs à la montée des coûts de production, une progression spectaculaire des dépenses de recherche-développement et, au total, un avantage compétitif pour HHI, SHI et DSME.

Dans les constructions navales, les grands groupes jouent un rôle déterminant, à l'exemple de HHI, leader de la branche, ou de SHI, l'entreprise la plus rentable. Cependant, elles sont menacées, à l'interne, par un niveau élevé d'endettement – plus élevé chez DSME que pour HHI, et pour HHI que chez SHI –, et, à l'externe, du fait de la concurrence de la Chine, leader mondial depuis 2013 au moins, ainsi que de nouveaux outsiders[16]. Cependant les grands groupes coréens résistent à ces menaces, à l'instar d'HHI : multinationalisation, alliances (ainsi HHI-Kvaerner Philadelphia Shipyards Inc.), augmentation du taux de valeur ajoutée grâce à une montée en gamme.

L'événement majeur des années 1990 à 2024 réside dans l'émergence du groupe Hyundai. Ce dernier a été fondé en 1947 par Chun Ju-yung (1915-2001). Il s'agissait alors d'une entreprise de BTP : Hyundai Construction. À partir de 1967, le groupe a engagé une diversification poursuivie jusqu'en 1998, date à laquelle il était devenu le plus puissant des chaebols. Son activité est

15. Barjot Dominique, Park Rang-Ri, « L'industrie des constructions navales : un secteur moteur stratégique pour le take-off économique de la Corée du Sud (1945-environs de 2000) », *Entreprises et histoire*, n°90, avril 2018, pp. 51-75 ; Barjot Dominique, « Pourquoi l'industrie japonaise de la construction navale résiste-t-elle aujourd'hui à la concurrence chinoise et sud-coréenne ? », *Entreprises et histoire*, n°112, vol. 3, 2023, pp. 62-82. Voir aussi, pour les débuts du secteur : Loret Donatien, "The Shipbuilding Industry in Korea, 1945-1990", *Entreprises et histoire*, n°32, vol. 1, 2003, pp. 94-106.

16. Shi Xiaoxuan, Barjot Dominique, "How And Why Did China Become The World Leader In Shipbuilding ", communication au 30th Annual Congress of the European Business History Association (EBHA), Carcavelos/Lisbonne, 11-13 juillet 2024.

centrée sur Ulsan, le premier chantier naval du monde, mais aussi le lieu d'implantation de la plus importante usine automobile de Corée du Sud. Hyundai exerce ainsi un double leadership dans les constructions navales, avec HHI, et dans l'automobile à travers Hyundai Motors, 5e constructeur mondial et, avec sa filiale Kia Motors, le grand vainqueur de la crise de 1997-1998.

I.3/ La privatisation réussie des entreprises publiques : l'exemple de Posco[17]

Le succès de l'économie coréenne ne tient pas seulement aux chaebols. C'est ce que montre l'exemple de la sidérurgie[18]. En effet la Corée du Sud demeure aujourd'hui le 6e producteur mondial d'acier, grâce à Posco, 3e groupe sidérurgique mondial en 2008. Posco conserve, en 2022, le 7e rang mondial, en dépit de la concurrence grandissante des compagnies chinoises (China Baowu Steel Group, numéro 1 mondial, Ansteel Group, Shagan Group et HBIS Group, respectivement aux 3e, 5e et 6e rangs, en 2022 toujours)[19].

Posco doit sa création à une initiative du gouvernement de Park Chung-hee, président de la République de Corée du Sud de 1962 à 1979. En 1968, Park Chung-hee confie à Park Tae-joon (1927-2011), un grand serviteur de l'État, le soin de créer Pohang Iron Steel Co. avec les soutiens américains et japonais. Sous l'impulsion de Park Tae-joon, ancien militaire devenu chef d'entreprise puis haut fonctionnaire, la compagnie, appelée Posco dès 1972, devient rapidement une base pour l'industrie nationale (automobile, constructions navales, BTP). Elle connaît un développement très rapide, d'où l'ouverture en 1988 d'une deuxième usine géante après celle de Pohang, celle de Gwangyang, restée encore aujourd'hui la plus grande usine intégrée du monde. L'expansion de Posco se fonde, dès cette époque, sur la recherche-développement (ouverture de Pohang University of Science and Technology ou Postec en 1986) et l'internationalisation (admission au New York Stock Exchange ou NYSE en 1994 et au London Stock Exchange ou LSE un an plus tard).

---

17. Barjot Dominique, Park-Barjot Rang-Ri, « L'émergence d'un leader asiatique de la sidérurgie : Posco (1968-2010 », dans Barthel Charles, Kharaba Ivan, Mioche Philippe (dir.), *Les Mutations de la sidérurgie mondiale du XXe siècle à nos jours. The Transformation of the World Steel Industry from the XXth Century to the Present*, Bruxelles, P.I.E. Peter Lang, 2014, pp. 299-319.

18. Barjot Dominique, « Corée et sidérurgie française : visions croisées », dans Mioche Philippe, Godelier Éric, Kharaba Ivan, Raggi Pascal (dir.), *Dictionnaire historique de la sidérurgie française*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2022, pp. 163-164.

19. Barjot Dominique, "Constraints and strategies: Chinese, Japanese and Korean steel groups from the 1950s to the present day. From the imperatives of national development to the choice of a competitive economy", communication au 19th World Economic History Congress - WEHC Paris Congress 2022, 25-30 juillet 2022.

En 1997, alors que la Corée du Sud traverse une crise économique profonde, le nouveau président démocrate Kim Dae-jung, adversaire historique de Park Chung-hee, fait appel à Park Tae-joon comme Premier ministre. C'est le point de départ d'un processus de privatisation, étudié depuis le milieu des années 90, mais largement accéléré par les exigences du FMI. Il est finalement réalisé en 2000. Malgré un essoufflement visible de l'activité de l'entreprise de 1998 à 2002, dû à la montée des concurrences externes (essentiellement japonaises) et internes (Hyundai Steel), Posco se relance, Park Tae-joon en demeurant le président d'honneur. Trois facteurs contribuent à cette relance : le maintien d'un taux d'investissement très élevé, des gains significatifs et continus de productivité du travail et un effort renforcé de recherche-développement, notamment une coopération étroite avec Japan Steel, leader technologique mondial[20].

Aujourd'hui Posco apparaît comme l'entreprise sidérurgique la plus rentable du monde. Deuxième producteur mondial de tôles d'acier, elle le doit à l'importance de ses dépenses de recherche-développement, à l'exportation de produits haut de gamme et à sa percée en Chine, en Inde, au Mexique et au Viêt Nam. Elle bénéficie en effet d'atouts majeurs : investissements massifs (trains de laminoirs), une forte implantation asiatique et américaine, la disposition d'usines géantes (Gwangyang, Pohang et Paradip – dans l'État d'Odisha en Inde – sont les trois plus grandes usines du monde) et une ingénierie très compétitive, à travers notamment une filiale spécialisée, Postec, créée en 1994. En 2008, cette ingénierie s'est renforcée grâce au rachat par Posco de Daewoo Engineering.

II/ Un capitalisme familial vigoureux, mais en mutation[21]

Avec l'ampleur des privatisations réalisées par Kim Dae-jung puis Lee Myung-bak, la Corée du Sud a encore renforcé son caractère de pays de la libre entreprise. Elle compte d'ailleurs de nombreux milliardaires. Néanmoins, en 2022, cinq seulement sur quarante-et-un appartenaient aux familles contrôlant les chaebols[22]. Dès lors le capitalisme familial serait-il en crise ?

20. Barjot Dominique, « Corée et sidérurgie française : visions croisées », *op. cit.*

21. Sur l'ensemble de la partie II, voir Barjot Dominique, "Family Capitalism in South Korea: Realities and Limitations", dans Fernández Pérez Paloma (ed.), *Global Family Capitalism: A Business History Perspective*, Londres & New York, Routledge, 2025, pp. 166-181.

22. Kim Ha-yeon, Jung Joo-ri, « 41 Coréens figurent cette année dans le classement Forbes des milliardaires », www.korea.net, [consulté le 30 décembre 2023].

II.1/ Le capitalisme familial : un modèle en crise ?

Une question se pose donc : l'entreprise confucéenne demeure-t-elle le modèle dominant ?

A/ LG : un archétype de l'entreprise confucéenne

LG en constitue un exemple archétypal[23]. Devenu un groupe international, voire mondial, l'entreprise a été fondée en 1947 par Koo In-hwoi. Né de l'industrie chimique (fabrication de savon et de dentifrice), LG devient Lucky Goldstar en 1958, puis LG en 1995. L'année 1958 marque d'ailleurs le point de départ d'une croissance économique soutenue, portée par l'électroménager (3e producteur mondial) et l'électronique grand public : d'abord la radio, puis la télévision (2e producteur mondial d'écrans plats et plasma) et, dans une moindre mesure, la téléphonie mobile (4e producteur mondial en 2008). Un temps considéré comme un chaebol modèle (2e groupe sud-coréen en 2007, 3e en 2010), LG s'est cependant scindé après la crise asiatique de 1997-1998, donnant naissance aux groupes LS en 2003, puis GS un an plus tard. Désormais, LG se concentre sur sa principale filiale LG Electronics. Le nouveau groupe LG a néanmoins été très affaibli par la crise internationale de 2009 à 2011. Certes le groupe a fait preuve de résilience, demeurant le 2e fabricant mondial de téléviseurs et le 5e de téléphonie portable, mais cette résistance tient pour l'essentiel à l'existence de quelques filiales très rentables (LG Chem, LG Display, LG Corporation). Toutefois, le groupe connaît un déclin relatif marqué, faute notamment d'investissements massifs dans la recherche et le développement.

B/ Vers la fin des grandes familles fondatrices des chaebols ?

Depuis longtemps, les chaebols sont exposés aux critiques des médias. Il en a résulté, avec le temps, une fragilisation des groupes familiaux. S'ensuivit une série de scandales basée sur des accusations d'enrichissement abusif ou de corruption. Ces scandales s'amplifièrent à partir de l'affaire Choi Soon-sil et de la destitution consécutive de la présidente Park Geun-hye. Ils aboutirent, entre autres, à l'emprisonnement de Lee Jae-yong, principal dirigeant du groupe Samsung, mis derrière les verrous en 2017, puis à nouveau en 2021, et la condamnation de sa sœur Lee Myung-hee, présidente du groupe Shinsegae.

Les scandales atteignirent aussi d'autres groupes. Tel est le cas du groupe SK (énergie, pétrole, chimie). Fondé en 1962 par Chey Jong-hyon (1930-1998), ce groupe fut secoué par la condamnation de son fils Chey Tae-won, emprisonné de 2013 à 2015, et par le procès entre ce dernier et son épouse Roh Soh-yeong – fille de Roh Tae-woo (1932-1921), président de la République de Corée

23. Cette étude se fonde sur les rapports annuels de LG Electronics de 1997 à 2011 et sur le livre *LG Electronics, 5 years history*, vol. 4, Séoul, 2008.

du Sud (1988-1995) –, autour du contrôle du groupe après leur divorce. Le groupe Lotte est ainsi affecté par les scandales. Fondé à Tokyo, dès 1948, par Shin Kyuk-ho (1922-2023), il s'est implanté en Corée du Sud en 1967, avec un grand succès (85 % de son chiffre d'affaires total). Particulièrement diversifié, ce groupe est présent à la fois dans l'industrie agroalimentaire, la chimie, la construction de machines et les services (grande distribution, tourisme, immobilier, finance, etc.). En 2016 éclate un scandale financier, auquel s'ajoute un conflit entre héritiers. Résultat : le nouveau président du groupe, Shin Dong-bin, et sa sœur, Shin Young, sont emprisonnés en 2016-2017.

II.2/ Le renouveau entrepreneurial : capitalisme individuel ou familial ?

La crise de la Covid-19 a mis en évidence la capacité de la Corée du Sud à relever le défi des tests à grande échelle et du dépistage généralisé des victimes de la pandémie[24]. Plutôt que d'un succès du gouvernement de Moon Jae-in, il s'agit du résultat des investissements massifs réalisés sous Park Geun-hye, son prédécesseur et présidente de la République de 2013 à 2017, en faveur des technologies et de la recherche médicale. La Covid-19 a suscité l'apparition de nouveaux entrepreneurs : s'agit-il de réussite individuelle ou de la préfiguration de nouvelles dynasties ? Ces nouveaux entrepreneurs sont apparus notamment dans les domaines de l'imagerie médicale et de la radiologie, confirmant ainsi le succès du programme Économie créative de 2013. De plus en plus de start-up sont apparues, portées par des *clusters* numériques.

La Corée du Sud a obtenu des résultats probants durant la crise de la Covid-19[25]. Ils apparaissent tout à fait clairs s'agissant des tests de dépistage, grâce notamment à deux entreprises leaders : Kogene Biotech Co. Ltd, créée dès 2000 et ayant fourni, depuis cette date, un intense effort de recherche-développement ; Seegene Inc., une jeune multinationale sud-coréenne également fondée en 2000. Implantée dans une soixantaine de pays, dont l'Allemagne, le Brésil, le Canada, les États-Unis, l'Italie et le Mexique ainsi que le Moyen-Orient, elle s'est imposée comme un leader mondial des tests (diagnostic moléculaire en particulier, parmi une large palette de compétences).

La Corée du Sud s'est aussi imposée en matière de conception et de production de médicaments destinés à lutter contre la pandémie. Deux entreprises notamment sont apparues comme des leaders en la matière. La première est Celltrion. Fondée en 2002, elle s'est affirmée comme une firme biopharmaceutique de pointe, grâce au soutien de l'Institut national coréen

24. Barjot Dominique, « La Corée du Sud et la COVID-10 : un modèle de gestion sanitaire ? », *Outre-Terre*, n°57(2), 2019, pp. 143-168.

25. Perroux Romain, Thouverez Pierre, « La Corée du Sud, locomotive des technologies de santé », www.cvstene.fr, [consulté le 24 mai 2020].

pour la santé (KCDC ou Korea Centers for Disease Control and Prevention). Particulièrement active au Japon, dans le Commonwealth, dans l'ensemble des pays de la Communauté des États indépendants ou CEI[26], en Europe de l'Est et au Moyen-Orient, puis en Europe occidentale, elle doit son succès à deux médicaments mondialement connus : le Remsima et le Truxima. La seconde entreprise est LabGenomics. En pointe dans le développement de tests à faible coût, la firme a conclu des partenariats stratégiques avec Siemens (Allemagne), SKT (États-Unis) et Tianlong (Chine), se montrant particulièrement performante en matière de diagnostic moléculaire.

II.3/ Samsung : une voie originale

Samsung (« Trois étoiles ») a été créée en 1938 par Lee Byung-chul (1900-1987)[27]. Ayant opté, de façon précoce, pour la haute technologie à travers Samsung Electronics, l'entreprise a subi une influence profonde du confucianisme. Néanmoins, elle a fait preuve d'une grande capacité d'évolution, s'adaptant avec succès aux changements de la demande mondiale et aux goûts de la société coréenne. Samsung a réalisé une fusion entre, d'une part, le capitalisme néoconfucéen asiatique et, de l'autre, le modèle américain du capitalisme multidivisionnel et managérial, tout en acquérant un solide leadership technologique[28]. Son histoire s'est déroulée selon quatre étapes.

A/ Apprendre par la pratique ("learning by doing", 1938-1969)

En 1938, Lee Byung-chul a fondé Samsung Sanghoi (ou Samsung General Store). En 1945, il lui ajoute Samsung Gongsha (ou Samsung Corporation). Dès cette époque et à nouveau à l'issue de la guerre de Corée, en 1953, Samsung prend une part déterminante à la reconstruction industrielle du pays autour de la production des « trois blancs » : le riz, le sucre et le coton. Son rôle s'amplifie à partir de la stabilisation de 1957, date à laquelle Samsung fait figure déjà de groupe diversifié. Bénéficiant notamment de bonnes positions dans la banque et dans l'assurance. De 1960 à 1969, le groupe mène une active stratégie d'exportation. Elle se fonde sur le développement des activités

26. La CEI comptait à l'origine, en 1991, douze pays répartis, outre la Russie, en trois sous-ensembles : à l'ouest, la Biélorussie, l'Ukraine et la Moldavie ; les trois pays du Caucase (Arménie, Azerbaïdjan et Géorgie) et les cinq États d'Asie centrale (Turkménistan, Kazakhstan, Ouzbékistan, Tadjikistan et Kirghizistan). Depuis, trois pays se sont retirés : la Géorgie, dès 2008, l'Ukraine, dès 2014, et la Moldavie en 2022.

27. Barjot Dominique, Park-Barjot Rang-Ri, « Samsung. Le modèle de croissance entre exemplarité et originalité (1938-2007) », *Revue française d'histoire économique*, n°9-10(1), janvier et septembre 2018, pp. 78-111. Voir surtout Park-Barjot Rang-Ri, *Samsung. L'œuvre d'un entrepreneur hors pair, Byung Chull Lee*, Paris, Economica, 2008.

28. Barjot Dominique, Park-Barjot Rang-Ri, « La Corée du Sud, un autre modèle rhénan ? Samsung ou l'héritage de Lee Byung Chull », dans Lamard Pierre, Stoskopf Nicolas (dir.), *L'Entreprise rhénane. Mythe ou réalité ? Hommage à Michel Hau*, Paris, Picard, 2015, pp. 95-109.

industrielles du groupe (textile, sucre, papier, engrais chimique, etc.). La date clé, 1969, correspond au choix des technologies de pointe avec la constitution de Samsung Electronics. En parallèle le groupe monte en puissance dans les assurances, la distribution (grands magasins Shinsegae), la santé, l'immobilier, la presse, la radio et la télévision.

B/ Accès à l'entreprise multinationale 1969-1987

Les années 1969 à 1987 sont marquées par une croissance très rapide[29]. Elle est portée par le développement des facteurs de production. Samsung réalise des gains rapides de productivité du travail, eux-mêmes alimentés par des investissements d'un montant élevé. Le groupe dégage une forte rentabilité, pratique un équilibre, mais, à un niveau lui-même élevé, entre autofinancement et bénéfices distribués, tout en obtenant des rendements de plus en plus hauts des capitaux investis.

Dans les années 70, le groupe relève en effet le défi du commerce international et de l'industrie lourde. Samsung Ulsan devient alors une société de commerce sur le modèle japonais, tandis que Samsung Construction s'impose à l'international. Le groupe investit dans les industries lourdes : pétrochimie, constructions navales et industries de défense. Samsung Electronics opère à la même époque une spectaculaire percée dans l'électronique, s'imposant même comme l'un des acteurs majeurs à l'international. Enfin le groupe se diversifie vers les médias, le tourisme, les assurances, la grande distribution, l'immobilier, mais aussi l'action sociale et le mécénat.

Au cours de la décennie 80, Samsung s'impose comme un leader mondial. Optant en faveur d'une politique de stabilisation économique, Lee Byung-chul pousse Samsung dans la voie d'une concentration sur la haute technologie, d'où une forte augmentation annuelle des dépenses de recherche-développement et une internationalisation accrue. Leader coréen à l'exportation, le groupe est aussi très actif notamment à l'étranger, par filiales interposées.

C/ Samsung, entre tradition et renouveau (1987-2008)

Lee Kun-hee (1942-2020) accède à la tête du groupe au décès de son père en 1987. Il poursuit son œuvre. Samsung apparaît comme une organisation, un système fondé sur l'éthique confucéenne[30]. Cette éthique se situe au fondement des relations hiérarchiques et donc de la hiérarchie sociale, des

29. Park-Barjot Rang-Ri, « Mondialisation et avantage concurrentiel. La percée internationale de Samsung 1953-1986 », *Revue Économique*, vol. 58, n°1, janvier 2007, pp. 231-258.

30. Barjot Dominique, Park-Barjot Rang-Ri, « Samsung : Lee Byung Chull, créateur d'un modèle mondial, l'apport de la Business History », *Korea's Economic Development and the Role of Entrepreneurship, International Symposium to Commemorate the 100th Birthday of Lee Byung-Chull (Ho-Am), founder of Samsung Group*, Federation of Korean Industries, Korean Academic Society of Business Administration, Samsung Economic Research Institute, 2010, pp. 171-219.

relations de travail et des moyens de communication. Se dégage ainsi une culture d'entreprise basée sur trois principes : contribuer au développement social et économique de la Corée ; donner la priorité aux ressources humaines ; poursuivre la rationalisation. La poursuite d'un effort accru de recherche de développement et le renforcement du réseau de sous-traitants s'accompagne d'une position de leader en matière de mécénat d'entreprise.

Avec la mort de Lee Byung-chul se produit un changement de génération. Lee Kun-hee donne la priorité à la qualité, au service client, à l'esprit d'entreprise et à l'innovation[31]. Il s'ensuivit des conséquences majeures : réorganisation du groupe en quatre secteurs, suivie de l'implantation de sièges sociaux à l'étranger et d'une stratégie élaborée de financement ; face à la dépendance par rapport aux grands programmes nationaux d'investissement, transition accélérée d'un conglomérat familial à une entreprise multinationale. Elles découlent en ligne directe de la crise de 1997-1998. À partir de cette crise s'engage une vigoureuse relance du groupe. Elle s'appuie sur une spécialisation accrue, le développement de nouveaux produits, le renforcement des coopérations technologiques, le redressement de la rentabilité. Ce redressement repose avant tout sur le succès de Samsung Electronics. Il se mesure à quatre indicateurs : de substantiels gains de productivité ; un renforcement de l'indépendance financière de l'entreprise ; une élévation du taux de retour sur investissement ; et une augmentation soutenue de l'autofinancement.

D/ Préserver le leadership face aux chocs internes et externes (2008-2024)

À partir de 2008, le groupe Samsung connaît en revanche une succession de déboires. En premier lieu, Lee Kun-hee doit démissionner de ses fonctions de directeur général du groupe, pour cause d'accusation de corruption et d'évasion fiscale. Revenu à la tête de Samsung en 2010, il est victime quatre ans plus tard d'une grave crise cardiaque. S'y ajoute, en 2016, l'échec du lancement du Galaxy Note 7. Le relais est alors pris par ses enfants : Lee Jae-yong, son fils, et ses filles Lee Boo-jin, présidente du groupe Shilla, et Lee Seo-hyun, présidente de Cheil Industries. Enfin le groupe doit affronter une multitude d'oppositions : celles de ses concurrents (Apple), des pouvoirs publics (Canada) et des adversaires politiques sud-coréens (Parti démocrate, syndicats, etc.).

Malgré tout, Samsung demeure non seulement le plus grand groupe coréen, mais aussi le plus rentable, grâce à sa filiale Samsung Electronics. Samsung reste en effet le 2e producteur mondial de smartphones derrière Apple, mais devant Huawei[32] et Xiaomi, ceci grâce à la plus grande usine du monde.

31. Park-Barjot Rang-Ri, "Samsung: an original case of knowledge transfer in economic organizations", *Entreprises et histoire*, n°75(2), 2014, pp. 91-101.

32. Devenu Honor aux États-Unis en 2020, à la suite du rachat d'Honor, filiale de Huawei créée en 2013 pour produire des smartphones à petit prix, par Shenzen Zhixin New Information Technology Co. Ltd.

Samsung demeure le groupe qui dépose le plus de brevets aux États-Unis, où il reste l'un des plus gros investisseurs étrangers. De plus il s'est imposé comme un leader mondial des objets interconnectés, des batteries électriques et de la fabrication de puces électroniques (numéro 2 mondial, voir *supra*).

III/ La Corée du Sud, un modèle menacé, mais relancé

Aujourd'hui, si la Corée du Sud demeure un modèle économique, ce modèle apparaît ambivalent, parce qu'à la fois menacé et relancé[33].

III.1/ Un modèle menacé

Certes, le pays a réalisé depuis 1945 d'énormes progrès dans la voie de la démocratie et la préservation de l'environnement, mais de graves menaces continuent de peser sur le pays.

A/ Une démocratie consolidée et plus respectueuse de l'environnement

En effet, l'histoire de la Corée du Sud a été marquée, jusqu'aux années 90 au moins, par une histoire politique et sociale agitée (ouvriers, étudiants, mais aussi mise en cause récurrente des dirigeants politiques et économiques de tous bords pour cause d'enrichissement indu, de corruption ou d'ingérence étrangère). Le pays s'est pourtant engagé fermement dans la voie de la démocratie libérale : reconnaissance des libertés syndicales dès 1987, élection en 1992 d'un premier président civil dans la personne de Kim Young-sam (1993-1998), puis, en 1997, du chef de l'opposition démocrate Kim Dae-jung.

Mais depuis, tous les présidents de la République ont eu à faire face à diverses tentatives de remise en cause de l'exercice de leur mandat : suspension du président démocrate Roh Moo-hyun, en mars 2004, rétabli dans ses fonctions en mai suivant, mais qui se suicide en 2008, suite à des accusations de corruption ; suspension, puis destitution pour fait de corruption en 2016 de Park Geun-hye, principale dirigeante du Grand Parti national, de centre-droit, et première femme à occuper la fonction, emprisonnée de 2016 à 2018 ; arrestation en 2018 et jusqu'en 2022, de Lee Myung-bak, son prédécesseur ; suspension en décembre 2024 du président Yoon Suk-yeol, élu en 2022, suite à l'échec de l'instauration de la loi martiale. Néanmoins, grâce à la solidité de ses structures administratives, le pays a jusqu'ici surmonté cette série de crises politiques dans lesquelles les réseaux sociaux ont joué un rôle croissant et probablement démesuré.

En revanche, le risque écologique (typhons, inondations, accident nucléaire) apparaît de mieux en mieux maîtrisé. Même si la conférence internationale de Busan visant à l'instauration d'un traité mondial pour mettre fin à la

33. Barjot Dominique, « Corée du Sud : entre risques et opportunités d'investissement », *Sécurité et stratégie*, n°13(2), juin-septembre 2013, pp. 66-76.

pollution plastique, notamment dans les océans, s'est traduite par un échec, la responsabilité n'en est pas imputable aux pays hôtes, nonobstant la crise politique du moment, mais à l'opposition des principaux pays producteurs de pétrole. En effet, depuis le lancement par Lee Myung-bak du thème de « la croissance verte » et des "Smart cities", la priorité accordée à l'environnement s'est imposée auprès d'une très large majorité de l'opinion et des responsables politiques (ainsi en 2011-2012, installation d'une inspection des centrales nucléaires). Certes, l'option reste ouverte aujourd'hui entre le choix d'un nucléaire renforcé au profit d'une industrie nationale compétitive (point de vue du Parti du pouvoir au peuple, de centre-droit) ou celui de la priorité aux énergies nouvelles, avec pour risque une dépendance encore accrue avec la Chine (position dominante au Parti démocrate en majorité à l'Assemblée nationale).

B/ Trois menaces majeures

Les incertitudes du système politique traduisent largement l'importance des menaces pesant sur le pays.

a) La Corée du Nord

La plus immédiate concerne la Corée du Nord. Les deux Corées demeurent toujours en guerre. Malgré l'armistice signé en 1953 à Panmunjom, aucun traité n'a pu être conclu depuis. La réunification reste donc un mythe. Déjà envisagée sous Park Chung-hee, l'idée en a été relancée par Kim Dae-jung et ses successeurs du Parti démocrate, Roh Moo-hyun et surtout Moon Jae-in (2017-2022). Nul doute qu'elle sera relancée par Park Chan-dae, leader du même parti et probable candidat à une éventuelle élection présidentielle, pour le cas où la Cour constitutionnelle ratifierait la destitution du président Yoon Suk-yeol. Jusqu'ici cependant les avancées ont été modestes, malgré de lourds investissements sud-coréens (zone franche de Kaesong, initiatives du groupe Hyundai notamment autour des monts Kumgang ou Montagnes de diamant, Jeux olympiques d'hiver à Pyeongchang en 2018).

La Corée du Nord demeure un « État voyou » misant sur ses capacités de nuisance. Malgré les sanctions internationales, le pays conserve une machine de guerre basée sur la dissuasion nucléaire (depuis 2006, bombe A, renforcée en 2017, bombe H) et la production de missiles de plus en plus puissants faisant appel à des technologies d'origine soviétique ou chinoise. Leur fiabilité semble relativement faible, mais peut-être sous-estimée. Ces missiles vont du Hwangsong 5, SRBM de 285 à 330 km de portée (1983) au Hwangsong 15, ICBM portant à 8 000-13 000 km (2017). Ils sont capables d'atteindre la Corée du Sud et le Japon, peut-être même les îles Hawaï. Enfin le Corée du Nord produit et exporte des armes. Elle est même devenue sous-traitante de la Russie.

La Corée du Nord dispose en outre d'une capacité technologique à ne pas négliger. Jusqu'à la chute de l'URSS, elle faisait figure de modèle de développement au sein du bloc communiste. Elle connaissait alors une croissance rapide qui se poursuivit jusqu'à la fin des années 80. Ensuite l'industrialisation forcée déboucha sur de très graves crises (famine, désastres écologiques). Aujourd'hui la Corée du Nord dispose de créneaux compétitifs : le nucléaire, les technologies militaires et les réseaux (à travers ses *hackers*). Jouant d'un effet de surenchère entre la Chine et la Russie, ayant fait le choix de contribuer à l'effort de guerre russe en Ukraine, la Corée du Nord opère une pression croissante sur ses voisins, notamment un chantage continu à l'aide financière.

b) La montée des concurrences internationales

La Corée du Sud doit aussi faire face à la montée des concurrences internationales. Il existe d'abord une concurrence traditionnelle avec le Japon, mais aussi, quoique moins forte, avec Taïwan, sauf sur quelques créneaux communs du fait de leurs spécialisations internationales respectives. Certes les milieux d'affaires sud-coréens sont favorables à des coopérations avec leurs homologues japonais, mais il existe aussi des zones d'affrontement (ainsi les composants électroniques sous Moon Jae-in, l'automobile ou les constructions navales). En revanche, il existe aussi des accords nombreux, comme dans le cas de la sidérurgie ou dans ceux de Samsung ou de Lotte. En fait, le principal sujet de contentieux réside dans la politique monétaire, le Japon jouant de façon récurrente de la dépréciation de sa monnaie pour relancer sa compétitivité.

Mais d'autres concurrences se manifestent. Tel est le cas avec le retour en force du protectionnisme américain, notamment depuis la première élection de Donald Trump en 2017. Il vient se surimposer aux affrontements féroces entre Apple et Samsung autour de la question des brevets, affrontements finalement conclus, au terme d'une série de contentieux coûteux, par un accord de partage des marchés. Toutefois, c'est d'Asie même que viennent les concurrences les plus fortes. Face à la Malaisie, grande sous-traitante du Japon, la Corée du Sud répond par des accords de sous-traitance nombreux avec les Philippines, l'Inde et, surtout, le Việt Nam, priorité politique pour la présidente Park Geun-hye et économique pour Samsung, premier investisseur étranger dans ce pays. De tous les concurrents de la Corée du Sud, le plus redoutable est la Chine. Cette concurrence s'exerce de façon grandissante sur les créneaux stratégiques : sidérurgie, constructions navales, automobile – surtout pour les véhicules électriques –, et, plus encore, l'électronique (Samsung contre Huawei et Xiaomi) et l'électroménager (LG contre Haier). La Chine constitue en effet le premier marché pour les entreprises coréennes, mais aussi le premier vendeur en Corée du Sud, expliquant les tentatives de protection douanière, notamment lorsque le centre-droit est au pouvoir à Séoul.

c) Une société menacée par de profondes tensions internes

La société sud-coréenne est menacée, en outre, par de profondes tensions internes. La première réside dans l'inflation, résultat à la fois de la politique de reflation de Moon Jae-in et de la crise de la Covid-19. Certes cette inflation est en voie de ralentissement, mais elle reste néanmoins supérieure à celle de Taïwan : ainsi en 2023, la hausse des prix est de + 2,9 % en Corée du Sud, mais de + 2,5 % à Taïwan. En outre la Corée du Sud souffre d'un retard marqué des salaires féminins sur ceux masculins : en la matière, cet écart apparaît comme le plus fort de toute l'OCDE. L'addiction au numérique constitue un autre danger. La Corée du Sud est le pays le plus connecté du monde et connaît un essor particulièrement rapide de la robotisation. Il s'ensuit un risque de décrochage des quinquagénaires, ce qui justifie, de leur part, une double crainte pour le maintien de l'employabilité et de devenir des travailleurs pauvres. À l'inverse de cette fracture numérique, se développent des pathologies spécifiques dans la jeunesse, marquée par une baisse des performances scolaires et la fuite en avant au profit d'un coûteux soutien éducatif hors système scolaire officiel.

Plus grave, le pays connaît un vieillissement accéléré. Il compte aujourd'hui 20 % d'habitants âgés de 65 ans et plus. Cela s'explique par l'un des taux de fécondité les plus faibles du monde : en 2024 il n'est plus que de 0,72 enfant par femme en âge d'avoir des enfants, contre 0,78 en 2023. Or il faut que ce coefficient atteigne 2,1 pour qu'il y ait renouvellement de la population. Ajoutons que ce taux est le plus faible à la fois pour les femmes les moins éduquées et pour celles qui le sont le plus. Différents facteurs contribuent à cette situation : le coût très élevé de l'éducation et du logement, la dégradation continue de la stabilité de l'emploi et des salaires pour une partie de la jeunesse (il devient trop cher de fonder une famille), l'échec des politiques natalistes récentes. La situation apparaît ainsi plus grave que partout ailleurs dans le monde : en 2021 le taux de fécondité atteignait 0,80 à Hong Kong ; 0,81 en Corée du Sud, très légèrement devant Taïwan et Singapour ; 1,19 en Espagne ; 1,25 en Italie ; 1,30 au Japon ; 1,58 en Allemagne ; et 1,8 en France.

La Corée du Sud connaît enfin le taux de suicide le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. En 2021, le pays se plaçait au 12e rang mondial, derrière l'Afrique du Sud (23,5 pour 100 000 habitants) et la Russie (21,6 pour 100 000 habitants), ainsi qu'un certain nombre d'autres pays africains ou d'Europe de l'Est (Lettonie, Lituanie et Slovaquie). En 2022, le taux de suicide s'est élevé jusqu'à 24,5 pour 100 000 habitants, contre 16,2 pour 100 000 habitants à Taïwan et 15,4 pour 100 000 habitants au Japon. Le suicide frappe surtout les 40-50 ans et plus encore les plus de 80 ans. Parmi les jeunes, le suicide affecte plus les adolescentes que les adolescents, ces jeunes étant atteints de dépression ou d'anxiété, comme ce que l'on observe aujourd'hui au Canada, aux États-Unis ou en Nouvelle-Zélande.

III.2/ Un modèle relancé

Malgré tout, s'est produit une reprise de l'économie sud-coréenne.

A/ Reprise de l'économie sud-coréenne

Basée sur un rétablissement des échanges extérieurs et de la compétitivité, elle bénéficie aux semi-conducteurs, aux écrans, aux constructions navales, malgré les tensions avec le principal partenaire commercial du pays, la Chine. Elle s'explique par une conjonction de facteurs. En premier lieu, une priorité est donnée aux nouvelles technologies. La Corée du Sud détient un record mondial en matière d'usage de l'Internet. Le pays des « netizens » est aussi celui d'entreprises comme Naver ou Daum, concurrentes de Google. De plus, depuis 2008, les nouvelles technologies de l'information (ou NTIC) représentent environ 16 % du PIB. L'électronique demeure une force (Samsung numéro 2 mondial des smartphones derrière Apple), de même que l'énergie nucléaire grâce à des entreprises comme Kepco ou Doosan Heavy Industries, mais aussi à sa participation à ITER[34]. De plus la Corée du Sud a fait un choix volontaire en faveur de la « croissance verte ». L'impulsion majeure a été donnée par Lee Myung-bak avec son Green New Deal, un plan de cinq ans. Appliqué de 2009 à 2011, il porte sur l'équipement du pays en éoliennes produites par Doosan HHI, en énergie solaire (Hyundai HHI) et ouvre la voie à la production de batteries au lithium pour automobile (Corée du Sud, numéro 2 mondial).

B/ Succès mondial du soft power *coréen (*Korean Wave *ou* Hallyu*)*

L'accord du Sud connaît aujourd'hui une réussite majeure avec la *Korean Wave* (ou *Hallyu*)[35]. Argument fort du *soft power* coréen, cette vague coréenne repose sur la K-pop, la cosmétique, les K-dramas, le cinéma – bien soutenu par l'État à travers le système de l'avance sur recettes[36] –, les *manhwas* ou mangas coréens et les jeux vidéo. Elle contribue puissamment à l'essor des exportations coréennes, en assurant au pays un important excédent commercial. Elle bénéficie d'un fort soutien des grands groupes (Samsung et Hyundai par exemple) et pousse au développement des réseaux sociaux, à l'exemple de

34. ITER : International Thermonuclear Experimental Reactor. Le réacteur thermonucléaire expérimental international est un projet international de réacteur nucléaire de recherche civil à fusion nucléaire, situé à proximité immédiate du centre d'études nucléaires de Cadarache à Saint-Paul-lès-Durance (Bouches-du-Rhône, France). Il associe trente-cinq pays : ceux de l'Union européenne, l'Inde, le Japon, la Chine, la Russie, la Corée du Sud et les États-Unis, ainsi que la Suisse et le Royaume-Uni en tant qu'États associés à la Communauté européenne de l'énergie atomique.

35. Gautier Maxime, « Le soft-power coréen - Faits et chiffres », www.fr.statista.com, 13 décembre 2023, [consulté le 21 décembre 2023].

36. Joinau Benjamin, « Aux origines de la vague sud-coréenne : le cinéma sud-coréen comme *soft power* », *Pouvoirs*, n°167(4), 2018, pp. 107-120.

Weverse, qui met en relation les artistes de la K-pop avec la communauté de leurs fans. La K-pop constitue un symbole du rayonnement international coréen. Il s'agit d'une industrie réalisant plus de 6 milliards d'euros sur le seul sol coréen. Ainsi le groupe BTS[37], à lui seul, bénéficie de 67 millions d'abonnés sur Spotify. La K-pop s'alimente d'une logique d'engagement des communautés de fans, elles-mêmes créatrices de contenu.

Le *Hallyu* correspond à une vague globale. Les succès mondiaux des K-dramas et du cinéma sud-coréen tiennent à celui des plateformes de streaming. Celles-ci stimulent et renforcent l'économie nationale : entre 1995 et 2019, le nombre de touristes visitant la Corée du Sud a été multiplié par 4. En 2023, le tourisme représentait près de 2 % du PIB sud-coréen. Une autre manifestation du *Hallyu* réside dans le succès de la langue coréenne : en 2022, 240 000 personnes ont passé le TOPIK, examen de coréen organisé par les ambassades sud-coréennes. De même, la chirurgie esthétique sud-coréenne connaît un grand succès. Cela va de pair avec la multiplication par plus de 5 des exportations de produits de beauté coréens entre 2014 et 2021. Dans le même sens va l'essor de la cuisine ou des *manhwas* coréens, exportés notamment *via* les smartphones.

Conclusion

En 2024 la Corée du Sud est une puissance économique ayant atteint sa maturité. Membre de l'OCDE et du G20, elle se situait en 2021 au 10e rang mondial par le niveau de son PIB, et au 6e des exportateurs mondiaux. De plus, elle avait démontré une bonne résistance relative face à la crise de la Covid (- 0,9 % de croissance du PIB en 2020, mais + 4 % en 2021). Néanmoins, le pays présente des caractéristiques structurelles ne permettant pas un retour à une croissance rapide.

1/ Une puissance industrielle de rayonnement mondial

La Corée du Sud continue de disposer d'une industrie puissante (25 % du PIB en 2022 contre 20 % pour le Japon et 18 % pour l'Allemagne, autres nations développées fortement industrialisées). Elle a bénéficié en effet d'un processus de remontée de filières de l'industrie légère vers l'industrie lourde, puis l'électronique. Elle tire notamment avantage d'une spécialisation dans les industries de biens intermédiaires à haute valeur ajoutée. Leader mondial

37. Aussi connu sous le nom de Bangtan Boys, BTS est un *boys band* sud-coréen originaire de Séoul. Il est formé en 2013 par Big Hit Entertainment et se compose de sept membres : Jin, Suga, J-Hope, RM, Jimin, V et Jungkook. Le 15 octobre 2020, Big Hit Entertainment (actuellement HYBE label) le label du groupe, est introduit en bourse ; les actions émises doublent instantanément, ce qui enrichit considérablement le septuor et fait de leur label, valorisé 4,1 milliards de dollars, une des trente compagnies les plus importantes de Corée du Sud. Voir Hernandez Cédric, *BTS. Les rois de la K-pop*, Paris, 2B2M, 2019.

des circuits intégrés, elle demeure aujourd'hui encore le 2e pays du monde par le pourcentage de son PIB consacré à la recherche-développement (4,6 % en 2023).

De surcroît, dans les années 2010, elle a connu une croissance de son PIB de + 3 % par an en moyenne, avec pour conséquence un chômage structurellement faible, un excédent commercial très marqué et un endettement public contenu. Il s'agit en outre d'une économie ouverte. La Corée du Sud est en effet le premier pays à avoir conclu un accord de libre-échange (ALE) avec les trois principales puissances économiques mondiales, à savoir l'Union européenne, les États-Unis et la Chine. Ainsi l'accord de libre-échange entre la Corée du Sud et l'Union européenne, en vigueur depuis 2011, a permis d'éliminer plus de 99 % des droits de douane.

2/ En 2023, une croissance maintenue

Avec une croissance du PIB de + 0,6 % au deuxième trimestre 2023, la Corée du Sud a échappé de justesse à une récession[38]. En effet le maintien de la croissance se confirme avec la fin de seize mois de déficit commercial, le ralentissement de la chute des importations et celui de l'inflation. Toujours en juin 2023, le taux de chômage coréen s'est stabilisé à un faible niveau (2,7 %) et ceci malgré un ralentissement du rythme de progression de la production industrielle. Tous les organismes de prévision convergent sur l'idée d'une croissance faible en 2024 : + 1,4 % à 1,6 % pour la Banque de Corée, le FMI, le Korea Development Institute (KDI), l'OCDE ou le gouvernement lui-même.

3/ De graves défis à long terme

Malgré sa résilience, l'économie sud-coréenne reste exposée à des faiblesses structurelles profondes. En premier lieu, la croissance du pays demeure étroitement dépendante des performances des exportations – notamment en direction de la Chine : 23 % des exportations en 2022 – et des semi-conducteurs (25 % du total des exportations en 2021). Les gains globaux de productivité plafonnent en raison de la faible productivité des services et d'une perte de compétitivité face à la concurrence chinoise. Plus grave, la plus faible fécondité de toute l'OCDE (0,72 enfant par femme en 2022) constitue une contribution négative à la croissance, malgré la mise en place d'une politique nataliste depuis 2020. La population recule : selon les prévisions actuelles, en 2067, la Corée du Sud ne devrait plus compter que 39 millions d'habitants contre 51,8 en 2023.

38. Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, « Corée du Sud. Indicateurs et Conjoncture », www.tresor.economie.gouv.fr, [consulté le 21 décembre 2023].

Enfin ces interrogations s'inscrivent dans un contexte géopolitique menaçant. En effet, la destitution du président de la République par intérim, l'ex-Premier ministre Han Duck-soo, au motif qu'il n'a pas voulu nommer de nouveaux juges à la Cour constitutionnelle, constitue une nouvelle épreuve pour le pouvoir[39]. Même si la charge de président intérimaire est passée aux mains de l'actuel ministre des Finances Choi Sang-mok, les conséquences économiques de la crise ont été désastreuses : le won sud-coréen a plongé à son plus bas niveau depuis 2008. De plus, il est clair que la Corée du Nord et la Russie, voire la Chine, pourraient tenter de tirer profit des ambitions du Parti démocrate de reprendre le pouvoir.

39. « Corée du Sud : après le limogeage du chef de l'État, les députés destituent le président par intérim », *Le Figaro*, 27 décembre 2024.

La vie et le quotidien de l'Académie

Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer durant quatorze ans (2010-2023), **Pierre Gény** nous a quittés le 25 décembre 2023, quelques semaines après la fin de son mandat. Sa carrière, exemplaire et originale, l'a conduit de la direction du Bureau pour le développement agricole-coopération au conseil municipal de la ville de Paris, en passant par la cellule internationale du CEMAGREF, le ministère de la Coopération en tant que chargé de mission, le Comité de préparation du Sommet de Rio aux Nations unies, et au ministère de la Culture et de la Francophonie comme conseiller technique. Grand voyageur, il a parcouru les principaux pays du monde, accordant une attention particulière à son thème de prédilection : l'eau ; Pierre Gény était en effet un spécialiste en hydrogéologie et en télédétection. Ses voyages lui ont donné une appétence particulière pour les relations avec les communautés étrangères, sur leur sol ou en France : il s'est impliqué dans de nombreuses associations et a, pour la mairie du XIII^{e} arrondissement, été chargé des liens avec les résidents d'origine asiatique.

Élu à l'Académie des sciences d'outre-mer en qualité de membre correspondant en 1996, il succède à Pierre Dabezies comme membre titulaire de la 4^{e} section en 2004 ; il sera choisi, le 19 juin 2009 pour prendre la suite de Gilbert Mangin au siège de secrétaire perpétuel. Son dévouement à l'Académie, son travail acharné, permettront à notre Maison de rayonner : ouverture vers l'Université ; programme de contractualisation ; contacts étroits avec l'Organisation internationale de la Francophonie… Il sera également une pièce fondamentale de la réalisation des Entretiens d'Outre-mer et du développement de la Bibliothèque Félix Houphouët-Boigny, reconnue « Collection d'Excellence ». Il a présidé aux célébrations remarquables du centenaire de notre Compagnie à La Sorbonne, le 26 mai 2023.

En son honneur et pour la pérennité de son souvenir et de son action en faveur des dialogues entre les populations, une salle du 3^{e} étage a été baptisée en son nom. Des expositions et des rencontres s'y déroulent, sous son patronage. [La Rédaction] ✖

En présence de monsieur l'ambassadeur de Chine et de monsieur l'ambassadeur d'Algérie, **maître Francis Szpiner a présenté la carrière de Yamina Benguigui**, carrière qui l'a menée à être élue membre libre de la Compagnie.

Issue d'une famille d'origine algérienne, Yamina Benguigui est née à Lille, animée très tôt par les valeurs de la liberté et du féminisme ; « non une féministe qui pense que le féminisme consiste à écraser les hommes, à les détester, les soupçonner et les suspecter de tout, mais quelqu'un qui se bat pour que la femme prenne toute sa place ». Femme de son temps et consciente de la force de l'image, du cinéma et de l'audiovisuel, elle se consacrera dans un premier temps à rendre visible la composante française issue de l'immigration à travers plusieurs réalisations, afin de montrer que les différences peuvent être autant de richesses, rejoignant en cela la phrase de Saint-Exupéry : « Si tu diffères de moi, mon frère, loin de me léser, tu m'enrichis. » Son engagement l'amènera ensuite à intégrer le conseil d'administration de la fondation Danielle Mitterrand-France Libertés, pour laquelle elle réalisera deux films emblématiques : *Gorée fraternité*, sur la réhabilitation de la Maison aux Esclaves à Dakar et *Mandela à Paris*.

Touche-à-tout, Yamina Benguigui aborde dans ses émissions, ses courts métrages et ses films, des thématiques variées ayant comme fil rouge la volonté de visibiliser les minorités sociales et ethniques : le voile avec son documentaire en trois volets *Femmes d'Islam* (1994) ; le traitement de l'addiction avec *La Maison de Kate, un lieu d'espoir* (1996) ; l'immigration maghrébine, *Mémoires d'immigrés* (1997) ; la culture maghrébine dans les corps de l'armée, *Aïcha, Mohamed, Chaïb… Engagés pour la France* (2003) ; la discrimination à l'embauche avec *Le Plafond de verre* (2004) ; l'histoire de la Seine-Saint-Denis dans *9/3. Mémoire d'un territoire* (2008)… Autant d'œuvres qui feront l'objet de nombreux prix et deviendront des références à l'international.

En 2008, Yamina Benguigui fait ses premiers pas en politique et devient adjointe de Bertrand Delanoë à la Mairie de Paris, chargée des droits de l'Homme et de la lutte contre les discriminations. Elle rejoint en 2012 le gouvernement de Jean-Marc Ayrault sous François Hollande, en qualité de ministre déléguée chargée de la Francophonie et des Français étrangers. Représentante personnelle du président de la République à l'OIF, son mandat gouvernemental sera marqué par son combat pour le droit des femmes ; elle militera activement, et avec succès, pour la protection armée du camp de femmes du Nord-Kivu en République démocratique du Congo, victimes de violences et de viols. Elle lutte également, au sein de l'OIF, pour la scolarisation obligatoire des jeunes filles jusqu'à l'âge de 16 ans, contre les tortures, l'excision et les mariages précoces.

Honorée de hautes distinctions françaises et africaines, Yamina Benguigui rejoint l'Académie des sciences d'outre-mer en qualité de membre libre, sur le siège de Jacques Dewatre. Francis Szpiner conclura sa présentation sur ces mots : « Votre place était naturellement parmi nous, parce que vous êtes une femme de culture, parce que vous êtes une femme d'engagement, parce que vous avez la curiosité, le respect et l'amitié envers les autres, parce que vous pensez qu'il faut agir et qu'il faut agir suivant les principes républicains. […] Vous allez ici retrouver des hommes et des femmes d'horizons différents […], et tous ensemble nous avons à cœur que cette vision que nous avons du monde, en tant que Français, soit une vision qui s'impose, car comme le disait André Malraux : "La France n'est jamais si grande que lorsqu'elle donne quelque chose au monde." Vous faites partie de ceux qui, au nom de la France, ont donné quelque chose aux autres, et je vous en remercie. Bienvenue Madame l'académicienne dans notre Compagnie. » [La Rédaction] ✖

Éloge de Jacques Dewatre par Yamina Benguigui Membre libre

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Messieurs les Ambassadeurs,
Monsieur le Ministre,
Chères Consœurs, chers Confrères,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Francis Szpiner pour ses mots qui me touchent.

C'est un honneur et un privilège de rejoindre aujourd'hui l'Académie des sciences d'outre-mer qui, depuis plus de cent ans, symbolise l'ouverture et l'excellence. Sa devise, « Savoir, comprendre, respecter, aimer », allie science et humanisme et raconte une histoire française, qui marie raison et émotion, science et culture, identité et altérité.

Cher Francis, votre engagement sans cesse renouvelé à faire vivre la République et ses principes en Outre-mer font de vous l'incarnation parfaite du républicain. Vous êtes un débatteur hors pair dont l'éloquence est à faire pâlir d'envie les plus grands sociétaires de la Comédie française.

En cet instant solennel, la tradition académique veut que l'impétrant rappelle la mémoire de son prédécesseur. Cette tradition est au-delà d'un hommage. Elle permet aux académiciens d'ancrer leurs travaux dans une œuvre collective.

Chers Amis,
Mesdames et Messieurs,
Famille et proches,

Il me revient la noble tâche d'évoquer le souvenir et la mémoire de Jacques Dewatre. De lui, Victor Hugo aurait dit, comme dans son drame *Hernani*, « Je suis une force qui va […] Je me sens poussé d'un souffle impétueux, d'un destin insensé […] et jamais je ne m'arrête. »

Aujourd'hui, je m'adresse à vous avec l'enthousiasme d'une cinéaste, car la vie et la carrière de Jacques Dewatre auraient certainement pu devenir le merveilleux scénario d'un grand film.

Jacques Dewatre fait partie de cette lignée de serviteurs de l'État. Comme si, de son premier jour à son dernier souffle, celui-ci animait son action.

Né le 5 juin 1936 à Limoges, Jacques Dewatre est lui-même d'une famille dédiée au service de la France. Son père, colonel commandant le 5e régiment de tirailleurs marocains, est mort pour la France le 8 février 1945. Jacques Dewatre a 9 ans, il devient pupille de la Nation… Il se définit alors lui-même comme « turbulent, non programmé à tourner en rond dans un manège »… Une définition/partition à laquelle il donnera tout son sens dans son parcours de vie… Devenu Saint-Cyrien, le voilà sous-lieutenant en Algérie, dans les Aurès, blessé, invalide de guerre.

J'ai imaginé ce jeune sous-lieutenant de 24 ans dans les tourments de l'Histoire, dans un pays dont le cœur bat pour la libération de son peuple. La guerre d'Algérie, telle une tempête, l'a blessé à vie ; à la même époque, des membres de la famille de mon père, fervent indépendantiste, furent tous décimés…

Jacques Dewatre fut un soldat qui a su saisir la complexité de cette terre algérienne avec un regard respectueux. Son parcours est empreint de respect.

Il est des moments où des âmes se connectent au-delà des conflits… C'est dans ces moments que l'on reconnaît la grandeur de l'humanité…

J'ai imaginé une scène au crépuscule de la guerre d'Algérie : la rencontre entre mon père, soldat algérien qui a disparu il y a quelques années, porteur de l'espoir de son peuple à l'indépendance, croisant le chemin du lieutenant français Jacques Dewatre, soldat émérite, porteur de l'espoir de conserver la grandeur de la France.

C'est une scène délicate, chargée d'une tension silencieuse, comme si le poids des batailles passées flottait dans l'air ; mais au lieu de l'hostilité, il y a une danse des regards… où le respect émerge comme un fil d'or, rappelant que malgré les divergences idéologiques, la dignité humaine doit rester au cœur de l'existence.

Les premiers échanges sont empreints de prudence, de paroles pesées, comme des gouttes d'eau dans le désert du Hoggar. Mais au fil de la discussion, les récits personnels, les souvenirs de vie façonnés deviennent des passerelles entre deux mondes en apparence inconciliables.

Alors viendrait s'insinuer comme un rayon de lumière traversant les nuages de la méfiance, deux hommes représentant deux peuples différents se reconnaissant en tant qu'êtres humains.

Jacques Dewatre n'a eu de cesse de vouloir rendre à son pays ce que celui-ci lui avait donné. Ce fut un homme de mille vies, mais le serviteur d'une seule cause : celle de la France.

Il accomplit une carrière militaire au service de la France jusqu'en 1974, date à laquelle il quitta l'armée après avoir atteint le grade de commandant.

Sa carrière civile le conduisit à des fonctions dans lesquelles il put, au sein de chacune, servir avec droiture et engagement : préfet, membre éminent de cabinets ministériels, ambassadeur de France en Éthiopie, directeur général de la sécurité extérieure.

Serviteur en armes comme en mots, en idées comme en action, Jacques Dewatre incarne le sens du devoir français. Une tradition du service de l'État et de l'intérêt général qui surmonte les individualismes par amour d'un pays, de son Histoire et de ses valeurs.

L'histoire de Jacques Dewatre est celle de ces grands commis de l'État ; ces hommes discrets, de peu de mots, mais à l'extrême courtoisie ; ces hommes qui préfèrent écouter et comprendre. Jacques Dewatre était un homme d'action qui ne se perd pas dans la recherche de la gloire ; il préférait la réalité à l'idéologie, le service à la carrière.

Je crois que Jacques Dewatre aurait fait sienne cette phrase de Bernanos : « Ce que la voix peut cacher, le regard le livre. » C'était un homme d'une grande dignité, jusque dans la maladie qui l'emporta à 85 ans.

S'il n'est pas facile de relater en détail la vie de Jacques Dewatre, par petites touches, à la manière d'une toile impressionniste, nous pouvons en saisir les nuances et les lignes de forces.

Ce grand serviteur de l'État était aussi un grand voyageur. Sa connaissance du monde a nourri sa merveilleuse connaissance des hommes. Ce passionné des contrées lointaines était animé par un goût prononcé pour la paléontologie. Cette recherche de la compréhension des origines démontre une nouvelle fois qu'il n'y a pas de direction sans racines.

Jacques Dewatre, c'est aussi l'histoire d'un homme de dialogue, dont les convictions et les actes étaient forgés par un profond intérêt et une connaissance de la diversité humaine. Au cours de sa vie, il a rencontré des personnalités

aussi diverses qu'Éric Tabarly, John Fitzgerald Kennedy en 1963, en Caroline du Sud, le commandant Massoud en Afghanistan ou Jacques Brel qui l'hébergea aux Marquises.

Comme un trait d'union avec mon propre parcours, je retiendrai sa rencontre avec Nelson Mandela. Celle-ci ne peut laisser personne indifférent.

Je me souviens de ma rencontre avec le vainqueur de l'apartheid, Madiba, comme l'appelaient les siens. J'ai eu le privilège de filmer ce dernier à la Fondation France Libertés de Danielle Mitterrand. Sa force, son charisme et sa détermination étaient plus qu'une inspiration. La devise de Nelson Mandela, « Ce qui se fait pour nous que d'autres ont décidé sans nous, se fait contre nous », depuis j'en ai fait la mienne.

Jacques Dewatre n'a cessé d'arpenter le monde. Sa trajectoire l'a naturellement conduit outre-mer. Le nomadisme administratif qui est celui de tout serviteur de l'État en fit un préfet de Guyane ; il dut affronter le trafic de drogue, mais surtout gérer les conséquences d'une guerre au Suriname où des rebelles affrontaient la dictature alors au pouvoir. C'est ainsi qu'il fut l'artisan efficace de l'accueil de 15 000 réfugiés ou de la libération des otages américains.

Pour Jacques Dewatre, le service de l'État servait la liberté et l'humanisme. Son savoir-faire et sa droiture lui valurent le respect et l'estime de toute la communauté du renseignement par-delà nos frontières. Cette compréhension des grands enjeux était indissociable de son attention méticuleuse pour les particularismes. En Guyane, il montra sa passion pour les cultures, les coutumes.

Un dernier mouvement l'envoie en Éthiopie, comme ambassadeur de France pendant le conflit avec l'Érythrée qui s'est déployé tel un sombre tableau sur la scène de la Corne de l'Afrique… Le rêve d'une paix durable semblait s'évaporer sur le sable brûlant du désert… Jacques Dewatre fait partie de ces grands diplomates qui tissèrent toute leur vie des fils d'espoir dans l'arène internationale.

Dans la complexité du monde, Jacques Dewatre connaissait la puissance de la langue et notamment le rôle spécifique de la langue française. Ce fut aussi ma mission, comme ministre de la Francophonie. Et comme le dit Gilles Vigneault : « La francophonie, c'est un vaste pays, sans frontières. » Si nos idéaux inspirent le monde, si la Révolution française a une place si particulière au cœur de la liberté des peuples, c'est parce que le souffle de notre langue, le bouillonnement de notre culture ont dépassé les frontières.

Et si Jacques Dewatre cultivait la discrétion, c'est qu'il savait que ciseler les phrases, en mesurer chaque mot, était une responsabilité qui incombait à chacun d'entre nous. Jacques Dewatre connaissait les nuances ; il savait que la gloire n'est pas la notoriété, que l'Honneur n'est pas nécessairement lié aux honneurs.

Il exerçait des fonctions pour lesquelles le plus grand fait de gloire est qu'il reste inconnu. Côtoyant les malotrus comme les grands de ce monde, il ne s'est jamais départi de sa ligne de conduite : servir la France et protéger les Français.

Si la République exige le silence et la discrétion, elle sait honorer ceux qui la servent. Ainsi Jacques Dewatre était grand officier de la Légion d'honneur ; grand officier de l'ordre national du Mérite ; croix de la Valeur militaire ; officier des Palmes académiques ; chevalier des Arts et Lettres ; officier du Mérite agricole ; médaille de l'Aéronautique ; médaille du Mérite maritime. Toutes ces décorations démontrent le parcours d'un homme complet mettant la culture et ses humanités au service de l'action.

Jacques Dewatre avait donc pris la mesure de la force de la discrétion. Il savait combien elle peut aider à créer une confiance au service de l'intérêt général.

Deux présidents de la République, trois Premiers ministres, deux cohabitations… Sa discrétion a contribué à ce que jamais les intérêts partisans ne viennent entrer en ligne de compte face aux intérêts de l'État. Sa devise : « Garde le silence et le silence te gardera », dorénavant j'en fais aussi ma devise.

La vie professionnelle en Métropole et Outre-mer de Jacques Dewatre a été d'une remarquable richesse et diversité. Passionné des contrées lointaines, il laisse, seulement et uniquement à l'intention de ses six enfants et ses quinze petits-enfants, un recueil de souvenirs et d'articles qui s'intitule « Sur les traces d'un nomade », qu'il relate avec une très belle plume. On le suit dans le désert, dans les îles du Pacifique, en Guyane, au cap Horn, tout au long du parcours transsibérien, en tournées administratives – parfois en pirogue – sur le fleuve Maroni, au Niger, aux Malouines et… sur les chemins de Saint-Jacques-de Compostelle. C'est le parcours d'un globe-trotter aux quatre coins de la terre, parsemé de rencontres humaines, d'imprévus et d'aventures.

Je l'ai imaginé en train d'écrire sa symphonie personnelle, son épopée intime, choisissant chaque mot pour que les lettres construisent un pont entre les générations, pour que ses petits-enfants découvrent une vie vouée au service de l'État, vouée au courage, vouée à la résilience, et éternellement tournée vers l'autre.

En m'adressant à vous aujourd'hui, à vous, sa famille, à vous les membres de l'Académie, à vous mes amis, j'espère avoir redonné vie à ce parcours exemplaire, à cet homme responsable, auquel je dédie cette citation de Saint-Exupéry : « Être homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir, en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde. »

Je vous remercie. ✖

Le 1er mars 2024, **introduit par l'ancien ministre de la Coopération Jacques Godfrain, Emmanuel Maury** a été installé au sein de la Compagnie en qualité de membre libre.

Formé à l'excellence et dans la pure méritocratie républicaine, E. Maury est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, docteur en sciences économiques et licencié en histoire de l'art. C'est à 24 ans qu'il entre dans le corps des administrateurs de l'Assemblée nationale, débutant ainsi une carrière riche et diverse au service de l'État : chargé de mission au Commissariat à la réforme de l'État ; responsable des politiques fiscale et sociale à la Commission des Affaires européennes ; auteur d'un rapport sur des préconisations de la Cour des comptes ; responsable de la communication institutionnelle ; chargé des questions géostratégiques, de la Gendarmerie nationale et de la Commission parlementaire du renseignement… En 2015, il prend la responsabilité de la bibliothèque du Palais Bourbon, avant de devenir, de 2019 à 2022, secrétaire général administratif de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. « Il sillonne alors pendant plusieurs années les pays francophones aux quatre coins du monde et défend sans relâche la cause de la langue française et des valeurs de la Francophonie. »

À l'issue de son mandat, en 2022, il prend un congé spécial pour se consacrer à d'autres activités. Il est nommé juge assesseur à la première chambre de la Cour nationale du droit d'asile et continue de publier des ouvrages, originaux et de qualité, couronnés par plusieurs prix : des essais politiques – *La République à refaire* (Paris, Éditions Michalon, 1999) –, historiques – *Le Dernier des Condé : la vie romanesque d'un prince de France* (Paris, Tallandier, 2019), *Le Roman secret de Chantilly : mille ans d'histoire de France* (Paris, Perrin, 2024) – mais aussi des nouvelles – *Chemins de hasard* (Paris, L'Harmattan, 2016) et des romans – *Rien* (Paris, L'Harmattan, 2011). La défense de la langue française et de la Francophonie est et reste au cœur des engagements d'Emmanuel Maury. Outre plusieurs ouvrages consacrés à la poésie et aux œuvres françaises, il est membre de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Caen – la plus vieille académie de province –, membre du jury de son prix littéraire et du prix Talleyrand et coauteur d'un rapport attendu sur la défense de la langue française.

Grâce à son expertise diversifiée, Emmanuel Maury « sera un confrère de référence pour les questions touchant à la Francophonie et la langue française, sous tous les angles – littéraires, historiques, politiques, juridiques, économiques, culturels ou associatifs. » [La Rédaction]

Éloge de Claude Collin Delavaux
par Emmanuel Maury
Membre libre

Monsieur le Président, cher Louis,
Monsieur le Secrétaire perpétuel, cher Dominique,
Monsieur le Ministre, cher Jacques,
Monsieur le Chancelier de l'Institut, cher Xavier,
Monsieur le Délégué général à la langue française, cher Paul,
Monsieur le Président de la Fondation Charles de Gaulle, cher Hervé,
Monsieur le Président du Groupe des ambassadeurs francophones, Excellences,
Chers Consœurs et chers Confrères,
Chers Famille et Amis en vos titres et qualités,

« Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance », disait La Bruyère.

C'est donc avec une particulière émotion que je prends la parole devant vous. D'abord, pour vous remercier chaleureusement, chers Consœurs et Confrères, de m'avoir élu, encore assez jeune et actif, dans votre Compagnie. J'en mesure l'honneur et la responsabilité. D'autant qu'un nouvel élan a été donné depuis quelques mois et que les chantiers ne manquent pas.

Vous me permettrez d'avoir une pensée particulière pour ceux qui m'ont soutenu, au premier chef les trois éminents confrères qui ont parrainé ma candidature : Jacques Godfrain, Xavier Darcos et Jacques Legendre. Je leur réitère toute ma gratitude.

Merci à vous, cher Jacques, pour ces mots trop élogieux. C'est pour moi, outre l'honneur que vous me faites d'avoir spontanément accepté de m'installer, aussi un rare bonheur, car nous sommes liés par plus de quarante ans d'amitié. Imaginez-vous que la première fois que j'ai rencontré Jacques Godfrain, il était tout jeune homme : c'était en 1978 dans notre maison de La Boisserolle dans la vallée de la Dourbie, il avait 35 ans, j'en avais 12… Et l'ancien chargé de mission auprès du président Pompidou était au volant d'une rutilante moto rouge à la conquête de son premier siège de député de l'Aveyron ! Du Rouergue à l'Assemblée nationale, puis de la Coopération à la Fondation Charles de Gaulle, les liens ont été constants et, c'est une magie de notre Académie, ils se sont renforcés à l'occasion de cette élection, au point que nous travaillons maintenant régulièrement ensemble en faveur de cette cause qui nous réunit : la Francophonie. Qu'il me soit permis de le dire, parmi ses nombreuses qualités, Jacques Godfrain en a deux qui sont assez rares dans le monde politique, et même dans le monde tout court, pour être soulignées : la fidélité et un véritable humanisme.

Comment ne pas évoquer en ce lieu et en ce premier jour justement du mois de la Francophonie, la réception, ici même, comme membre associé de notre Compagnie, de celui qui fut le père de cette construction politique, Léopold Sédar Senghor ? Il y suivait et y précédait de nombreux chefs d'État, rappelant ainsi une particularité insigne de notre Académie : celle, qui de loin, a accueilli en son sein le plus grand nombre d'entre eux, français ou étrangers. C'était le 2 octobre 1981, en présence du président de la République d'alors, François Mitterrand. La salle était à l'époque disposée en amphithéâtre vers les fenêtres – ce qui était peut-être plus convivial et pratique pour prendre place. J'oserais dire que vous êtes, mes chers Consœurs et Confrères, trop jeunes académiciens pour vous en souvenir ! Mais il y a ici une personne parmi mes invités qui était présente et pourra vous le raconter. N'ayant pas à faire l'éloge d'un prédécesseur, Senghor avait alors brossé un brillant tableau de la Francophonie, anticipant plusieurs avancées majeures, comme la création du Sommet des chefs d'État, de l'Organisation internationale de la Francophonie ou d'un Secrétaire général à sa tête. Il plaidait notamment pour l'émergence d'un centre d'informations, de réflexions et d'échanges d'excellence dans ce domaine ; et je me demande, en relisant son discours, que nous conservons dans nos archives : ne pensait-il pas que ce pourrait être là un jour le rôle de notre Académie ?

Si j'évoque cela, outre qu'il s'agit d'un moment historique dans l'histoire de notre Compagnie, c'est parce que c'est cette même Francophonie qui m'a conduit à vous rejoindre.

Le hasard des circonstances a fait que ce soit sur le siège de Claude Collin Delavaud, dont il me revient aujourd'hui, selon l'usage, de faire l'éloge. Éloge d'autant plus nécessaire que, pour des raisons sur lesquelles je reviendrai, notre confrère n'a jamais été installé, et donc pas dûment présenté.

Rien en apparence ne semblait pourtant me rapprocher de lui, géographe spécialiste de l'Amérique latine et de l'Asie centrale, alors que mes pas m'avaient plutôt conduit vers l'Europe, l'Afrique et les pays francophones. Mais, et c'est sans doute là aussi la magie d'une institution comme la nôtre, en m'intéressant à sa vie, en rendant visite à sa femme, Rosa, chez lui, parmi ses livres, ses objets et ses archives, entre la volumineuse collection des Élysée Reclus et des Jules Verne, que j'ai découvert de nombreux points communs et, finalement, une continuité inattendue.

S'il fallait résumer d'un mot la vie de Claude Collin Delavaud, peut-être serait-ce la passion pour notre planète. Une passion incarnée par cet objet que m'a donné Rosa et qui ne le quittait pas, qu'il manipulait pour s'apaiser ou quand il réfléchissait : cette boule en forme de globe terrestre et qui est là, à cette table, comme s'il était parmi nous. D'autant que nous avons la chance d'avoir ici son fils Philippe, que je remercie, et par visioconférence depuis

Vina del Mar au Chili, son épouse, que je salue. Cette sphère dont il se plaisait à dire en dérision : « Je tiens ainsi le monde entre mes mains. »

Un rêve sans doute, une réalité à coup sûr ! Car, et c'est un exploit – qui parmi nous pourrait en dire autant ? –, il n'est guère de pays de notre planète, à l'exception notable du Japon – où il devait d'ailleurs se rendre – qu'il n'ait arpenté. Aussi, serait-il vain ici de chercher à retracer sa vie, pour l'essentiel et pendant près d'un siècle, dédiée aux voyages et aux découvertes. J'en retiendrai plutôt les traits saillants, qui tiennent, me semble-t-il, à quatre aspects principaux : l'explorateur et l'aventurier, d'abord ; le professeur, chercheur et auteur, ensuite ; le réalisateur de films documentaires ; enfin, le Francophone et l'homme libre.

L'explorateur et l'aventurier

« Tous les géographes ont des semelles de vent, mais Claude Collin Delavaud est probablement celui d'entre nous qui a le plus bourlingué dans le monde entier depuis un large demi-siècle, et ce par tous les moyens de transport. Il est le Tintin de notre discipline, ce qui est un titre glorieux, le reporter belge étant responsable de nombreuses vocations géographiques, à égalité avec Jules Verne. » Voilà ce qu'écrivait de lui avec justesse notre confrère Jean-Robert Pitte, président de la Société de géographie ici présent et que je salue, dans la préface qu'il avait accordée à son livre *Les 1001 routes de la soie* en 2008.

Il est vrai que beaucoup de choses le disposaient très tôt à devenir explorateur : une mère assistante du président de la Compagnie générale transatlantique, la Transat, un père pionnier des auberges de jeunesse, et une enfance faite d'excursions, de lectures et de rêves. Né à Pontoise en 1928, Claude Collin Delavaud a passé une partie de ses premières années chez son oncle Henri, près de Chantilly – endroit qui nous est cher. Cet oncle écrivain, auteur d'un livre clé, *Explorateurs de l'Antiquité*, lui a donné le goût d'explorer et d'écrire. C'est là qu'il découvre la nature, entre forêts et clairières du Valois. S'imaginant en Michel Strogoff, imbibé de récits d'aventures, il poursuit cette découverte aux Tourelles, à Hardricourt dans les Yvelines, comme il le raconte dans son autobiographie *Jusqu'au bout de la terre – Parcours d'un géographe*, parue chez Arthaud en 2005. Confirmant ainsi le précepte de Freud : « À dix ans tout est joué » ! Les camps de scouts ont fait le reste… gravant en lui deux valeurs auxquelles il restera fidèle : la tolérance et la solidarité.

Puis il rejoint le lycée Henri IV à Paris – autre point qui nous est commun –, où l'imprégnation d'une culture classique et les lectures accentueront ce goût pour l'ailleurs et l'exotisme. Il ne quittera plus jamais ce port d'attache de la montagne Sainte-Geneviève, où il finira sa vie, dans cet appartement de famille en face du plus vieux monument de Paris dont il connaissait chaque pierre : les arènes de Lutèce. Alors qu'il a 12 ans, la Seconde Guerre mondiale

éclate, et c'est, trouvant refuge à Nantes puis au Cap-Ferret, avec une attention particulière, mais singulière, qu'il en suit chaque jour les événements : au travers du mouvement des troupes sur les cartes.

Dès le plus jeune âge, sa vie est faite de voyages. Il y a d'abord ceux avec ses parents, du Mal Infernet de l'Estérel au Marcado des Pyrénées, où l'on n'hésite pas à recourir au camping sauvage ou à naviguer en canoë. Alors qu'il se trouve avec eux dans les Pyrénées, il franchit encore enfant, avec cinq copains, la frontière espagnole et se retrouve même en pleine guerre d'Espagne !

La liste de ses explorations est interminable. Mais trois m'ont paru particulièrement marquantes. C'est d'abord, après le bac, la découverte de l'Afrique. Il embarque, dans le cadre d'un stage à l'École hydrographique de Nantes, auquel lui donne accès sa classe de « math élém », sur un cargo à destination de l'Algérie. Après une avarie, il part à la découverte d'Alger et du désert du Sahara, où il se perdra. On l'aura compris, Claude Collin Delavaud n'est pas un voyageur façon Valéry Larbaud, à prendre des trains ou des bateaux de luxe, mais plutôt sac à dos, à la manière d'un Blaise Cendrars. Avec aussi, souvent, au bout du périple – mais n'est-ce pas le fait de tout voyage véritable ? – une part de poésie. Voici ce qu'il écrit à 18 ans sur son carnet de voyage, truffé de croquis, de cartes et de photos, en arrivant à Oran :

« Quatre jours de mer, quatre jours de soleil, à longer les Côtes de France, du Portugal, d'Espagne, sous un soleil implacable, quatre jours d'un dur labeur, et c'est l'arrivée à Oran sur le coup de minuit.

Toujours impressionnant de mouiller la nuit dans une rade illuminée, mais combien ce mouillage-là me paraîtra le plus merveilleux.

Derrière ces mille lumières, derrière ces grincements de treuils, de grues, les sifflets, enfin l'infernal tintamarre qui constitue le bruit de fond d'un port, derrière tout cela il y avait l'Afrique ; ce continent [qui] avait enflammé mes rêves toute une année. »

Même si sa myopie lui barrera la carrière d'officier au long cours qu'il envisage, il arpentera ensuite l'Afrique, comblant le rêve de lier Alger au Cap.

La deuxième exploration phare est celle de « la Route de la soie », selon l'heureuse expression d'Élysée Reclus. Ou plutôt des 1001 routes de la soie, pour reprendre le titre d'un de ses livres. Un espace de quelque 10 000 kilomètres de long sur 3 000 de large, fort de plus de 2 000 ans d'histoire, qui est aussi en résumé celle de l'humanité. Avec une série de lieux dont le nom seul fait rêver : la steppe anatolienne, la Cappadoce, les ports du Levant, Antioche, les caravanes de Ninive, le mont Ararat, Boukhara, Samarkand, Kaboul, les montagnes afghanes et les bouddhas de Bāmiyān, Herat, l'Altaï et les plaines mongoles, le Xinjiang chinois, le grand fleuve de sable, la rivière de Jade, les villes fantômes ou le Takla-Makan, désert sans retour.

« La route de la soie est un continent à elle seule », dit-il, et il en explorera par tous les moyens possibles, et pendant des années, tous les contours, les richesses et les secrets.

Enfin, comment ne pas évoquer le Pérou et, au-delà, les Andes et l'Amérique latine ? Découvert au début des années 60, il y retournera chaque année, au point de le considérer comme sa seconde patrie. Il y consacrera sa thèse et deviendra l'ami de Fernando Belaúnde, qui en fut président de la République de 1963 à 1968 et de 1980 à 1985, probablement le chef d'État le plus intègre et le plus démocrate que ce pays et cette région aient connu. C'est dire ! D'autant qu'il sera aussi confronté au Sentier lumineux, dont il évitera les foudres. Méditant sans doute le sage proverbe péruvien : « Donne le pouvoir à un ver de terre, et il deviendra un serpent. »

Cet amour pour l'Amérique latine le conduira à adopter deux enfants en Équateur avec sa troisième épouse. Puis, après trois mariages, à s'unir avec une Chilienne, Rosa, sa dernière femme.

On le voit, l'exploration chez Claude Collin Delavaud va de pair avec l'aventure. C'est-à-dire avec la part d'inconfort et de risque que cela suppose. Écoutons Jean Raspail dans la préface qu'il fait de son livre *Pérou, danger immédiat* en 1990 :

« Il fait partie des rares hommes d'aujourd'hui qui ont, à mes yeux, réhabilité l'aventure. Se dépasser soi-même […], d'accord, c'est déjà ça, mais à la longue c'est plutôt vain et passablement égoïste. En revanche, l'aventure au service d'une discipline scientifique […], voilà qui sonne mieux, qui a son panache particulier, qui suit une véritable logique digne du génie humain. »

On ne saurait mieux dire.

Voici par exemple ce que notre homme écrit d'un de ses voyages en Afghanistan :

« Je passerai sur l'inconfort du trajet. Sur les routes défoncées, faute de revêtement, par les chenilles des blindés ou dévastées par les bombes et les mines. Ou sur le lœss, un limon calcaire, très fin, transporté par les vents de la fin de l'été, qui gêne la vision, pénètre dans le nez et la gorge. Les cols de 3 000 à 4 000 mètres ne sont accessibles qu'au prix de montées harassantes tant la pente est forte. Les chemins sont taillés dans la pierre ou disparaissent sous un lit de galets des plus instables. Bref, mieux vaut un bon cheval et, s'il le faut, descendre de selle pour poursuivre à pied. Camions et robustes 4X4 s'accrochent comme ils peuvent mais, en dehors des grands axes routiers, le chameau retrouve ses droits. »

Et toujours cette part de risque :

« L'arrivée à Khoadja Qendu sera plus mouvementée que prévue, poursuit-il. La localité voisine, Share, abrite une enclave pachtun au cœur du pays tadjik et uzbek. En outre, c'est un bastion taliban comme en témoignent les tenues, les barbes et le regard fixe des hommes qui déambulent, presque tous armés, dans les rues. Égarés, nous achetons de superbes tapis Boukhara avant de quitter la ville et ses foules dans un silence noir et glacé. »

La beauté des paysages en est d'autant plus saisissante :

« Peu à peu émergent de l'ombre les tentes brunes des nomades, tandis que les pâturages des bas versants se dépouillaient des couleurs mauves qui les revêtaient au point du jour pour se parer de l'or étincelant d'une journée d'été.

En contrebas, les filets de torrents se scindaient en plusieurs cours et le damier coloré des jardins et des champs tranchait sur la robe fauve de la steppe. La lumière montante finit par dévoiler à l'horizon les immenses dunes du proche désert turkmène. »

Je passerai sur le survol des hauts-plateaux du Sinkiang en ULM, la remontée en barge du río Tigre, cette « Rivière du Jaguar » du bassin amazonien, au-delà du point de non-retour, le gravissement de l'île de Robinson Crusoé, de l'île de Pâques ou des Galapagos, la traversée du lac Titicaca en radeau, l'escalade de l'Himalaya tibétain et la descente du Brahmapoutre sur une embarcation en peau de yack.

Tout cela vaut à Claude Collin Delavaud de rejoindre la Société de géographie et, surtout, la Société française des explorateurs, dont il deviendra le président de 1994 à 2002. Poste occupé avant lui, entre autres, par Paul-Émile Victor, Jean Dorst – membre de notre Académie – ou Alice Saunier-Seïté… et aujourd'hui Olivier Archambeau, son ancien étudiant, ici présent et que je salue.

On pourrait presque s'arrêter là tant l'exploration chez lui domine et inspire tout le reste. J'ai choisi la géographie, avouait-il, car « cette discipline était propre à justifier mes projets d'exploration ». Comment ne pas songer à la formule de Saint-Exupéry : « Fais de ta vie un rêve, et d'un rêve, une réalité » ?

Le professeur, le chercheur et l'auteur

C'est ainsi qu'il est devenu professeur, chercheur et auteur, deuxième aspect de ce portrait.

Il faut croire que le voyage lui avait donné le goût de transmettre. Pion au lycée Louis-le-Grand pendant qu'il préparait sa licence de géographie – contre l'avis de ses parents –, il donnait des cours au clan catholique de l'Eau vive des Halles. Nous sommes au début des années 50 et, parmi les adolescents qui sont là devant lui, il y en a un que nous connaissons tous, puisqu'il est devenu président de notre Compagnie : le jeune Roland Pourtier !

La licence de géographie passée, il se précipite en Turquie pour consacrer sa maîtrise à l'étude des nomades de Yörük Yayla. Puis un voyage en Afghanistan le décide à passer l'agrégation, qu'il réussit en 1960. Il effectue une nouvelle ascension, universitaire celle-là. D'abord professeur au lycée Buffon de 1960 à 1963, il est envoyé en poste au Brésil pour les Affaires étrangères, puis devient directeur de l'Institut d'études andines à Lima de 1963 à 1965, avant d'être nommé, à partir de 1969, professeur de géographie à l'université de Paris VIII, dont il deviendra vice-président. Il sera aussi membre du Conseil national des universités de 1972 à 1980. De cette ascension, s'il ne fallait retenir qu'une chose : c'est qu'il a été apprécié par des générations d'étudiants, parmi lesquels il a suscité beaucoup de vocations. N'est-ce pas cela au fond l'essentiel ?

Qu'est-ce que la géographie ? La question traverse tout son enseignement et sa réponse est révélatrice de son état d'esprit : une discipline de jonction entre l'étude de la nature et celle des sociétés humaines. Un goût pour la transdisciplinarité que n'aurait pas démenti Michel Serres, qui est la marque de nos académies, et peut-être la source du véritable savoir.

C'est aussi cet esprit qui a nourri son travail de recherche, dont il avait la passion. J'ai relevé cette phrase qui en dit long et que j'aimerais entendre plus souvent aujourd'hui dans la bouche de nos chercheurs : « Ce mot vacances n'a de sens [pour moi] qu'en s'orientant autour de la recherche. »

Il devient ainsi chercheur au CNRS à partir de 1965. Puis directeur du CREDAL – Centre de recherche et de documentation sur l'Amérique latine – de 1979 à 1995, en même temps que responsable de la formation doctorale de l'Institut des hautes études d'Amérique latine de Paris III. De 1974 à 1982, il est aussi vice-président de la Commission de géographie du CNRS.

Il a parallèlement publié plus d'une cinquantaine d'articles dans diverses revues géographiques et historiques, ainsi qu'une dizaine de livres. Parmi ceux-ci, on retiendra surtout, outre son autobiographie *Jusqu'au bout de la terre* (Arthaud, 2005), *Les 1001 routes de la soie* (L'Harmattan, 2008) et *Pérou, danger immédiat* (Éditions Peuples du monde, 1990), déjà cités, une remarquée *Géopolitique de l'Asie* aux PUF (1993). Sans oublier sa thèse, *Les Régions côtières du Pérou septentrional* (Institut français d'études andines, 1968), somme de 600 pages qui vous apprendra tout sur les fondements historiques et humains de l'occupation du sol et les différents types d'oasis. À côté de cela, plusieurs atlas, dont un historique, *Le Monde au cours du temps*, et même un essai sur *Les Sept erreurs stratégiques fatales de Hitler* (Economica, 2007) !

Un point commun entre ces différents ouvrages : la plupart ont été écrits dans une cabane. Celle qu'il s'était aménagée au bord de la rivière de sa maison de campagne de Montigny-sur-Loing près de Fontainebleau. Cette cabane qu'il se plaisait à appeler son « bureau » et dont il n'hésitait pas à s'évader en empruntant le canoë qu'il avait toujours à disposition. L'aventure toujours…

Le réalisateur de films et le conférencier

Une autre passion, et qui participe encore de cet esprit d'aventure, est celle pour la réalisation de films documentaires, dont il fut un pionnier. C'est le troisième trait principal.

Il a ainsi réalisé de nombreux films géographiques et historiques aux quatre coins du monde : au Pérou, bien sûr, mais aussi au Brésil, au Chili, en Équateur, au Venezuela, en Turquie, en Afghanistan, au Pakistan, au Tibet, en Chine, en Mongolie, au Việt Nam ou aux Philippines. Plusieurs d'entre eux ont été primés ou sélectionnés pour divers festivals. Dès 1957, à 29 ans seulement, son importante mission de géographie humaine avec deux compagnons en Afghanistan, objet d'un de ses premiers films, lui vaut le prestigieux prix Liotard, remis par le président de la République. Il faut dire que cette distinction, qui récompense une expédition valorisant l'esprit d'exploration et d'étude, et plus spécifiquement, je cite, « le voyage où s'allient le risque et la recherche scientifique », lui sied particulièrement bien. Faut-il rappeler que ce prix a été attribué aussi, par exemple, à Patrick Baudry et Jean-Loup Chrétien en 1988, premiers Français dans l'espace, ou à Jean-Louis Étienne en 1990 pour sa première traversée à ski d'est en ouest du continent antarctique ? Quelle belle compagnie !

Il est un des premiers à utiliser ses films pour illustrer ses cours. Au point qu'il installe chez lui une véritable salle de montage ! Il deviendra logiquement président du Comité du film géographique à partir de 1985. Et portera une attention particulière aux questions de l'environnement.

Souvent ses documentaires seront l'occasion de conférences. Il sera d'ailleurs sollicité dans les vingt dernières années de sa vie comme conférencier pour des croisières de plaisance, où il partira pendant de longues semaines avec sa femme. Reçu comme un prince, il se délecte à cet exercice, où il captive son auditoire au récit de ses aventures et déploie un charme souriant et bienveillant, parlant couramment espagnol et anglais. Rosa considère que c'est en espagnol que ce charme opère le plus – au point qu'elle préférait, dit-elle, « se disputer avec lui en français et rire en espagnol ». Mais est-elle tout à fait objective ?

Francophone et homme libre

Sans doute cet attrait venait-il de sa personne même – ouvert aux autres, tolérant et profondément épris de liberté. C'est ce dernier aspect que j'évoquerai.

Cela n'est pas sans lien avec les valeurs de la Francophonie, auxquelles il souscrivait et sur lesquelles je dois m'arrêter un instant. L'amoureux des steppes d'Asie centrale et de l'Amérique latine a été un défenseur constant de notre

langue. Tenant à publier ses écrits en français et à présenter généralement ses conférences de la même façon. En me rendant chez lui, j'ai mesuré combien il était attaché à une certaine idée – grande – de la France et au rayonnement de la langue française.

Ce n'est pas pour rien si dans les années 90, il s'est rendu chaque année en Roumanie pour dispenser des enseignements en français à des diplomates d'Europe centrale et orientale dans le cadre d'un programme organisé par le ministère des Affaires étrangères. Ni qu'il entretenait des liens privilégiés avec l'Alliance française, en particulier celle de Lima. Et ce n'est pas sans émotion que j'ai découvert qu'il avait même créé l'Alliance française de Chiclayo dans le nord du Pérou. Une ville de plus de 700 000 habitants tout de même !

Enfin, lorsque j'ai abordé devant sa femme l'idée que l'intitulé de notre Académie puisse un jour évoluer afin de mieux refléter le large spectre de ses travaux – plusieurs d'entre vous l'ont suggéré –, que je me suis risqué à dire que peut-être elle pourrait y accoler, dans le droit fil de la conception de Senghor que j'évoquais tout à l'heure, le terme de Francophonie, elle m'a avoué qu'il aurait sans doute applaudi des deux mains, attaché qu'il était à tourner l'Institution vers l'avenir.

La passion de l'exploration et de l'aventure qui a dominé sa vie ne va pas sans une affirmation farouche de la liberté d'action, de pensée et d'expression, ni sans une véritable indépendance d'esprit et de jugement. On les retrouve dans le choix risqué, jeune homme, de privilégier les voyages par rapport aux études supérieures, puis, tout au long de sa carrière, de structures universitaires qui lui laissent toute marge de manœuvre et ne l'entravent pas dans une hiérarchie ou une discipline trop étroites. S'intéressant au sort de l'Homme au sens large, c'est-à-dire aux sociétés humaines, il n'était guère lié à des coteries. Sans doute n'aurait-il pas rejeté la belle formule de Périclès : « Il n'est pas de bonheur sans liberté, ni de liberté sans courage. »

Car du courage, il en a eu, et très jeune. Dès 15 ans, de novembre 1943 à août 1944, il est entré dans les mouvements de Résistance à Cholet et Beaupréau. Alors que plusieurs membres de sa famille mourront pendant la guerre, il échappera de justesse à une arrestation au lycée Henri IV.

C'est donc un homme libre, au terme d'une vie extrêmement riche, qui sera élu en 2009, à 81 ans, à l'Académie des sciences d'outre-mer, succédant à ce siège de membre libre à Louis Ferréol, marquis de Ferry, directeur des Archives et des Bibliothèques d'Indochine et ancien secrétaire général de l'Institut des hautes études d'outre-mer – qui a succédé à l'École nationale de la France d'outre-mer. Avant lui, dans notre généalogie, il y avait eu notamment Charles Pellat, élu en 1973, autre personnalité au caractère bien trempé, célèbre arabisant membre de l'Institut, qui a créé le département d'islamologie de la Sorbonne, où il enseignait.

Malheureusement Claude Collin Delavaud n'eut guère le temps de s'investir pour notre Compagnie. Outre qu'il voyageait encore beaucoup, peu d'années après l'avoir rejointe, il a été frappé – comme le fut d'ailleurs mon père et à peu près à la même période – par la maladie d'Alzheimer. Ce puits de savoirs et de découvertes peu à peu se tarit. Et, dans les derniers temps de sa vie, il ne reconnaissait plus ses proches. Puissions-nous être à l'abri de cela ! C'est cette maladie qui l'emporta en juillet 2022, à 94 ans. Mais dans ce désert de mémoire, lui qui avait affronté les plus rudes, il lui restait l'essentiel : le sens de l'orientation, de ce qui est bon pour l'homme. Jusqu'au dernier jour sans doute, il est resté à l'image de la formule de Jules Romains : « Être un homme, c'est bien. Mais il y a mieux encore : être humain. »

En regardant cette sphère, on retrouve tous les traits qui ont marqué la vie de Claude Collin Delavaud : la passion de l'exploration et des voyages – dans laquelle je me reconnais –, le goût de la transmission et de la recherche – que je partage –, l'attrait pour un savoir concret et imagé – qu'on ne peut qu'appuyer – et ce caractère d'être libre et indépendant – qui est aussi le mien –, caractère à qui ce siège de membre libre allait si bien.

Aussi, cher Claude Collin Delavaud, c'est avec un mélange de fierté, de bonheur et d'humilité, que je prends votre suite. Et que j'espère, chères Consœurs et chers Confrères, à mon tour apporter une pierre à notre vénérable Académie.

Qu'il me soit permis, pour terminer, de citer quelques vers d'un autre Francophone, d'adoption lui, François Cheng ; des vers que notre regretté confrère n'aurait certainement pas démentis et qui me semblent bien correspondre à l'esprit de notre Compagnie, du moins à l'idée que je m'en fais :

« Qui accueille s'enrichit
Qui exclut s'appauvrit
Qui élève s'élève
Qui abaisse s'abaisse.
Qui oublie se délie
Qui se souvient advient
Qui vit de mort périt
Qui vit de vie sur-vit. » ✖

Discours d'installation de Christian de Boissieu par Olivier Stirn Membre libre

Monsieur le Président,
Mon cher Christian,

Je suis très heureux de prononcer le discours de ton installation parmi nous.

Heureux à plusieurs titres.

Tout d'abord parce que nous apprécions tous tes solides contributions à la théorie économique, tes analyses des politiques publiques et, plus globalement, ton travail universitaire depuis un demi-siècle.

Heureux aussi à titre personnel.

En effet, Évelyne, mon épouse, te connaît depuis longtemps. Elle t'avait invité, il y a plus de vingt ans, à l'un des déjeuners-débats mensuels qu'elle organise pour son Cercle de femmes actives, Madame MBC.

Mais aussi parce qu'un couple essentiel dans nos vies, Antoine et Simone Veil, nos témoins de mariage, ont été de proches amis de tes parents.

Il est une évidence que nous savons tous : un homme se comprend grandement par sa famille et les valeurs qui lui ont été transmises.

Cher Christian, tu es le fils de Michel de Boissieu, haut fonctionnaire et banquier, et de Françoise, née Cahen, qu'une belle amitié liait à Simone Veil.

Ton père a eu le panache de l'épouser le jour même de la promulgation par le régime de Vichy du statut des juifs, le 18 octobre 1940. Tous deux ont été de magnifiques résistants.

Ta maman a, tout au long de sa vie, combattu toutes les formes de racisme et d'antisémitisme, tout comme Simone Veil qui n'a cessé de s'élever contre cette abomination qui, malheureusement, se répand de nouveau en France et partout dans le monde.

Après Sciences Po à Paris, tu as soutenu ta thèse de doctorat d'État en 1973, sur « Les vitesses de circulation de la monnaie ». En effet, les questions monétaires sont ta spécialité.

En 1975, tu seras reçu à l'agrégation en économie des facultés de Droit et de Sciences économiques.

Ainsi armé, tu as, pendant quarante ans, enseigné l'économie à l'université de Paris I-Panthéon Sorbonne et dirigé un temps le troisième cycle de « Monnaies, finances et banques ».

Tu as été membre de plusieurs jurys de concours, professeur à Sciences Po Paris, au collège de Bruges et à la Catho de Lille.

Tu m'as écrit que tu n'étais pas un économiste de tour d'ivoire, se complaisant dans des modèles mathématiques sophistiqués, mais que, très vite, tu avais souhaité analyser les passerelles à développer afin d'améliorer les liens entre la théorie économique et la pratique. Ceci t'a conduit à diriger, pendant près de trente ans, le Centre d'observation économique de la chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Tu as également présidé, de 2003 à 2012, le Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre, ce qui t'a fait comprendre les difficultés de la prise de décision politique dans les domaines économiques et financiers.

Un ministre écoute différents avis, mais à lui seul revient la responsabilité du choix ultime.

Dans les années 80, tu as appartenu aux comités et conseils en charge de la réglementation bancaire et financière en France. Tu as également été membre de l'Autorité des marchés financiers.

Ton goût pour l'international t'a conduit à assumer plusieurs missions de consultant dans les années 80 et 90. Tu as également dirigé, de 1992 à 1998, des missions en Russie, dans le cadre du programme TACIS, qui est financé par la Commission européenne.

Depuis 2022, tu conseilles le président Macky Sall, sur les questions bancaires et financières qui concernent l'Union africaine. Tu m'as écrit à ce propos, je te cite : « qu'heureusement pour toi, tu ne le conseillais pas sur la date de la prochaine élection ».

Permets-moi de m'arrêter sur ce point : le seul conseil, la seule évidence démocratique et républicaine, ne sont-ils pas de respecter la Constitution ?

Pourquoi, lorsqu'il s'agit du continent africain, oublions-nous les principes fondamentaux du droit constitutionnel ? Nous viendrait-il à l'idée de permettre, ne serait-ce qu'une seconde, au président français de se poser la question de la date de l'élection présidentielle, de faire voter par une Assemblée nationale docile un report de la date de l'élection et d'enfermer les opposants les plus populaires ? Non jamais !

Le peuple sénégalais et le Conseil constitutionnel ont mis un terme à ces tentatives, qui ont grandement inquiété la communauté internationale. L'élection est fixée au 24 mars ! La démocratie sénégalaise reste vivante et forte. Nous ne pouvons que nous en féliciter !

Je pense sincèrement qu'il est urgent d'encourager nos interlocuteurs africains au respect des lois fondamentales, à la lutte implacable contre la

corruption. À la mise en place de pratiques de gouvernance adaptées. Les peuples africains, aspirent, comme nous tous, à la démocratie, à la liberté d'action et d'expression.

Sans démocratie réelle et lutte contre la corruption systémique dans de trop nombreux pays du continent, l'Afrique restera entravée dans son développement, alors que ses ressources naturelles et humaines auraient déjà dû lui assurer une industrialisation massive.

La France, qui est le pays de la Révolution française, patrie des droits de l'Homme, doit plus que tout autre pays délivrer ce message sans relâche. Particulièrement au moment où la pression de pays tels que la Chine, la Russie, la Turquie, se fait de plus en plus forte.

Je suis certain que ce message, qui est encore aujourd'hui attaché à l'identité de notre pays, lui permettra de retrouver une partie de la confiance de nos amis africains, hélas ! perdue.

Cher Christian, tu as publié de nombreux ouvrages et articles, sur les questions qui te passionnent : monnaie, finance et banque, mais également sur les politiques budgétaires et fiscales, l'intégration européenne, la transition de la Russie vers l'économie de marché, les pays et les marchés émergents, la transition énergétique et écologique. Je citerai : *La Structure des taux d'intérêt*, paru en 1976 ; *Les Mutations de l'économie française*, paru en 1997 ; *Les Mutations de l'économie mondiale*, paru en 2000 ; *Le Patriotisme économique a-t-il un sens aujourd'hui ?* publié en 2020 et *La Nouvelle Guerre des monnaies*, ouvrage que tu nous présenteras, je crois, fin 2024.

Tu es membre de l'Académie des technologies et membre associé de l'Académie royale de Belgique. En juin 2023, nous t'avons élu membre titulaire de notre Compagnie à la 3e section.

Tu vas avoir 78 ans dans quelques jours ; « angoisses du vieillissement et de la mort » m'as-tu écrit. Certes, mais sagesse et liberté également.

Père, grand-père, ta vie plus paisible va te donner plus de temps pour ceux que tu aimes.

Alors, cher Christian, c'est avec joie que nous t'accueillons dans notre Académie et serons toujours heureux de t'écouter réagir sur divers sujets économiques et financiers, qui intéressent tes désormais collègues et amis.

L'amiral Philippe de Gaulle, qui était un ami personnel, vient de nous quitter. Du gaullisme, il donnait cette définition : « Le sens moral de la nation, la constante des valeurs françaises de tous les temps ».

Ayons à cœur ici d'être inspirés par ce souffle.

Cher Christian, bienvenue dans notre Académie ! ✖

Éloge de Baptiste Leseigneur par Christian de Boissieu Membre titulaire de la 3e section

Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire perpétuel,
Chères Consœurs, chers Confrères,

Aujourd'hui, je suis doublement honoré. Honoré de rejoindre officiellement votre brillante compagnie, après l'élection de juin 2023.

Honoré de vous rejoindre en rendant hommage à mon prédécesseur, monsieur Baptiste Leseigneur, membre de la 3e section de l'Académie. Je tiens à saluer la présence, parmi nous, de trois de ses cinq enfants.

La vie et l'œuvre de Baptiste Leseigneur s'articulent autour de trois axes étroitement liés : l'Outre-mer, le droit, le sens des autres.

L'Outre-mer dans le sang

L'Outre-mer fait d'emblée partie de l'ADN de Baptiste Leseigneur. Il est né en 1933 à Karikal, à l'époque l'un des comptoirs français de l'Inde, de parents indiens ayant opté pour la France.

Dans la chanson de Guy Béart, *Chandernagor*, l'héroïne a le « Karikal difficile ». Baptiste a eu, lui, le Karikal heureux !

Il fait ses études secondaires au lycée de Pondichéry. Puis il revient en Métropole, à Aix-en-Provence, pour sa licence en droit. Ayant passé les épreuves pour accéder au corps des magistraux coloniaux, il repart aussitôt vers l'Outre-mer, qui le retient jusqu'aux indépendances.

Avant de revenir dans l'Hexagone, il exerce ses fonctions de juge à Madagascar, aux Comores, à Mayotte, et j'en passe. Depuis le début jusqu'à la fin de sa vie en 2022, l'Inde aura été sa grande passion. Dans la belle conférence qu'il prononce devant vous à l'ASOM, en octobre 2004, sur « Le juge colonial », il accorde une place centrale aux usages coutumiers de l'Inde et à la jurisprudence de la Cour de Pondichéry.

Il connaissait bien, en dehors des grandes îles de l'océan Indien, le reste de l'Afrique et les Antilles.

Le tropisme de Baptiste Leseigneur pour l'Outre-mer a parfaitement résisté à la décolonisation. Certains des territoires devenus indépendants ont salué son dévouement et sa fidélité en lui accordant des distinctions venues s'ajouter aux plus hautes décorations françaises. Il était donc naturel que cette Académie l'accueille d'abord comme membre correspondant avant de l'élire comme membre titulaire.

Le droit et le sens de la justice

Baptiste Leseigneur aura parcouru l'essentiel de la hiérarchie judiciaire.

D'abord juge colonial, il met au service de la justice ses talents d'écoute, d'ouverture et d'empathie. Ces différents postes, au début de sa carrière, de juge de proximité, lui allaient comme un gant. Ils lui ont donné l'occasion d'articuler et de combiner le droit uniforme venu de la Métropole et « d'en haut », avec les us et coutumes de terres lointaines, symboles d'une démarche venue de la base. Pour lui, l'exigence d'un droit « flexible », pour reprendre les mots devenus classiques du doyen Carbonnier, c'est-à-dire d'un droit adaptable aux conditions particulières des lieux et des temps, est indispensable.

De retour en Métropole, il enchaîne les postes à responsabilité croissante, au tribunal d'instance de Caen, puis aux cours d'appel d'Amiens et de Caen, pour terminer sa carrière comme président de Chambre à la cour d'appel de Versailles.

Caen, ville où il s'est fixé très vite de retour en Métropole et où il repose pour l'éternité auprès de son épouse. J'aime le titre, plus que le contenu, du livre de Didier Eribon, *Retour à Reims*. Pour Baptiste Leseigneur, c'est « Retour à Caen », ville à partir de laquelle il a rayonné pour l'exercice de ses multiples actions caritatives.

Le sens des autres et du social

Baptiste Leseigneur n'était pas un homme d'écriture ou d'études. Il avait d'autres talents. J'aurai été passionné de lire ses Mémoires, des Mémoires qu'il n'a pas écrites, sans doute par excès de modestie.

Pas un homme d'écriture donc, mais un homme de bienveillance et de bénévolence envers les autres. Généreux dans ses affections familiales, il l'a été toute sa vie vis-à-vis de ses contemporains, Outre-mer comme en Métropole.

Dans sa conférence sur « le magistrat colonial », il affirme son ambition de citoyen du monde : « […] notre civilisation progresse sous le signe de la main largement tendue, de la fraternité des races, de la bonté persuasive s'alliant à une sereine justice ». Cette phrase le résume mieux que de longs discours !

L'un de ses enfants m'a confirmé que c'est tout jeune, à l'occasion de la rencontre d'un enfant abandonné dans les rues de Pondichéry, qu'il a pris conscience de la misère du monde ; cette rencontre a créé l'empathie et la solidarité à l'égard des autres dont il ne se départira jamais.

Je suis ébloui par le nombre d'associations caritatives et humanitaires au sens le plus large, laïques ou catholiques, dans lesquelles il s'est impliqué très tôt et jusqu'à la fin de sa vie, comme membre et souvent comme président. Des actions caritatives au service de toutes les cibles possibles : les femmes en

difficulté, les enfants et les adolescents à soutenir, les personnes âgées parfois abandonnées.

Il faut en particulier citer sa présidence de l'association Enfants de l'Univers. Il s'agit comme son nom l'indique d'une démarche universaliste, même si elle est centrée sur l'Inde, avec un système de parrainage d'enfants au départ privés de tout.

Le héros de la chanson de Guy Béart, un peu dépité, concluait : « Pas question, dans ces conditions, de revoir un jour les comptoirs de l'Inde ». Pour Baptiste Leseigneur, c'est l'inverse : « Pas question, dans ces conditions, de ne pas revoir les comptoirs de l'Inde ». Et c'est ainsi, par l'humanitaire, par les Enfants de l'Univers en Inde, qu'il a bouclé la boucle de sa vie…

Grâce à vous, Monsieur le Président, Monsieur le Secrétaire perpétuel, chères Consœurs, chers Confrères, l'économiste que j'essaie d'être succède à un éminent praticien du droit et de la justice. J'y vois là un clin d'œil, une manière de rapprocher à travers le temps deux disciplines, le droit et l'économie, qui, dans nos facultés, ont divorcé il y a plus de cinquante ans et qui, aujourd'hui, ont besoin de se rapprocher de nouveau pour essayer de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons et pour essayer, si possible, de l'améliorer. ✦

Exposition et colloque international « Le scoutisme malgache : 1924-2024 » Compte rendu par Nathalie Cassou-Geay

Du 18 au 27 mars 2024, l'Académie des sciences d'outre-mer a eu le plaisir d'accueillir l'exposition et le colloque international célébrant le 100e anniversaire du scoutisme à Madagascar.

Composée de nombreuses photos, correspondances, coupures de journaux et fonds d'archives divers – Service protestant des missions, Archives nationales d'outre-mer d'Aix-en-Provence, Archives nationales de Madagascar, fonds personnels… –, l'exposition fut traitée à travers cinq thématiques : éducation, environnement, développement, paix et activités à impact social. Sous la coordination de Bearisoa Rakotoniaina, membre du Comité du centenaire du *Tily Eto Madagasikara*, de Tsiory Razafindrabe, alors directrice de cabinet du secrétaire perpétuel de l'Académie, et sous la direction scientifique de Dominique Barjot, secrétaire perpétuel de l'Académie, l'exposition « 100 ans de scoutisme à Madagascar » a attiré de nombreuses personnalités et la diaspora malgache, accueillies dans la joie et la bonne humeur par les jeunes scouts malgaches.

En parallèle, un colloque international s'est déroulé sur trois journées, associant les figures marquantes du mouvement *Tily Eto Madagasikara*, de la

diaspora, des scientifiques et des autorités françaises et malgaches. Ce colloque a eu pour objectif de retracer l'histoire du scoutisme malgache, de ses débuts à nos jours, et d'analyser son rôle dans la société malgache, notamment en matière d'éducation et d'engagement. Il a également été l'occasion de réfléchir aux défis et aux perspectives du scoutisme malgache au XXIe siècle.

Après le discours d'introduction du secrétaire perpétuel Dominique Barjot, qui a rappelé les liens étroits existant entre Madagascar et l'Académie, notamment à travers les membres de l'Académie malgache, Son Excellence M. O. Rija Rajohnson, ambassadeur de Madagascar en France, a pris la parole : « Nous inaugurons une exposition d'exception, une rétrospective captivante, qui dévoile les cent années d'existence de ce mouvement emblématique. L'histoire du scoutisme à Madagascar est une saga d'engagement, d'apprentissage et de solidarité. Pendant un siècle le mouvement a façonné les destinées de nombreuses générations, leur inculquant des valeurs de respect, de responsabilité et de collaboration. » En visioconférence Toky Rahaingo, commissaire général de *Tily Eto Madagasikara*, a présenté un bref historique du scoutisme dans le monde et à Madagascar en particulier : « Le 20 décembre 1924 est la date de publication de l'arrêté autorisant la formation, à Tananarive, d'une association dite "Mouvement des éclaireurs unionistes de France." […] Le mot "éclaireur" – *scout* en anglais, *tily* ou *antily* en malgache – désigne un soldat qui éclaire la marche d'une troupe, et jusqu'à la fin du XIXe siècle, c'est le nom donné à des volontaires participant à des opérations militaires. Selon l'article 1 de la constitution de l'Organisation mondiale du mouvement scout, le scoutisme est un mouvement éducatif pour les jeunes, fondé sur le volontariat. C'est un mouvement à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction de genre, d'origine, de race ou de croyance, conformément aux principes établis par le fondateur, le lieutenant-général Robert Stephenson Smyth Baden-Powell. » Enfin le président du comité directeur du *Mpanazava sy Tily Eto Madagasikara*, Haja Rakotonarivo, a porté un hommage vibrant à l'un des quatre membres de la première patrouille scoute, Albert Rakoto Ratsimamanga. Issu d'un milieu défavorisé, il se hissera, à force de conviction et de volonté, au plus haut niveau scientifique et médical ; cet homme hors du commun a fait siennes les valeurs du scoutisme : « l'honneur, le franc-jeu, l'honnêteté, la fidélité, les devoirs, la discipline, le courage, la ténacité, la bonne humeur, sans oublier le devoir envers Dieu. »

Sous la modération de Nalisoa Ravalitera, vice-président de l'Académie malgache, une première session a été dédiée à la place du scoutisme dans l'éducation, l'identité culturelle et le leadership, avec les interventions de la révérente Juliette Razafiarisoa, pasteure et docteure en théologie, et de Miora Andrianarison, commissaire générale de *Mpanazava Eto Madagasikara*, qui a évoqué plus particulièrement le mouvement scout féminin : « Le scoutisme féminin est un mouvement international qui vise à aider les jeunes filles et

les jeunes femmes à développer pleinement leur potentiel de citoyenneté. […] Toutes les filles et les jeunes femmes sont valorisées et agissent pour changer le monde. » Le scoutisme féminin cherche dans un premier temps l'accès au leadership et à l'autonomisation des femmes ; le guidisme vise également à une éducation non formelle et à des compétences de vie, permettant aux jeunes femmes de se développer sur les plans physique, intellectuel, spirituel et émotionnel, moral, social et environnemental. Puis Toky Rahaingo est revenu sur la chronologie précise du scoutisme à Madagascar, débuté en 1924, et a mentionné les ambitions du mouvement : former des pionniers, des leaders, mais aussi des hommes et des femmes d'éthique et de pragmatisme : « Un sourire, c'est déjà une bonne action à faire tous les jours. » Cette première journée du deuxième jubilé du scoutisme à Madagascar s'est achevée avec la projection d'un documentaire d'archives exceptionnel, issu du fonds audiovisuel des éclaireuses et éclaireurs unionistes de France. Ce film, réalisé en 1951, montre un rassemblement important d'éclaireurs protestants à Madagascar en août 1951.

La deuxième journée de colloque a débuté avec une table ronde consacrée au scoutisme dans le contexte colonial. Les communications se sont principalement centrées sur les archives officielles et non officielles. L'historien Nasolo Rakotonanahary, des Archives nationales de Madagascar, a tracé l'historique et l'importance des périodiques malgaches. Pour l'histoire du scoutisme en particulier, il a cité trois quotidiens principaux dans lesquels l'on a pu recenser un nombre important d'articles et d'illustrations. L'intervenant a fait appel à la sagacité des chercheurs pour compléter cette période historique : des documents existent, aussi bien en France qu'à Madagascar, à la disposition des scouts en activité et des chercheurs. L'historien Bearisoa Rakotoniaina a, quant à lui, fait le point sur l'historiographie du mouvement scout à Madagascar : « L'histoire du scoutisme malgache contribue très largement, non seulement à l'histoire de l'éducation, mais également aux relations entre les Français et les indigènes malgaches dans la période coloniale ; ce qui signifie que plusieurs axes de recherche sont possibles. » Le conférencier a lui aussi insisté sur l'existence de sources exploitables, en France et à Madagascar, qui n'ont pas été suffisamment étudiées. À l'exception de rares livres et thèses, « l'historiographie malgache sur le scoutisme demeure en état d'inertie. Elle nécessite un renouvellement. » « L'histoire de cette puissante organisation n'intéresse que peu de chercheurs. Elle attire moins les étudiants que d'autres secteurs de l'histoire. Néanmoins, le scoutisme contribue très largement à l'histoire de l'éducation à Madagascar. Par conséquent, l'histoire du scoutisme malgache reste à construire. L'émergence d'un champ historique nouveau est nécessaire. » Pour conclure cette première session de la journée, Alain Pierre Bernard, membre du Comité du centenaire et consultant international, a fait le portrait de la première troupe scoute malgache, la

Trive I, fondée par le pasteur Jean Beigbeder – dont le totem était Z'Œil de Chouette – en 1924. Avec son épouse, Jean Beigbeder sera particulièrement actif dans la communauté malgache : « Beigbeder entretient à titre personnel des relations avec un certain nombre de Malgaches […], son adjoint au foyer lui donne des cours de malgache. […] Il n'en reste pas moins qu'en contexte colonial, ce genre de sociabilité relève de l'exception. » L'intervention de Alain Pierre Bernard a également montré l'intrication des différents courants chrétiens – catholique, protestant et orthodoxe – dans la fondation du scoutisme malgache, et leur cohabitation. Après un échange fructueux, l'assemblée a visionné un documentaire sur les 100 ans de la Trive I.

Après une courte pause, les débats ont repris avec Bearisoa Rakotoniaina et Jean Aimé Randriamiantrarivo, sociologue, autour de la place de l'éducation, formelle et non formelle. L'état des lieux de l'éducation à Madagascar est assez sombre : la gratuité et la scolarisation obligatoire n'ont pas tenu leurs promesses – plus de la moitié de la population des moins de 15 ans ne sait, actuellement, ni lire, ni écrire, et plus de 500 000 jeunes sans diplômes, sans qualifications, arrivent sur le marché du travail chaque année ; les conditions de vie des Malgaches sont difficiles ; le recrutement de professeurs qualifiés est compliqué ; les réseaux sociaux et l'impact du numérique sont de plus en plus prégnants. Dans cette situation, « nous proposons l'éducation non formelle comme alternative. Selon l'Unesco et la Commission européenne, l'éducation non formelle est un processus d'éducation organisée qui a lieu parallèlement au système traditionnel d'éducation et de formation. » Bearisoa Rakotoniaina s'est attaché à définir plus explicitement cette forme d'éducation : « L'éducation formelle offre les bases qui couvrent la vie future de l'apprenant ; elle donne les connaissances générales. En revanche, l'éducation non formelle fournit les apprentissages qui répondent aux besoins directs, immédiats, des individus et des communautés : elle est spécifique. » À ce titre, « l'éducation dans le scoutisme fait partie de l'éducation non formelle ; elle est structurée, moins coûteuse et rapide. La méthode scoute est basée sur l'éducation par l'action, et les activités doivent avoir des impacts sociaux. » Une comparaison financière rapide permet à l'intervenant de conclure que : « 1 : le scoutisme à Madagascar investit énormément dans l'éducation ; 2 : l'éducation non formelle demeure incontournable à Madagascar face à la situation de pauvreté dans laquelle vit le pays ; 3 : il est temps d'accorder aux scouts malgaches le statut d'association d'utilité publique. » Un riche débat a suivi, mêlant les membres de l'auditoire en présentiel et à distance, et la langue française et malgache. Les orateurs sont revenus sur la nécessaire implication financière de l'État dans le bon fonctionnement du mouvement – notamment par l'attribution du statut d'association d'utilité publique – ; des relations confraternelles qui existent entre les scouts et qui s'expriment par des termes malgaches affectueux ; de l'importance de l'accueil de l'autre de la Trive I et de la reconnaissance

religieuse ; des apports manifestes des troupes scouts, notamment lors de l'inondation de 1959.

La communication de Rabenalisoa Ravalitera, vice-président de l'Académie malgache, intitulée « La méthode scoute pour la sauvegarde de l'identité culturelle malgache face à la mondialisation », s'est voulue une synthèse des notions déjà présentées lors des tables rondes précédentes, sans toutefois apporter de réponse définitive à cette problématique. L'échange qui a suivi cette intervention a été un moment fort de ce colloque : l'auditoire, passionné, a posé de nombreuses questions et rebondi sur les grands axes posés par R. Ravalitera. Entre français et malgache, questions, opinions et souvenirs personnels, chants et plaisanteries malgaches, la participation de tous fut notable – notamment celle du secrétaire perpétuel Dominique Barjot. La discussion a principalement porté sur les valeurs spécifiquement malgaches, l'apport du scoutisme à l'éducation en complément de l'enseignement, que veut dire « être malgache », comment cultiver ces particularismes face à la mondialisation culturelle/acculturation globale. Selon Dominique Barjot : « Ce n'est pas la mondialisation en soi qui est un problème, mais la manière dont on peut faire sien ce qui est exporté de l'extérieur […]. Le débat sur la mondialisation est complexe, mais il ne doit pas faire perdre de vue qu'il n'y a pas une voie unique, une civilisation qui est destinée à s'imposer aux autres. […] Il n'y a pas de fatalité, il n'y a pas de marche unique. »

Louis Dominici, président de l'Académie des sciences d'outre-mer, a ouvert les échanges de la troisième et dernière journée du colloque, consacrée au « Scoutisme malgache face au défi du troisième millénaire ». Le pasteur Tiana Alisoa Ranaivoniarivo a tout d'abord présenté une allocution sur « L'éducation scoute pour le développement holistique », dans laquelle il est revenu sur les buts et les principes de cette éducation non formelle, mais surtout les méthodes mises en œuvre : « une promesse et une loi ; une éducation par l'action ; la vie en petits groupes (la patrouille) ; des programmes progressifs et attrayants d'activités fondées sur les centres d'intérêt des participants et comportant des jeux, des techniques utiles et la prise en charge de services à la communauté. Ces activités se déroulent principalement en plein air, en contact avec la nature. » Ces méthodes donnent une place primordiale à l'éducation chrétienne et à une éducation intégrée qui met en avant les valeurs malgaches. Puis la parole fut donnée, en distanciel, à Serge Rajao Harilala, formateur, qui a fait la présentation du centre scout d'excellence pour la nature, l'environnement et la durabilité (Scout Center of Excellence for Nature, Environment ans Sustainability : SCENES). Ce centre a pour ambition de contribuer activement aux objectifs de développement durable liés à l'environnement, étant acquis que Madagascar recèle une biodiversité terrestre, aquatique, côtière et marine exceptionnelle. Concrètement, le SCENES prévoit : « d'inclure des activités environnementales durant

les sessions de formation ; d'élaborer des conventions de partenariat avec l'administration ; d'encourager l'intégration de la sauvegarde de l'environnement dans les syllabus et les thèmes de mémoire », dont les avantages attendus sont nombreux, tant sur le plan social – amélioration de la santé et du bien-être, éducation à la paix… – qu'économique – création d'emploi, expériences directes avec la nature et l'environnement… – et environnemental – conservation de la biodiversité. Serge Rajao Harilala a conclu son intervention en lançant un appel solennel aux scouts malgaches et du monde entier, aux citoyens et aux autorités malgaches ainsi qu'aux partenaires et acteurs de la préservation de l'environnement : « Œuvrons ensemble pour la mise en place d'un centre d'excellence pour commencer. Nos efforts conjugués aboutiront à la création d'un premier SCENES en Afrique. » Franck Ramanarivo, formateur et représentant du scoutisme mondial, a mis en exergue les caractères précieux et remarquables du mouvement scout malgache : « Malgré son isolement géographique, Madagascar a consolidé son rôle en tant que membre actif de l'Organisation mondiale du mouvement scout, contribuant activement aux initiatives et aux débats visant à façonner la politique mondiale du mouvement », et de présenter quelques initiatives emblématiques qui illustrent parfaitement le principe « penser globalement, agir localement » : Madagascar est devenu le premier réseau scout à lancer une émission de télévision hebdomadaire pour toucher un large public de jeunes sans recourir à Internet ; Madagascar est pionnier dans l'utilisation de la photographie et les médias sociaux en Afrique subsaharienne, modèle d'engagement pour l'innovation et la communication moderne ; mise en œuvre d'un programme visant à encourager l'esprit entrepreneurial des jeunes et leur autonomisation ; en 2019, les scouts du Royaume-Uni et d'Écosse ont choisi Madagascar comme lieu d'échanges international ; campagne d'éducation civique pour renforcer la compréhension et la confiance des citoyens dans les processus électoraux ; participations des scouts, depuis 1959, lors de catastrophes naturelles dans l'aide aux populations sinistrées… « Le mouvement scout de Madagascar joue à présent un rôle essentiel au sein des nations mondiales. Par ses initiatives novatrices et un engagement sans faille, les *tily* ont positionné le scoutisme malgache comme un exemple à suivre. » Jean Ravalitera, pasteur et docteur en théologie, a ensuite fait un point historique sur l'apparition de deux mouvements *tily*, le premier à Madagascar et le second en France, que des mésententes et des désaccords administratifs désunissent. Le pasteur Ravalitera conclut par un appel et une proposition de réconciliation : « Que la loi *tily*, qui préconise que les *tily* se reconnaissent comme frères et sœurs et parents de tout être humain soit valorisée et vécue. » Cette session s'est clôturée par la projection d'un film en malgache, diffusé sur la télévision nationale, présentant les activités du *Tily Eto Madagasikara*.

Les conclusions et les recommandations de ces trois jours de conférences furent portées par Bearisoa Rakotoniaina. Le colloque « Le scoutisme malgache : 1924-2024. 100 ans d'histoire, 100 ans d'éducation, 100 ans d'engagement » aspirait à trois objectifs : conférer une dimension internationale à la célébration du 100e anniversaire du scoutisme malgache ; mettre en évidence la dimension scientifique de la cérémonie ; et valoriser la branche *tily* à l'extérieur. Pour atteindre ces objectifs, trois activités ont été élaborées : des rencontres scientifiques ; la projection de films documentaires ; et une exposition visible jusqu'au 27 mars 2024. Ces recommandations concernent trois points : la nécessité de créer un fonds des Archives du scoutisme malgache, rassemblant tous les documents de première main, les témoignages et les photographies ; la requête auprès de l'État afin que le scoutisme malgache obtienne le statut d'organisation d'utilité publique ; et la création d'une distinction honorifique au nom d'Albert Rakoto Ratsimamanga. Puis, après les remerciements conclusifs de Franck Ramanarivo, les derniers mots furent ceux du secrétaire perpétuel, Dominique Barjot : « À travers le témoignage raisonné des acteurs, les exposés, les films, mais aussi les simples échanges auxquels nous avons procédé entre nous pendant ces trois jours, il en ressort une double évidence. D'abord l'importance du dialogue intercroyant, entre fidèles des églises et laïques, qui transparaît comme une des forces du scoutisme de Madagascar ; […] d'autre part, ce colloque et cette exposition constituent un message mondial. Vous nous avez révélé la forte implantation du mouvement scout malgache dans le scoutisme international. En fait, même si Madagascar est une nation pauvre, elle est riche de ses esprits, elle est riche de ses espoirs. […] Ce message mondial tourne autour de valeurs de responsabilité, de solidarité, de volonté d'aller de l'avant au service d'un monde meilleur que nous souhaitons construire ensemble. C'est-à-dire d'un monde durable. C'est ça le véritable sens du développement durable. » ✖

TILY ETO MADAGASIKARA
"Mandehana amin'izao herinaxo izao (...) ho Tantsaha ny fanompoanao"
Mpitsara 6:14 - 1 Timoty 4:5e
Tily eto Madagasikara
100 ANS DE SCOUTISME
À MADAGASCAR
Une semaine d'exposition inédite & un colloque international
du 18 au 27 mars 2024
Académie des sciences d'outre-mer - 15 rue La Pérouse - 75116 PARIS

2031 : les batailles de la présidente
Présentation par Dominique Delort

La situation internationale actuelle est grave, que ce soit en Ukraine, au Moyen-Orient, en Afrique ou potentiellement à Taïwan et en Corée. De nombreux experts tentent des commentaires plus ou moins avertis et les journalistes font la chasse aux dernières informations. Il m'a paru utile de **penser demain**. Plus précisément de réfléchir à la situation stratégique de la France à moyen terme, c'est-à-dire six à huit ans devant nous. Bien évidemment, cet essai reposait principalement sur mon expérience politico-militaire et opérationnelle des décennies précédentes et nécessitait une mise à jour régulière, tant des aspects défense que des évolutions de la politique internationale. *In fine* il m'a paru raisonnable de retenir trois orientations stratégiques possibles qui avaient toutes des inconvénients et des avantages pour notre pays. Tout d'abord une vision politique de la France s'inscrivant dans un projet assumé d'Europe fédérale ; puis l'éventualité – qui a une probabilité non négligeable –, d'une France nationaliste et souverainiste ; enfin l'hypothèse dans laquelle la France et les autres États européens deviendraient des « provinces américaines », dans le souhait de voir assurer à tout prix leur sécurité.

Le premier ouvrage, *2030 : la guerre de retour*[1], présuppose qu'une Europe fédérale est née sous l'impulsion de quatre nations cadres (France, Allemagne, Italie, Espagne), suivies par la plupart des autres États de l'Union européenne. Des crises, scénarios tous probables, surviennent en Afrique sahélienne, en mer Égée et dans le Pacifique, dans le secteur de la Nouvelle-Calédonie. Les stratégies probables, islamiste, néo-ottomane et chinoise, sont opposées à la stratégie européenne ; en effet il est trop souvent fait abstraction des ambitions, des objectifs, des agendas des nouvelles puissances étatiques, ou de fait. Il est certain que j'ai souhaité traiter cette hypothèse fédérale en premier, car elle a ma préférence dans un contexte, hélas !, où la France n'a plus sa cohésion, sa puissance politique économique et militaire du siècle précédent. Le déclin des puissances européennes – qu'il faut savoir reconnaître, aussi pénible que cela soit – peut trouver une fin par la conjugaison des hommes et des moyens sous une seule autorité politique, espérée notamment par Valéry Giscard d'Estaing dans son projet Europa, et envisagée à moyen terme par le général de Gaulle, qui avait parfaitement perçu la puissance américaine, mais surtout l'émergence « du plus grand protagoniste du XXIe siècle, la Chine ». Je remets mon manuscrit en février 2022, au moment où la Russie envahit l'Ukraine, et je laisse entendre qu'elle ne vaincra pas, mais ne sera pas non plus battue, qu'en 2030 elle n'a pas repris de marche en avant. En revanche, j'ai pris en compte un retrait américain débuté à Kaboul et des États-Unis focalisés sur la menace chinoise.

Le livre *2031 : les batailles de la présidente*, qui vient d'être publié, s'inscrit comme l'exploration de la seconde hypothèse, celle d'une France nationaliste. En 2027, les Français élisent une présidente. La femme, qui accède à la fonction suprême après une longue vie politique passée dans l'opposition, a une forte personnalité. Elle n'est pas proche des Américains et elle a toujours été circonspecte vis-à-vis des institutions européennes. Elle est nationaliste. Beaucoup de lecteurs trouveront immédiatement de qui je veux parler, mais l'objectif est ailleurs : il m'importe de montrer les limites de la France si la cheffe des Armées doit faire face à des crises qui concernent son territoire ou le respect de ses engagements internationaux. Quatre années après son élection, la présidente est confrontée à trois crises régionales simultanées, dont la gravité tient à l'implication des grandes puissances dominantes. J'ai retenu trois scénarios probables : l'un d'expansion turque au détriment de la Grèce, pays avec qui la France entretient un partenariat stratégique renforcé qui l'oblige en cas d'agression ; l'autre de projection de puissance de la Chine avec une flotte très moderne et agressive ; enfin d'implication dans une crise grave à Djibouti où stationnent effectivement de gros contingents chinois, américains et français dans une posture unique dans le monde. Les armées françaises feront au mieux, et il leur faudra beaucoup de « chance » – merci

1. Paris, Éditions Le Sémaphore, 2022.

l'auteur – pour ne pas connaître de graves échecs, dont la cause aurait été un manque de capacités inhérent à notre pays qui n'a pas (plus ?) les moyens en rapport avec ses responsabilités. Je laisse le lecteur y réfléchir, mais un gouvernement nationaliste n'a pas plus la possibilité de défendre efficacement et avec succès les intérêts français que ne le pourraient des gouvernements à sensibilité européenne que nous connaissons depuis des décennies. Serions-nous dans une impasse stratégique prévisible ?

Dans les deux livres j'ai souhaité présenter des cadres réalistes d'opérations militaires en montrant que ce sont les hommes et femmes, d'un côté ou de l'autre, qui sont toujours aussi déterminants dans les affrontements des ambitions politiques. La qualité de ces hommes et femmes permet parfois d'éviter des situations plus graves et de contrôler au mieux l'imprévu. Comment faire également abstraction des avancées technologiques dans cette combinaison des ambitions, des moyens, des hommes ? C'est pourquoi les drones de tous types sont bien présents, comme l'intelligence artificielle et les missiles hypersoniques. La guerre informationnelle, à travers les réseaux sociaux, participe à ces conflits hybrides, et la puissance des médias est rappelée pour leur influence auprès des populations.

La guerre est une alchimie très complexe qui ne peut pas être réduite à des formules simplistes. La guerre a aussi des tempos très différents : là où on la croyait courte et joyeuse, elle fut longue et coûteuse ; là on n'a pas vu venir la surprise stratégique ; là elle se révèle incontrôlable et dérive dans des conflits qui s'élargissent, à défaut de confinement stratégique. Les deux ouvrages, que j'ai souhaité très réalistes dans la description des opérations militaires, devraient nourrir les réflexions des lecteurs sans leur épargner leur complexité bien réelle. *Penser demain* pour arriver à choisir la meilleure stratégie, afin de garantir la paix et la liberté de notre peuple. Dans la postface de *2030 : La guerre de retour*, j'avais espéré une construction politique européenne ; la situation internationale que nous connaîtrons en 2025 ne devrait que confirmer mon choix. En conclusion, nous ne devrions accepter ni un repli impuissant, ni un abandon de notre souveraineté stratégique aux États-Unis. L'Europe fédérale serait-elle notre espoir ? À chacun d'en décider. Ne pas subir ! ✖

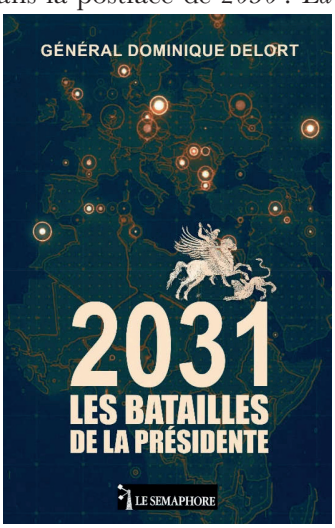

2031 : les batailles de la présidente
Dominique Delort, Paris, Éditions Le Sémaphore, 2024, 282 p., 24 € – Cote 68.446

Coordonnés par Jeanne-Marie Amat-Roze, Les Jeudis de La Pérouse du 27 février ont accueilli une séance extraordinaire autour du récent ouvrage de Nicolas Badaoui, *La Diplomatie culturelle et religieuse. Paix et dialogue au Moyen-Orient*. À l'initiative de Partenariat Eurafricain – un réseau ayant pour mission de donner un contenu doctrinal et opérationnel en matière politique, économique et social aux concepts de codévelopppement et de développement solidaire – et de son cofondateur, Joël Broquet, c'est avec cette rencontre que s'est achevé le programme des conférences données à Paris par Nicolas Badaoui. Devant une salle comble, Christian Lochon, membre libre de l'Académie, a introduit la thématique. Puis Renee Hattar, de l'Institut royal d'études interreligieuses de Jordanie (RIIFS), a pris la parole en visioconférence pour rappeler l'importance de « favoriser le dialogue interreligieux et interculturel en tant qu'outil efficace pour lutter contre l'intolérance, l'extrémisme et le radicalisme, et pour prolonger une culture de respect mutuel et les compréhensions ». Nicolas Badaoui a enfin porté, devant une assistance attentive, un message fondamentalement optimiste : après quelques mots sur sa démarche, l'orateur a appuyé sur l'importance du Moyen-Orient, « berceau des cultures et des civilisations où les diplomaties culturelles et religieuses ont toujours eu un impact important dans la résolution des conflits, la paix et le dialogue » ; « Le Moyen-Orient se présente comme un creuset de cultures diverses, de croyances profondément enracinées et de divisions apparemment insurmontables. C'est un lieu où l'ancien rencontre le moderne, où la tradition et l'innovation coexistent, et où la profonde influence de la religion s'entremêle à la tapisserie complexe de la société. » « Pendant des décennies, cette région a souvent été synonyme de conflits, de troubles et de discorde. Cependant, dans ce paysage complexe et conflictuel, il existe un récit inédit qui parle d'espoir, de compréhension et d'un extraordinaire potentiel de paix. » Au long des pages de cet ouvrage, « vous traverserez les domaines de l'Histoire, de la culture et de la spiritualité, découvrant les liens profonds qui unissent les habitants de cette région diversifiée. Vous rencontrerez des diplomates, des universitaires, des chefs religieux et des individus ordinaires infatigables, qui ont adopté le pouvoir du dialogue et de la diplomatie pour transcender les frontières politiques, les conflits sectaires et les animosités de longue date ». [La Rédaction]

La Diplomatie culturelle et religieuse
Recension par Christian Lochon

Le Pr Salim Daccache, recteur de l'université Saint-Joseph de Beyrouth, reconnaît dans sa préface que l'espace religieux, longtemps considéré comme un composant du culturel, est devenu un élément diplomatique à part. Ainsi au Liban, un programme académique

est élaboré par la France pour accueillir des représentants du clergé (p. 6). Une nouvelle diplomatie doit impliquer une meilleure connaissance des réalités religieuses afin de trouver des espaces communs d'entente (p. 7). Dans cet esprit, le Pr Badaoui a choisi des auteurs issus de différentes cultures et religions – cinq Libanais, deux Français, une Jordanienne, un Irakien, un Koweitien, un Tunisien (p. 217) – pour explorer les dimensions multiformes de la diplomatie culturelle et religieuse (p. 10). L'implication religieuse dans les processus de paix est apparue avec les accords d'Abraham (p. 17). Les aspects clés de la diplomatie religieuse sont les dialogues religieux et interreligieux, la liberté religieuse, la résolution des conflits, l'aide humanitaire (p. 18), la préservation du patrimoine (p. 20).

Trois instruments de dialogue sont retenus. R. Chkoundali assure, en prenant les exemples des pays européens (p. 104), que le dialogue social est un mécanisme fondamental pour atténuer les crises, car il inclut la participation de la société civile dans la prise de décision (p. 97). Il nécessite des institutions robustes, une culture de collaboration, un engagement sincère de toutes les parties (p. 99) et la réforme de la fonction publique (p. 102). Pour Renee Hattar, l'usage de la musique a été promu par l'Unesco et la Fondation Anna Lindh dans le cadre de la diplomatie culturelle, parce qu'elle promeut les valeurs de la paix à travers les paroles de chansons (p. 138). Le Moyen-Orient a une riche histoire de musique religieuse, traditionnelle, soufie ou populaire, et la langue arabe unifie des peuples de différentes origines et religions (p. 140). Chrétiens et musulmans partagent des chants traditionnels communs qui facilitent l'intercompréhension (p. 142). De son côté, Basile Khoury analyse les relations islamo-chrétiennes depuis les « millet » de l'Empire ottoman, communautés non musulmanes disposant d'une certaine liberté de s'organiser en payant des impôts spécifiques (p. 183). Les tensions et les massacres de non-musulmans n'apparurent qu'à partir du XIX^e^ siècle (p. 184). À la chute de l'Empire ottoman, le nationalisme arabe acquit un idéal supraconfessionnel (p. 187).

Les institutions religieuses sont décrites, en ce qui concerne le Vatican, par Nicolas Badaoui et Jean-Maroun Maghames, qui évoquent les papes orientaux ayant dirigé l'Église catholique, au II^e^ siècle, Anishisius « de Phénicie », au VII^e^ siècle , Jean V d'Antioche et Sergius Premier de « Phénicie », au VIII^e^ siècle, Jean VII de Tyr et Grégoire III de « Phénicie » (p. 171). Le Vatican dispose d'une diplomatie de premier plan, observateur permanent à l'Onu, engageant le dialogue avec les responsables des autres religions, soutenant des actions caritatives et la défense des droits de l'Homme (p. 173). N. Badaoui met également en lumière la diplomatie religieuse des Églises orthodoxes ; celle du patriarche de Constantinople Bartholomée qui est intervenu récemment dans le conflit russo-ukrainien en soutenant l'autonomie de l'Église orthodoxe ukrainienne (p. 178) ; son prédécesseur Athénagoras avait rencontré à Jérusalem le pape Paul après dix siècles de schisme, et annulé les sentences

d'excommunication remontant à 1054 (p. 104). N. Badaoui et Paul Assaf analysent la diplomatie religieuse du patriarcat de Moscou (p. 153). Cette Église, qui a le plus grand nombre de fidèles (p. 166), est présente sur tous les continents grâce à la diaspora russe et maintient dans ses traditions un fort nationalisme (p. 155) qui l'a transformée en religion officielle (p. 156) ayant des liens étroits avec l'armée russe (p. 157). Au Moyen-Orient, elle est un vecteur de *soft power*, soutenant les chrétiens et bâtissant des églises (p. 159). De son côté, l'Église orthodoxe grecque joue également un rôle dans la diplomatie de la Grèce, participant à l'assistance humanitaire et sociale ; elle entretient des liens solides avec la Russie, Chypre, les États balkaniques (p. 162) ; néanmoins, comme la Grèce est une démocratie parlementaire laïque, la séparation entre l'Église et l'État est inscrite dans la Constitution (p. 167). Cependant, la polyarchie des pouvoirs demeure la faiblesse de l'orthodoxie. C'est pourquoi, à Paris s'est créé le Rassemblement des Évêques orthodoxes pour uniformiser la date de Noël, 25 décembre ou 7 janvier (p. 154). Pour Mohamad El Rumeihi, la religion islamique est instrumentalisée politiquement. Certains mouvements islamistes présentent une version simplifiée à la jeunesse, évoquant un âge d'or des débuts de l'islam. L'idéologie des Frères musulmans a conduit à la violence comme Al-Qaida ou Daech, qui ont déformé l'islam en utilisant des textes hors contexte (p. 82). Pour lutter contre cela, l'éducation doit rappeler les valeurs islamiques de justice et d'éthique, qui ne sont pas au programme de la plupart des gouvernements moyen-orientaux (p. 84). Olivier Hanne – dont nous avions recensé son *Mahomet le lecteur divin* (Belin, 2013) – rappelle les étapes de la découverte de l'islam en Europe. Au Moyen Âge, l'identité religieuse des musulmans importe moins que le danger qu'ils représentent (p. 121). Au XVI^e^ siècle, la piraterie barbaresque fait peser la menace de l'esclavage blanc (p. 125), tandis que François I^er^ inaugure l'alliance avec le Grand Turc contre Charles Quint (p. 126). Au XVIII^e^, les philosophes des Lumières se penchent sur l'islam avec intérêt (p. 127). Au XIX^e^, l'orientalisme apparaît comme la face intellectuelle de la colonisation européenne (p. 129). La complexité du rapport entre l'islam et l'Occident pose la question de l'identité et de la culture européennes (p. 133).

Au Grand Moyen-Orient, les diplomaties culturelles et religieuses ont toujours eu un impact important sur la résolution des conflits (p. 9). Pour Mohamad El Rumeihi, trois sortes de conflits agitent la région, soit entre deux États – comme le Maroc et l'Algérie –, soit à l'intérieur d'un État – comme en Israël-Palestine ou en Syrie –, soit des conflits latents – comme entre l'Iran et les États du Golfe. Le refus de négociations directes a conduit ces États à adopter des alliances contre nature, comme l'ont fait la Syrie avec la Russie et l'Iran ou les États du Golfe avec Israël en réponse à la pression iranienne (p. 73). L'Iran, de son côté, exporte sa révolution et développe son hostilité envers l'Occident (p. 74). À la manière de l'Édit de Nantes de 1685

expulsant de France les protestants, l'Égypte, en 1952, expulsa les Grecs, les Italiens et d'autres. On peut accepter la différence d'intérêts si elle est modérée par un mécanisme de dialogue et de consensus, évitant le fanatisme et le nettoyage ethnique (p. 76). Il faut recourir à une éducation moderne humaniste pour éviter le rejet de l'autre (p. 78). Le monde est divisé entre démocraties et régimes totalitaires ; les pays arabes cherchent à maintenir des relations avec les deux groupes (p. 80). Hussain Shaban compare les conflits religieux en Europe du XVI^e^ siècle et au Moyen-Orient contemporain en rappelant les traités de Westphalie de 1648 qui mirent fin à la guerre de Trente Ans entre États protestants et catholiques (p. 51). En ce sens, la signature à Abu Dhabi en 2019 entre le cheik d'Al-Azhar Ahmed el-Tayeb et le pape François d'un accord intitulé « La fraternité humaine pour la paix du monde et le vivre ensemble » va dans le sens des principes de tolérance et de fraternité, de même que la décision par l'Onu en 2020 de considérer le 4 février comme la Journée internationale de la Fraternité humaine à la demande des Émirats, de l'Arabie saoudite, de l'Égypte et de Bahreïn (p. 57).

Pour N. Badaoui le royaume saoudien a utilisé sa position religieuse pour promouvoir sa vision de l'islam, le wahhabisme. Gestionnaire des Lieux Saints, il a une grande influence sur les musulmans du monde entier. Il s'implique également dans les conflits régionaux en soutenant des groupes islamistes en Syrie et au Yémen (p. 194) et en s'opposant à l'influence iranienne. Hussain Shaban décrit son pays, l'Iraq, déchiré par la lutte entre sunnites et chiites qui devraient se considérer comme membres d'une communauté unie ; citoyens kurdes et arabes devraient en faire autant (p. 63) à l'exemple du roi du Maroc qui a encouragé le dialogue Amazighs-Arabes (p. 62). Pour cela, il faut adopter une législation antimarginalisation, promouvoir l'éducation, les principes de justice, la liberté des médias et donner sa place à la société civile (p. 68). N. Badaoui souligne la diplomatie religieuse chiite utilisant les « marjaa » ou Grands Référents religieux qui encadrent dans l'expatriation leurs fidèles (p. 197). Les relations étrangères sont souvent influencées par des décisions confessionnelles et la rivalité chiito-sunnite (p. 198). N. Badaoui rappelle que le roi de Jordanie est reconnu comme Gardien des Lieux Saints musulmans à Jérusalem. La Jordanie, qui abrite des sites religieux comme le Mont Nébo, d'où Moïse aurait vu la Terre sainte, ou le lieu du baptême de Jésus, est reconnue pour son engagement en faveur du dialogue interreligieux et de la coexistence pacifique (p. 199). L'auteur de cette recension décrit le Liban comme une société civile à base religieuse, où les chrétiens ont joué un rôle important dans l'évolution du nationalisme arabe. Comme dans le reste du Proche-Orient, les établissements scolaires chrétiens très recherchés accueillent parfois une majorité d'élèves musulmans (p. 27). Une résistance à la confessionnalisation et un combat féministe pourraient faire entrevoir la formation d'une citoyenneté (p. 34) comme l'avancement au mérite (p. 37). Le

caractère répressif des régimes arabes dévoile leur fragilité et entraîne la lutte entre des peuples désirant un changement démocratique et des régimes qui veulent maintenir le statu quo (p. 45). Ghassan Al Houssami, secrétaire de l'Association des Commerçants de Tripoli, créée en 1939, montre comment la société civile de sa ville, constituée par toutes les communautés, a développé le vivre-ensemble loin du sectarisme religieux (p. 93) ; lui-même avait étudié dans un collège protestant (p. 94). Ridha Chkoundali analyse le dialogue social tendu et la crise économique libanaise, amplifiés par le conflit syrien, le climat social bloquant les négociations avec le FMI, le mauvais fonctionnement des services publics (p. 106). B. Khoury parle de la réticence des hommes de religion, musulmans et chrétiens, en faveur du mariage civil, pour des raisons financières, sociétales et politiques. De ce fait, on s'éloigne de la pureté initiale de la religion (p. 192). Promouvant l'islam modéré, comme le souligne N. Badaoui, le Maroc pratique la diplomatie religieuse comme *soft power* en Afrique (p. 195), agissant en médiateur dans certains pays, investissant dans la construction de mosquées et des centres culturels islamiques. Le Maroc accueille et intègre des migrants africains, tout en encourageant la diaspora marocaine dans le continent (p. 196). R. Chkoundali regrette l'échec du dialogue social en Tunisie. Les résultats du programme du « Pacte de Carthage » lancé en 2016 par le président de la République avec le patronat, les syndicats, des partis politiques et la société civile, ont été catastrophiques. Après des mois de blocage politique, le président Saïed s'est arrogé les pleins pouvoirs en 2021 et a imposé une nouvelle Constitution en 2022 (p. 112). Cette situation montre l'importance de la pérennité du dialogue social pour le développement économique et la stabilité politique (p. 114).

N. Badaoui conclut que comme les échanges culturels peuvent ouvrir la voie à des partenariats économiques, scientifiques, éducatifs et politiques plus étroits (p. 205), la diplomatie religieuse favorise le dialogue et la compréhension entre différentes religions, promouvant ainsi la tolérance et la coexistence pacifique. La religion, à condition qu'elle soit respectueuse des autres croyances, peut être un moyen de coopération entre les nations (p. 204). ✖

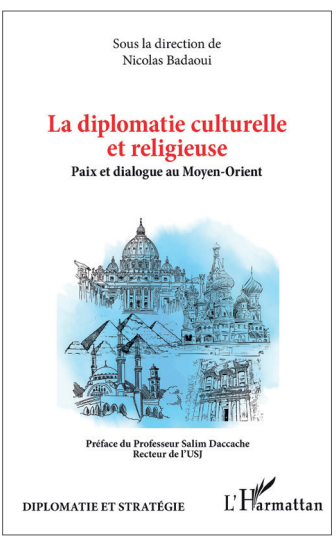

La Diplomatie culturelle et religieuse. Paix et dialogue au Moyen-Orient
Nicolas Badaoui, Paris, L'Harmattan, 2024, 216 p., 20 € – Cote 68.339

« Eugénie avait quelque chose qui n'existe pas ailleurs : c'est la seule femme, aujourd'hui encore, qui fut députée, sénatrice et membre du Conseil économique et social. Personne d'autre n'a réussi ça. »

C'est par ces mots que Guillaume Villemot a entamé son allocution, lors des Jeudis de La Pérouse du 23 mars 2024 consacrés à l'ouvrage *Eugénie Éboué, portraits d'une combattante*. « Portraits » au pluriel, car Eugénie, « femme des premières fois », a eu une vie riche : première institutrice guyanaise à Saint-Laurent-du-Maroni ; anthropologue hors pair ; première femme guyanaise à rentrer à l'Assemblée… Pourtant, Eugénie Tell, épouse Éboué, semble disparaître derrière l'histoire et la carrière de son illustre époux Félix Éboué ; une absence – prégnante dans la biographie de F. Éboué par René Maran, qui n'évoque à aucun moment Eugénie – qui est loin d'être subie : « Les génies d'Eugénie furent d'avoir la capacité de toujours se cacher derrière Félix et derrière la mémoire de Félix. »

Femme aux multiples facettes, éduquée, comme ses deux frères, par un bagnard recruté par son père, elle rencontre Félix avec lequel elle vivra une passion fusionnelle. De Guyane à Paris, de Paris à l'Afrique, en passant par la Martinique et la Guadeloupe, ils marqueront tous deux l'Histoire : celle de la Guyane, celle de la Métropole, celle de la Seconde Guerre mondiale durant laquelle ils se distingueront comme résistants.

La force du couple réside aussi dans leur volonté commune de rassembler. À l'occasion d'une fête nationale du 14 juillet en Guadeloupe, les Éboué invitent, dans la résidence du gouverneur, toutes les communautés, dans une volonté manifeste de casser les codes. Leur idéal d'insertion, notamment par le sport, va conduire Félix à prononcer son fameux discours sur « jouer le jeu » devant une classe de collégiens : « Tout l'enjeu de ce discours, c'est d'expliquer aux jeunes qu'il ne faut jamais avoir peur d'un quelconque à priori, qu'il faut en permanence oser. Jouer le jeu, c'est jouer le jeu collectif, on n'est pas individualiste, on est les uns avec les autres et on avance les uns pour les autres. On ne laisse pas tomber quelqu'un, on ne laisse pas quelqu'un sur le bord de la route. Voici une des grandes forces des Éboué : cette notion d'emmener tout le monde, de ne laisser personne, ou en tout cas le moins de personnes possible, sur le bord de la route. »

« Femme moderne, intègre, animée de valeurs intemporelles, femme de combat et de générosité, Eugénie Éboué est un personnage attachant et important dans l'Histoire. »

Particulièrement attachée à l'éducation, à l'accès au savoir, à la cohésion familiale, « Eugénie dira un jour : "Il faudra qu'au frontispice de nos bâtiments soit écrit : 'Culture, libre accès : Servez-vous !'" Un des grands discours d'Eugénie, c'est dire que l'on doit pouvoir, facilement, avoir accès à une bibliothèque, à l'éducation, parce que c'est ce qui fait qu'à un moment

donné on est capable d'avoir ce libre arbitre, on est capable de décider, on est capable de savoir. »

Elle fait aujourd'hui l'objet d'une campagne pour la faire entrer au Panthéon, où elle rejoindrait son mari qui y repose déjà. [La Rédaction] ✖

Eugénie Éboué, portraits d'une combattante
Recension par Josette Rivallain

Ce petit livre richement illustré est une hagiographie aimable d'un personnage, épouse d'un célèbre administrateur colonial, qui a soutenu l'œuvre de son mari, puis, après sa disparition, continué le combat pour la liberté et l'égalité.

Eugénie Tell, épouse Éboué, vécut de 1892 à 1972. Née en Guyane d'un père qui fit toute sa carrière au bagne de Cayenne, gravissant les échelons de l'administration pénitentiaire. Ses parents la scolarisèrent d'abord à l'école communale, puis engagèrent un professeur, avant de l'envoyer en France avec son frère. En 1911, elle est institutrice à Saint-Louis-du-Maroni où elle rencontre Félix Éboué. Ils se marieront en 1921 et partiront vivre à Paris, où ils côtoieront les milieux intellectuels. Félix Éboué prend sa carte du parti SFIO, tenté par les idéaux de justice sociale et d'égalité alors prônés. Nommé administrateur de 1re classe en Oubangui-Chari, ils partent pour Matadi en 1923.

À leur arrivée, tous deux se plongent dans l'observation de la culture africaine, un peu sur le modèle de Pierre Savorgnan de Brazza et de Lyautey, dans un esprit d'égalité et de fraternité que ne partageait pas l'ensemble de la représentation française. On est alors au lendemain de la guerre à laquelle ont participé activement de nombreux Africains. F. Éboué tire partie de ses déplacements pour apprendre les langues locales – tant parlées, sifflées que tambourinées – et initie son épouse. Au cours des absences de son mari, Eugénie Éboué apprend à sculpter le bois et à travailler le cuir. Ils font une présentation de leurs nouvelles connaissances au XVe Congrès d'Anthropologie de Paris en 1936.

Puis F. Éboué est nommé secrétaire général de la Préfecture en Martinique (1932-1934). Là, il s'implique dans la vie politique des habitants et lutte contre la fraude électorale, se heurte au racisme noir de la communauté blanche, et veille à ce que les habitants aient des conditions de vie décente. Ils sont devenus francs-maçons.

Puis, c'est l'installation dans leur maison à Asnières, qui devient le lieu de regroupement de la famille avant le départ pour Bamako, où F. Éboué est nommé secrétaire général du gouverneur, puis gouverneur. Son épouse

poursuit ses recherches en linguistique. En 1936, ils sont rappelés à Paris et le ministère des Colonies envoie Félix en Guadeloupe où la situation est grave. Eugénie ne le rejoindra qu'à la fin de l'année, ce qui engendre une abondante correspondance entre les époux. Eugénie Éboué, à la fin de leur séjour, organise un bal permettant aux différentes communautés de se côtoyer ; cet événement est resté célèbre depuis. Ils quittent la Guadeloupe en 1938, sous les acclamations de la population, pour rejoindre le Tchad ; F. Éboué y est nommé gouverneur, avec la mission de développer le pays : après la déclaration de guerre, il faut renforcer le territoire avec très peu de choses… Devant l'avancée allemande, F. Éboué assure de Gaulle de son soutien après avoir entendu son Appel du 18 Juin, ce qui n'est pas le cas des officiers sur place, ralliés à Pétain. Le 24 août, le Tchad devient le premier territoire de la France libre. Leurs enfants sont alors en France ou au Caire ; deux d'entre eux ne pourront rejoindre leurs parents qu'en 1942, grâce à Gaston Monnerville et à la Résistance. En 1941, leur fils Charles les rejoint et devient pilote à la RAF. Le 5 juin 1941, Félix et Eugénie Éboué sont condamnés à mort par contumace.

Novembre 1940, de Gaulle nomme F. Éboué gouverneur général de l'AEF ; il doit partir à Brazzaville. Épuisé par ses combats, il décède après la Conférence de Brazzaville de 1944, qui réunissait tous les gouverneurs et les membres du gouvernement de la France libre, qui réclamaient une révision profonde de la politique suivie jusqu'alors par la France vis-à-vis de ses colonies. Des obsèques nationales ont lieu au Caire.

Commence alors une nouvelle vie pour Eugénie Éboué. Elle se présente comme candidate aux élections municipales sur la commune de Grand-Bourg à Marie-Galante. Le 21 octobre 1945, elle y est élue députée et est sollicitée par la Guadeloupe ; à la Chambre, elles sont alors deux femmes noires. Elle s'engage dans le soutien aux femmes, le développement de l'éducation et de la culture, tient à venir à bout des inégalités et réclame l'extension de la Sécurité sociale aux Outre-mer. Elle participe à la rédaction de la Constitution en 1946, rejoint le Sénat, y représentant la Guadeloupe.

Sa fille, Ginette, épouse Léopold Sédar Senghor ; l'union ne fut pas heureuse et ils se quittèrent neuf ans plus tard.

En 1947, la SFIO la somme de choisir entre le Parti et le général de Gaulle ; elle rejoint le RPF. À l'Assemblée, elle prend une part active – avec Gaston Monnerville, Aimé Césaire et Raymond Vergès notamment – afin que la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, La Réunion, deviennent des départements français à part entière. En 1946, aux Îles Vierges, elle représente la France à la Conférence des Indes orientales, participant au blocus des ambitions américaines. Elle préside l'Association des Français de l'Union française. André Malraux la fit élire présidente de l'Union privée pour l'aide à l'élection nationale du général de Gaulle, à la recherche d'argent

indispensable pour améliorer la situation. Elle court le monde, surtout lors des célébrations à la mémoire de son mari. En 1949, les cendres de Félix Éboué furent transférées au Panthéon. En 1957, une statue fut érigée en son honneur à Brazzaville, ainsi qu'un monument en mémoire de Victor Schœlcher.

En 1952, malgré ses espérances, elle ne fut pas élue députée à la Guyane ; elle poursuivit cependant son combat et ses actions sociales en faveur des Outre-mer dans le cadre de l'Union française. En 1959, elle devint conseillère municipale d'Asnières, y développant actions sociales, sport pour les jeunes, et est nommée membre du Conseil économique et social dans la section des activités sociales jusqu'en 1962. Puis, attachée parlementaire en 1961, elle rejoint l'Unesco en qualité de responsable de l'aide aux mouvements de libération nationale, et contre l'apartheid en Afrique ; elle parcourt l'Afrique française et les Outre-mer.

Le général de Gaulle l'honorera de la Légion d'honneur. Elle recevra de nombreuses autres décorations avant de s'éteindre le 23 novembre 1972. ✖

Eugénie Éboué, portraits d'une combattante
Guillaume VILLEMOT, Creil, Dumerchez, 2023
114 p., 20 € – Cote 68.368

Gaston Boyer l'Africain
Recension par Nathalie Cassou-Geay

Un nouveau rendez-vous régulier, « Les Jeudis de La Pérouse », a été inauguré le 31 janvier 2024 – un jeudi, donc – avec la présentation de l'ouvrage *Gaston Boyer l'Africain*. Ce catalogue présente les œuvres de Gaston Boyer, dévoilées au public lors de deux expositions : à la mairie du VI[e] arrondissement du 22 avril au 10 mai 2014, puis à la bibliothèque de l'École nationale d'administration du 14 mai au 10 juin 2014.

Gaston Boyer (1922-2012) a gravi les échelons de l'administration coloniale et vécu de près les indépendances des pays africains : administrateur de la France d'outre-mer au Soudan ; commandant du cercle de Gaoual (Guinée) ; conseiller technique, puis chef de mission, toujours en Guinée ; directeur de Cabinet du haut-commissaire, puis premier conseiller de l'ambassade de France à Nouakchott (Mauritanie) ; du ministère des Affaires étrangères à la direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques ; ambassadeur et, pour finir consul de France… Gaston Boyer a sillonné les terres africaines en tous sens, à une époque charnière pour les populations locales qui se lançaient dans le processus des autonomies et des indépendances.

Ce n'est cependant pas cette facette de sa carrière qui est ici mise en lumière : G. Boyer était aussi un dessinateur, un caricaturiste, un graveur et un peintre… autodidacte – à l'exception d'un séjour à l'École des beaux-arts d'Alger en 1948. L'art n'était pas, pour G. Boyer, un simple passe-temps : il s'y consacrait avec passion. Le nombre de ses œuvres, regroupées et référencées par son fils Jean-Marc, est à ce titre éloquent : 676 titres, dont 275 concernent l'Afrique. Une preuve s'il en est de son attachement au continent africain et à ses habitants.

Après un prologue de Jean-Marc Boyer, qui retrace le parcours de ces œuvres et son devoir filial, l'avant-propos de Jean-Luc Le Bras les replace dans un contexte historique ; l'occasion de rappeler que, bien qu'appartenant au corps administratif, les œuvres de Gaston Boyer ne peuvent être assimilées au courant de « l'art dans les colonies », ni dans « l'art colonial ». En effet, G. Boyer n'appartenait ni à la Société coloniale des Artistes français (sociétaire, mais non membre), ni aux « artistes coloniaux ». Ses peintures, ses gravures, ses fusains n'avaient, malgré leur qualité, qu'une diffusion personnelle.

Le catalogue s'ouvre sur la thématique de la femme et de la mère, avec des portraits serrés de femmes et d'enfants, alliant toutes les techniques : gouache, fusain, gravure, eau forte, pointe sèche, huile… L'artiste a porté une attention particulière à montrer la relation enfant-mère et la bienveillance de celle-ci, sa douceur mais aussi sa lassitude et sa fatigue. Les hommes sont aussi les sujets du peintre, qui les saisira dans leurs rôles de chefs et de chasseurs, dans un souci de détail ethnographique. Toujours commenté par Robert Dulau, conservateur en chef honoraire du patrimoine, le lecteur est ensuite invité à admirer les paysages africains – Mali, Guinée – avec toujours un attachement aux détails, particulièrement frappant dans ses « scènes de la vie africaine ». Le catalogue reprend ensuite des thématiques plus « classiques » : les portraits de famille – d'autant plus précieux que l'artiste était discret –, les portraits anonymes, les natures mortes, les nus et odalisques… et s'attarde sur ses essais dans le genre de l'abstraction, ses réalisations architecturales et surtout ses caricatures ; Gaston Boyer pratiquera toute sa vie cet art, celui de saisir, avec humour, des instants de vie. Le livret se termine avec les dessins extraits du mémoire « Un peuple de l'Ouest soudanais, les Diawara », que Théodore Monod publiera dans *Mémoires de l'Institut français d'Afrique Noire* en 1953, un long poème et un retour en images sur les deux expositions de 2014.

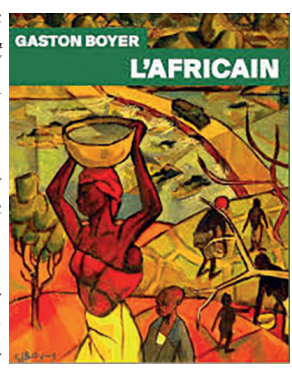

De son séjour en Afrique, Gaston Boyer a tiré la substance colorée, puissante et douce, pour rendre hommage à ces peuples qu'il aimait tant.

Gaston Boyer l'Africain
Saint-Josse, HDiffusion, 2023
120 p., 24 € – Cote 68.214

Projection du documentaire « L'Extraordinaire recherche du docteur Cartault » Compte rendu de Nathalie Cassou-Geay

Lors des Jeudis de La Pérouse du 7 mars 2024, les académiciens ont été conviés à **la projection du documentaire « L'extraordinaire recherche du docteur Cartault »**, en présence du réalisateur, projection suivie d'un échange informel avec celui-ci. Ce documentaire retrace l'histoire de François Cartault, un médecin pédiatre et généticien qui a consacré plus de vingt ans de sa vie à étudier une maladie génétique rare et incurable : le *Xeroderma pigmentosum*, également connu sous le nom de « maladie des enfants de la Lune ». Cette maladie, qui empêche les enfants de s'exposer à la lumière du soleil, a conduit le docteur Cartault à mener une enquête à la fois médicale et historique, de l'île de La Réunion aux Comores, en passant par l'Afrique de l'Ouest.

Le *Xeroderma pigmentosum* (XP) est une maladie génétique rare qui se caractérise par une hypersensibilité de la peau et des yeux aux rayons ultraviolets (UV) du soleil. Les enfants atteints de cette maladie sont incapables de réparer les dommages causés par les UV à leur ADN, ce qui les expose à un risque très élevé de développer des cancers de la peau, des yeux et du visage ; leur espérance de vie est très courte. C'est à Mayotte que le docteur Cartault rencontrera ses deux premiers petits patients, Mariama et Moussa. Comme tous les enfants porteurs de cette maladie, ils doivent vivre dans l'obscurité ou sous une lumière artificielle spéciale, et ne peuvent sortir que la nuit. Ils sont souvent stigmatisés et rejetés par leur entourage, en raison de leur apparence physique et de leur mode de vie particulier ; ils souffrent d'une « exclusion dans l'exclusion », que le docteur Cartault a cherché à combattre.

Frappé par le sort de ces enfants, souvent issus de familles pauvres et marginalisées et intrigué par leur concentration particulière dans les Comores (1/10 000 à Mayotte pour 1/1 000 000 dans le reste du monde), il a décidé de consacrer sa vie à comprendre les causes de cette maladie et à trouver un moyen de la guérir. Sa première action fut de monter un laboratoire de recherche à Saint-Denis de La Réunion ; l'équipe parviendra ainsi à détecter la mutation sur l'ADN responsable de cette pathologie. En parallèle, il établit une école pour les enfants de la Lune qui, durant quinze ans, fera un énorme travail de sensibilisation auprès des familles et des enfants : port de bonnet et de gants, protection des yeux et de la peau, afin qu'ils puissent, tant que faire se peut, mener une vie « normale ».

La piste génétique étant confirmée, le docteur Cartault se livrera à une enquête historique afin de retracer le parcours de cette mutation, jusqu'à « l'Ancêtre », le premier porteur. Sur l'île d'Anjouan, la maladie est

particulièrement répandue, notamment dans la Cuvette. Les historiens des Grandes Comores établiront le lien entre les invasions arabes du Xe siècle, l'esclavagisme et les communautés africaines.

Aujourd'hui, le XP ne bénéficie toujours d'aucun traitement. Seule la sensibilisation des familles et des enfants au port de vêtements de protection permet aux patients de survivre. Mais un autre problème se pose : que peuvent faire les malades ayant atteint l'âge adulte ? Leur intégration dans la société reste problématique. Vu à travers les yeux et la narration de la dessinatrice, Zoé Van der Waal, le documentaire est un témoignage poignant de la vie des enfants atteints de XP. Il montre l'engagement, le courage et la détermination du docteur Cartault face à la maladie, ainsi que sa volonté sans faille de venir en aide aux jeunes malades. Car même si Mariama s'est éteinte en 2017, la recherche continue.

« L'extraordinaire recherche du docteur Cartault »
Réalisé par Thierry Gentet
52 mn, 2023,
Auteurs : Thierry Gentet et François Cartault
Production : Les Films du Sud/Mira Productions/ France TV (Réunion la 1ère & Mayotte la 1ère)

L'un de nos confrères les plus chers, **Pierre Saliou**, nous a quittés le samedi 3 février 2024, à l'âge de 84 ans. Docteur en médecine de la faculté de Lyon, diplômé de l'Institut Pasteur dès 1970, il fut reçu dix ans plus tard au concours de professeur agrégé du Val-de-Grâce. Il mena alors une brillante carrière de médecin, spécialiste de vaccinologie et des maladies infectieuses. Sa discipline le conduira à la direction médicale de Pasteur Vaccins, devenu Aventis Pasteur. Pierre Saliou avait été installé, le 17 novembre 2006, membre titulaire de la 4e section, pour succéder à Pierre Vassal. Lors de son discours de présentation, Marc Gentilini ne manqua pas de saluer « l'homme de la vaccination », son travail actif au développement, à la recherche et à l'enseignement de cette prophylaxie, seule barrière pour « arrêter l'évolution des pandémies attendues […] ou d'autres maladies émergentes. » Au cours de son année de présidence de l'Académie (2014), furent publiés les Premiers Entretiens de l'Outre-mer (Année croisée France-Việt Nam), et notre Maison fut affiliée officiellement à l'Union académique internationale, entre autres faits remarquables. Homme affable et d'une gentillesse exquise, son souvenir restera présent dans nos mémoires. Une séance d'hommage, coordonnée par Pierre Marty, lui a été dédiée le 8 novembre 2024. [La Rédaction]

Pour l'Académie des sciences d'outre-mer, la perte de l'un des siens constitue une difficile épreuve. Nous l'éprouvons aujourd'hui avec **la perte du préfet Antoine Guerrier de Dumast**. Né le 12 mars 1934 à Paris, il avait étudié à l'université Saint-Joseph et au Lycée français de Beyrouth, au collège Stanislas à Paris, puis avait été diplômé de Cambridge Proficiency en 1956 et de la Sorbonne un an plus tard. Élève de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (1958), puis officier d'active, de 1960 à 1973. À ce titre, il avait servi dans les Aurès, commandé une compagnie, puis un bataillon.

En 1973, il débuta une brillante carrière préfectorale : sous-préfet-directeur de cabinet du préfet du Jura, il devint, dès 1974, secrétaire général de la zone de défense du sud de l'océan Indien (La Réunion et les Îles éparses), puis, en 1976, secrétaire général de la Haute-Marne, 1978, sous-préfet de Châteaulin, 1980-1982, secrétaire général des Terres australes et antarctiques. De 1982 à 1988, il exerça les fonctions de directeur général des services du Morbihan, chargé par Raymond Marcellin de la mise en place de la décentralisation. Entre 1988 et 1993, il fut secrétaire général de la zone de défense de Lyon (25 départements), puis, de 1993 à 1995, directeur de l'administration à la préfecture de Paris.

Entre 1995 et 1996, il exerça en tant que préfet de Police en Corse : à cette occasion, il organisa, à son cabinet, la première structure police-gendarmerie, solution retenue ensuite par le ministre de l'Intérieur. De 1996 à 1999, il fut rapporteur général de l'Observatoire interministériel sur les sectes, sous les gouvernements d'A. Juppé et de L. Jospin, remettant son rapport au Premier ministre dès 1997. En 2001, il fut élu administrateur de La Renaissance Française, dont il devient plus tard le vice-président, de 2003 à 2007, puis le président. Sous son impulsion, celle-ci créa de nombreuses délégations à l'étranger, notamment en Chine, aux États-Unis, en Russie, à Madagascar, au Liban et en Italie. Entré à l'Académie en tant que correspondant de la 3e section en 2011, Saint-Cyrien de la promotion Bugeaud, le baron Antoine Guerrier de Dumast était un officier plusieurs fois décoré pour son courage et sa droiture. Il est décédé le jeudi 28 mars 2024, à l'âge de 90 ans, à Sainte-Radegonde (Gironde). [La Rédaction] ✠

L'un de nos membres les plus anciens et les plus prestigieux, **Jean-Pierre Soisson, nous a quittés, à 89 ans**, le samedi 24 février dernier à Auxerre (Yonne), en paix, entouré de sa famille et notamment de ses deux fils. Membre titulaire de la 3e section Sciences juridiques, économiques et sociales depuis 1987, il est décédé d'un cancer contre lequel il luttait depuis de longues années.

Homme fort de la Bourgogne pendant plusieurs décennies, il a été ministre dans des gouvernements de droite comme de gauche. Né le 9 novembre 1934 à Auxerre, dans une famille de notables (son père est industriel), il fait Sciences Po Paris, est admis à l'ENA, dans la promotion Lazare Carnot (1959-1961). Comme beaucoup de sa génération, il est mobilisé pendant la guerre d'Algérie : il y sert comme officier du 3e régiment de chasseurs d'Afrique sous les ordres du colonel Argoud, qui rejoindra plus tard l'OAS. Son retour à la vie civile s'effectue à la Cour des comptes, en tant qu'auditeur. Très vite, il rejoint le cabinet du ministre de l'Agriculture, Edgar Faure, son maître en politique. Il est élu une première fois député de l'Yonne en 1968. En 1971, il devient maire d'Auxerre. Proche de Valéry Giscard d'Estaing, il exerce, sous son mandat présidentiel, plusieurs postes de secrétaire d'État : Universités, Formation professionnelle, puis est nommé ministre de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs (1978-1981) dans le gouvernement de Raymond Barre. Dans les années qui suivent, il participe à la fondation du Parti républicain, de l'UDF et du Mouvement des réformateurs.

En 1988, après la réélection de François Mitterrand, il revient sur le devant de la scène. S'affirmant favorable à l'ouverture du centre droit que prône le président de la République, il devient ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle dans le gouvernement Rocard (1988-1991), se voit confier le ministère de la Fonction publique sous Édith Cresson (1991-1992) avant de prendre celui de l'Agriculture et du Développement rural sous Pierre Bérégovoy (1992-1993). Consécutivement, de 1989 à 1995, il mène à Auxerre une équipe municipale d'ouverture avec l'appui d'adjoints socialistes. En 1998, il renonce à ses fonctions de maire. Il est vrai que sa conception de l'ouverture fait question. Ses adversaires lui reprochent d'avoir, en 1992 et 1998, conquis la présidence du conseil régional de Bourgogne même si, chaque fois, il affirme n'avoir jamais sollicité les suffrages frontistes. En janvier 2011, il déclare ne pas briguer un nouveau mandat à l'Assemblée nationale et s'efface au profit de Guillaume Larrivé (Les Républicains).

Désormais retraité de la vie politique, il poursuit une carrière de biographe, qu'il a esquissée avec talent, en 1986, lors d'une séance de l'Académie consacrée à « Paul Bert et le Tonkin ». Cette carrière de biographe débute vraiment avec son *Charles le Téméraire* (Paris, Grasset, 1997). Suivent des monographies *Charles Quint* (Grasset, 2000), *Marguerite, duchesse de Bourgogne*

(Grasset, 2002), *Philibert de Chalon, Prince d'Orange* (Grasset, 2005), *Paul Bert : L'idéal républicain* (Messigny-et-Vantoux, Éditions de Bourgogne, 2008), *Saint-Germain d'Auxerre* (Monaco & Paris, Éditions du Rocher & Desclée de Brouwer, 2011) et *Sainte Geneviève de Paris* (Paris, Desclée de Brouwer, 2011), *Jacques Amyot, 1513-1593* (Paris, Éditions France-Empire, 2013). Il est l'auteur de six autres ouvrages dont, en 2017, *Les Polars d'Edgar. Edgar Faure en ses romans policiers* (Paris, Éditions de Fallois, 2017), ouvrage où l'auteur rend hommage à celui qui fut son mentor.

Homme de terrain au tutoiement facile, il s'est toujours déclaré partisan d'une « démocratie apaisée » et concevait son engagement politique local comme « un véritable rôle d'assistante sociale », à une époque où l'on compte « de moins en moins de curés et de médecins ». Passionné de football, il avait beaucoup œuvré à l'épopée de l'AJ Auxerre de Guy Roux. Il a laissé beaucoup d'amis et avait gagné l'estime de beaucoup de ses adversaires. [La Rédaction] ✖

Les nouvelles de la Bibliothèque Félix Houphouët-Boigny : les trésors, les recensions, les nouveautés…

LES TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE

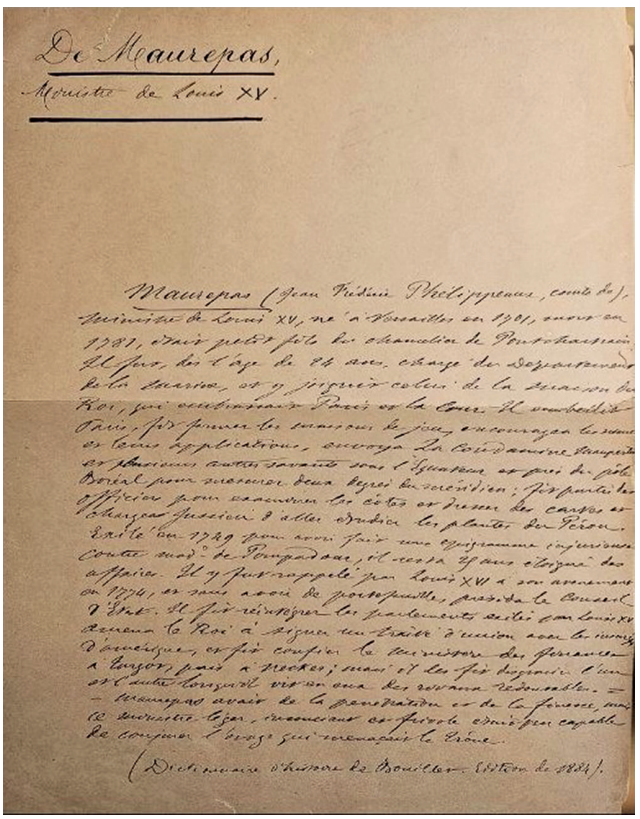
De Maurepas,
Ministre de Louis XV.

Maurepas (Jean Frédéric Phélypeaux, comte de), ministre de Louis XV, né à Versailles en 1701, mourut en 1781, était petit-fils de chancelier de Pontchartrain. Il fut, dès l'âge de 14 ans, chargé du département de la Marine, et y imprima cette direction que le Roi, fut contribuer à Paris et la Cour. Il embellit Paris, fit fermer les maisons de jeu, encouragea les sciences et les applications, envoya La Condamine, Maupertuis et plusieurs autres savants sous l'Équateur, et fut de plus Boréal pour mesurer deux degrés du méridien ; fit pendant la guerre pour examiner les côtes et former des camps et chargea Jussieu d'aller étudier les plantes du Pérou. Exilé en 1749 pour avoir fait une épigramme injurieuse contre mad. de Pompadour, il resta 25 ans éloigné des affaires. Il y fut rappelé par Louis XVI à son avènement en 1774, et sans avoir de portefeuille, présida le Conseil d'État. Il fit révoquer les parlements exilés par Louis XV, ramena le Roi à signer un traité d'union avec la nation d'Amérique, et fit couper le ministère des finances à Turgot, puis à Necker ; mais il les fit disgracier. Vieux et entièrement tombé vit en eux des rivaux redoutables. — Maurepas avait de la pénétration et de la finesse, mais de médiocres vues, beaucoup d'esprit et d'habileté, mais peu capable de conduire l'État qui menaçait la Crise.

(Dictionnaire d'histoire de Bouillet. Édition de 1854).

De l'argent pour la Martinique en 1731 / Maurepas

Versailles, [éditeur inconnu], 1731 – Cote : PLACARD 2.65

Autographe signé de Versailles, le 30 janvier 1731

Document accompagné d'une page manuscrite sur des éléments biographiques de Maurepas.

Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, est un homme politique français, né le 9 juillet 1701 à Versailles, et mort le 21 novembre 1781 en cette même ville. Il fut secrétaire d'État à la Marine de Louis XV de 1723 à 1749. ✖
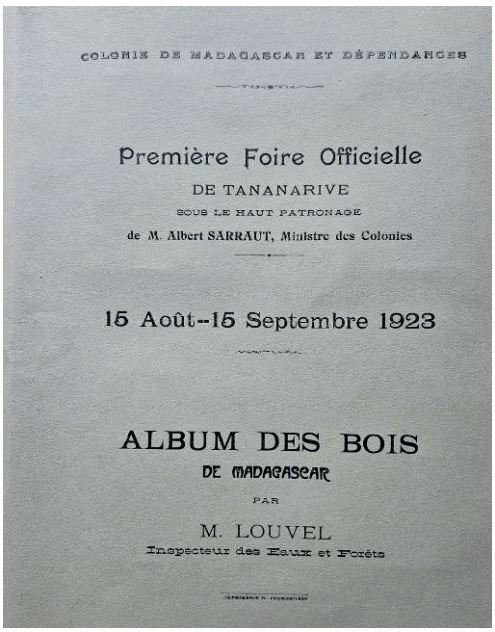
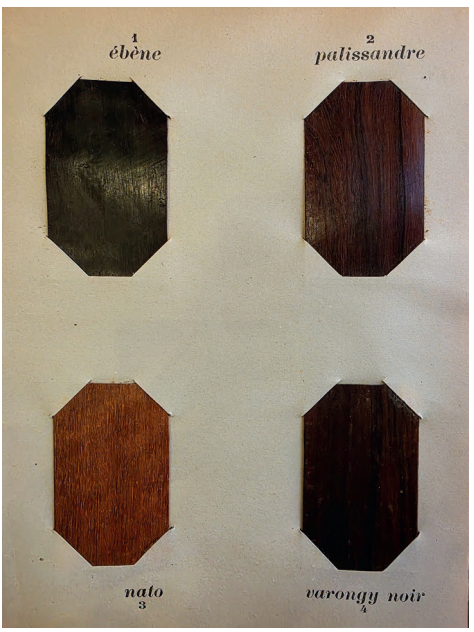

Album des bois de Madagascar / par M. Louvel, inspecteur des Eaux et Forêts

Tananarive, [éditeur inconnu], 1923 – Cote : In-8 11181

Cet album a été réalisé pour la première foire officielle de Tananarive, sous le haut patronage de M. Albert Sarraut, ministre des Colonies, du 15 août au 15 septembre 1923.

L'album contient quarante échantillons de bois classés en « Ébénisterie » et « Construction ».

Il appartenait à la collection de Raymond Decary, léguée à l'Académie en 1974. ✖

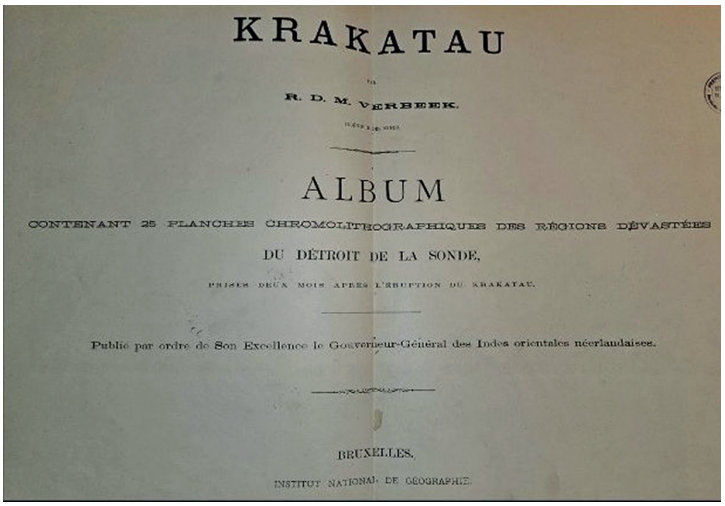
KRAKATAU

par

R. D. M. VERBEEK.

ALBUM

CONTENANT 25 PLANCHES CHROMOLITHOGRAPHIQUES DES RÉGIONS DÉVASTÉES

DU DÉTROIT DE LA SONDE,

PRISES DEUX MOIS APRÈS L'ÉRUPTION DU KRAKATAU.

Publié par ordre de Son Excellence le Gouverneur-Général des Indes orientales néerlandaises.

BRUXELLES,

INSTITUT NATIONAL DE GÉOGRAPHIE.

Krakatau / par R. D. M. Verbeek

Bruxelles, Institut national de géographie, [1886] – Cote : In-Folio 518

Album contenant vingt-cinq planches chromolithographiques des régions dévastées du détroit de la Sonde, prises deux mois après l'éruption du Krakatau.

Ouvrage issu du Fonds Afrique et Outre-mer de la Documentation française.

Les recensions d'ouvrages majeurs

La Violence politique vue par les historiens du Moyen- à l'Extrême-Orient – Recension par Christian Lochon

Ce livre contient les communications de deux colloques universitaires, le premier en juin 2019 consacré à la violence politique en Asie et le deuxième tenu au Collège de France en juin 2022 sur le Moyen-Orient (p. 7).

Pour Eberhard Kienle, le Moyen-Orient n'a pas eu, aux XX^e^ et XXI^e^ siècles, le monopole du recours à la violence en politique (p. 25). Dans les années 1950-1980, un certain nombre d'États du Moyen-Orient semblaient commencer à se consolider politiquement et économiquement (p. 30) après l'augmentation considérable du prix du baril de pétrole. Mais dans les années 80, la baisse du prix du baril affecte les pays producteurs et non producteurs de pétrole (p. 31). L'occupation de l'Iraq par les États-Unis en 2003, douze ans après l'invasion du Koweït par l'Iraq, a déclenché des dynamiques de violence qui ont encouragé l'essor d'acteurs armés non étatiques, qui se sont définis en termes religieux ou linguistiques (p. 33). Les occupants américains de l'Iraq ont réduit la part des sunnites au bénéfice des chiites et des Kurdes. En Syrie, la militarisation partielle de l'opposition et l'internationalisation des soutiens aux rebelles au régime ont conduit à la guerre civile (p. 34). La reconstruction du Liban en 1989 à Taëf a été imposée par l'Arabie saoudite, la Syrie et les États-Unis (p. 36). Mais le soutien à la reconstruction doit être encadré pour donner la priorité au consensus national (p. 37).

M. N. Tannous étudie la condamnation récente du terrorisme par l'Onu en ce qui concerne Daech ou al-Nosra (p. 45). Mais parfois les puissances extérieures s'accommodent de l'ordre milicien comme au Liban ou en Iraq (p. 47). En tout cas, la belligérance pérenne a brutalisé les sociétés (p. 53). Mathieu Rey examine le jeu de l'État islamique en Djézireh syrienne (p. 55) qui utilise la violence pour qu'on lui prête allégeance (p. 73), tandis que les Kurdes reprennent les canons léninistes d'un Kurdistan démocratique (p. 74). Les violences politiques en terre d'Euphrate font comprendre comment la frontérisation opère dans l'ordre politique (p. 77).

L'année 1947 a-t-elle marqué la consécration internationale du panasiatisme indien se demande P. Singaravélou ? Les œuvres du Musée national de l'Inde, inauguré la même année, avaient montré les relations entre les empereurs mauriya et les mondes grec et égyptien (p. 90). D'un autre côté, Nehru puise l'idée de « Grande Inde » dans l'œuvre de Tagore, pour lequel « les

enseignements de l'Inde s'étaient autrefois répandus hors de l'Inde » (p. 93). Pour Arnaud Nanta (p. 99), le massacre de la population de Nankin et des prisonniers de guerre par l'armée japonaise en 1937 a été longtemps minoré dans l'œuvre historiographique des officiers japonais impliqués dans ce crime de guerre, et qui appartenaient à la Kaikōsha – organisation d'anciens officiers de l'armée de terre – ou à la Suikōsha – réservée aux officiers de la marine et de l'aviation (p. 108). Les deux organismes rassemblèrent des témoignages sur le déroulement des opérations japonaises, qui allaient être utilisés ou contestés par les historiens et les négationnistes (p. 115). Le contenu du corpus est analysé par l'auteur (p. 123). Après le décès de l'empereur Shōwa en 1989, l'historiographie universitaire fit un effort de mise en ordre et de publication de ces matériaux historiques (p. 131).

François Guillemot parle de la guerre civile du peuple vietnamien, de la réunification forcée et regrette que peu d'études se soient intéressées aux discours vietnamiens de la guerre de part et d'autre du 17e parallèle (p. 141). Le conflit idéologique qui opposa les deux Việt Nam a engendré une déchirure interne, documentée par de nombreux récits personnels (p. 145). La guerre civile reste un sujet sensible sur le plan politique (p. 149). En 1975, la victoire est acquise, mais la démilitarisation des consciences ne l'est pas (p. 168) du fait de la contribution de la Chine à la réunification du Việt Nam (p. 181). L'après-guerre conduisit à la rééducation infligée au Sud, à la tragédie des *boat people* et à une nouvelle guerre régionale (p. 191).

Olivier Boutonnet évoque la tentation légiste en Chine. L'État de droit, aux yeux des dirigeants chinois, n'est pas la soumission de la puissance publique à la loi, mais le gouvernement absolu du Parti par la loi (p. 200). Les textes fondateurs du légisme remontent à la période préimpériale. *Le Livre du Prince Shang*, en 388 av. J.-C., affirme : « Pour vaincre un puissant ennemi, il faut d'abord vaincre son propre peuple » (p. 205). Le Parti joue le rôle premier en Chine aujourd'hui, puisque les mêmes personnes sont aux sommets du Parti et de l'État (p. 212). La surveillance devient technologique et en même temps humaine par la délation (p. 219). La culture juridique chinoise n'est pas réductible au confucianisme, comme le prétendent les officiels chinois. Le pouvoir reste fondamentalement étatique et bureaucratique (p. 224). Victor Louzon-Benrekassa rappelle le mot d'ordre des réformes postmaoïstes « Civiliser les Chinois ». Pour Deng Xiaoping, en 1979, il était nécessaire de promouvoir une « civilisation spirituelle socialiste élevée », dans laquelle règnent « la politesse, l'hygiène, l'ordre et la morale » (p. 238). Le modèle principal en Chine, depuis le XIXe siècle, est le Japon de l'ère Meiji (p. 243).

Marie Holzman (p. 252) décrit le peuple martyr du Xinjiang ; plusieurs centaines de milliers de Ouïghours ont été exposés à des conditions de vie qui ont porté gravement atteinte à leur intégrité physique et morale. Plus d'un

million ont été déportés dans des camps de rééducation (p. 269). Le descriptif du fonctionnement de ces camps a été révélé en Occident (p. 271). En même temps, la destruction des sanctuaires, mosquées, cimetières… est complétée par l'éradication de la culture, de la langue et de la littérature ouïghoures (p. 277).

Claude Romano parle de l'Ukraine, condamnée dans un texte de Poutine de juillet 2021 – intitulé « De l'unité historique des Russes et des Ukrainiens » – à être revassalisée par Moscou. Il s'agit de la fabrication d'un récit officiel alternatif, destiné à justifier l'injustifiable (p. 287). L'Eurasisme fournit le monde conceptuel de l'idéologie impérialiste de la Fédération de Russie. « Grande Russie » et Eurasisme, pourtant antithétiques, deviennent un ensemble ethnique pour retrouver l'Empire des tsars (p. 290). Les Ukrainiens constituent un défi vivant à ce régime, conférant à cette guerre son caractère existentiel, qui ne peut conduire qu'à un triomphe total ou à une soumission totale (p. 299).

Il convient de féliciter l'éditeur pour la qualité de l'impression de l'ouvrage du point de vue typographique, de la présentation très soignée des textes, de la perfection de la reproduction des caractères chinois. Le lecteur appréciera également la bibliographie multilingue de chaque chapitre. ✖

La Violence politique
vue par les historiens du Moyen- à l'Extrême-Orient
Anne Cheng, Henry Laurens (dir.), Sanchit Kumar (éd.),
Paris, Hémisphères Éditions, 2023,
304 p., 24 € – Cote 68.220

Guerre au Rwanda : l'espoir brisé, 1991-1994
Recension par André Ronde

Dans cet ouvrage, très complet et bien documenté, le général Delort apporte un témoignage particulièrement qualifié sur le drame du Rwanda depuis les débuts du conflit en 1990-1991 jusqu'à sa dramatique conclusion lors du « génocide » de 1994.

Particulièrement qualifié, le général Delort l'est par sa connaissance de l'Afrique en général et des interventions françaises sur ce continent notamment, ainsi que par sa position d'« expert Afrique » auprès du CEMAT (amiral Lanxade), position qui va l'amener à être engagé directement sur le terrain entre fin 1991 et milieu 1993.

Delort commence son ouvrage en présentant le contexte du conflit rwandais avec le discours de La Baule du président Mitterrand, et « l'ouverture démocratique » plus ou moins incitée (imposée ?) par la France à un pays profondément marqué par les oppositions ethniques et politiques. Il pose ensuite le cadre de l'intervention française, l'opération Noroît, consécutive à

la première offensive du FPR en octobre 1990. Ne cherchant pas à masquer le côté politique de ses « Mémoires », le général Delort montre l'importance des relations entre Mitterrand et Habyarimana, le président rwandais, et la connaissance de ce dossier à Paris grâce à l'action sur place de notre ambassadeur et d'un excellent attaché de défense, colonel de gendarmerie, connaissance qui ne sera pas toujours bien exploitée par les décideurs parisiens.

L'objectif de la France, lorsque le colonel Delort est engagé sur place en 1992, est de faire évoluer le régime vers la démocratie et le multipartisme par la diplomatie et la négociation.

Tout au long de l'année 1992 et jusqu'à son départ du Rwanda en mars 1993, Delort constate la difficulté des négociations dans un contexte de méfiance réciproque entre les deux parties, et la volonté de FPR de toujours améliorer sa position militaire avant de conclure un accord de paix.

Dans ses rapports de l'époque, Delort alerte sur cette situation et du danger d'une vraie guerre civile et de massacres généralisés en cas de désengagement de la France. Toutefois, il insiste sur le caractère purement défensif du soutien militaire français, sans aucun engagement direct dans les opérations de l'armée rwandaise ; il met également en exergue la qualité et la loyauté des officiers français engagés au Rwanda.

En mars 1993, un vrai cessez-le-feu étant intervenu après les accords d'Arusha, suivi d'une résolution de l'Onu, le retrait progressif du dispositif Noroît est effectué, la France conservant au Rwanda un fort contingent de coopérants.

Rentré en France, ce n'est plus qu'en « observateur » que le général Delort suit la situation au Rwanda d'où la France se dégage de plus en plus, ne laissant sur place en décembre 1993 qu'un petit contingent de coopérants.

Témoin de la dégradation de la situation, de l'inefficacité de l'Onu et du désintérêt des grandes puissances – les États-Unis en particulier –, le général Delort ne prend pas vraiment position sur les responsabilités dans l'attentat d'avril 1994, déclencheur du génocide. Il estime qu'à l'époque, la France ne pouvait pas faire plus que l'opération Amaryllis et l'évacuation des ressortissants français et européens avant de s'engager en juin, forte d'un appui international dans l'opération « humanitaire » Turquoise. ✖

Guerre au Rwanda : l'espoir brisé, 1991-1994
Dominique Delort, Paris, Perrin & Éditions Pierre de Taillac, 2021
368 p., 24 € – Cote 66.351

Le Labyrinthe des égarés
Recension par Christian Lochon

L'auteur décrit son livre comme « un survol rapide d'une humanité à la dérive » (p. 345) dans quatre pays en particulier : le Japon, la Russie, la Chine, les États-Unis.

En juillet 1853, le commodore américain Matthew C. Perry force l'entrée du port de Nagasaki et obtient un traité de commerce (p. 30). En 1868, l'empereur renverse le pouvoir des shōgun, installé depuis le XII^e^ siècle, et inaugure l'ère Meiji, transférant la capitale de Kyoto à Tokyo (p. 33). En 1895, le Japon occupe Taïwan pour un demi-siècle (p. 47). En 1904, l'écrivain égyptien Mustafa Kamel publie *Le Soleil Levant* qui célèbre la métamorphose du Japon (p. 52). Le poète irakien Al Rasâfi consacre à la victoire des Japonais un poème épique (p. 26). En 1908, les « Jeunes-Turcs » renversent le sultan Abdülhamid en se réclamant du modèle japonais (p. 61).

En mai 1905, la flotte japonaise anéantit la flotte russe ; 5 000 marins russes sont tués, 6 000 autres prisonniers, 27 bâtiments sont coulés (p. 18). Allié aux Anglo-Français durant la Première Guerre mondiale, le Japon obtient l'occupation du Shandong chinois en 1918. En 1931, il transforme la Mandchourie en État fantoche, devient une dictature militaire liée à l'Allemagne et à l'Italie. L'attaque lancée en 1941 sur la flotte américaine de Pearl Harbour déclenchera les bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki (p. 78). Mais les États-Unis aideront le Japon à reconstituer son économie qui, en 1960, deviendra la troisième mondiale (p. 83).

Massivement eurasiatique, la Russie chrétienne ne s'est jamais perçue comme *occidentale*, comme le montre le schisme millénaire entre les Églises d'Orient et d'Occident (p. 96). La faiblesse de l'Union soviétique était son système dirigiste, centralisé, bureaucratisé (p. 171). Staline meurt en 1953 et Khrouchtchev présente son rapport, « Sur le culte de la personnalité et ses conséquences », commentant les crimes staliniens, mais sans en autoriser la diffusion (p. 143). La création naïve du Komintern sur la base que la révolution mondiale était imminente (p. 103) en est un autre exemple. Grâce aux Russes, l'armée égyptienne put accomplir la traversée du canal de Suez en octobre 1973. Mais ce sont les Américains qui obtinrent l'accord israélo-égyptien (p. 167). D'autres exemples de la perte de crédibilité du régime soviétique furent la construction du Mur de Berlin en 1961 (p. 148) et l'Afghanistan, qui contribua à lui faire perdre la guerre froide (p. 169). Le 25 décembre 1991, M. Gorbatchev annoncera avec tristesse la fin de l'Union soviétique (p. 178).

De 1405 à 1424, la flotte chinoise de l'amiral Zheng He explore l'Inde, la Perse, l'Afrique orientale, puis l'empereur suivant ferme le pays (p. 19). L'auteur montre que l'ouvrage chinois *Un récit de voyage vers l'Ouest de San Bao* (fin du XVI^e^ siècle) ressemble aux *Mille et Une Nuits*, comparant les noms de Sindbad et San Bao et les descriptions de l'Inde, de la Perse, de l'Arabie (p. 193). Au XVI^e^ siècle, le jésuite italien Matteo Ricci, qui traduisit à Pékin Confucius en latin, représente la tentative la plus ambitieuse de réconcilier les grandes civilisations (p. 199). En 1839, le gouvernement détruisit à Canton 20 000 caisses d'opium avec lequel les commerçants anglais payaient les soieries. La première guerre de l'opium entreprise par l'armée britannique, puis une deuxième expédition en 1856 entraînant le sac du Palais d'Été (p. 213), allaient humilier la Chine pendant un siècle (p. 209). Ce pays se trouvait en 1900 dans un état de délabrement avancé (p. 225). La République de Chine, proclamée le 1^er^ janvier 1912 par Sun Yat-sen, met fin au règne de l'empereur enfant Puyi (p. 229). Le 4 mai 1919, une manifestation d'étudiants sur la place Tian'anmen de Pékin contre le Japon va faire date. Mao Zedong, alors enseignant dans le Hunan, suit le mouvement avec ses amis (p. 242). Pendant trente ans, se succèdent des affrontements entre « seigneurs de la guerre », occupants japonais, et Tchang Kaï-chek, chef du Kuomintang, dont il chasse les militants marxistes (p. 246). Mao Zedong entreprend sa « Longue Marche » de 9 000 km, d'octobre 1934 à octobre 1935. Nationalistes et communistes unissent alors leurs forces contre les Japonais qui devront en 1945 évacuer la Chine (p. 259).

En octobre 1949, le Parti communiste chinois dirigé par Mao Zedong proclame à Pékin la « République populaire », tandis que Tchang Kaï-chek se replie sur Taïwan (p. 138). La gigantesque tragédie humaine causée par le « Grand Bond en avant » suscite une fronde au sein du Parti. Mao se met en retrait et nomme à la présidence de la République Liu Shaoqi (p. 280). Puis Mao revient, secondé par son épouse Jiang Qing, des étudiants « Gardes rouges » qui procèdent à des exécutions sommaires en diffusant *Le Petit Livre Rouge* (p. 297). Si la femme de Mao fut emprisonnée à la mort du Grand Timonier, les dirigeants chinois ne se livrèrent pas à une démaoïsation, comparable à la déstalinisation. Deng Xiaoping, rescapé des purges maoïstes, s'imposa comme le dirigeant naturel du pays (p. 305). La Chine aura ainsi connu trois recommencements : en 1912 avec Sun Yat-sen, en 1949 avec Mao Zedong, en 1978 avec Deng Xiaoping (p. 310). Staline avait utilisé la guerre de Corée (1950-1953) pour creuser un fossé entre la Chine et les États-Unis (p. 275). La Chine œuvre à présent pour contenir les Russes. Après 1979, plus aucun « domino » asiatique n'allait tomber dans l'escarcelle de Moscou (p. 163). En Chine actuelle, le discours sur l'Occident impérialiste ressemble à celui de la période maoïste ; la dérive s'accélère des deux côtés et il paraît difficile qu'elle ne débouche pas sur un affrontement colossal (p. 321).

Pour la Chine, le Japon ou l'Inde, le mythe des origines se perd dans la nuit des temps. Ce fut un atout pour les États-Unis d'être nés à une date précise, sous l'égide de pères fondateurs qui voulaient recommencer leurs vies dans un pays neuf (p. 327). Les États-Unis ont connu une ascension fulgurante dans les décennies qui ont suivi la guerre de Sécession (p. 344). En 1870, un Noir entre au Sénat, un autre à la Chambre des Représentants. Si cette voie avait été poursuivie, le problème racial aurait été peu à peu résorbé. Mais l'esprit de Lincoln n'a pas prévalu longtemps (p. 347). Même l'élection d'Obama en 2008 n'a pas suffi à le raviver (p. 352). Les promesses de Woodrow Wilson à Versailles en 1919 avaient fait rêver la terre entière (p. 365). Entre 1941 et 1945, les États-Unis produisirent 280 000 avions militaires, l'Union soviétique 120 000, l'Allemagne et la Grande-Bretagne près de 88 500, le Japon 62 000 ; cet indicateur est clair et éloquent (p. 376). Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis choisirent un engagement massif, le plan Marshall en Europe, la thérapie de choc au Japon (p. 370). Mais quand les États-Unis se retirèrent de Kaboul en 2021, ils avaient dépensé mille milliards de $, dont 95 % pour les troupes américaines et leur armement, la part allouée au Développement n'aura représenté que 2 %, vingt milliards seulement ! Mon indignation demeurera inaudible (p. 394). D'autre part, la prospérité nord-américaine s'est peu propagée en cent cinquante ans au sud de la frontière (p. 396). C'est que les États-Unis n'éprouvent pas le besoin de bâtir des institutions internationales respectées, puisqu'ils peuvent imposer aux autres des règles contraignantes sans y obéir (p. 401).

L'auteur conclut que la détestation systématique de l'Occident dérive généralement vers la barbarie, la régression et l'autopunition (p. 420). Ainsi, moralement indéfendable, la guerre d'Ukraine représente une stratégie hasardeuse. Au lieu de sortir la Russie de son impasse historique, elle risque de l'y enfoncer davantage. Au lieu de démontrer la fragilité de l'Ukraine, elle est en train d'assurer sa place dans l'Histoire (p. 435). L'optimisme devrait malgré tout l'emporter, à condition que pour sortir du labyrinthe, nous admettions que nous nous sommes égarés (p. 436).

On consultera avec intérêt la liste des livres qui ont inspiré l'auteur (p. 437). ✖

Le Labyrinthe des égarés : l'Occident et ses adversaires
Amin Maalouf, Paris, Grasset, 2023
448 p., 23 €

Prophète en son pays
Recension par Christian Lochon

Interdit d'enseignement, le Pr Gilles Kepel intitule son nouvel ouvrage *Ecce Homo* (p. 297). Dans ce plaidoyer contre son anathématisation par des jihadistes de nationalité française (p. 267), il reprend les publications de ses recherches sur le terrain. Nous avions recensé deux d'entre elles : *La Fracture* (Gallimard, 2017) et *Le Prophète et la pandémie* (Gallimard, 2021). Directeur de recherche au CNRS en 1995, professeur des universités en sciences politiques en 2001 (p. 169), l'auteur et le Pr M. Arkoun furent les deux seuls membres arabisants de la Commission Stasi en 2003 (p. 190). G. Kepel n'hésita jamais à aller enquêter sur place et prendre des risques en le faisant. Lorsque le directeur de Sciences Po ferma les formations en master et doctorat sur le monde arabe (p. 201), l'auteur fut contraint de quitter l'institution, puisque les enquêtes sur le *jihād* étaient mal vues du CERI qui refusait tout financement. Recruté à l'ENS (p. 82), il devra la quitter. Si le Pr Rémy Leveau lui obtint le soutien de la Fondation de France pour se rendre en Indonésie, au Pakistan, en Afghanistan et en Afrique noire (p. 120), la Commission CNRS, dont il dépend, jugera *La Revanche de Dieu* sans « aucune valeur scientifique » (p. 84). Quand M. Kepel se voit confier par le Premier ministre Manuel Valls une « mission d'analyse et de prospective sur les études françaises portant sur la Méditerranée et le Moyen-Orient », rapport dans lequel il décrit le dysfonctionnement de la recherche universitaire française sur cette région, après avoir rencontré 361 interlocuteurs dont 263 dans 18 pays étrangers, entre février et décembre 2014, le rapport, non lu par les responsables politiques, partit directement à la broyeuse (p. 233).

Le Moyen-Orient lui est bien connu ; coopérant civil à Assiout, il décrivit les islamistes radicaux de la faculté de Droit (p. 17) ; en 1979, étudiant à Sciences Po, on lui confie une mission exploratoire au Caire pour observer ces Frères Musulmans auxquels presque personne ne s'intéressait (p. 25). Il prédira que l'adhésion au concept de *jāhilīya* pourrait conduire jusqu'à la destruction des Bouddhas de Bamiyan et au ravage du site de Palmyre. Ce qui se produira d'ailleurs, respectivement en mars 2001 et en février 2015 ; la destruction de Palmyre s'accompagnant de la mise au supplice de son directeur (p. 118). Au Qatar, la chaîne Al Jazeera, depuis 1990, glorifie l'héroïsme des martyrs, légitimant la terreur par l'énoncé du verset coranique VIII:60 : « Rassemblez tout ce que vous pouvez comme force pour terroriser l'ennemi d'Allah et le vôtre » (p. 140). L'ampleur de la campagne antifrançaise, relayée par cette télévision fériste, fut facilitée par l'incapacité de l'État français d'y répondre en arabe, à cause de l'effondrement des études arabes et islamiques et de la promotion d'incompétents dans les positions mandarinales, doublés de compagnons de route de la mouvance islamiste (p. 295). Pour ce qui

concerne la Syrie, l'auteur et Olivier Mongin publièrent *Syrie, l'État de barbarie*, analyse visionnaire de la guerre civile qui allait éclater en Syrie, de Michel Seurat, assassiné par le Jihad islamique le 5 mars 1986 au Liban (p. 213). Evgueni Primakov, ancien ambassadeur russe à Damas, devenu Premier ministre, avait expliqué à l'auteur que l'intervention russe en Syrie avait pour but d'anéantir les groupes rebelles islamistes et le projet sunnite radical mondial (p. 241). Dès 2013, le soutien aveugle par l'Europe à une insurrection syrienne fournira un camp d'entraînement aux jihadistes (p. 244). Quant au maintien en vie de Ben Laden, figure emblématique de la terreur pour l'Occident, il permit la sécurisation efficace de l'État d'Israël de 2001 à 2011 (p. 146). L'auteur décrit aussi l'affrontement chiito-sunnite ; ainsi, l'expulsion des Soviétiques de l'Afghanistan permit aux sunnites de damer le pion à l'islam chiite, mais la *fatwa* de Khomeini contre Rushdie opposa au succès militaire sunnite une victoire médiatique chiite (p. 126). En Iraq, Al-Qaida, sunnite, non acceptée par les chiites, fut marginalisée. En 2004, les milices chiites, manipulées par l'Iran, plongent le pays dans la guerre civile, avec comme conséquence la naissance de Daech, ultrasunnite (p. 150).

L'auteur remarque que l'irruption de l'islamisme politique sur le sol occidental coïncide avec l'effondrement du communisme à la chute du Mur de Berlin, le 9 novembre 1989 (p. 99). Pour ce qui concerne la France, son œuvre avait pour but d'exposer le système social, politique, religieux des jihadistes face à la vulgate islamo-gauchiste cultivant l'excuse sociale qui, après le Bataclan, ne lui semblait plus tenable intellectuellement (p. 261). Le manuel d'Abou Moussab al-Souri (Alep, 1957), ayant résidé dix ans en Europe, *Un appel à la résistance islamique mondiale*, attire son attention ; la présence considérable de jeunes musulmans mal intégrés socialement, mûrs pour déclencher un *jihād* de guerre civile sur le Vieux Continent, y est soulignée (p. 164) ; ce livre influencera Mohamed Merah en 2012, lorsqu'il tuera des soldats français de religion musulmane, un enseignant et des enfants juifs (p. 239). La norme socioreligieuse islamique est prégnante et contredit la législation française, comme la bigamie ou l'abattage du mouton à domicile (p. 178). En 2010, l'exigence du caractère halal de la nourriture devient un préalable à toute convivialité (p. 179). *Banlieue de la République*, en 2012, mit au jour l'importante mutation sociopolitique de l'islam de France, dont ni la société, ni l'État n'avaient alors conscience (p. 186). Des « jeunes », pour la plupart enfants d'immigrés nord-africains, narguent la police par des rodéos de voitures volées, puis affrontent les forces de l'ordre dans les cités, zones où la citoyenneté fait justement défaut (p. 38). En 1989, Pierre Joxe crée le CORIF au bénéfice des Frères Musulmans, par défiance envers la Grande Mosquée de Paris d'influence algérienne (p. 189), mais les accommodements avec les frèristes ne prémuniront pas notre pays contre les massacres sur notre sol (p. 233).

L'auteur, en se concentrant sur ce gigantesque tabou social, va se heurter à la violence des réactions pour avoir enfreint l'omerta du prêt-à-penser (p. 39) sur la montée en puissance d'une identité communautaire forte, revendiquée comme telle dans la jeune génération éduquée et socialisée en France (p. 65). Le milieu gauchiste va l'anathématiser comme apostat (p. 40) et le mandarinat universitaire rester d'autant plus sourd qu'il ne voulait point se donner les moyens d'entendre (p. 43). Les sociologues institutionnels de l'immigration, dont aucun n'est arabisant, n'ont cure de la dimension islamique (p. 67). Les monstres jihadistes des années 2010 à 2020 ont été engendrés par un sommeil de la raison qui dure depuis le dernier quart du XX^e^ siècle (p. 68). Presque personne dans les institutions françaises, en 1985, ne voit venir ce qui causera un bouleversement majeur de notre Nation (p. 50). Le Parti communiste et l'Alliance des Gauches avaient encouragé les prières collectives dans les usines pour conserver leur électorat (p. 64). Les oukases délirants des décoloniaux et des wokistes ont envahi le monde universitaire, en faisant prévaloir l'idéologie sur la connaissance (p. 107). L'auteur vit alors sous protection policière à la suite de sa condamnation à mort par un jihadiste de Daech, le 13 juin 2016 (p. 95).

La remarque de l'auteur sur « la virulence des conflits universitaires qui n'a d'équivalence que la médiocrité de leurs enjeux » (p. 90) pourrait servir de conclusion, et la nouvelle tactique des entrepreneurs culturels de l'islamisme, d'adopter une posture de victimisation (p. 290), d'avertissement à plus de vigilance. ✖

Prophète en son pays
Gilles Kepel, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2023
296 p., 23 € – Cote 68.468

Corée du Nord : un État-guérilla en mutation
Recension par Dominique Barjot

Journaliste au *Monde*, Philippe Pons est un spécialiste bien connu du Japon, auquel il a consacré sa thèse de doctorat, soutenue à l'EHESS. Fin connaisseur de l'histoire du Parti communiste japonais, il lui a consacré, outre ses nombreux articles parus dans *Le Monde*, quatre livres : *D'Edo à Tōkyō : Mémoires et modernité* (Gallimard, 1988) ; *Misère et crime au Japon, du XVII^e^ siècle à nos jours* (Gallimard, 1999) ; *Peau de brocart : Le corps tatoué au Japon* (Seuil, 2000) ; et avec Pierre-François Souyri, éminent japonologue, *Le Japon des Japonais* (Liana Lévi, 2004). Il est en outre l'auteur d'un ouvrage intitulé *Macao, un éclat d'éternité*, publié une fois encore chez Gallimard.

Il peut paraître étonnant qu'un spécialiste du Japon se soit intéressé à ce point à la Corée du Nord, qu'il ait pu lui consacrer un si gros ouvrage, de surcroît basé sur une documentation aussi riche et complète. Bien sûr,

l'actualité le montre : la Corée du Nord est l'un des pays « les plus haïs, mais aussi le(s) plus mal connu(s) de la planète. » Bien sûr, les enjeux géostratégiques l'imposent, jamais sans doute il n'a été autant question qu'aujourd'hui, dans les médias, des ambitions nucléaires du régime de Pyongyang, qui révèlent d'autant plus l'importance grandissante de ces enjeux stratégiques qu'elles entretiennent le souvenir de la guerre froide – à travers la partition de la péninsule coréenne et sa compétition avec l'État voisin du Sud –, mais aussi qu'elles cristallisent les rivalités des superpuissances : montée économique de la Chine, retour en force de la Russie sur la scène diplomatique, réveil nationaliste du Japon, changement de cap radical et récent d'une diplomatie américaine lassée de la « patience stratégique » de l'ère Obama, au moment même où une crise politique sans précédent secoue la Corée du Sud. En outre, et depuis longtemps déjà, la Corée du Nord fait figure de système totalitaire sans équivalent par son monolithisme idéologique et par l'emprise de la famille des Kim.

Tout cela suffirait évidemment à justifier du choix d'un tel sujet, mais il existe aussi des raisons plus immédiates, plus simples : la menace constante que font peser les tirs de missiles nord-coréens sur l'archipel japonais ; l'existence d'une diaspora coréenne venue souvent de force au Japon et tentée, après 1945, de retourner dans la partie nord de la péninsule coréenne pour y vivre ; l'expérience du socialisme ; le rôle qu'ont joué les Coréens dans la constitution du Parti communiste japonais ; et, aussi, il faut le dire, un vieux contentieux sur les Japonais restés prisonniers en Corée du Nord et parfois même enlevés sur le sol nippon. Bref, l'ouvrage se lit à de multiples niveaux, ce qui en fait sa richesse, sans toujours en faciliter sa lecture linéaire, d'autant que l'on ne peut s'appuyer que sur une seule carte, certes utile, mais aussi nécessairement incomplète.

L'ouvrage aboutit à des conclusions assez nuancées (pp. 631-652) et une bibliographie complète, comportant beaucoup d'ouvrages anglo-saxons. Il part, à propos de la Corée du Nord, de la constatation paradoxale de changements économiques et sociaux profonds d'un côté, et d'une continuité dans la nature du régime de l'autre. Si « la semence soviétique en terre coréenne a trouvé un terrain fertile, mais […] a donné une plante inhabituelle » (Andreï Lankov), c'est qu'elle ne peut se réduire à un décalque du stalinisme. Il s'agit plutôt d'une « tyrannie moderne fondée sur les archaïsmes d'une nation-ethnie » et d'un « nationalisme d'autant plus exacerbé, militant, défensif que le pays se sent menacé dans son existence même. » Le régime est, pour une large part, le fruit de l'humiliation : la colonisation japonaise d'une part, le fait d'être un pays relégué au rang de paria d'autre part. C'est pourquoi, plus qu'en Chine et au Viêt Nam, l'idéologie juche s'est dissociée du marxisme-léninisme. Elle constitue une revendication d'identité appuyée sur l'histoire nationale et qui ne se réduit pas à la propagande. Le refus de la RPDC de sortir de la guerre

froide tient à un nationalisme farouche, dont les racines sont à chercher du côté du postcolonialisme et de la lutte contre les impérialismes.

La Corée du Nord n'est pas non plus un pays immobile. Le pays se trouve en prise avec deux forces antagonistes : d'une part la dynamique d'une économie hybride – combinant centralisme et initiative privée –, de l'autre un pouvoir contraint à composer. De fait, la dynamique économique a bouleversé peu à peu les rapports sociaux, ébranlé le monolithisme idéologique et affaibli le système de contrôle social. Le régime n'en change pas pour autant, mais les nouvelles classes sociales tendent à se dérober pour partie au contrôle du Parti et des services de sécurité. Même si les acteurs de l'économie parallèle sont vulnérables et, souvent, la proie de prédateurs et de parasites, ils prospèrent, car la majorité de la population s'est tournée vers l'économie de marché, légale ou non, pour s'approvisionner et trouver un emploi. Mais cela ne suffit pas à prouver que le régime doit s'effondrer.

L'avenir de la Corée du Nord apparaît donc incertain. Le renversement du régime par une intervention extérieure semble le scénario le plus improbable, en raison du risque de catastrophe nucléaire, de bombardement sur Séoul et d'intervention de la Chine. L'hypothèse d'une offensive militaire de la RPDC n'est pas envisageable, car suicidaire pour le régime. Une révolte populaire n'est pas non plus certaine, en dépit d'un mécontentement diffus. « Le risque de contagion par "pollution" culturelle de l'extérieur paraît faible » (p. 642), du fait du contrôle de l'intranet, de la faible diffusion du téléphone portable et de l'inexistence des réseaux sociaux. Il n'existe ni dissidence, ni résistance extérieure connues. En revanche, une lutte au sommet n'est pas à écarter : du fait de la course au profit, des rivalités et des jeux d'influence, des ambitions personnelles et des réseaux d'allégeance. À coup sûr, Kim Jong-un se méfie de ses généraux.

Dans ces conditions, il n'est pas impossible que la transition s'opère vers un régime autoritaire, répressif, mais viable économiquement (sur ce point, l'analyse de l'auteur nous semble pécher par optimisme). Pour qu'une évolution à la chinoise puisse se produire, il faudrait des réformes économiques plus radicales et une normalisation, très problématique, de ses relations avec l'extérieur, mais cela supposerait de renoncer à la force de dissuasion. Or la RPDC entend être reconnue comme une puissance nucléaire, point inscrit dans la Constitution. De plus les États-Unis ne semblent pas prêts à admettre l'hypothèse d'une évolution vers un régime totalitaire, mais réformiste (est-ce vraiment conciliable ?)

Une réunification de la Corée est-elle possible ? C'est peu vraisemblable. Les deux Corées sont beaucoup plus éloignées que les deux Allemagnes : les deux Corées se sont combattues au nom de la réunification, la RPDC comme la Corée du Sud ont construit un nationalisme vigoureux et une réunification

coûterait extrêmement cher à la Corée du Sud. Certes les deux pays ont des économies complémentaires et pourraient, réunies, peser plus lourd face à la Chine et au Japon, mais reste l'obstacle nucléaire. En même temps, avec le temps, les jeunes générations n'éprouvent plus la même nostalgie d'une Corée réunie que les générations précédentes en voie de disparition. L'on rejoindra l'auteur sur le diagnostic d'une réunification impossible.

Certes on peut lui reprocher d'épouser une vision un peu biaisée, conforme au point de vue japonais – mais assez couramment répandue dans la coréanologie française. Certes, l'ouvrage peut paraître trop favorable au point de vue nord-coréen et reprendre les *a priori* de nombreux spécialistes français quant aux clivages internes à la Corée du Sud. Au total cependant, le livre de Philippe Pons, par l'ampleur de la documentation réunie et par sa connaissance de la Corée du Nord, constitue un apport majeur en langue française absolument incontournable pour comprendre l'énigme que constitue pour nous, encore aujourd'hui, le totalitarisme installé depuis trois quarts de siècle à Pyongyang.

Corée du Nord : un État-guérilla en mutation
Philippe Pons, Paris, Gallimard, 2016
720 p., 34,50 € – Cote 60.797

L'Économie de la Corée du Nord en 2012. Naissance d'un nouveau dragon asiatique ?
Recension par Dominique Barjot

Diplômé de Sciences Po Paris, énarque, administrateur du Sénat, passé par le Parti radical de gauche, de 2012 à 2017, Benoît Quennedey a présidé l'Association d'amitié franco-coréenne d'avril 2017 à novembre 2018[1]. Ayant effectué huit voyages en Corée du Nord, de 2005 à 2018, il est mis en examen cette même année, parce que soupçonné d'espionnage pour le compte de la Corée du Nord. Il bénéficie d'un non-lieu en 2022, mais est mis à la retraite anticipée un an plus tard. Souffrant d'un biais évident en faveur de la Corée du Nord, son ouvrage offre cependant d'utiles informations sur un pays à l'économie particulièrement mal connue. Ces informations concernent notamment la période des deux premiers dirigeants Kim Il-sung (1912-1994) et Kim Jong-il (1941-2011). Comme le rappelle l'auteur dans son introduction, le manque de statistiques officielles a rendu difficiles les études sur le pays, obligeant à faire appel aux évaluations sud-coréennes et anglo-saxonnes, en particulier pour opérer des comparaisons avec la Corée du Sud, la Chine et le Viêt Nam.

1. Créée en 1969, cette association a pour but de stimuler les échanges entre la France et la Corée du Nord et de promouvoir la réunification de la péninsule coréenne.

Le chapitre 1 (pp. 15-40) fournit un « Aperçu historique du développement économique de la République populaire démocratique de Corée ». Les données quantitatives abondent de 1945 à 1990, montrant une croissance continue de 1953 à 1990, mais manquent après 1990. En 1945, la Corée du Nord apparaissait comme une économie semi-industrialisée, beaucoup plus que le Sud. La priorité y est donnée par Kim Il-sung et ses partisans à la construction d'une économie nationale. Des réformes sont très vite mises en place. La confiscation des terres des Japonais, des traîtres et des gros propriétaires fonciers permet, en 1946, une réforme agraire radicale. La même année, plus de 90 % des établissements industriels sont nationalisés. Puis le pays s'engage dans la voie de la planification, avec un plan triennal (1947-1948, 1949-1950), donnant la priorité à la reconstruction des industries détruites par les Japonais, à l'essor de l'agriculture et des transports et à la mise en place d'une infrastructure industrielle.

Après la terrible guerre de Corée, de 1950 à 1953, le plan de reconstruction du 5 août 1953 ouvre la voie à une période de croissance, marquée par la succession de deux plans quinquennaux (1953-1957, 1957-1961), le lancement du mouvement Chŏllima (émulation entre équipes d'ouvriers), la mise en place de fermes coopératives modèles, puis la généralisation des coopératives de production dans l'agriculture, mais aussi l'industrie. Celles-ci se développent rapidement (premier camion NC, locomotive Drapeau rouge). De 1961 à 1970, la production industrielle augmente de + 12,8 % par an en moyenne, et la Corée du Nord se dote de la quatrième sidérurgie d'Asie (après le Japon, la Chine et l'Inde). Durant les deux premiers plans septennaux (1961-1968, prolongé de deux ans, puis 1971-1976), l'industrie se diversifie (électrification des campagnes, développement des industries de biens de consommation, mais aussi du raffinage pétrolier et de la production de machines-outils).

À partir de 1975, la croissance nord-coréenne ralentit. Le pays manque de capitaux pour moderniser ses infrastructures industrielles, tandis que les aléas climatiques freinent l'essor agricole. En 1988, la situation économique apparaît contrastée : si l'indépendance alimentaire semble quasiment atteinte et si l'industrie textile est devenue un moteur de la croissance, le secteur minier souffre de son manque de compétitivité technologique et le pays ne parvient pas à faire face aux charges de sa dette extérieure. Pourtant les plans successifs, notamment de 1985 à 1993, ont permis de moderniser et d'accroître la capacité sidérurgique et d'équiper le pays en barrages-écluses favorisant la navigation et, même, de créer de nouveaux quartiers résidentiels à Pyongyang.

La situation se retourne brutalement dans les années 90, en raison de la chute des échanges avec l'URSS, puis la Russie, la disparition des démocraties populaires est-européennes, la mise en péril d'un équilibre alimentaire fragile

par les graves inondations de 1995 et 1996, suivies d'une sécheresse sévère. Le désastre écologique est amplifié par la pénurie de pétrole importé d'URSS, puis de Russie, et la destruction de la couverture forestière par suite d'un recours excessif au charbon de bois. Entre 1990 et 1998, les taux de croissance de l'économie sont toujours négatifs, tandis que les pénuries alimentaires contraignent à faire appel à l'aide internationale (Programme alimentaire mondial, Unicef). Face à l'ampleur de la crise, les autorités doivent tolérer l'essor des marchés paysans et du recours aux engrais naturels.

À partir de 1999, l'économie nord-coréenne commence à se rétablir (+ 2 à 3 % de croissance annuelle du PIB), mais elle reste très dépendante des aléas climatiques, d'où la rechute des années 2009 et 2010. En 1998, la Constitution du pays est révisée pour permettre les profits privés « légaux ». Puis, en 2002, le pays adopte des mesures plus radicales : dévaluation du won nord-coréen à l'extérieur et accroissement des échanges monétaires à l'intérieur, renforcement de l'autonomie des entreprises, appel aux investisseurs étrangers, priorité accordée aux nouvelles technologies (machines à commande numérique, reprise de la construction et des travaux d'urbanisme, création d'un nouvel aéroport international).

Dès les années 2010, la Corée du Nord apparaît comme un pays industrialisé (48,2 % du PIB en 2010, y compris la construction, contre 20,8 % pour l'agriculture, les forêts et la pêche, et 31 % pour les services ; chapitre 2 « Panorama économique actuel de la République démocratique de Corée », pp. 41-64). Néanmoins, même si les estimations internationales diffèrent (Banque nationale de Corée du Sud, CIA), il est clair qu'à cette date le pays n'a pas récupéré le recul des années 90. Au début des années 2010, la consommation d'électricité par habitant se compare en gros à celle de la Tunisie. Si l'espérance de vie et le taux de mortalité infantile semblent se situer dans la moyenne mondiale, le pays est doté d'infrastructures médiocres (routes, oléoducs), sauf en matière ferroviaire, avec pour vitrine le métro de Pyongyang.

Toujours dépendant du Programme alimentaire mondial, le pays souffre d'un grave déficit en céréales, de l'insuffisance de ses productions bovine et porcine, de sa pêche, le bois demeurant sa principale ressource d'exportation, mais son apport reste limité par la consommation massive de charbon de bois. Vingtième producteur mondial de charbon (anthracite, lignite), sa production fléchit depuis 2008, d'où l'importante croissance de l'hydroélectricité et de l'éolien, mais aussi l'appel à la Chine pour exploiter les réserves nationales d'hydrocarbures. La Corée du Nord en revanche est riche en minéraux (surtout fer et cuivre, mais aussi terres rares et magnésite). L'industrie nord-coréenne produit de l'acier, mais en quantité assez faible, du zinc, des engrais chimiques et du ciment. Si la production automobile est anecdotique, le textile demeure un axe fort (production de *vinalon*, alternative au nylon), ainsi que

la production de bière, un des rares produits industriels d'exportation. La Corée du Nord s'est récemment positionnée dans la nouvelle technologie de l'information, notamment la fabrication de logiciels, et la réputation de ses hackers n'est plus à faire.

Quelle est « la situation de la Corée du Nord dans l'économie internationale au début des années 2010 » (chapitre 3, pp. 65-106) ? Au 1er juillet 2002, le gouvernement nord-coréen a pris des mesures en vue d'encourager les investissements étrangers. Elles viennent s'ajouter à celles prises dès 1984, visant à encourager la construction de joint-ventures. Il s'agissait de créer des zones économiques spéciales – à commencer par celle de Rajin-Sŏnbong, mise en place, en fait, dès 1992, dans la ville de Rasŏn, à la frontière de la Chine et de la Russie, mais réellement active à partir de 2006 –, de constituer une banque de développement (Korean Taepung International Investment Group, 2010), de promouvoir les foires de commerce international de Pyongyang (2000) et de Rasŏn (2011). C'est dans cette perspective qu'il convient de replacer l'impact des sanctions occidentales adoptées en octobre 2006 (création du Comité des sanctions du Conseil de sécurité par la résolution 1718), renforcées en juin 2009 et appliquées avec rigueur par les États-Unis et le Japon. Elles sont venues contrarier la politique du « Rayon de Soleil », mise en œuvre en Corée du Sud par Kim Dae-jung, puis Roh Moo-hyun – président de Corée du Sud entre 1998 et 2008 –, visant à préparer la réunification de la péninsule à travers des investissements industriels (Hyundai, Daewoo, Samsung Electronics, etc.), et un allégement des obstacles réglementaires à la circulation.

Mais leur impact a été plus limité sur la Chine, qui partage une culture commune avec la Corée du Nord (combat en Mandchourie contre le Japon jusqu'en 1945, minorité coréenne du Jilin). Même si les sanctions ont conduit à la suspension de plusieurs projets communs, les entreprises chinoises se sont beaucoup intéressées à la Corée du Nord : China Tonghua Iron & Steel (mine de cuivre de Musan, la plus grande d'Asie à ciel ouvert), Tangshan Iron and Steel Company (sidérurgie), China Iron and Steel Group (molybdène), China Minerals (charbon), etc. Il en va de même pour la Russie, intéressée par la construction de gazoducs (rencontre Kim Jong-il et Dmitri Medvedev d'août 2011) et l'exploitation de voies de chemin de fer, notamment depuis Rasŏn (« route ferroviaire de la soie »). La Corée du Nord a cependant su attirer des capitaux étrangers (l'égyptien Orascom dans l'industrie cimentière, Chosun Development Fund anglo-saxon).

Ces capitaux s'orientent de façon privilégiée vers les zones économiques spéciales. La ville spéciale Kaesŏng, inaugurée en 2004 et gérée par la filiale Hyundai Asan du groupe Hyundai, en bénéficie particulièrement : exonérée de droits de douane, elle attire, dès 2010, 43 500 ouvriers et 800 cadres sud-coréens. Outre Rajin-Sŏnbong, les autres zones économiques

spéciales concernent les complexes touristiques des monts Kumgang – fermés dès 2008 –, Sinŭiju sur le fleuve Yalu à la frontière sino-nord-coréenne, et, non loin de là, celle des îles Hwanggumphyong et Wihwa. La Corée du Nord investit aussi à l'étranger, notamment dans les constructions (Proche-Orient, Namibie, Afrique du Sud), le bois et l'industrie et même la restauration (nouilles froides). Mais la Corée du Nord doit faire face à une lourde dette publique extérieure (70 % du PIB national dès 2010), majoritairement due à la Russie et aux anciennes démocraties populaires. En effet, ayant procédé à des achats massifs de biens d'équipement et de technologie, le pays a été déclaré en déficit de paiement en 1980, sauf pour les prêts dus au Japon.

Dans les années 2000, le commerce nord-coréen a connu une progression significative, jusqu'à dépasser son record historique de 1989. Son déficit commercial structurel est constitué à la fois par un recours limité à l'emprunt, par les investissements étrangers, l'aide bilatérale et multilatérale, les transferts des Nord-Coréens depuis l'étranger et les ventes d'armes. Ce commerce est dominé, encore aujourd'hui, par la Chine qui importe du charbon, des minerais et des produits agricoles. En contrepartie, elle vend des produits pétroliers ainsi que de grandes quantités de biens d'équipement.

Toujours dans les années 2000 et 2010, la Corée du Sud est second partenaire commercial de son homologue du Nord, grâce notamment à la zone intercoréenne de Kaesŏng. Néanmoins les échanges entre les deux pays ont subi un net fléchissement à partir de 2008 et l'accession au pouvoir, en Corée du Nord, du président Lee Myung-bak. Ce déclin a profité à la Russie, principal fournisseur d'hydrocarbures au régime de Pyongyang.

Cette montée en puissance de la Russie a été consacrée par la signature, en juin 2024, d'un partenariat stratégique entre la Corée du Nord et la Russie, mais aussi l'annonce par Kim Jong-un de la fin de la politique de réconciliation entre les deux Corées[2]. Le rapprochement avec la Russie vise à l'obtention par Pyongyang d'une aide financière, alimentaire et pétrolière accrue, ainsi que d'une assistance technique à la réalisation du programme balistique nord-coréen. Elle traduit aussi, du côté des dirigeants de la République démocratique de Corée (du Nord), la préoccupation de continuer de mener un jeu de bascule entre la Chine et la Russie, notamment afin de relancer la croissance économique (+ 3,1 % de croissance du PIB en 2023 selon les sources internationales). ✖

L'Économie de la Corée du Nord en 2012. Naissance d'un nouveau dragon asiatique ?
Benoît Quennedey, Paris, les Indes savantes, 2012
132 p., 19 € – Cote 60.220

2. Pons Philippe, « Corée du Nord », *Le Bilan du Monde. Édition 2025, Le Monde* Hors-série, pp. 190-191.

L'Impérialisme, passé et présent : un essai
Recension par Dominique Barjot

Professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Montréal, Samir Saul est l'un des tous meilleurs spécialistes francophones des relations économiques internationales. Il a fait le choix ici de s'attaquer à une question toujours débattue et qui n'a rien perdu de son actualité, au contraire : l'impérialisme. Si nous n'en étions pas convaincus, ce livre nous y conduit. Particulièrement débattue jusqu'à la fin des années 70, la notion a été ensuite refoulée. Dans son introduction (pp. 7-12), l'auteur pose une question fondamentale : l'impérialisme est-il intrinsèquement lié au capitalisme, ainsi que l'ont affirmé les marxistes ? : « Le capitalisme a-t-il un besoin impérieux d'un exutoire pour son trop-plein d'hommes, de marchandises ou de capitaux, résultat de malfonctionnements inhérents à ses mécanismes fondamentaux ? » (p. 8).

Dans cette perspective, le livre se fixe comme objectif d'élaborer une nouvelle interprétation de l'impérialisme, fondée sur une démarche historique. Elle s'impose d'autant plus que les approches libérales, réformistes (celle d'Hobson par exemple) ou marxistes, peinent à coller à la réalité des faits. De cette étude historique se dégagent quelques constats généraux :

- Il existe toujours des asymétries de puissance, dans lesquelles, le plus souvent, politiques et économie vont de pair ;
- Une interpénétration de l'impérialisme ne vaut que si elle s'enracine dans l'histoire. S'ensuivent deux corollaires : l'impérialisme n'est pas un stade spécifique de l'histoire, mais il se rencontre à toutes les époques depuis la naissance des États ; l'impérialisme constitue un phénomène lointain, se perpétuant jusqu'à présent ;
- Par conséquent tout différentiel de puissance porte en lui l'impérialisme, à la fois politique et économique. *A contrario*, « les échanges économiques ne sont pas nécessairement de l'extorsion. Ils ne revêtent un caractère impérialiste que lorsqu'il y a coercition politique et/ou militaire » (p. 11).

L'ouvrage s'articule en quatre parties. La première traite de « L'extraction coercitive : préhistoire de l'impérialisme (Antiquité et prolongements) » (pp. 13-36). Certains des éléments constitutifs de l'impérialisme (rapine, spoliation, extorsion) ont des racines très anciennes, remontant aux « premiers États agricoles : îlots dans l'économie naturelle » (chapitre 1, pp. 15-18), se poursuivant dans « Variante hellène » (chapitre 2, pp. 19-21), puis le « Modèle romain » (chapitre 3, pp. 23-27), enfin dans l'« Extraction post-romaine » (chapitre 4, pp. 29-33). Durant cette longue période, à côté d'un pré-impérialisme à base de détournement par la force mondiale, émerge un nouveau type d'impérialisme : de principalement étatique, il se transforme en

champ d'action concertée entre l'État et les milieux économiques privés. De plus, des cités portuaires (Carthage, Venise) émergent pour faire concurrence aux empires terrestres : Venise constitue même l'ancêtre de ce que sera l'État capitaliste. Au Moyen Âge se dessine en outre un phénomène de spécialisation, entre économies basées sur les matières premières et économie de transformation. Dans ce contexte, l'Angleterre illustre l'importance de l'action protectrice de l'État dans l'émergence d'un secteur manufacturier national.

La deuxième partie s'intéresse à « La captation par la force : l'impérialisme colonial à l'ère moderne » (pp. 37-77). À cette époque, colonisation et esclavage connaissent une extension notable. L'ère moderne se caractérise par l'avènement du capitalisme (point à nuancer, si l'on prend en compte les exemples de l'Italie centrale ou du Nord ou, encore, celui des Flandres). Ce système, dominé par la propriété privée des moyens de production, n'exclut pas la persistance du servage, du travail forcé ou de l'esclavage, mais ils deviennent résiduels.

Ce capitalisme privilégie la quête du monopole. Même s'il ne se départit jamais complètement de ses références religieuses, il affirme de plus en plus sa justification profane. Il s'accompagne d'un colonialisme d'un type nouveau. De fait, l'impérialisme colonial s'étend du XVI^e^ au XX^e^ siècle. Le capitalisme commercial se projette dans un impérialisme mercantiliste du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. En même temps, l'Eurasie se trouve supplantée par l'espace Atlantique. Les transformations de l'Europe occidentale en font la maîtresse et le pivot du monde. Une demi-douzaine de puissances européennes atlantiques mettent à profit la supériorité de leurs moyens militaires, technologiques et financiers pour imposer leur domination. Enfin, l'époque marque un bond en avant dans la formation d'une économie internationale, voire mondiale. Tel est l'objet des chapitres 5 (« Impérialisme mercantiliste et aires de déploiement », pp. 41-48), 6 (« Montée en puissance du monde atlantique : le Portugal et l'Espagne », pp. 49-58) et 7 (« Montée en puissance du monde atlantique : Pays-Bas, Angleterre, France », pp. 59-74).

Au XVI^e^ siècle, l'expansion du Portugal introduit un élément nouveau : l'accès direct aux épices et produits exotiques par l'élimination des intermédiaires non européens de la chaîne de distribution. En s'implantant en Insulinde, les Néerlandais ne font que pousser plus avant la politique des Portugais et des Espagnols. À partir du XVIII^e^ siècle, Britanniques et Français trouvent en Inde et en Chine les cotonnades et les soieries qu'ils redistribuent en Europe, tandis que le café devient un produit majeur. Entre-temps, d'Amérique, Espagnols et Portugais réexportent l'argent et l'or en Europe, alors qu'au Brésil et aux Antilles apparaissent les plantations de canne à sucre exploitées par une main-d'œuvre servile. Au même moment, Londres et Glasgow redistribuent

le tabac en Europe et le peuplement européen s'implante dans les Amériques. L'internationalisation de l'économie s'opère dans le cadre d'une expansion coloniale de type mercantiliste. Trois lignes de force se dégagent de ce modèle : en premier lieu, le capitalisme naissant aboutit à ce que les empires coloniaux ont d'abord un objectif d'intégration des territoires conquis dans le système capitaliste en formation ; en deuxième lieu, le nouvel impérialisme colonial mercantiliste est celui des puissances maritimes : les nouvelles thalassocraties, la Grande-Bretagne l'emporte par la force militaire. Si pacte colonial il y a, il n'est décidé que par l'une des parties et à son seul profit.

La partie 3 s'intitule « La captation par la force : l'impérialisme colonial à l'ère contemporaine » (pp. 79-198). À partir du XVIII^e siècle, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne sortent du jeu au profit de la Grande-Bretagne et de la France, dotées des meilleures marines ; mais, sur ce plan, la première a les meilleurs atouts. Cette partie est particulièrement riche et solidement fondée sur une maîtrise approfondie de l'historiographie. Elle ressort de la lecture des chapitres 8 (« Fissuration de l'impérialisme mercantiliste (1776-1815) », pp. 81-94), 9 (« Démantèlement de l'impérialisme mercantiliste (années 1810-années 1860) », pp. 95-107), 10 (« Apogée de l'impérialisme libre-échangiste (années 1830-années 1860) », pp. 109-124), 11 (« L'impérialisme néo-mercantiliste et son implosion (1870-1945) », pp. 125-158), et 12 (« Théories, théorisation et théoriciens de l'impérialisme », pp. 159-195). Durant cette période, du Portugal à l'Espagne, des Pays-Bas à l'Angleterre, l'hégémonie revient à la puissance qui l'emporte par ses capacités économiques, la richesse de son empire colonial et par le verdict des armes. La Grande-Bretagne écarte ainsi les Pays-Bas et la France par la voie militaire, notamment sa marine de guerre, mais aussi la révolution industrielle. La Grande-Bretagne s'affirme ainsi comme la première puissance en mesure de poser, au XIX^e siècle, les bases d'un marché mondial et d'une économie internationale centrée autour d'elle. Néanmoins, le système mondial demeure multipolaire, parce que la Grande-Bretagne ne peut placer les puissances rivales en position de subordination. Elle exerce donc un ascendant, non une tutelle sur les autres puissances.

Enfin, la partie 4 se consacre à l'analyse de « L'incorporation contrainte : l'impérialisme post-colonial au présent » (pp. 199-272). La Seconde Guerre mondiale constitue, pour l'impérialisme, une charnière historique plus importante que la Première. Dans l'approvisionnement germano-britannique, le vainqueur n'est ni l'un, ni l'autre, mais les États-Unis et l'URSS, deux « superpuissances ». Les premiers sont désormais en mesure de régenter les autres puissances, tout en respectant certaines formes. Quant à l'URSS, elle naît avec l'objectif de réaliser la révolution mondiale. Mais la révolution n'ayant pas eu lieu dans l'Europe industrielle, en Russie, en Chine et ailleurs, partout où il y a révolution, l'objectif n'est plus l'instauration du socialisme, mais le développement, le rattrapage et la modernisation jugés

comme préalable à ce même socialisme. En URSS, la décision stratégique de construire le socialisme dans un seul pays conduit à l'industrialisation d'un immense pays agricole, à un prix très lourd. De plus, face à la menace nazie, l'URSS est le vainqueur inattendu de la Seconde Guerre mondiale, rendant inatteignable l'objectif d'un monde organisé selon les règles de fonctionnement d'un capitalisme ayant les États-Unis à sa tête.

Pour les puissances européennes, la guerre entraîne la dilution de leurs empires coloniaux : la plupart des dépendances ultramarines arrachent leur indépendance au cours des deux décennies postérieures à la Seconde Guerre mondiale. L'histoire de l'impérialisme post-1945 devient celle de la quête de l'hégémonie sur l'ensemble du globe. Pour les États-Unis, l'obstacle soviétique devient l'obstacle premier à surmonter, d'où la constitution du « monde libre » face au communisme. Les guerres entre puissances occidentales sont donc exclues : les États-Unis ont besoin de leurs alliés pour affronter l'URSS, tandis que s'affirme un tiers-monde indépendant et anti-impérialiste. L'opération semble d'abord réussir face à l'essoufflement du monde soviétique, accélérant le passage à la mondialisation, mais surviennent de nouveaux obstacles : les crises économiques du capitalisme mondialisé, notamment celle, majeure, de 2008, tandis que la Russie renaît de ses cendres et que la Chine devient « l'usine du monde ».

Le chapitre 13 analyse ainsi « L'impérialisme au temps des Trente Glorieuses (1945-1973). Relais hégémonique et décolonisation », (pp. 205-227) : en vue d'instaurer une hégémonie étatsunienne, les politiques menées par Washington visent d'abord à lutter contre le communisme afin, dans un second temps, d'intégrer les puissances occidentales dans la sphère étatsunienne, d'où le succès, temporaire, de la théorie de la dépendance. Comme le montre le chapitre 14 (« Mondialisation, financiarisation, rentiérisme. L'impérialisme aujourd'hui », pp. 229-270), « l'ordre construit après 1945 est celui d'un capitalisme régulé et structuré selon la forme d'une hiérarchie pyramidale, dont le sommet est occupé par les États-Unis, le niveau inférieur par le reste de l'Occident (Europe occidentale, Canada, Japon, Australie, Nouvelle-Zélande) et la base par le Tiers-monde. »

Les États-Unis ont le rôle de soutien et de garants de la stabilité monétaire, à travers le dollar, monnaie de réserve internationale. Ils en retirent des avantages pour leurs firmes multinationales et leurs investissements directs étrangers (FDI). Tous les pays occidentaux se convertissent au keynésianisme, ouvrant la voie à une phase de prospérité sans précédent, que l'on croit alors définitive. C'est dans ce contexte qu'apparaissent de nouvelles approches critiques de l'impérialisme. Elles émanent de marxistes comme Baran et Sweezy et leur théorie du capital monopoliste, qui conclut à l'échec du keynésianisme à sauver un capitalisme condamné. L'époque voit aussi la montée de la théorie

de la dépendance, défendue notamment par André G. Frank : le surplus extrait de la périphérie est indispensable au développement du capitalisme, le sous-développement découle inévitablement de la participation des pays dominés du capitalisme mondial. Samir Amin en est le représentant le plus significatif : selon lui, la lutte des classes le cède à celle des nations opprimées. Cependant cette approche perd de sa crédibilité, avec la montée des nouveaux pays industriels ayant fait le choix d'une industrialisation *export-oriented* et de l'appel aux investissements étrangers, mais aussi son adoption par des régimes autoritaires, voire dictatoriaux. Le chapitre 14, quant à lui, traite de « Mondialisation, financiarisation, rentiérisme. L'impérialisme aujourd'hui » (pp. 229-269). À partir de la fin des années 60, le dollar entre en crise : en effet, le déficit de la balance des paiements américaine conduit à la crise du système de Bretton Woods, marquée par la fin de la convertibilité du dollar. Les États-Unis connaissent une décélération économique, tandis que l'Allemagne occidentale et le Japon deviennent des concurrents majeurs.

Face aux deux chocs pétroliers, l'une des voies de la reprise économique et de l'expansion du commerce international réside dans l'expansion du crédit, qui conduit à l'endettement du Sud et aux banqueroutes, particulièrement en Amérique latine (Mexique, Argentine, Brésil, etc.). Dans un contexte marqué par l'éclatement du bloc soviétique, l'Europe de l'Est est aux abois, tandis que l'Asie de l'Est opère sa montée en puissance : les « Quatre dragons » suivent la voie du Japon, dont ils prennent le relais, avant d'ouvrir la voie aux « Tigres » (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Philippines, puis Việt Nam). Enfin, la Chine rejoint le groupe des « nouveaux pays industriels » (NPI), accédant par étapes, à partir de 1979, au leadership industriel mondial, se posant ainsi en rivale des États-Unis. Cette évolution accompagne la mise en place d'un modèle néolibéral mondialisé et de la financiarisation de l'économie ; l'apport financier de l'extérieur se traduit, pour les États-Unis, en acquisition de biens et services : « le pays s'approprie plus de valeur qu'il n'en crée, caractéristique de l'impérialisme » (p. 262).

Apparaissent de nouvelles approches et de nouveaux débats, notamment chez les marxistes, autour de la nature de l'impérialisme. Contre la théorie de la dépendance, Bill Warren développe l'idée que l'impérialisme est un véhicule historique de diffusion du capitalisme, mais ne porte pas la responsabilité du tiers-monde. Selon Pierre-Philippe Rey, ces pays se caractérisent par une transition incomplète vers le capitalisme, non le sous-développement. C'est dans ce contexte que se dégage le concept d'internationalisation du capital, phase de passage de l'économie internationale à l'économie mondiale (Christian Palloix). Toutefois cette vision conduit à accorder au capital des métropoles le rôle exclusif dans la transformation du monde. La crise des années 70 fait évoluer les problématiques, à la fois parce que la mondialisation déplace hors frontières une industrie devenue non rentable, et que la

tertiarisation et la financiarisation substituent à la production matérielle la prédominance des services et l'hypertrophie de la fonction financière. Ainsi le terme d'impérialisme tombe en désuétude. Selon Michael Hardt et Antonio Negri, homme de gauche, avec la société immatérielle du savoir et de l'information, il n'y aurait plus d'impérialisme. Cette vision ne tient guère face à l'évolution de la géopolitique mondiale. Aux États-Unis, le courant néoconservateur réhabilite un impérialisme désinhibé, mettant en évidence la force militaire, dont l'invasion et l'occupation de l'Iraq, en 2003, fournissent l'archétype. Cette vision rejaillit dans les travaux théoriques de William J. Robinson : le capitalisme national et les États sont morts, ouvrant la voie à des multinationales sans nationalité et à un nouveau capitalisme transnational. En définitive, le capitalisme n'aurait besoin ni de l'État, ni de l'impérialisme. Leo Panitch et Sam Gindin estiment, quant à eux, que les États-Unis sont l'unique État impérial, agissant comme garant du capitalisme, plus que pour ses propres intérêts.

L'ouvrage de S. Saul apparaît donc d'une grande richesse. Ses conclusions finales le confirment (« En prenant du recul », pp. 273-281) :

- Il propose une définition de l'impérialisme : « Dans la mesure où il y a un système d'accaparement des ressources […] maintenu à l'aide de la cooptation des couches dirigeantes locales, de la pression, de la menace ou de la violence » (p. 273), de ce fait « sont impérialistes les grandes puissances de leur époque, celles qui sont les plus développées et qui disposent des moyens de coercition pour maintenir un ordre dont elles sont les premières bénéficiaires, sans être nécessairement les seules » (p. 274) ;
- Il propose aussi une chronologie de l'impérialisme précapitaliste et prémoderne, à l'impérialisme mercantiliste, puis industriel ;
- S'il est difficile de savoir si l'impérialisme correspond à une nécessité (Lénine) ou un choix (Kautsky), il est clair que l'impérialisme permet un enrichissement relativement rapide et facile pour les pays qui disposent des moyens de coercition idoines ;
- L'impérialisme perdure aujourd'hui, au profit d'abord des États-Unis. En effet, « puissance hégémonique et principale bénéficiaire du *statu quo*, elle comprend que les changements en cours, notamment le déplacement du pôle de l'économie mondiale de l'Occident à l'Asie, minent sa prépondérance » (p. 279). C'est pourquoi, « la mondialisation se trouve entamée par ceux-là même qui en sont les maîtres d'œuvre et premiers bénéficiaires ». « C'est en ce sens que le conflit américano-russe en Ukraine conditionne l'avenir de l'impérialisme et de la géopolitique mondiale ».

Si évidemment l'ouvrage témoigne de convictions personnelles affirmées, pas nécessairement en conformité avec l'opinion générale, par l'ampleur des connaissances mobilisées, par ses questionnements stimulants, en dépit de raccourcis parfois rapides, il apporte beaucoup à l'historiographie. ✖

L'Impérialisme, passé et présent : un essai
Samir Saul, Paris, Les Indes Savantes, 2023
288 p., 25 € – Cote 67.376

L'Empire de la nature
Recension par Jacques Frémeaux

C'est un ouvrage ambitieux qui est ici présenté puisqu'il étend son enquête à l'ensemble des empires coloniaux européens, avec le souci d'offrir une approche de l'entreprise coloniale confrontée à son projet de maîtrise et de possession de la nature, mais aussi d'éclairer les rapports sociaux noués entre colonisateurs et colonisés dans ce cas très particulier de l'édification et de la gestion des jardins botaniques.

Le livre se présente en quatre parties : dans « Les empires et leurs jardins », Hélène Blais présente la création des jardins coloniaux comme accompagnant l'expansion coloniale dans son ensemble, et constituant un réseau qui implante ses relais dans les métropoles autant que dans les colonies. On trouve ainsi de larges développements sur le Jardin des Plantes de Paris ou sur le Jardin d'Essai du Hamma à Alger, mais aussi sur le jardin londonien de Kew, ou encore le jardin de Buitenzorg à Java, création hollandaise souvent appréciée comme un modèle du genre.

« Les jardins, lieux d'exposition impériale » souligne la création et la présence, dans les possessions d'outre-mer, d'espaces ordonnés en fonction des conceptions européennes en matière d'harmonie, mais aussi en matière d'exotisme. Ils constituent aussi un cadre privilégié de loisir pour le public colonial qui en goûte l'arrangement et la tranquillité, acquise souvent par la mise à l'écart des « indigènes ».

« Les jardins, lieux de savoir » montre à l'œuvre une entreprise scientifique à visée universelle, destinée à répertorier l'ensemble des espèces. Cette partie décrit également les contacts entre une direction essentiellement étrangère et un personnel local qui ne se borne pas aux tâches élémentaires, mais participe activement aux travaux de recherche.

« Les jardins, entreprise coloniale », enfin, dépeint l'effort d'acclimatation destiné à promouvoir un marché intercontinental des denrées alimentaires tropicales (café, canne à sucre, quinquina), avec des succès indéniables mais aussi des échecs, comme en Algérie.

La conclusion insiste sur la manière dont les peuples colonisés se sont, selon les cas, sentis dessaisis de la maîtrise de leur milieu par les initiatives coloniales en matière de remaniements botaniques, ou, au contraire, en ont tiré parti, selon des logiques propres. Il faut noter aussi que, après les décolonisations, nombre de jardins botaniques ont été conservés et entretenus avec un soin jaloux, comme des éléments emblématiques du patrimoine national.

Complété par une chronologie, une riche bibliographie et de nombreuses illustrations (dont un cahier de vingt-deux photographies hors-texte), cet ouvrage apporte une contribution de qualité à l'histoire des empires coloniaux.

L'Empire de la nature
Une histoire des jardins botaniques coloniaux
(Fin XVIII^e siècle-années 1930)
Hélène Blais, Ceyzérieu, Champ Vallon, 2023
380 p., 29 € – Cote 67.282

L'Exposition universelle de 1867 : l'apogée du Second Empire
Recension par Dominique Barjot

Conservateur en chef du patrimoine et professeur d'histoire des institutions, de diplomatique et d'archivistique contemporaines à l'École nationale des chartes, Édouard Vasseur a publié un ouvrage très attendu sur l'Exposition universelle de 1867. Il est le fruit d'une longue maturation, puisqu'il fait suite à une thèse d'archiviste paléographe soutenue en 2001, puis à une thèse de doctorat d'histoire soutenue avec brio en 2005, à l'université Paris Sorbonne, aujourd'hui Sorbonne Université. Dirigée par moi-même, cette seconde thèse s'intitulait « L'Exposition universelle de 1867 à Paris, aperçu d'un phénomène de mode français au XIX^e siècle ».

Édouard Vasseur est un très brillant historien dans la tradition de chartiste, comme Yves-Marie Bercé, Bertrand Gille ou Jean Favier. Il nous livre en effet un ouvrage exceptionnel, même si l'on peut regretter que la dimension historiographique très présente dans la thèse de 2005 ait été sacrifiée et qu'il manque une bibliographie générale de fin de volume. Pourtant, l'abondance des notes de fin de volume le démontre à l'évidence : Édouard Vasseur s'est livré à un dépouillement exemplaire d'immenses fonds d'archives qu'il a intégralement croisés avec une bibliographie parfaitement maîtrisée. L'ouvrage s'appuie d'abord sur les archives de la Commission impériale. Leur étude repose pour l'essentiel sur la confrontation des procès-verbaux de la Commission et des différentes entreprises conduites par Frédéric Le Play. S'y ajoute l'ensemble des publications éditées au moment de l'événement. Il s'agit par exemple du rapport publié sous la direction du jury international

des récompenses, riche d'informations par groupes de produits, du recueil des articles des *Annales du Génie civil*, essentiellement pour l'iconographie, et de la *Revue des Deux Mondes*.

Le plan de l'ouvrage est d'une grande clarté. L'introduction générale se concentre sur la cérémonie d'ouverture du 1er juillet 1867, fastueuse, mais gratuitement accessible au public, organisée autour de la famille impériale et du sultan ottoman Abdul Aziz et des représentants des principales familles princières d'Europe. Elle symbolise la réussite exceptionnelle de l'Exposition de 1867 par comparaison à celles de Londres (1851, 1862) et de Paris (1855), qui l'ont précédée, même si le contexte international se révèle inquiétant : en permettant une compétition industrielle et artistique internationale, elle offre un modèle inégalé d'exposition.

La première partie traite des « préparatifs ». Le chapitre 1 revient sur « l'héritage » : naissance des grandes expositions en 1798, pérennisation et diffusion du phénomène en France et à l'étranger, naissance de l'Exposition universelle en 1851, tenue de la première exposition de Paris en 1855, retour à Londres. Le chapitre 2 analyse « les motivations et le contexte ». Les intérêts des industriels rejoignent l'argumentation officielle : le Second Empire souhaite valider les conséquences du coup d'État douanier, soutenir l'excellence de la production nationale et approfondir l'ouverture politique et sociale du régime. Quant au chapitre 3, il met en lumière les « premières mesures et les choix structurants ». Dans un contexte politique et diplomatique en cours de dégradation, le Second Empire met en place une équipe projet rodée à l'organisation des expositions, une commission impériale rassemblant les principaux notables du régime et un montage financier crucial pour l'avenir. La localisation de l'Exposition se situe au croisement d'enjeux économiques et artistiques ; après l'établissement du règlement et de ses grandes orientations, le projet est ratifié.

Dès lors s'engage « le compte à rebours ». L'équipe en charge du projet œuvre en priorité au chantier principal, celui du palais du Champ de Mars. L'Exposition prend un tournant de plus en plus entrepreneurial : fournir des services à moindre coût, recruter des exposants, garantir le caractère universel de l'exposition. La dernière ligne droite s'effectue dans un contexte marqué par la guerre austro-prussienne. Le chapitre 5 passe au scanner « les stratégies » à partir d'une série d'exemples : Léon Roches et Charles de Montblanc, avocats de la stratégie de l'empire informel ; Ferdinand de Lesseps, expert en relations publiques ; Gustave Courbet et Édouard Manet revendiquant avec succès leur indépendance ; Victor Duruy, qui en fait une vitrine politique. Tout ne réussit cependant pas, comme le montre l'échec d'Armand de Quatrefages, zoologiste et anthropologue, qui publie la même année 1867 son rapport sur la recherche anthropologique en France.

La deuxième partie traite du « déroulement de l'exposition ». Le chapitre 6 décrit « les espaces » : le palais et le parc du Champ de Mars, les berges de la Seine, le jardin réservé, l'annexe de Billancourt, les expositions hors les murs à Paris et les expositions de l'impératrice. Le chapitre 7 s'intéresse aux « exposants et aux expositions » : typologie des exposants, stratégies de groupements et d'arrangement des expositions ou de présentation des objets. L'objet y est décrit dans tous ses états, en insistant sur les mises en scène et en portant une attention particulière au groupe X, consacré aux objets destinés à améliorer la condition physique et morale de la population. Le chapitre 8 s'intitule : « L'utile et l'agréable ». Il passe en revue les services au public : restaurants, cafés, brasseries, conférences et congrès. Si l'exposition constitue en soi un spectacle, elle en intègre aussi musique, théâtre et divertissements de toutes natures.

Quant au chapitre 9, il se focalise sur les « visiteurs et visites ». Il examine ainsi la situation des transports, les tarifs et le règlement des entrées, la place occupée par le catalogue, les guides touristiques et les souvenirs, discute des statistiques effectives. Nombreux sont les souverains et chefs d'État à se rendre à Paris, mais l'Exposition reçoit beaucoup d'autres personnalités célèbres. Elle accueille aussi beaucoup d'ouvriers, ainsi qu'un instituteur et leurs élèves. Enfin le chapitre 10 prend de la hauteur en s'intéressant à l'environnement parisien (« Paris, l'autre exposition universelle »). Dans une ville en pleine transformation, 1867 est l'année des inaugurations. La capitale française offre hôtels, restaurants et boutiques, spectacles et rêves. Elle suscite l'intérêt des souverains étrangers comme Alexandre II, Guillaume I^{er} accompagné de Bismarck ou François-Joseph. L'Exposition coïncide avec le lancement du *Paris-Guide* par les principaux écrivains et artistes de la France, dont Victor Hugo qui se fait le chantre de Paris et de l'unité européenne, mais aussi de l'exposition « grande convention pacifique ».

La troisième et dernière partie s'intitule : « Réception, liquidation, bilans et héritages ». Le chapitre 11 revient sur l'environnement événementiel de l'exposition (« Pendant ce temps »). Tandis que les préparatifs se sont effectués sous le signe des tensions intérieures, l'inauguration se réalise sous la menace d'une guerre. Certes le printemps 1867 se passe sous le signe de l'accalmie avec une série de visites royales, mais l'été se place sous celui des « points noirs » (échec du Mexique, tension autour du budget de l'État, vote de deux lois fondamentales sur les conseils municipaux et les sociétés commerciales, difficulté d'un rapprochement avec l'Autriche), au point qu'à l'automne l'opinion redoute une guerre imminente.

Le chapitre 12 s'intéresse à « la réception ». « Merveilleuse », l'Exposition apparaît aussi « épuisante » et « envahie ». Les visiteurs sont sensibles au charme des machines, de l'Orient et des restaurants. Si la fierté nationale

s'y exprime largement, elle n'exclut pas le chauvinisme et la surestimation de soi. En outre, « derrière les discours mettant en valeur l'authenticité des exhibitions, le sérieux du concours industriel, les progrès scientifiques et le caractère pacifique de la compétition pointent en effet le faux-semblant, les ambitions commerciales et la crainte de la guerre ». De plus, le sentiment d'un danger prochain, d'une trêve permise par l'Exposition et qui va bientôt prendre fin, conduisent à un pessimisme noir autour des trois termes « débauche décadence déchéance ».

Le chapitre 13 revient aux réalités concrètes avec « la liquidation ». Dans un contexte politique et social tendu, il faut libérer le Champ de Mars, commémorer et récompenser, publier les rapports, gérer les inévitables contentieux et distribuer les bénéfices. En avril 1868, les recettes dépassent de plus de 2 millions de francs les dépenses, d'où le partage, acté le 26 avril 1870, de 2,4 millions de francs entre l'État et la ville de Paris. 600 000 francs restent encore à la disposition du service de liquidation, dirigé par Émile Cheysson, pour parer aux risques en cours, somme qui ne sera pas redistribuée à la suite des événements ultérieurs.

Quant au chapitre 14, « Bilans », il s'interroge sur la réussite de l'organisation, le bilan économique plutôt positif, mais aussi sur l'impact effectif de la venue des souverains à Paris, de la visite de l'Exposition par les ouvriers et instituteurs publics, ainsi que sur le retour sur investissement pour les exposants. Sur ce point, le résultat est inégal. En profitent notamment les principautés danubiennes, le Japon, la Compagnie universelle du canal de Suez, mais d'autres sont déçus.

Le chapitre 15 et final cherche à évaluer les « héritages ». Il s'agit évidemment de vestiges immobiliers, mobiliers, mais aussi de témoignages littéraires et artistiques. L'Exposition de 1867 constitue un tournant au profit du japonisme, mais engendre aussi un engouement pour les arts et traditions populaires. Enfin, l'Exposition universelle de 1867 influence fortement l'histoire des expositions universelles. Au moins jusqu'en 1900, celle de 1867 constitue un modèle auquel il est impossible de ne pas se référer, comme l'atteste l'adoption du système de classification conçu par Frédéric Le Play, et surtout la naissance des pavillons.

La conclusion revient d'abord sur la fin de la phase de liquidation, entre août 1871 et juillet 1872. Elle rappelle que l'Exposition est un véritable succès, caractérisée par une atmosphère de fête, mais celle-ci ne peut être totalement associée à l'apogée du Second Empire. Certes, la France remporte la compétition par le nombre de médailles, mais elle apparaît en retard en matière d'innovation technologique face à la Prusse, notamment pour l'acier et la chimie organique. De même, malgré la promotion du paternalisme de Le Play et l'espoir mis dans l'association des ouvriers à la manifestation, un

fossé persiste. Surtout, les inquiétudes portent sur la dimension internationale. L'empire informel, par exemple, encore solide dans le beylicat de Tunis, est menacé par la catastrophe mexicaine et la victoire du Mikado au Japon. En revanche, l'Exposition de 1867 marque le début d'une ère nouvelle avec un raccourcissement des distances mondiales grâce à la révolution des transports, l'émergence de nouveaux acteurs internationaux, le développement de l'anthropologie et de l'ethnographie.

En définitive, « les expositions universelles ne sont pas seulement des manifestations polymorphes qu'industriels, nations, savants, entrepreneurs de spectacles et du tourisme naissant investissent, les transformant en produits de consommation ».

Pourvu d'une illustration originale et d'un index très complet, l'ouvrage fera référence pour longtemps. ✖

L'Exposition universelle de 1867 : l'apogée du Second Empire
Édouard Vasseur, Paris, Perrin, 2023
368 p., 24 € – Cote 67.598

Rencontres impériales : l'Asie et la France
Le « moment Second Empire »
Recension par Jacques Frémeaux

Cet important ouvrage est le résultat d'une longue et soigneuse préparation entreprise dès 2019 par les professeurs Dominique Barjot (Sorbonne Université et Remnin University of China) et Lyu Yimin (Zhèjiāng University de Hángzhōu), dans le cadre du Congrès international des Sciences historiques. Il a pour but de synthétiser l'ouverture vers l'Asie, et spécialement vers l'Extrême-Orient, de la France du Second Empire, à travers trente-trois contributions, dues à des spécialistes surtout français, mais aussi chinois. Il n'est pas question ici de reprendre l'ensemble du livre, dont on trouvera un excellent résumé dans la préface de Dominique Barjot et Jean-François Klein, mais simplement de donner une idée de la variété des points de vue abordés, tout au long des pages d'un livre qui n'en conserve pas moins une réelle unité à laquelle contribue un précieux index.

Cette ouverture française vers l'Asie fut d'abord le résultat d'une prospérité économique sans doute rare dans l'histoire nationale, appuyée sur des compétences techniques en pointe pour l'époque, aussi bien en matière de procédures financières que de techniques industrielles et d'ingéniosité commerciale. Napoléon III, dont on sait l'intérêt qu'il porta aux questions économiques, fut constamment disposé à appuyer l'entreprise. L'idéologie saint-simonienne constitua un moteur puissant, mais aussi la présence d'un mouvement de missions catholiques particulièrement dynamique. À un tout

autre niveau se manifesta, au sein des aristocraties européennes, un vif attrait pour les objets d'Extrême-Orient, attesté par la collection personnelle de l'impératrice Eugénie.

Les relations furent facilitées par l'ouverture de l'isthme de Suez, mais aussi l'amélioration des ports français, comme celui de Rochefort, et la création de compagnies maritimes, particulièrement les Messageries Impériales, plus tard Messageries Maritimes. L'expansion reposa sur un instrument de projection remarquable, sous l'impulsion des ministres de la Marine Prosper de Chasseloup-Laubat, puis Charles Rigault de Genouilly. Non seulement la flotte fut largement rénovée, mais les troupes de marine furent mieux préparées aux campagnes outre-mer par les progrès (relatifs) de l'hygiène. On ne saurait oublier l'activité du corps diplomatique, illustré par des ambassadeurs comme Léon Roches au Japon. Les responsables français eurent largement recours, pour réaliser ce programme, aux comptoirs contrôlés par d'autres puissances européennes : l'Angleterre avec Hong Kong, la Hollande avec Batavia, l'Espagne avec les Philippines. Des villes comme Lyon pour les soieries, Bordeaux pour les maisons commerciales (ici la Maison Denis frères), furent, en même temps que des agents actifs, les bénéficiaires de cette expansion, à laquelle participèrent des milieux aujourd'hui bien oubliés, comme les baleiniers havrais opérant sur les côtes sibériennes et japonaises. On vit aussi s'esquisser un début d'organisation d'un marché international de la main-d'œuvre, avec un essai d'entente pour réguler l'émigration chinoise. Cette politique se manifesta dans l'ensemble du continent asiatique, depuis les comptoirs de l'Inde jusqu'au Japon.

L'expansion fut loin d'être pacifique. Bien au contraire, la force fut déployée en plusieurs occasions, et d'abord contre la Chine, où la France intervint à deux reprises. Si les opérations de 1853-1854 à Shanghai sont peu connues, la seconde guerre de l'opium (1858-1860), avec l'expédition de Pékin, menée conjointement avec les Anglais, est demeurée dans les annales, marquée par le pillage du Palais d'Été. Des expéditions furent menées aussi en Annam, avec des succès divers (prise de Tourane/Đà Nẵng, 1858-1860). En revanche, une tentative contre la Corée fut un échec.

De cette activité ne résulta pas une extension territoriale importante. Le gouvernement impérial se borna à l'occupation de la Cochinchine (où les marins organisèrent un Service des Affaires indigènes trop méconnu, comparable aux Bureaux arabes d'Algérie) et au protectorat sur le Cambodge. Les relations avec le Siam et les royaumes birmans s'avérèrent de moindre portée. En revanche, la période vit s'établir avec la Chine et le Japon une coopération militaire remarquable, avec la construction de l'arsenal chinois de Fuzhou/Fou-Tchéou (1866-1869), dirigée par l'ingénieur Prosper Marie Giquel, et la première modernisation de l'armée japonaise grâce aux bonnes relations avec

le régime shogunal, puis impérial. Évidemment, cette authentique réussite du Second Empire en Asie ne peut faire oublier une gestion désastreuse de l'équilibre européen qui aboutit à la défaite de 1870, dont la France ne devait jamais se relever totalement. Mais on reconnaîtra volontiers qu'il est très regrettable que les dirigeants de la III^e^ République aient remplacé, par une politique purement impérialiste, cette politique d'influence fondée prioritairement sur le commerce et la technique.

On ne peut que recommander la lecture de ce livre qui représente une véritable somme sur le sujet et donne à réfléchir sur un passé trop méconnu. Il faut remercier les directeurs, Dominique Barjot et Jean-François Klein, d'avoir mené à bien ce projet, et d'avoir su réunir une brillante équipe de contributeurs. Ce livre fait certainement honneur à l'Académie des sciences d'outre-mer, qui a été associée dès le début à sa conception. Il complète heureusement l'ouvrage *L'Empire libéral. Essai d'histoire globale*, également publié sous l'égide de la même Académie. ✖

Rencontres impériales : l'Asie et la France. Le « moment Second Empire »
Dominique Barjot, Jean-François Klein, Paris, Hémisphères Éditions, 2023
588 p., 38 € – Cote 67.675

Histoire du Moyen-Orient. De 395 à nos jours
Recension par Christian Lochon

J.-P. Filiu, dont nous avions déjà recensé *Les Arabes, leur destin et le nôtre* (La Découverte, 2015), enseigne à Sciences Po Paris ; son expérience antérieure de diplomate lui fait entreprendre une réflexion sur le temps long de cette région « chargée de références, lourde de menaces et porteuse d'espérances » (p. 482). Le Moyen-Orient est, depuis 1945, une terre fertile en retournements d'alliances et de guerres inavouables. Les différentes branches du nationalisme arabe se déchirent avec constance, comme les deux Baath, irakien et syrien. Les Israéliens misent sur les islamistes pour diviser le camp palestinien. Partout les régimes imposent leurs priorités au nom d'une nation réduite au silence (p. 209). Les dictatures arabes du Moyen-Orient ont fragmenté la société civile avant tout par le confessionnalisme, et en s'appuyant sur des gardes prétoriennes (p. 445).

En 380, Théodose impose le christianisme comme doctrine officielle de l'Empire Uni (p. 24). En 395, l'Empire romain d'Orient est créé, abritant 40 millions d'habitants (p. 15). Le concile d'Éphèse de 431 reconnaît Marie comme « Théotokos », en divergence avec l'Église d'Orient à Ctésiphon ; le concile de Chalcédoine de 451 condamne le miaphysisme adopté par les coptes, les syriaques puis les Arméniens en 506 (p. 33). Byzance est assiégée par les Arabes en 674-678 et en 717-718, mais les tribus ghassanides se rallient

aux Byzantins (p. 48). En 944, les Byzantins assiègent Édesse et récupèrent le Mandylion qui porte l'empreinte de Jésus (p. 105). Les Omeyyades reprennent la pompe byzantine. Les Abbassides recyclent les rites sassanides du pouvoir. Al-Mansur, de 758 à 762, bâtit Bagdad. La synthèse arabo-persane marquera le premier siècle abbasside (p. 80). Le sunnisme établit au VIII^e^ siècle ses écoles juridiques, les chiites se divisent sur l'attribution de l'imamat aux descendants d'Ali (p. 95). Sous al-Ma'mūn, le mutazilisme repose sur deux conceptions révolutionnaires, le caractère créé et historique du Coran et le libre arbitre de l'Homme (p. 84). L'installation du califat à Samarra consacre la montée en puissance des gardes turcs au milieu du IX^e^ siècle (p. 129). En 945, les émirs bouyides chiites prennent le pouvoir à Bagdad ; les non-Arabes l'emportent sur les califes arabes (p. 107), puis les Seldjoukides turcs les expulsent en 1055 (p. 129). En 1258, Hūlāgū anéantit le califat de Bagdad ; en 1261, l'émir mamelouk Baybars emmène au Caire un survivant abbasside qu'il fait proclamer calife (p. 172).

Les États latins durèrent deux siècles, parce que les Fatimides d'Égypte les craignaient moins que les Seldjoukides (p. 136), que des chrétiens locaux, comme les maronites s'étaient ralliés à Rome (p. 145) ou les soutenaient comme les Arméniens de Cilicie (p. 135), et que leurs débouchés maritimes compensaient l'absence d'une colonisation de peuplement (p. 175). En 1229, Frédéric II, anathématisé par le pape, avait même signé avec Malik Kāmil d'Égypte un traité concédant Jérusalem et un corridor de Jaffa à Jérusalem (p. 163).

L'Empire ottoman est issu d'une tribu turque ayant chassé les Seldjoukides, adopté comme eux le sunnisme hanafite (p. 86), conquis Constantinople en 1453 (p. 188) puis l'Égypte, où les émirs mamelouks rétrogradés serviront dans l'armée ottomane avec les janissaires (p. 230). L'Empire ottoman connaît son extension maximale d'ouest en est, de l'Autriche à l'Azerbaïdjan, en 1536 (p. 207). En 1826, les janissaires, ex-soldats d'élite, sont massacrés ; les bektachis, confrérie des janissaires, se rapprochent des alévis – dont ils partagent le syncrétisme – et fusionnent dans l'alévisme (p. 285). En 1860, des milliers de chrétiens sont massacrés au Liban et à Damas (p. 256) ; en 1878 en Anatolie, en 1909 en Cilicie (p. 306). Le 24 avril 1915 débute le génocide arménien, dont le bilan d'un million et demi de victimes sera effroyable (p. 324). Le sunnisme d'État interdit toute reconnaissance officielle des communautés (p. 311) et pourtant, en 1908, les 288 Parlementaires comptent 147 Turcs, 60 Arabes, 27 Albanais, 26 Grecs, 14 Arméniens, 10 Slaves, 4 Juifs (p. 306). La laïcité d'État – *laiklik* – de Moustapha Kemal sera un dogme sunnite de rite hanafite fonctionnarisé, imposé aux alévis et aux chiites (p. 331).

L'Iran devient un empire safavide (1501-1798) qui passera au chiisme en un siècle pour lutter contre le sunnisme ottoman (p. 204). En 1794, un chef

turkmène se fait couronner shah à Téhéran, puis Fath ʻAli Shāh règne sur la Perse de 1797 à 1834 (p. 233). La Russie conquiert la Géorgie, empêchant l'Iran d'avoir accès à la mer Noire (p. 250). Au XIXe siècle, les « grands ayatollahs » deviennent « marja » ou « référent de l'imam » (p. 234). En 1907 (p. 303) puis en 1941 (p. 348), Russes et Anglais se partageront l'Iran. En 1979, la République islamique est déclarée (p. 390). En 1982, le parti communiste iranien, le Toudeh, est décimé et marque la fin au Moyen-Orient du mouvement communiste qui n'avait survécu qu'en pactisant avec les pires dictatures (p. 399). Khomeini s'éteint en juin 1989, léguant son titre de *Guide* à Khamenei, promu ayatollah sans en avoir la caution universitaire (p. 402). Le Hezbollah libanais l'aura pourtant choisi comme guide politique et religieux, « marja ».

L'auteur évoque la décomposition du triangle égypto-syro-irakien qui a structuré le Moyen-Orient durant des siècles (p. 463) dans une spirale de conflits entre Le Caire et Riyad, Le Caire et Bagdad, Damas et Bagdad ou, par procuration, à Beyrouth. L'islamisation en Égypte était devenue majoritaire au début du Xe siècle (p. 100). Les califes ismaéliens pratiquèrent une tolérance affichée pour le sunnisme majoritaire de la population (p. 116) ; la coexistence de deux califats au Moyen-Orient dura deux siècles (p. 150). Au XIXe siècle, la mainmise occidentale sur l'Égypte s'accompagne de privilèges aux Grecs, Levantins et Maltais. La flotte britannique prend Alexandrie en 1882 (p. 259). En Iraq, les Britanniques construisent l'État irakien autour des anciens officiers sunnites ottomans ; l'occupation américaine de l'Iraq en 2003 entraîne la guerre civile entre chiites et sunnites en 2006, et l'émigration des chrétiens, des Yézidis, des Turkmènes (p. 434). Un « État islamique en Iraq » se constitue à Mossoul, remplaçant Al-Qaida avec des vétérans de Saddam en 2014 (p. 443). Il faudra trois années pour reconquérir Mossoul (p. 453). En Syrie, où ismaéliens, Druzes, Alaouites, chiites duodécimains cohabitent avec une majorité sunnite (p. 124), se retrouveront les milliers de volontaires islamiques venus des zones tribales du Pakistan, incubateur de l'extrémisme arabe (p. 407). Kissinger arrange un accord israélo-syrien de facture américaine en 1973 qu'Assad respectera scrupuleusement durant vingt-cinq ans (p. 385). En 2015, l'aviation russe frappe les insurgés anti-Assad, tandis que les États-Unis se chargent de Daech dans l'est du pays (p. 455).

L'Arabie saoudite investit une part substantielle de la manne pétrolière dans ses réseaux de prosélytisme international. Il faut dater du choc pétrolier de 1973 la vague fondamentaliste du Moyen-Orient (p. 383). Mais en 1990, Riyad démet la confrérie islamiste de ses postes de responsabilités (p. 412) ; Ben Laden, expulsé d'Arabie en 1991, constitue Al-Qaida à partir du Soudan et rejoint l'Afghanistan en 1999 (p. 429). Les attentats de New York de 2001 y seront planifiés (p. 429). Ben Laden est tué en 2011. Riyad et Abu Dhabi redoutent la menace de l'Iran, mais aussi la percée des Frères Musulmans encouragée par la Turquie et le Qatar (p. 446). Les habitants de

Palestine, en 1880, se répartissent en 400 000 musulmans, 40 000 chrétiens, 25 000 juifs (p. 267) ; en 1914, en 600 000 musulmans, 40 000 chrétiens, 75 000 juifs (p. 268). En 1931, 20 000 chrétiens, 20 000 musulmans et 50 000 juifs habitaient à Jérusalem (p. 343).

En 1947, la Palestine disparaît, divisée entre Israël qui s'est emparé de 77 % de son territoire et la Transjordanie qui en a annexé 22 %, soit Jérusalem Est et la Cisjordanie (p. 354). En 1949, l'abandon du peuple palestinien sanctionne l'échec des élites arabes à défendre leurs droits nationaux (p. 356). En 1967, Israël s'empare de la Cisjordanie, de Gaza, du Sinaï, du Golan (p. 376) et l'OLP mesure son tragique isolement face à des régimes arabes qui s'accordent pour neutraliser son potentiel de déstabilisation (p. 379) ; les islamistes palestiniens, encouragés par Israël contre l'OLP, se sont constitués en Hamas, acronyme du « Mouvement de la Résistance islamique » (p. 405). Les accords d'Abraham visent à dissocier la normalisation israélo-arabe du traitement de la question palestinienne (p. 486). La France, en 1623, ouvre un consulat à Jérusalem (p. 220), puis une légation en 1839 (p. 253). L'auteur souligne que Paris ne reconnaît pas de ce fait la souveraineté d'Israël sur la Vieille Ville (p. 472).

Les conflits russo-turcs furent constants. Le traité de Kutchuk-Kaïnardji en Bulgarie en 1774 accorde la Crimée à la Russie, tout en reconnaissant l'autorité religieuse du califat ottoman sur les Tatars de Crimée (p. 224). À la guerre de Crimée, en 1856, la Russie est battue par les Anglais et les Français (p. 254). Le Grand Jeu anglo-russe se jouera dans les provinces pachtounes de la frontière indo-afghane qui deviendra le berceau d'Al-Qaida, et donc le creuset du jihadisme moderne (p. 262). Les contemporains des Assassins percevaient bien la nature sectaire des groupes terroristes et n'auraient jamais commis l'erreur, aujourd'hui trop répandue, de voir en eux le fruit d'une radicalisation de l'islam majoritaire (p. 152).

L'auteur nous recommande de réfléchir au fait qu'Abdülhamid II avait considéré les Arméniens comme une Cinquième Colonne des visées européennes. Cette focalisation sur les ingérences étrangères aboutit à exonérer les forces moyen-orientales de leur responsabilité avérée dans les malheurs de la région (p. 274). La faillite des régimes arabes et leur dépendance clientéliste envers un parrain extérieur découlent plutôt de l'inaboutissement des processus de construction nationale, lié au détournement dictatorial des indépendances (p. 461). Ces autocrates ont plus à partager avec la Russie de Poutine (p. 459) ou la Chine de Xi Jinping qu'avec un État démocratique (p. 480).

Chaque chapitre est suivi d'une chronologie indicative et d'une courte bibliographie (p. 12). L'index des noms de personnes (p. 493) et des toponymes (p. 507), un dossier central de cartes présentées chronologiquement,

font de cet ouvrage un manuel très pratique pour étudiants et chercheurs, mais invitant aussi à relativiser tout ce que l'on croyait connaître du Moyen-Orient.

Histoire du Moyen-Orient. De 395 à nos jours
Jean-Pierre Filiu, Paris, Points, 2023
528 p., 13,55 €

France-Iran : le temps des fascinations
Recension par Christian Lochon

Jean-Claude Voisin, ancien directeur de l'Institut français de Téhéran, coordinateur de l'ouvrage, a demandé à six spécialistes iraniens et un français, de dresser les influences qui se sont exercées durant plusieurs siècles dans les deux sens, entre l'Iran et la France. Le lecteur sera surpris de les découvrir.

Tout d'abord, après la signature du traité de Niavaran en 1847, la fondation de l'École polytechnique Dār al-Funūn en 1850 par le Premier ministre réformateur Amir Kabir développera les échanges scientifiques et techniques (p. 115).

Les premiers médecins français en Iran ont été des religieux : le carme François Angelus, en 1667 ; le capucin Damian au XVIII^e^ siècle, médecin personnel de Nader Shah ; le jésuite Bazin à Kermān. Parmi les formateurs militaires français envoyés en Iran en 1838, des médecins militaires luttent contre les épidémies. Le chirurgien Léon Labat devient médecin de Mohamed Shah (p. 286). Nasir al-Din Shah reçoit en 1858 le Dr Joseph Désiré Tholozan, professeur agrégé au Val-de-Grâce et le nomme directeur du département médical de Dār al-Funūn. Ce dernier enverra un premier groupe de quarante-deux de ses étudiants se spécialiser en France (p. 289). Le Dr Feuvrier exercera également à Téhéran de 1889 à 1893 (p. 294). L'Institut Pasteur y sera créé en 1920 (p. 313).

Dans le domaine de l'architecture, les bâtiments officiels construits après les voyages de Nasir al-Din Shah seront édifiés dans le style néoclassique français avec de grands couloirs et des escaliers ouverts sur l'extérieur (p. 335). Des étudiants architectes de Dār al-Funūn sont envoyés en France en 1857, comme Mirza Mehdi Khan qui restera huit ans à Paris.

De nombreuses relations de voyages, à la fin du XVII^e^ siècle, sont consacrées à la Perse, parmi lesquelles celles du botaniste Thévenot, du bijoutier Chardin, du négociant Tavernier (p. 243). Au XIX^e^ siècle, la plupart des responsables français de l'archéologie agissant sur le sol iranien étaient passés par l'Égypte, comme Pascal Coste, Marcel Dieulafoy – dirigeant en Perse, en 1884, des travaux d'irrigation dans la région de Suse – et son épouse

Jane qui entreprennent des fouilles ; Jacques de Morgan qui leur succèdera en 1897 (p. 248). Ces deux dernières missions, facilitées par l'intervention du Dr Tholozan auprès du Shah, enrichiront les collections du Louvre (p. 272). Ces recherches auront fait connaître au monde la civilisation élamite et le Code d'Hammourabi (p. 256). Le traité franco-persan de 1895 accorde à la France « le privilège des fouilles à exécuter » (p. 277). Au XX^e^ siècle, André Godard (1881-1965) sera le fondateur des Services iraniens de l'archéologie, du Musée national des Antiquités et de l'École des Beaux-Arts de Téhéran (p. 362).

Des ingénieurs français installeront l'éclairage au gaz de Téhéran et des raffineries de sucre dans le Gilan au XIX^e^ siècle (p. 21).

Les relations culturelles entre les deux pays s'intensifient également. Les pères lazaristes ouvrent des écoles dès le XVII^e^ siècle à Isfahan et à Tabriz. L'Alliance française suivra et le français devient, au XIX^e^ siècle, la première langue étrangère utilisée dans les écoles et les ministères persans (p. 115). Le persan emprunte au français les mots « ambulance, théâtre, restaurant, meuble, plissé » et le français adopte « balcon (balakhana), divan, sérail, paradis » (p. 17). Si Goethe dédicace *Le Divan d'Orient et d'Occident* à Hafez (p. 243), Champollion-Figeac écrit sur l'origine historique et religieuse de la Perse (p. 73), de Chézy rédige en 1806 une chrestomathie persane rassemblant des textes de Ferdowsi, Jāmī, Hafez, Anvari, Saadi, Niẓāmī et Hātefi (p. 76). Victor Hugo, dans *Les Orientales*, cite longuement Zoroastre et dans *Dieu*, Mani (p. 85). Le *Shâhnâmeh* de Ferdowsi aurait inspiré les romans chevaleresques (p. 20), comme le suppose Ernest Fouinet qui établit une analogie des légendes de l'Europe médiévale avec celles de la Perse (p. 88). Pour Madame de Lamartine, l'histoire de l'héroïsme de Rostam ressemble beaucoup à celle de l'*Iliade* (p. 93). En 1845, Delécluze trouve une analogie marquante entre l'œuvre de Ferdowsi et celle de *La Table Ronde*, comparant Rostam et Roland (p. 98), dont l'enfance et l'adolescence se ressemblent (p. 101). Les comédies de Molière auront contribué à la naissance du théâtre persan contemporain ; *Le Misanthrope* est traduit en 1869 par Mirzâ Habib Esfahâni, réfugié politique à Istanbul (p. 112). Les intellectuels utilisent le théâtre de Molière comme un moyen pour critiquer la corruption politique et propager des idées progressistes (p. 116). Akhond Zadeh, le « Molière oriental », écrit dans les années 1850 six pièces en turc azéri qui ridiculisent les vices humains. De même Mirza Agha Tabrizi imite aussi en persan la dramaturgie de Molière (p. 121). Esfahâni transpose en Perse le contexte français des pièces de Molière ; ainsi les proverbes sont transcrits sous forme de citations de Hafez (p. 124). Les traducteurs ont profité de ce théâtre occidental pour créer leurs propres œuvres (p. 125) qui correspondent à la formation d'une bourgeoisie intellectuelle chez laquelle se développent des idées réformistes et non religieuses (p. 130).

Au XIX^e siècle, la musique militaire ou « Naqara Khaneh » est enseignée par l'Italien Marco Brambilla jusqu'en 1853 (p. 158). Puis arrivent de Paris deux professeurs de musique : Bousquet qui enseignera la musique militaire à Dār al-Funūn, avec son adjoint Rouillon de l'Opéra de Paris (p. 163). Ils créeront les fanfares militaires. En 1868, Alfred Lemaire (1847-1907) introduit la musique militaire française dans l'armée iranienne et forme les musiciens et les chefs d'orchestre (p. 167). Nommé chef des musiciens militaires de S.A.R. (p. 177), il établit un programme de cinq ans, incluant le solfège, les études théoriques et pratiques des instruments à vent, la connaissance de la partition militaire et l'apprentissage du français (p. 173). Lemaire composera le premier hymne national de l'Iran.

Des peintres flamands et néerlandais sont présents en Iran au XVII^e siècle (p. 224). Sous Fath 'Ali Shāh, les peintres de la cour sont russes et français, dont Flandin, disciple d'Horace Vernet (p. 226). En échange, Kamāl-al-Molk (1847-1940) qui était devenu le peintre officiel de Nasir al-Din, se rendra à Paris où il se liera avec Fantin-Latour. Ses tableaux sont conservés au musée du Parlement à Téhéran (p. 232).

C'est sous Nasir al-Din Shah (1831-1896) que culminent les relations politiques et culturelles entre la Perse et la France (p. 193). Ce monarque avait des talents de photographe ; le palais du Golestan a conservé plus de 82 000 photos de sa collection ; il était peintre, poète et il écrivit ses *Mémoires* (p. 194). Il se rendit trois fois en Europe, s'inspira des boulevards parisiens pour construire les avenues de Téhéran (p. 200) et fit illustrer les manuels scolaires et universitaires pour les rendre plus attrayants (p. 204).

La plupart des contributions présentent à la fin du chapitre une bibliographie importante en français, anglais et persan. ✖

France-Iran : le temps des fascinations
XIX^e siècle – Tome I
Jean-Claude VOISIN (dir.), Huningue, PU Rhin et Danube, 2023
370 p., 28 € – Cote 68.064

Toutes les recensions sont disponibles sur le site Internet de la Bibliothèque Félix Houphouët-Boigny

Janvier 2024 | Février 2024 | Mars 2024 | Avril 2024

Dernières acquisitions de la Bibliothèque

Veut-on nourrir le monde ? Franchir l'Everest alimentaire en 2050
Sébastien Abis, Paris, Armand Colin, 2024, 144 p., 16,90 €

Alexandre-Olivier Exquemelin.
Chirurgien, flibustier et naturaliste (1640-1717)
Pierre Aubry, Bernard-Alex Gaüzère, Paris, L'Harmattan, 156 p., 17 €

Le Choc. Rwanda 1994 : le génocide des Tutsi
Stéphane Audoin-Rouzeau, Annette Becker, Samuel Kuhn, Jean-Philippe Schreiber, Paris, Gallimard, 2024, 432 p., 22 €

Les Politiques publiques de tourisme.
Problématiques et gouvernance
Jean-Marie Breton, Le Kremlin-Bicêtre, Mare & Martin, 2023, 396 p., 39 €

Intervention d'humanité.
La répression de la traite des esclaves à Zanzibar
Raphaël Cheriau, Paris, CNRS Éditions, 2023, 408 p., 27 €
Recension en avril 2024

Des compagnies caravanières aux arts martiaux.
Les maîtres-escortes et le monde marchand en Chine du Nord, XVIII^e^- début XX^e^ siècle
Laurent Chircop-Reyes, Paris, Hémisphères Éditions, 2023, 494 p., 28 €

Explorateurs et explorés au Burundi.
Une vraie-fausse rencontre (1858-1900)
Jean-Pierre Chrétien, Paris, Karthala, 2023, 332 p., 30 €

Les Bagnards indochinois de la Guyane.
Du milieu de la décennie 1860 à 1963
Olivier Delesalle, Paris, L'Harmattan, 2023, 230 p., 23 €

Vietnam et États voisins. Géopolitique d'une région sous influences
Yves Duchère, Paris, Armand Colin, 2023, 400 p., 37 €

Le Vanuatu dans tous ses états. Histoire et anthropologie
Marie Durand, Monika Stern, Éric Wittersheim (dir.), Paris, Inalco Presses, 2024, 510 p., 25 €

Poutine contre la France.
Un grand reporter au cœur des guerres du Kremlin
Patrick Forestier, Paris, Le Cherche Midi, 2024, 352 p., 21 €
Recension en février 2024

Petit éloge de l'outre-mer
François Garde, Paris, Gallimard, 2023, 112 p., 3 €

Taïwan, une obsession chinoise.
Intimidations, zones grises et jeux de guerre mondiaux
Jacques Gravereau, Paris, Hémisphères Éditions, 2023, 184 p., 20 €

Okinawa, une île au cœur de la géopolitique asiatique
Émilie Guyonnet, Porspoder, Géorama Éditions, 2023, 123 p., 12,90 €

Une histoire des droits dans le monde
Jean-Louis Halpérin, Paris, CNRS Éditions, 2023, 544 p., 28 €

Ndande Fall - Keur Madame. Souvenirs d'un enfant du terroir
Saliou Mbaye, Paris, Présence Africaine, 2023, 366 p., 20 €
Recension en janvier 2024

Le Droit saisi par l'histoire et l'anthropologie au Cameroun.
Sur les traces des pionniers en Afrique
Blaise Alfred Ngando, Paris, L'Harmattan, 2024, 376 p., 38 €

S'approprier l'eau. Droits, espaces et pouvoirs au Chili
Chloé Nicolas-Artero, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2024, 272 p., 24 €

Amo i te utu'a : Porter sa peine. La prison en Polynésie française
Marie Salaün, Jacques Vernaudon, Papeete, Au Vent des Îles, 2023, 206 p., 23 €

Hécatombe océanienne.
Histoire de la dépopulation du Pacifique et ses conséquences (XVIe-XXe siècles)
Christophe Sand, Papeete, Au Vent des Îles, 2023, 376 p., 33 €
Recension en avril 2024

La Guerre au Baoulé. Une ethnographie historique du fait guerrier
Fabio Viti, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 2023, 496 p., 28 €

Contributeurs

Dominique Barjot est professeur émérite d'histoire économique à Sorbonne Université et, depuis 2023, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences d'outre-mer. Professeur à la Renmin University of China de 2017 à 2019, ancien directeur adjoint des SHS CNRS et représentant de la France au Comité permanent de la Fondation européenne de la science, il a également été directeur scientifique des Humanités au ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Président, depuis 2017, du Comité français des sciences historiques, il est l'auteur de nombreux travaux portant, entre autres, sur la Corée du Sud, dont récemment : "Family Capitalism in South Korea. Realities and Limitations", dans Fernandez Pérez Paloma (ed.), *Global Family Capitalism. A Business History Perspective*, Londres & New York, Routledge, 2025, pp. 166-181 ; (avec Rang-Ri Barjot), "The Korean Economic 'Miracle' between the State and the Chaebols (1953-Today)", dans Barjot Dominique, Schroeter Harm G. et Yago Kazuhiko (eds.), *Theory and Empirical Performance. Economic Paradigm and Performance in the Long Run (18th to 21st century) - Théorie et performance empirique. Paradigme économique et performance à long terme (du XIXe au XXe siècle)*, Paris, Éditions SPM, 2022, pp. 309-323 ; (avec Rang-Ri Barjot), « L'industrie des constructions navales : un secteur stratégique pour le take-off économique de la Corée du Sud (1945-environs de 2000 », *Entreprises et Histoire*, n°90, avril 2018, pp. 51-75. ✖

Rang-Ri Park-Barjot est docteur en histoire de l'université Paris-Sorbonne (aujourd'hui Sorbonne Université). Chercheure associée à l'UMR 8596-Centre Roland Mousnier, elle a beaucoup publié sur la Corée du Sud, dont : *Samsung. L'œuvre d'un entrepreneur hors pair, Byung Chull Lee*, Paris, Economica, 2008 ; et (avec Flora Blanchon), *Le Nouvel Âge de Confucius*, Paris, PUPS, 2007. Elle est l'auteure de nombreux articles, parmi lesquels : "Samsung: an original case of knowledge transfer in economic organizations", *Entreprises et Histoire*, n°75, 2014, pp. 91-101 ; « Les conséquences économiques de la guerre : la Corée du Sud de 1950 à 1979, de l'économie assistée au take off », dans Journoud Pierre (dir.), *La Guerre de Corée et ses enjeux stratégiques de 1950 à nos jours*, Paris, L'Harmattan, 2013, pp. 303-318 ; « Mondialisation et avantage concurrentiel. La percée internationale de Samsung (1953-1986) », *Revue Économique*, vol. 58, n°1, janvier 2007, pp. 231-258 ; et (avec Dominique Barjot), « La Corée du Sud, un autre modèle rhénan ? Samsung ou l'héritage de Lee Byung Chull », dans Lamard Pierre, Stoskopf Nicolas (dir.), *L'Entreprise rhénane. Mythe ou réalité ? Hommage à Michel Hau*, Paris, Picard, 2015, pp. 95-109 ; « L'émergence d'un leader asiatique de la sidérurgie : Posco (1968-2010) », dans Barthel Charles, Kharaba Ivan, Mioche Philippe (dir.), *Les Mutations de la sidérurgie mondiale du XXe siècle à nos jours*, P.I.E. Peter Lang, 2014, pp. 299-319. ✖

Christian de Boissieu est professeur émérite à l'université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer (3e section), vice-président du Cercle des économistes, ancien président du Conseil d'analyse économique auprès du Premier ministre. Il est l'auteur d'une œuvre considérable, dont, récemment : Boissieu Christian de, Attali Jacques (dir.), *Un monde en mouvement : enjeux et défis, 2007-2010*, Paris, Eska, 2007 ; *Perspectives internationales pour les politiques agricoles*, Paris, La Documentation française, 2007 ; (avec Philippe Esper et Yves-Thibault de Silguy), *Eurodéfense : pour une relance d'une Europe de la défense*, Paris, Unicomm, 2009 ; *Division par quatre des émissions de gaz à effet de serre de la France à l'horizon 2050*, Paris, La Documentation française, 2007 ; (avec Christian Saint-Étienne et Jean-Paul Tchang), *Au défi de la crise pour une gouvernance mondiale des économies*, Paris, Le Manuscrit, 2009 ; Jacquillat Bertrand, Boissieu Christian de (dir.), *À quoi servent les économistes ?* Paris, PUF, 2010 ; (avec Marc Schwartz), *La Nouvelle Guerre des monnaies*, Paris, Odile Jacob¸ 2025. ✖

Jean-Pierre Cabestan est titulaire d'une maîtrise en droit de Paris I-Panthéon-Sorbonne (1978), d'un doctorat de 3e cycle en science politique (1982) et d'un doctorat d'État en droit public (1988). Il possède une maîtrise de langue et civilisation chinoise de Paris VII-Jussieu (1979), un diplôme d'études approfondies d'études extrême-orientales (1980) et une licence de japonais (1984). Attaché puis chargé de recherche au CNRS (1983-1994), il a été affecté au poste de directeur de recherche (1994) à l'Institut oriental de Lyon et mis à la disposition du ministère des Affaires étrangères pour la direction de l'Antenne de Taipei du Centre d'études français sur la Chine contemporaine, à Hong Kong (1998-2002), puis mis en disponibilité auprès du ministère des Affaires étrangères (2002-2003). Il a été chargé de cours de droit chinois à l'université de Paris II (1986-1993), de droit extrême-oriental à l'Inalco (1992-1993), à l'université de Provence (1987-1993), et chargé de séminaire à l'École des hautes études en sciences sociales sur le droit et les institutions du monde chinois contemporain (2004-2007). Il dirige par ailleurs le Department of Goverment and International Studies de l'Université Baptiste de Hong Kong (dès 2008), tout en étant membre du Advisory Committee de l'Institute of European and American Studies de l'Academia Sinica, à Taïwan (depuis 2013). Auteur de nombreux travaux, Jean-Pierre Cabestan est élu membre correspondant de la 5e section de l'Académie des sciences d'outre-mer le 17 mai 2019. ✖

Gilles Guiheux est professeur à l'université Paris Cité, chercheur au CESSMA. Ses travaux se situent au carrefour de l'histoire et de la sociologie. Il s'est intéressé aux conditions de l'émergence du secteur privé à Taïwan puis en Chine continentale, et à la construction de la figure sociale de l'entrepreneur dans le monde chinois. Ces dernières années, il a conduit un programme collectif de recherche sur le travail ouvrier. Il a récemment publié *Contemporary China: 1949 to the present*, Cambridge (UK), Polity Press, 2023 ; et codirigé deux ouvrages : *Quand la Chine parle* (Paris, Les Belles Lettres, 2025), et *Covid-19 Responses of Local Communities around the World. Exploring Trust in the Context of Risk and Fear* (Londres & New York, Routledge, 2023). Il a aussi dirigé deux numéros de revues : « Régimes de travail en Chine. Identités, institutions, agentivité », *Le Mouvement Social*, 2023/4, n°285, et « Histoire des entreprises socialistes », *Entreprises et Histoire*, 2021/2, n°103. ✖

Alain Lamballe est membre titulaire de la 2e section de l'Académie des sciences d'outre-mer, qu'il a présidée. Sorti de Saint-Cyr (1960), il est docteur en sociologie politique de l'École des hautes études en sciences sociales, diplômé de l'Inalco en hindi, ourdou et hongrois, diplômé de l'université de Delhi, en hindi, et diplômé du CHEAM. Sa carrière professionnelle l'a conduit à terminer comme général-major de la circonscription militaire de défense du Nord de la France (1995-1997). Au cours de celle-ci, il a été attaché militaire adjoint en Inde (1965-1969) avant de servir comme chef du bureau Asie méridionale au secrétariat général de la Défense nationale. Il a occupé successivement les postes d'attaché militaire adjoint au Royaume-Uni (1978-1981), d'attaché de défense en Hongrie (1983-1986), de conseiller militaire de la délégation française en Autriche (1988-1990), lors de la négociation sur la réduction des forces conventionnelles en Europe, et d'attaché de défense au Pakistan, au Sri Lanka et aux Maldives (1992-1995). À titre civil, il a occupé les fonctions de directeur du département de la coopération en matière de sécurité au sein de la mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine (2001-2002). Directeur du séminaire Asie du Sud à l'École de guerre, il préside l'Association des auditeurs d'Asie et du Moyen-Orient de l'Institut des hautes études de Défense nationale. Chercheur-consultant à *Asie21* du groupe Futuribles, il est notamment membre du conseil d'administration de la Société d'histoire diplomatique. ✖

Henry Laurens est professeur au Collège de France, où il est titulaire de la chaire d'Histoire du monde arabe. Auparavant, il a enseigné à l'université du Caire en Égypte, comme maître de conférences à Paris-Sorbonne (Paris IV), puis comme professeur à l'Inalco. Membre titulaire de la 1re section de l'Académie des sciences d'outre-mer, il est l'auteur d'une œuvre scientifique considérable, dont, en particulier, depuis 2017 : *L'Orient dans tous ses états - Orientales IV* (Paris, CNRS Éditions, 2017) ; *Méditerranées politiques*, en collaboration avec Matthieu Rey (Paris, Presses universitaires de France, 2017) ; *Les Crises d'Orient. Tome 1 : 1768-1914* (Paris, Fayard, 2017) ; *Les Crises d'Orient. Tome 2 : La naissance du Moyen-Orient (1914-1949)* (Paris, Fayard, 2019) ; *Le Passé imposé* (Paris, Fayard, 2022) ; *Civilisations* (Paris, Gallimard, 2022) ; *Question juive, problème arabe (1798-2001)* (Paris, Fayard, 2024). ✖

Jean Racine est directeur de recherche émérite au CNRS, au Centre d'études sud-asiatiques et himalayennes (CESAH) de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, et chercheur senior au think tank Asia Centre, à Paris. Ses recherches portent sur trois thèmes principaux : les dynamiques internes de transformation de l'Inde contemporaine ; les modes d'insertion de l'Inde émergente en Asie et dans le nouvel ordre mondial ; la géopolitique de l'Asie du Sud, en particulier les relations indo-pakistanaises, la politique régionale du Pakistan, l'évolution de l'Afghanistan et la politique chinoise dans la région. Il a publié ou dirigé une douzaine d'ouvrages sur l'Asie du Sud. Il est membre du comité de rédaction de *Politique étrangère*, du conseil scientifique de *Questions internationales*, et membre du comité de rédaction d'*Asia Trends*. ✖

Charza Shahabuddin est doctorante au Centre d'études sud-asiatiques et himalayennes (CESAH) de l'EHESS, mention Études politiques. Diplômée d'un master de sécurité internationale à la Paris School of International Affairs, elle y a d'abord enseigné le cours d'Espace mondial avant de créer et dispenser le cours de Religion, Politics and Violence. Elle enseigne également au sein du département de bengali à l'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco). Ses recherches portent sur l'État, l'autorité, les groupes islamistes et la fabrique de l'islam au Bangladesh. Elle travaille plus spécifiquement sur la production de normes islamiques au Bangladesh. ✖

Table des matières

Avant-propos par Dominique Barjot **3**

Éditorial par Louis Dominici **7**

Articles **9**

- Le conflit israélo-palestinien,
par Henry Laurens 9

- La fragmentation de l'économie mondiale,
par Christian de Boissieu..... 25

- Le Bangladesh face aux périls de l'eau,
par Alain Lamballe 41

- État, religion et société au Bangladesh : quelles perspectives pour les étudiants de madrasa ?
par Charza Shahabuddin 55

- La géopolitique du Bangladesh,
par Jean-Luc Racine..... 75

- Demain la Chine : guerre ou paix ?,
par Jean-Pierre Cabestan 89

- Taïwan, une puissance industrielle globalisée aux portes de la Chine,
par Gilles Guiheux 103

- Le modèle économique coréen en perspective internationale,
par Dominique Barjot et Rang-Ri Barjot 117

Actualités de l'Académie 139

- Nécrologie de Pierre Gény 139
- Installations de Yamina Benguigui, Emmanuel Maury et Christian de Boissieu 140
- Exposition et colloque « 100 ans de scoutisme à Madagascar : 1924-2024» 162
- Présentations des ouvrages de Dominique Delort, Nicolas Badaoui, Guillaume Villemot et *Gaston Boyer, l'Africain* 169
- Documentaire « L'Extraordinaire recherche du docteur Cartault » 182
- Nécrologies de Pierre Saliou, Antoine Guerrier de Dumast et Jean-Pierre Soisson 183

Nouvelles de la Bibliothèque 187

- Les Trésors de la Bibliothèque 187
- Les recensions d'ouvrages majeurs 190
- Dernières acquisitions de la Bibliothèque 227

Contributeurs 229

Maquette de couverture, mise en page
et coordination éditoriale : Nathalie Cassou-Geay
pour l'Académie des sciences d'outre-mer,
représentée par Dominique Barjot, Secrétaire perpétuel

ACADÉMIE DES SCIENCES D'OUTRE-MER
15, rue La Pérouse - 75116 Paris
http://www.academieoutremer.fr

ISSN : 0221-0436